TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9557 — 38 PAGES — MARDI 14 OCTOBRE 1975

Le juge Pascal va être inculpé de violation du secret professionnel

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

onférence Nord-Sud

s principales difficultés paraissent surmontées

ondamnés réussir...

ondamnés à réussir... » C'est ue l'on dit un peu partout dix délégations qui ont encé, ce lundi, avenue r, une nouvelle « réunion ratoire » au dialogue Nord- On disait la même chose en avant la première rencontre Dix, ajoutant qu'aucun d'en- ux n'irait jusqu'à prendre la nsabilité d'un échec. Cette on s'est pourtant terminée n fiasco.

jourd'hui, dit-on de nouveau, ccès est en quelque sorte La principale raison évo- est qu'un second échec cette fois mortel pour l'idée du « dialogue », à laquelle eux camps — pays indus- sés et pays en voie de déve- ment — paraissent tenir. e une garantie suffisante ? tes, la « réunion prépara- » est cette fois soigneuse- préparée. Sur les questions rocédure, les Dix sont en ipe déjà d'accord et n'auront qu'à entériner collective- ce qu'ils ont admis indivi- lement au cours des précé- s contacts diplomatiques. Ce amma a été considérablement lité par l'évolution de la ition des Etats-Unis, qui, au ns sur le plan formel, se sont prochés des thèses soutenues le tiers-monde. Sur le fond, n'est réglé ; mais ce n'est à la réunion de l'avenue r de décider à ce propos ; era fait à la future confé- ministérielle qu'elle est le de mettre sur pied.

monde a-t-il tellement é depuis avril qu'un dia- entre pays riches et pays es puisse aujourd'hui paral- plus difficile qu'il y a six Par quel miracle les esprits s coeurs auraient-ils été ment convertis ? Du de vue économique, une chose a changé : la reprise activité industrielle et ercial du monde occidental pas moins incertaine, mais sque de dégénérer rapide- en une inflation encore plus que celle du « cycle » ation précédent.

le cadre de chaque nation u début des périodes de se » que les salariés se ent en position de force otéger leur pouvoir d'achat, ché du travail se tendant eau ; à ce moment, les nements parlent des vertus olitique des revenus, et les s se montrent mieux dis- à l'accepter. Un phéno- analogue n'est-il pas en le se produire sur le plan tional ? La nouvelle crois- va provoquer une flambée x des matières premières, olente encore que celle des 1972-1973.

n international est toute- s complexe que celui des à l'intérieur des frontières les. Les pays riches sont , eux aussi, producteurs ières premières. Les Etats- ar exemple, occupent une dominante sur les mar- réaliers ; ils tiennent ainsi urs mains le sort de plu- nations affamées. Accepte- de mettre cette puissance ion de la communauté in- nale ? Demanderont-ils, repartie, aux autres pays urs de « rentes » dans domaines d'en faire au- On pense, ici, évidemment, ys pétroliers, mais ils ne s les seuls à disposer de antages grâce à la nature histoire.

à une socialisation inter- le de la rente, de toutes tes, qu'il faudrait aboutir. logue qui commence per- t-il d'acheminer l'huma- rs une telle révolution ?

La deuxième phase de la réunion préparatoire de la conférence Nord-Sud s'est ouverte lundi matin 13 octobre avenue Kléber, à Paris. Y participent les hauts fonctionnaires de dix pays ou groupes de pays : les Etats-Unis, le Japon et la C.E.E. pour le monde industrialisé ; quatre producteurs de pétrole — Venezuela, Iran, Algérie, Arabie Saoudite — et trois non producteurs — Brésil, Inde, Zaïre — pour les pays en voie de développement.

En avril dernier, les pays en voie de développement entendaient lier les problèmes des matières premières et du développement à ceux de l'énergie, et M. de Guiringaud (France), qui assure la présidence « technique », s'est félicité dans son allocution d'ouverture de la profonde évolution des esprits intervenue récemment.

Alors que les Etats-Unis ne voulaient traiter que de l'énergie, maintenant les dix participants semblent d'accord sur la procédure.

Quant à l'épineuse question de la représentation de Londres, on s'interroge sur le sens à donner à la présence dans la délégation de la C.E.E. de deux hauts fonctionnaires britanniques.

A son arrivée avenue Kléber, M. Davignon, président de l'A.I.E. (Agence internationale de l'énergie), qui représente l'O.C.D.E. avec le statut d'observateur, a déclaré aux journalistes présents que, en ce qui le concerne, il était très optimiste sur le résultat de la réunion préparatoire : « Cette réunion, a-t-il dit, ne devrait pas durer plus de trois jours. En effet, il n'y a pas de divergences entre les participants, qui se sont déjà mis d'accord sur le document appelé consensus. »

Les organisateurs de la réunion préparatoire devraient se féliciter du coup de tête de M. Callaghan. Sans le « suspense » que la Grande-Bretagne fait peser depuis une semaine, tout ne serait-il pas déjà joué, puisqu'on nous assure que les dix délégations sont déjà parvenues à un consensus ? Qui alors s'intéresserait aux discussions de l'avenue Kléber ?

Du côté français, il est vrai, on ne montre pas envers la dernière ruade du vieux lion britannique beaucoup plus d'humour que n'en témoignaient nos partenaires en février 1973 envers M. Jobert, coupable de jouer cavalier seul face à la proposition américaine de conférence énergétique. Les arguments sont les mêmes : l'obstination hier de Paris, aujourd'hui de Londres, va faire éclater la C.E.E.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 35.)

M. GISCARD D'ESTAING A MOSCOU

Des divergences subsistent sur les prolongements de la conférence d'Helsinki

M. Giscard d'Estaing est attendu à Moscou mardi 14 octobre à 15 heures locales (13 heures à Paris) pour une visite officielle qui durera jusqu'au 18. Dans une déclaration remise à la « Pravda », il rappelle que « la coopération franco-soviétique est un élément fondamental de la politique extérieure française ». « L'histoire des relations franco-soviétiques, poursuit-il, démontre que de tels contacts « au sommet » jouent un rôle déterminant dans le développement de notre coopération. » De son côté, le bureau politique du parti communiste français a publié un communiqué selon lequel il ne saurait en aucun cas « considérer la coexistence pacifique comme le maintien du « statu quo » social et politique » ni « abandonner ou même affaiblir sa lutte pour substituer le plus tôt possible au pouvoir actuel de la grande bourgeoisie un gouvernement d'union démocratique ».

A Moscou, les experts ont quelque peine à mettre au point le document politique qui devrait être signé pendant la visite, les deux gouvernements n'appréciant pas de la même manière les suites à donner à la conférence d'Helsinki.

Moscou. — A vingt-quatre heures de l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à Moscou, Français et Soviétiques ignorent encore exactement quels textes politiques signeront M. Brejnev et le président de la République. Les négociations, qui durent depuis plusieurs jours au ministère soviétique des affaires étrangères, se poursuivent encore ce lundi 13 octobre sous la direction, du côté français, de M. Andreani, le directeur d'Europe au Quai d'Orsay. On aurait tort d'en conclure que les relations franco-soviétiques traversent une passe délicate : il se trouve simplement que, étant déjà bonnes, il est difficile de les rendre meilleures, chaque partie cherchant bien

De notre correspondant

entendu à les infléchir dans le sens de ses désirs.

M. Giscard d'Estaing est le premier chef d'Etat occidental à se rendre à Moscou depuis le « sommet » d'Helsinki. Les relations franco-soviétiques ayant souvent été qualifiées d'exemplaires, il est normal qu'on songe, d'un côté comme de l'autre, à en améliorer encore la qualité. Malheureusement, les négociateurs n'ont pas les mêmes préoccupations, les mêmes priorités.

L'idéal pour les dirigeants soviétiques serait, bien sûr, que la France acceptât de signer un traité d'amitié en bonne et due forme. L'idée n'est pas nouvelle. Elle fut naguère présentée à Georges Pompidou, qui l'écarta poliment ; elle l'a été de nouveau à M. Giscard d'Estaing, mais sans grande conviction, dit-on du côté français. On se contenterait donc à Moscou d'une déclaration de principe, d'un pacte ou d'un protocole par lequel les deux parties, après référence explicite à Helsinki, s'engageraient à coordonner encore plus leur action, notamment en ce qui concerne la sécurité en Europe. Les Soviétiques désireraient aussi que la France accepte de réviser certaines de ses vues en matière de sécurité militaire et de désarmement.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

L'U.R.S.S. DE LA MATURITÉ

I. — Un soir à Samarcande

par ANDRÉ FONTAINE

Samarcande. — Magie d'un nom chargé de tous les parfums des *Mille et Une Nuits*, lointain écho des chevauchées de Gengis Khan et de Tamerlan, mystère d'un Orient autre, musulman sans être Proche, rouge sans retrouver, un soir, à Samarcande ?

Lénine ayant écrit que les cheminées d'usine sont les minarets du socialisme, tel pays socialiste de notre connaissance avait entrepris sans trop le dire, aux beaux jours de Staline, d'épointer ses minarets pour les rendre dignes de figurer dans les édifiants chromos alors de rigueur. En Asie centrale soviétique, on n'est jamais tombé dans cette aberration : toutes les pierres de Samarcande et de Boukhara chantent la grandeur et la poésie de l'islam. Des trésors d'argent, de goût et de patience ont été engloutis pour rendre aux medersas, aux mausolées, aux mosquées, aux dômes d'émeraude leur splendeur passée.

Au fronton d'une medersa, une mosaïque aux couleurs vives attire l'attention : elle figure des fauves, alors que le Coran proscrit la représentation d'êtres vivants. Il faut y voir la marque de l'indépendance d'esprit d'un émir ouzbek du dix-septième siècle, digne continuateur d'Ulugh Beg, ce fils de Tamerlan, monarque ouvert aux sciences dont Laplace a pu dire qu'il avait été *« le plus grand observateur de l'histoie de l'astronomie »*.

Les adeptes du matérialisme scientifique qui gouvernent aujourd'hui l'Ouzbékistan tirent grande fierté de ces ascendants voués au culte des lumières, à une époque où la Russie proprement dite s'enchantait, au fond de ses ténèbres, d'une autre lumière, celle dont la foi chrétienne faisait resplendir ses icônes. Mais il va de soi qu'ils s'énorgueillissent plus encore de l'oeuvre accomplie depuis la révolution d'Octobre. Nulle part peut-être elle n'est plus spectaculaire que dans cette région vouée, il y a cinquante ans encore, au sous-développement, aux épidémies, à l'analphabétisme.

Un tour au marché de Samarcande, qui croule sous l'abondance des fruits de toutes couleurs, ou dans l'un de ces kolkhoses qui font de l'Ouzbékistan, à lui seul, grâce à la mécanisation, le second producteur de coton du monde, après les Etats-Unis, en convainc le visiteur, tout autant que les statistiques dont on le régale.

(Lire la suite page 5.)

CINQUANTE CAMBODGIENS EN EXIL A PÉKIN DÉCIDENT DE NE PAS REGAGNER LEUR PAYS

(Lire page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LA BOITE

Le dernier exploit du jeune Jean-Pierre va évidemment apporter de l'eau au moulin des partisans d'une justice exemplaire.

Même si l'on récuse la vindicte publique, il faut bien reconnaître que l'on doit faire quelque chose des asociaux irrécupérables. Et cela, même si ce n'est pas leur faute s'ils sont asociaux, même si c'est la société qui est incapable de les récupérer.

La solution, comme le disait récemment un magistrat, est de les enfermer dans une boite. Mieux vaut évidemment que la boite soit une cellule plutôt qu'un cercueil.

Cela dit, on notera que les complices de Jean-Pierre sont d'anciens compagnons de détention. Et tout le monde sera d'accord pour penser qu'il est absurde d'enfermer les délinquants, en fait de boite, dans une couveuse à criminels.

ROBERT ESCARPIT.

L'élection de la Vienne et le « rééquilibrage »

M. Michel Poniatowski ayant affirmé, jeudi 9 octobre, que les républicains indépendants constituent le « premier parti de la majorité » *et ayant clairement exprimé l'espoir que les prochaines élections législatives permettent un* « équilibrage nouveau » *de cette majorité, la riposte est venue dès le week-end suivant. Devant le comité central de l'U.D.R., MM. Bord, Debré, Sanguinetti et Chirac ont proclamé à qui mieux mieux, samedi et dimanche, que leur parti est et demeure* « le plus important et le mieux organisé de la majorité ».

La fameuse « émulation » que le ministre d'Etat avait jugée « normale » à maintes reprises, et notamment en février 1975, continue donc d'aller bon train. On a cependant quelques raisons de douter qu'elle profite vraiment à la majorité considérée dans son ensemble, et il ne semble pas que celle-ci puisse se targuer de la « *sérénité des forts* » dont M. Chirac crédite la formation gaulliste.

L'élection législative partielle qui s'est déroulée dimanche 12 octobre dans la seconde circonscription de la Vienne (Châtellerault-Loudun) constitue, en effet, un avertissement pour M. Giscard d'Estaing et ceux qui le soutiennent. M. Abelin, ministre de la coopération, a, certes, failli retrouver son siège dès le premier tour, mais il est bien loin de faire le plein des voix de la majorité, ne recueillant que 49,41 % des suffrages exprimés, alors que lui-même et son adversaire U.D.R. en avaient totalisé 61,18 %, le 4 mars 1973. La progression considérable des abstentions et l'accession aux urnes de nombreux électeurs nouveaux incitent à beaucoup de prudence dans l'appréciation des transferts de voix, mais la déperdition est assez nette pour que l'on puisse avancer une conclusion.

R. B.

(Lire la suite page 11.)

LES SOUVENIRS DE M. CHABAN-DELMAS

L'« ardeur » et ses limites

A maintes reprises, au cours de son septennat tragiquement écourté, Georges Pompidou avait évoqué devant ses hôtes une matinée qui l'avait fortement marqué, celle du 29 mai 1968. Avant de disparaître pendant plusieurs heures à destination de Colombey-les-Deux-Eglises, via Baden-Baden, Charles de Gaulle avait eu, ce jour-là, avec son premier ministre une lapidaire conversation téléphonique dont la tendre conclusion — « je vous embrasse » — avait vivement surpris le destinataire. Dans *l'Ardeur* (1), premier livre de M. Jacques Chaban-Delmas, cet épisode de la Ve République, qui n'est point essentiel, mais n'est pas négligeable, est relaté de façon bien différente : « *Georges Pompidou nous révéla qu'ayant demandé un entretien au général de Gaulle sur ce sujet* [l'opportunité de dissoudre l'Assemblée nationale] *il avait eu beaucoup de peine à l'obtenir, et, reçu brièvement, n'était parvenu à aucune conclusion. Il ajouta que, au moment où il prenait congé, le général lui avait donné l'accolade en disant :* « Je vous aime bien. » *Cette attitude insolite avait intrigué et troublé Georges Pompidou.* »

Compte tenu du très grand désordre où les « événements » de mai 1968 avaient plongé les esprits — et pas seulement au sein de la majorité — on ne saurait faire grief à M. Chaban-Delmas d'avoir, sur ce point, une mémoire infidèle. Ce qui gêne, plus généralement, à lire ses souvenirs, c'est que cette mémoire soit à la fois insuffisamment et excessivement sélective. C'est aussi qu'il se soit limité à un seul livre pour y condenser pêle-mêle ses souvenirs de résistant, de parlementaire, de maire de Bordeaux, de premier ministre et de candidat malheureux à la présidence de la République. Dans la mesure où il est toujours difficile de se raconter soi-même, sans rien omettre, peut être chacune de ces expériences eût-elle mérité un volume. A partir du moment où le risque était assumé de ne consacrer qu'un seul ouvrage à trente années de vie publique, riches et diverses, on ne pouvait tout exiger de l'auteur. On attendait cependant de lui un peu plus d'inédit.

Nous contant sa « *longue histoire d'amour avec la France* » et se montrant décidé à demeurer « *cet homme en mission qui ne se retire pas du jeu de la France* », l'auteur de *l'Ardeur* nous émeut, assurément, dans plus d'un chapitre de son livre, mais il nous laisse trop souvent l'impression qu'il ne s'explique pas vraiment à fond et se présente sous des traits trop flatteurs. Lorsque, par exemple, il évoque les onze années qu'il passa au « perchoir » du Palais-Bourbon, il ne manque jamais de se décrire comme un ardent défenseur du Parlement. Il semble oublier, en revanche, que lorsque, le 17 mars 1960, de Gaulle avait refusé la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire (alors que l'article 29 de la Constitution l'y contraignait), le président de l'Assemblée nationale n'avait rien trouvé à redire au « non » du fondateur de la Ve République ni à l'interprétation très libre des textes sur laquelle il avait fondé sa fin de non-recevoir. On s'étonnera aussi que notre auteur se défende d'avoir inventé la théorie du « domaine réservé » du chef de l'Etat — « *Il est, écrit-il, des mythes qu'il faut tuer plusieurs fois.* » — alors qu'il avait bel et bien défendu cette thèse devant les premières et très houleuses assises de l'U.N.R., en novembre 1959.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

(1) *L'Ardeur*, par Jacques Chaban-Delmas, Editions Stock, Paris, 452 p., 45 F.

ASIE

Cambodge

DÉÇUS PAR LE NOUVEAU RÉGIME DE PHNOM-PENH

Quelque cinquante Khmers vivant à Pékin ont refusé de rentrer dans leur pays

Quelque cinquante Cambodgiens qui, depuis cinq ans, faisaient partie de la suite du prince Sihanouk, à Pékin, ont refusé de regagner leur pays, rapporte l'A.F.P. Ils ont quitté Pékin pour la France, où ils ont reçu un permis de résidence permanente. Parmi eux figurent le major Buor Huol, ancien commissaire principal à Phnom-Penh, et ancien aide de camp du chef de l'État, le colonel Oum Mannorine, beau-frère du prince et ancien ministre de la sécurité, et la belle-fille du prince, la princesse Yuvaneath.

Se réclamant du programme du Front national uni du Cambodge, ces personnalités écrivent, dans un document remis à l'A.F.P., qu'elles ne sont pas opposées au gouvernement, mais veulent *« voir son programme politique demeurer pour toujours la base essentielle de notre politique pour la reconstruction nationale »*. Elles estiment que *« la situation actuelle au Cambodge n'est absolument pas conforme »* à la ligne du programme qui garantit les libertés démocratiques. Plusieurs collaborateurs du prince Sihanouk avaient accompagné en septembre le chef de l'État à Phnom-Penh, mais ils sont tous revenus en Chine ensuite, à l'exception du premier ministre, M. Penn Nouth.

Il convient de signaler que les Cambodgiens faisant partie de l'aile révolutionnaire du Front uni et qui se trouvaient à Pékin sont rentrés au Cambodge, ou le représentent à l'extérieur (à l'ONU en particulier). Le prince Sihanouk a, de son côté, choisi de se placer au service du nouveau régime. Les membres de sa suite qui ont choisi l'exil en France ne pouvaient, à l'évidence, s'adapter aux dures conditions du Cambodge révolutionnaire ; le passé de certains d'entre eux est fort lourd, plusieurs de ces personnalités ayant eu, avant 1970, la haute main sur les circuits de la corruption.

Tous les habitants auraient changé de nom

Certains Cambodgiens qui ont récemment accompagné le prince Sihanouk à Phnom-Penh ont, d'autre part, apporté quelques précisions sur les événements intervenus en avril dans la capitale et sur la situation actuelle dans le royaume.

Ils ont indiqué à l'A.F.P. que le général Lon Non, frère du maréchal Lon Nol, a été lynché par la foule, tandis que MM. Long Boret, ancien premier ministre, et Sirik Natak, ministre de la défense — ce dernier un moment réfugié à l'ambassade de France — étaient passés par les armes en même temps que plusieurs généraux et officiers supérieurs.

Ces témoins de la situation à Phnom-Penh ont aussi rapporté que tous les Cambodgiens, à l'exception des hauts dirigeants, ont dû abandonner leur identité pour adopter un nouveau nom choisi par les autorités. Cette mesure a même frappé l'un des fils du prince Sihanouk, le prince Sihamoni, qui a perdu son nom et s'est vu attribuer celui de Camarade Pom.

Cette décision serait principalement destinée à empêcher les opposants au régime d'établir des contacts entre eux. Un membre de l'entourage du prince, qui se trouvait encore récemment à Pékin et a quitté la Chine pour Paris, a commenté ainsi ses réticences à retourner dans son pays : *« Pourquoi rentrer au Cambodge ? Je ne pourrai jamais retrouver mes douze enfants qui ne portent même plus mon nom. »*

Une autre mesure de sécurité consiste à implanter dans les zones frontalières des partisans inconditionnels du nouveau régime, les éléments aux positions « douteuses », peu sûrs idéologiquement, devant s'établir dans les régions centrales.

Les Cambodgiens rentrés de Phnom-Penh à la fin de septembre ont déclaré ne pas avoir tembre ont déclaré ne pas avoir reconnu leur capitale qu'ils ont qualifiée de « *ville morte* ». Sa population actuelle, estiment-ils, atteint tout au plus cinquante mille personnes. Elle est composée de membres des forces armées, dont chacun, ont-ils noté, doit arborer un insigne spécial pour pouvoir circuler.

Les membres de l'entourage de Norodom Sihanouk ont été soumis, eux aussi, à cette réglementation et n'ont pu se déplacer que dans les environs immédiats du palais royal, toujours en compagnie d'un « guide ».

Tous les magasins sont fermés. Le nombre des bonzes a fortement diminué dans les pagodes de la capitale, celles qui restent ouvertes n'en comptant chacune que cinq ou six contre parfois trois cents auparavant.

Des usines dirigées par des techniciens chinois

Certaines usines qu'ils ont visitées dans les alentours de Phnom-Penh fonctionnaient grâce au concours de soldats cambodgiens et d'ingénieurs chinois. Les témoins ont signalé l'existence de certaines usines entièrement montées par la Chine et dirigées par des techniciens chinois.

Ils ont aussi rapporté que la population est organisée en « comités » dont les dirigeants sont nommés par les autorités. Ces comités sont responsables de la distribution de la nourriture, qui, en l'absence de magasins et de toute circulation monétaire, est attribuée aux habitants en fonction de leurs « mérites ».

Des laissez-passer requis pour le déplacement à travers le pays de chaque personne sont délivrés par ces comités.

Au cours de son voyage, le prince Sihanouk a visité des rizières à une dizaine de kilomètres de la capitale et une usine de tissage située à même distance. Il a fait une brève croisière sur le Mékong, au cours de laquelle lui ont été montrés les dégâts causés par la guerre. Le prince n'a pas pu se rendre, comme il en avait l'intention, au temple d'Angkor-Vat, dans le Nord du pays, pour y déposer les cendres de sa mère, la reine Sisowath Kossamak, décédée à Pékin en avril.

[En Afrique noire, plusieurs gouvernements ont contraint les habitants à abandonner leurs prénoms chrétiens, et, dans certains cas, leurs noms patronymiques, lorsqu'ils étaient d'origine étrangère. C'est pour lutter contre l'aliénation culturelle, et au nom du retour aux sources de l'africanité, que le gouvernement du général Mobutu Sese Seko (anciennement Joseph-Désiré Mobutu), au Zaïre, du défunt président Ngarta (ex-François) Tombalbaye du Tchad, et du général Gnassingbe (ex-Etienne) Eyadema du Togo ont demandé à leurs compatriotes d'imiter leur exemple, en choisissant des prénoms « authentiquement » africains.]

● *Le prince Sihanouk* a regagné Pékin dimanche 12 octobre à la suite de son voyage à New-York et à Paris. Il se rend mardi à Pyongyang.

● *Motion de réfugiés khmers.* — Le général Sosthène Fernandez, ancien ministre de la défense du régime « républicain » au Cambodge, réfugié à Paris, a diffusé le texte d'une motion adoptée par un groupe de réfugiés khmers à Bangkok, qui accusent les Khmers rouges de « génocide » à l'encontre des partisans du maréchal Lon Nol et du chef de l'extrême droite, M. Son Ngoc Thanh, et de partisans du prince Sihanouk.

Laos

Les fêtes du trentième anniversaire de l'indépendan[ce] ont consacré la prise du pouvoir par les révolutionnair[es]

De notre envoyé spécial

Vientiane. — *Depuis le 12 octobre*, un nouveau drapeau — trois bandes horizontales, rouge, bleu, rouge, avec au centre un rond blanc — flotte sur le Laos. Il fut pendant longtemps l'emblème du Front patriotique (le Pathet Lao). L'ancien drapeau rouge frappé de l'erawan blanc — éléphant tricéphale surmonté d'un parasol bouddhiste à sept étages — a pratiquement disparu de la capitale. Dimanche, lors des fêtes organisées à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance, il flottait seulement sur la tribune officielle. *« Pour faire plaisir au roi ; l'autre, c'est le drapeau du peuple »*, dit le président de l'Association des enseignants.

Le principal événement a été le défilé organisé sur l'immense esplanade du That-Luang. Commencé le matin à 6 h. 30, alors que la pluie cessait à peine de tomber, il a réuni plus de cent mille personnes pataugeant dans la boue rougeâtre, chantant, brandissant le poing, criant des slogans. Des chars décorés représentaient les différentes administrations. L'atmosphère était calme, sérieuse, toute différente de celle de la soirée : une foule encore plus nombreuse est alors venue assister au feu d'artifice offert par les Chinois et à de nombreux spectacles.

Cette fête avait été répétée pendant longtemps dans toutes les administrations, dans tous les quartiers. Mais plus importants ont été les séminaires préparant les Laotiens aux changements politiques qui seront accélérés au cours des derniers jours : annonce de nouvelles élections pour avril 1976, qui seraient suivies d'une révision de la Constitution, suppression de la police mixte, qui devient « police de protection de la préfecture de Vientiane », changement de drapeau, tandis que l'expression « royaume du Laos », est de plus en plus souvent remplacée par le mot Laos. Enfin, tout au long des discours des communiqués, le caractère révolutionnaire du peuple laotien et de son principal responsable, M. Kaisone Phomvihane, ont été soulignés.

Vives attaques contre la politique thaïlandaise

A Viengsay, près de Sam-Neua — la « capitale » du Pathet-Lao, — où se déroulaient les principales cérémonies, en présence des dirigeants révolutionnaires et de délégations de pays frères, on notait la présence du vice-premier ministre cambodgien, M. Ieng Sary, premier dirigeant cambodgien à se rendre au Laos depuis la victoire. Le prince Souphanouvong et M. Kaissone Phomvihane ont pris la parol[e] dernier a rappelé les t[...] années de lutte du peuple la[otien] sous la direction du mouve[ment] révolutionnaire issu du parti [com]muniste indochinois. Il a i[nsisté] sur la solidarité des trois pe[uples] indochinois et estimé que la [vic]toire du peuple laotien est [...] la victoire du Vietnam e[t du] Cambodge, ainsi que celle [des pays] socialistes des cinq continen[ts et] du monde épris de paix. [Il a] remercié l'Union soviétique [et la] Chine, avant de lancer un [appel] à Washington : *« Nous aur[ons de] bonnes relations avec le go[uver]nement américain s'il re[specte] notre indépendance et notre [inté]grité territoriale et s'il [cesse] d'aider les réactionnaires a[...] filtrer chez nous et à se [mêler] de nos affaires intérieures »*, [a-t-il] déclaré.

Toute autre a été l'attitu[de des] dirigeants laotiens à l'égard [de la] Thaïlande voisine. A Vie[ntiane,] dans son discours pronon[cé de]vant le corps diploma[tique,] M. Meune Somvichith, pré[sident] du comité d'insurrection [...] prisé du pouvoir de la préf[ecture] et de la province de Vie[ntiane,] parlant aussi au nom du [...] révolutionnaire, a déclaré : *[« Jus]qu'à présent, le gouvern[ement] thaïlandais n'a rien chang[é à] sa politique. Il continue à [sou]tenir et aider les réaction[naires] laotiens par tous les m[oyens,] créant et provoquant des [trou]bles et l'insécurité à la fro[ntière,] exerçant des pressions éco[nomi]ques et commerciales (...). C[e sont] des actes de complicité avec [l'im]périalisme américain (...). [Nous] avons le droit sacré de nou[s dé]fendre pleinement. »*

L'ambassadeur thaïlandai[s] avait reçu son invitation la[...] seulement, n'avait pas [...] content. Mais une délégati[on so]cialiste est venue de Bang[kok à] l'occasion des fêtes. Un [de ses] membres, député du Front [socia]liste uni, qui s'est battu [aux] côtés des Laotiens cont[re les] Français avant de vivre e[n exil] en Indochine et en Chine, a affirmé que la révolutio[n lao]tienne avait un certain i[mpact] sur l'autre rive du Mékong. [La] population écoute, selon lui, [avec] sympathie Radio-Vientiane.

La révolution graduelle e[t pa]cifique qui se déroule au L[aos a] atteint, le 12 octobre, un tou[rnant] décisif. Cette date est impo[rtante] car elle commémore l'ind[épen]dance proclamée en 1945 con[tre les] Français par les Laotiens [et non] l'indépendance octroyée par [la France] le 19 juillet 1949, qui étai[t jus]qu'à présent commémoré[e par] l'ancien régime. La prise du [pou]voir par les révolutionnair[es est] désormais consommée — [« sans] *bain de sang* », a tenu à p[réciser] M. Kaisone Phomvihane — [sous] la bannière du parti révol[ution]naire, *« qui a eu une ligne [politi]que clairvoyante et juste, [qui] est toujours fidèle à lui-mê[me et] fidèle aux intérêts du peupl[e »].*

PATRICE DE BE[...]

Corée du Su[d]

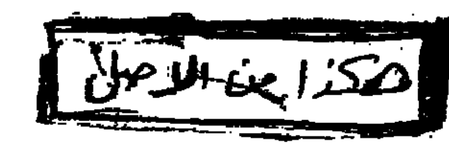
LE SORT DU POÈTE KIM CHI HA INSPIRE DE GRANDES INQUIÉTU[DES]

L'inquiétude grandit au [sujet] du sort réservé par le régi[me de] Séoul au grand poète sud-c[oréen] Kim Chi Ha. *L'écrivain c[atho]*lique, qui est né en 1941, [a] été arrêté en 1964 pour [avoir] dirigé une manifestation d['étu]diants. Nouvelle incarcératio[n en] 1970, puis en 1972. En juillet [...] Kim Chi Ha est condamné à [mort] (il avait été torturé pour [avoir] dénoncé dans un poème la d[icta]ture du président Park) ; la [peine] sera commuée en prison à v[ie. Au] bénéfice d'une grâce en fé[vrier] 1975, est une fois encore em[pri]sonné en mars pour six [...] Théoriquement du moins, c[...] se trouve toujours en prison.

La commission française Ju[stice] et Paix (71, rue Notre-Dame-[des-]Champs, Paris-6e) lance un [cri] d'alarme et publie une l[ettre] adressée par Kim Chi Ha à [l'As]sociation nationale des pr[êtres] pour la justice, dont font p[artie] quelque trois cents prêtres, [sur les] six cent trente-neuf que co[mpte] le clergé sud-coréen.

Le poète écrit : *« Je suis [...] secret, enfermé dans un ca[chot] obscur (...). Non, je ne suis [pas] un communiste. Mon opposi[tion] à l'oppression et à l'exploitat[ion,] mes espoirs dans la révolution [ne] sont nullement dus au fait [que] je serais un communiste. Ils [sont] dus au fait que je suis un cat[ho]lique radical (...). Vous, prê[tres,] vous portez une grande respon[sa]bilité. Naturellement, c'est su[r] une piste pleine de dangers [...] de vouloir travailler à la rest[au]ration de la démocratie et [au] bien-être matériel du peuple (...). Le seul moyen de construire [une] nation unie, c'est d'obliger [le] régime à reconnaître ses resp[on]sabilités dans le désastre où [il] conduit le pays et de l'obli[ger] à s'en aller. »*

● LE JAPON A OUVERT U[NE] AMBASSADE A HAN[OÏ] samedi 11 octobre. Le mê[me] jour, Hanoï et Tokyo ont sig[né] un accord sur l'octroi d'u[ne] aide d'environ 13 millions [de] francs du Japon au No[rd-Vietnam].



EUROPE

Espagne

procédure « expéditive » ne sera pas appliquée aux terroristes actuellement détenus

lrid (*A.F.P., U.P.I.*). — Au- es militants de l'ETA ou du détenus actuellement dans isons espagnoles ne sera suivant la procédure *suma-* (expéditive), apprenait- samedi 11 octobre à Madrid urce officielle. Cette procé- ne sera pas appliquée no- ent pour le Basque Pedro jo Perez Beotegui, arrêté à lone, et pour José Ignacio a Arregui, arrêté à Madrid. nt, l'un et l'autre, accusés r participé à l'attentat qui, cembre 1973, a coûté la vie à al Luis Carrero Blanco. Ils passeront en jugement selon la procédure ordinaire des tribunaux militaires.

La procédure « expéditive », in- dique-t-on de même source, pour- rait être retenue, par contre, en cas de nouvelles arrestations : si la police parvenait à retrouver les auteurs des assassinats ou atten- tats qui, depuis le 27 septembre, ont coûté la vie à cinq policiers à Barcelone et à Madrid, et à trois gardes civils à Onate, au Pays basque.

D'autre part, onze membres de l'ETA, arrêtés comme Perez Beo- tegui et Mugica Arregui, les 17 et 18 septembre, ont été laissés en liberté provisoire en attendant d'être traduits devant des juridic- tions civiles, ce qui, selon les mi- lieux judiciaires madrilènes, confirme un souci de modération de la part des autorités espa- gnoles.

L'Espagne a, par ailleurs, célébré, le dimanche 12 octobre, l'anniversaire de l'entrée en guerre en 1942, aux côtés des forces de l'Axe sur le front de Russie, de la division Azul. La presse a rappelé l'événement, mais aucune cérémonie officielle n'a eu lieu.

Maison Blanche redoute une intervention du Congrès dans les relations américano-espagnoles

hington. — Les événements agne sont suivis de très près les milieux proches du dépar- t d'Etat, qui craignent mainte- que « *le cycle de violence* », l'expression du président Ford, iisse par remettre en question vel accord quinquennal négocié le gouvernement de Madrid au des bases.

fait, avec quelque retard, l'opi- commence à réagir aux évé- nts d'Espagne, comme en témoi- nombre grandissant de lettres cteurs aux journaux, les uns bles, les autres — apparem- une majorité — défavorables au lisme. De même au Capitole, urs parlementaires ont pris po- , comme le sénateur Stevenson, onseillent à M. Kissinger de ndre la négociation de l'accord « *de ne pas compromettre la bilité de s'entendre ultérieure- avec le gouvernement qui suc- ra à la dictature actuelle* ».

ur le département d'Etat cepen- l'utilisation des bases espa- es, considérées comme indispen- les au système de défense occi- tal, conserve la priorité, et ce nt de vue, dit-on, est partagé par autres dirigeants de l'alliance, lles que soient leurs réactions mouvements et aux pressions de opinions publiques respectives.

De notre correspondant

Mais les milieux officiels s'inquiètent des réactions du Congrès si la situa- tion intérieure s'aggravait brutale- ment. Jusqu'à présent, en effet, le contrôle du Congrès ne s'est pas exercé sur les relations américano- espagnoles. Le premier accord de 1953 sur les bases ainsi que celui de 1970 ne lui ont pas été soumis pour ratification par la Maison Blan- che, qui a toujours fait valoir qu'il s'agissait d'« *executive agreements* » (conventions intergouvernementales), échappant à la compétence du légis- latif. Mais, déjà à cette époque, cer- tains membres du Congrès estimaient que l'arrangement sur les relations de défense entre les deux gouver- nements était assez important pour être assimilé à un traité et, comme tel, exiger l'approbation du Congrès.

Dans ce contexte, on craint que le congrès démocrate, enclin à réaffirmer son rôle et ses respon- sabilités concernant les grandes options de la politique étrangère, à demander que le nouvel accord quinquennal lui soit déféré sous une forme ou sous une autre. Pour pré- venir l'initiative du Capitole, le gouvernement envisagerait de pré- senter au Congrès l'accord sous forme d'une résolution conjointe, dont l'adoption, à ce stade, ne semble pas faire de doute. Il affirme toujours que les dispositions de l'accord n'impliquent aucune obli- gation des Etats-Unis de défendre l'Espagne, contrairement à ce que soutiennent les critiques du régime franquiste et le gouvernement de Madrid lui-même. D'autre part, il déplairait au gouvernement de Wash- ington d'avoir à faire état publique- ment d'étroites relations de coopé- ration avec l'Espagne et à « affi- cher » ainsi son appui à un régime décrié par la majorité de ses parte- naires européens.

HENRI PIERRE.

● *Le torero Manuel Benitez « El Cordobes »* a été blessé aux jambes par une vachette le diman- che 12 octobre. Il s'entraînait en prévision d'une corrida qu'il vou- lait offrir jeudi prochain, dans les arènes de Madrid, au bénéfice des familles des policiers tués récemment par les extrémistes anti-franquistes. Ses médecins lui ont ordonné de garder le lit pen- dant un mois. — (*A.F.P.*)

● *L'Association des rescapés de Buchenwald-Dora*, réunie en congrès national à Dijon, a voté une motion de « *solidarité au peuple espagnol* », dans laquelle elle demande au président de la République et au gouvernement « *de rompre toutes relations avec l'Espagne de Franco* ».

Portugal

Les « commissions » populaires rassemblent désormais l'essentiel de l'opposition d'extrême gauche

Alors que manifestations d'extrême gauche et contre-manifestations se multiplient à travers le pays, le gouvernement portugais paraît de plus en plus incapable de rétablir l'« ordre » et la « discipline », que souhaite l'amiral Pinheiro de Azevedo dans une interview à « Time ». Dans une communication au pays, le premier ministre de- vait annoncer ce lundi soir des « mesures impor- tantes ». Il pourrait notamment proposer que le président Costa Gomes abandonne la direction des forces armées au profit du général Manuel Franco Charais, commandant de la région mili- taire de Coïmbra, et qui a la réputation d'être un « homme d'ordre » favorable aux « modérés ». La nomination d'un chef d'état-major énergique a d'ailleurs été réclamée une nouvelle fois diman- che par M. Sa Carneiro, dirigeant du parti popu- laire démocratique.

Sortant pour sa part du silence qu'il avait observé depuis sa démission, le général Gonçal- ves, ancien premier ministre, a déclaré au journal belge « Hebdo 75 » : « S'il n'y a pas un combat décidé de la part des ouvriers, nous évoluerons vers la droite et peut-être le fascisme. Pour nous il n'y a pas d'alternative. Ou nous avançons vers le socialisme ou c'est le fascisme. » A Porto, où le calme est revenu après les violents incidents du 10 octobre, les militaires d'extrême gauche occupent toujours, depuis une semaine mainte- nant, les bâtiments du RASP (régiment d'artillerie lourde).

Lisbonne. — Les manifestations se succèdent désormais à un rythme jamais connu. Samedi 11 octobre, des milliers de mani- festants ont exigé la fin des « *épurations à gauche* », la réin- tégration des « *officiers progres- sistes* » au sein du Conseil de la révolution et l'expulsion hors des casernes des « *militaires réaction- naires* ». Cela s'est passé à Tor- res-Vedras, ville agricole située à 40 kilomètres au nord de Lis- bonne, mais aussi à Cova-de- Piedade et à Barreiro, importants centres industriels de la banlieue « rouge » de la capitale.

Dans tous les cas, ces manifes- tations « *unitaires* » ont été convoquées par les « *organes du pouvoir populaire* » : les commis- sions de quartiers et les commis- sions de travailleurs. Prévues dans le « *document-guide de l'al- liance peuple-M.F.A.* », approuvées au cours de l'assemblée du M.F.A. le 8 juillet 1975, ces structures ont connu un succès considérable. Elles sont devenues des lieux de rencontre pour un grand nombre de militants de gauche, après le repli amorcé par certains partis — notamment le parti commu- niste — pendant l'offensive « mo- dérée » du mois d'août.

Actuellement, les commissions de quartiers et les commissions de travailleurs rassemblent l'essentiel d'une opposition qui ne veut pas s'enfermer derrière des étiquettes partisanes trop restrictives. Cette stratégie est visible dans la mani- festation contre le sixième gou- vernement, présidé par l'amiral Pinheiro de Azevedo. « *Ici, il n'y a pas de partis* », entend-on très souvent. Des drapeaux rouges, sans aucun sigle, sont tenus par

De notre correspondant

les « *ouvriers, paysans, soldats et marins* », nouvelle définition d'une « *avant-garde* » élargie.

Ce sont également les « com- missions » qui appellent à une manifestation ce lundi 13 octobre devant la mairie de Lisbonne. Objectif énoncé par les organisa- teurs : une plus large participa- tion populaire dans les décisions municipales. Mais la réaction ne s'est pas faite attendre. « *On s'apprête à livrer la mairie au peuple* », a proclamé, à Coïmbra, M. Sa Carneiro dans un meeting du Parti populaire démocratique. Et le secrétaire général du P.P.D. a ajouté : « *L'invasion de la mai- rie qui se prépare est le premier pas vers la reddition de Lisbonne au prétendu pouvoir populaire, qui est en fait dominé par les communistes.* »

Revenu à la tête de son parti après quelques mois de maladie, M. Carneiro est devenu rapide- ment un des « leaders » politiques les plus controversés. Dans une conférence de presse il s'est dé- claré favorable à la déclaration de l'état d'exception. Reçu par le président de la République, il a proposé la nomination immédiate d'un chef d'état-major général des forces armées, poste occupé par le général Costa Gomes. Selon lui, c'est la seule manière de ré- tablir la discipline au sein des forces armées.

En moins d'une semaine, le diri- geant centriste a entrepris une véritable croisade anticommu- niste, qui l'a amené à Porto, à Lisbonne et finalement à Coïm- bra. Ici, il dénonce les organes d'information, responsables de « *saper le moral de la nation* », dans le but d'« *attaquer le sixième gouvernement, donner l'Angola au M.P.L.A.* (Mouvement populaire de libération de l'Angola), *permettre aux communistes d'obtenir par la violence ce qu'ils n'ont pu obtenir par les élections et rendre possi- ble le retour au pouvoir de Vasco Gonçalves et de toute sa clique* ». Pour empêcher les manifestations devant la mairie de Lisbonne, il demande l'intervention des com- mandants des régions militaires.

Ce ton « *belliciste* » ne pouvait pas passer inaperçu. A plusieurs reprises pendant la nuit de diman- che à lundi, Radio-Club transmet des extraits du discours de Coïm- bra, suivis d'un commentaire iro- nique : « *Sa Carneiro, Charais et Pires Veloso* (1) *marchent sur Lisbonne, étendards déployés, pour écraser la commune.* »

Une autre manifestation devait se dérouler, ce lundi, à moins de 20 kilomètres de Lisbonne. Les moradores de Oeiras protestent contre la mesure d'éloignement qui risque de frapper le comman- dant « *progressiste* » de la caserne située dans cette ville de la ban- lieue.

JOSÉ REBELO.

(1) Ces deux derniers sont les commandants des régions militaires respectivement du centre et du nord du pays.

Dans une interview à « Time »

« NOUS DEVONS TENIR UN MOIS DE PLUS » déclare l'amiral Pinheiro de Azevedo

New-York (*A.P., Reuter*). — « *Le rétablissement de la discipline militaire est d'une importance fondamentale pour le Portugal, s'il veut avoir une quelconque autorité et un gouvernement* », a déclaré le président du conseil portugais, l'amiral Jose Pinheiro de Azevedo, dans une interview accordée à l'hebdomadaire amé- ricain *Time*.

Dans cette déclaration faite la semaine dernière à Lisbonne, le président du conseil portugais affirme notamment qu'il est encore trop tôt pour prédire com- bien de temps son gouvernement durera, bien que, selon lui, il soit engagé dans la bonne direction.

« *Si nous attendons plus d'une semaine, la discipline militaire peut s'effondrer tout à coup,* ajoute-t-il. *Si notre armée s'effondre, nous n'aurons plus d'armée, et ensuite nous n'aurons plus de force, et après il n'y aura plus d'autorité ni de gou- vernement.* »

L'amiral Azevedo affirme ne pas être sûr que les dirigeants communistes soutiennent ferme- ment son gouvernement, en dépit des nombreuses conversations qu'il a eues avec eux. Il ajoute : « *Si je peux gouverner mon pays un mois de plus dans ces conditions, je suis pratiquement certain que les relations entre nous et les Etats-Unis, ainsi que l'Europe, s'amélioreront. Mais nous devons tenir un mois de plus.* »

PROCHE-ORIENT



Ligue arabe se réunirait le 15 octobre au Caire pour examiner la situation au Liban

atre pays (la Mauritanie, la Tunisie, Qatar gypte) avaient accepté, lundi 13 octobre, la sition koweïtienne de convoquer une session ordinaire de la Ligue arabe au niveau des tres des affaires étrangères pour examiner uation au Liban. La réunion, pour laquelle uth a donné son accord, doit avoir lieu mer- au Caire.

Beyrouth, le quotidien « Al Chark » (pro-) a annoncé que M. Arafat assisterait ce « de façon exceptionnelle » à la sixième réunion du « comité national pour le dialogue » et lui remettrait un mémorandum exposant « objectivement le point de vue de l'O.L.P. sur les relations libano-palestiniennes de façon à éli- miner dans l'avenir toute tentative d'exploi- tation ».

Dans une interview au magazine américain « Newsweek », M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que son pays n'excluait pas une intervention militaire au Liban en cas d'invasion de ce pays par la Syrie.

routh. — Unanimes à sous- au cessez-le-feu, les Liba- montrent sceptiques quant ances réelles d'une norma- n qui leur permettrait de r après la dernière flam- violences.

accalmie est certes signa- puis samedi après midi dans es points chauds, à Bey- comme à Tripoli. Mais au- es problèmes soulevés par incipaux antagonistes n'a glé. Le fait que les Syriens accepté de parrainer une ion « *sauve-qui-peut* » de x civile ne semble pas de- uffire pour convaincre les concernées de renoncer à ombat.

fait remarquer à ce propos M. Rachid Karamé, chef vernement libanais, et Yas- afat ne pouvaient pas, à uls, répondre du comporte- de tous les combattants, ils l'ont fait jeudi dernier mas. Quand le leader de ., ajoute-t-on, prend sur garantir l'application du -le-feu dans le camp pro- te, il cautionne, en fait, la des adversaires de la gau- qui ont constamment sou- que le conflit oppose, en es Libanais aux Palesti- et porte plus particulière- sur le droit de l'Etat de rer son autorité sur tout le ire libanais. Cette analyse etée par le Front des forces ssistes. Son chef, M. Kamal latt, a toujours insisté sur actère proprement libanais utte qui, selon lui, met aux la classe politique au pou- outenue par les troupes de les Kataëb (phalangistes) partisans du changement ntés par la gauche.

ébat fondamental est com- par les dissensions à l'in- de la résistance et par des adversaires du prési- e l'O.L.P., regroupés dans le arabe du refus, et qui se lliés à certaines formations ses de gauche.

divisions expliquent aussi

De notre correspondant

les discussions concernant une éventuelle participation de l'O.L.P. à la conférence de la Ligue arabe, qui doit se tenir, en principe, au Caire mercredi 15 octobre. Selon l'agence d'information palesti- nienne Wafa, l'organisation de M. Arafat n'a pas encore arrêté sa position à ce sujet. M. Kamal Joumblatt, de son côté, s'est inter- rogé, dans une déclaration à la presse, sur l'opportunité d'une participation palestinienne à un débat de la Ligue arabe, « *à moins que celui-ci ne porte exclusive- ment sur la crise intérieure liba- naise et qu'il n'aborde surtout pas les relations libano-palestinien- nes* », comme le souhaitent les Kataëb. C'est aussi l'opinion du mufti de la République, le cheikh Hassan Khaled, qui a soutenu dans son prêche, à l'occasion de la fête du Fitr, que « *les Palesti- niens ne sont pas partie prenante dans ce conflit, qui ne concerne que les Libanais* ». M. Assem Kansso, secrétaire général du parti Baas libanais (pro-syrien), estime, quant à lui, que « *personne ne doit s'immiscer dans les affai- res intérieures libanaises et dans les relations libano-palestiniennes, à l'exception des Syriens, dont les intérêts et la sécurité sont indissolublement liés à ceux des Libanais, et inversement* ».

Beyrouth offre aux quelques automobilistes qui osent s'y aven- turer le spectacle de la plus grande désolation. Le centre commercial est à moitié incendié. Les forces de sécurité intérieures — gendarmerie et police — ten- tent de démanteler les barricades « échangeant » la démolition d'un barrage de sacs de sable « musul- man » contre celle d'un autre dans le quartier chrétien voisin. Elles n'utilisent leurs bulldozers qu'après l'accord des combattants de chaque bord. Dimanche, il leur a fallu parlementer pendant trois heures pour « convaincre » les responsables de l'un et l'autre camp. Samedi la réconciliation populaire dans le secteur de Chiah Aïn El Remmaneh avait été entachée par l'assassinat d'un chef milicien kataëb, M. Mazrani, membre de la délégation chré- tienne, qui venait de fraterniser avec un groupe de combattants musulmans. Le parti de M. Ge- mayel avait réagi aussitôt en kidnappant une dizaine d'otages, et avait refusé de les libérer tant que l'assassin du milicien phalan- giste ne se serait pas livré à la justice. Si de tels incidents devaient se répéter, on se demande si les dirigeants politi- ques dans les deux camps seraient encore capables de maî- triser leurs partisans.

ÉDOUARD SAAB.

WASHINGTON AURAIT DEMANDÉ A ISRAËL DE LUI SOUMETTRE UN PROJET D'ACCORD INTÉRIMAIRE AVEC LA SYRIE

Le gouvernement américain aurait demandé à Israël de lui soumettre, d'ici à novembre, un projet détaillé d'accord intéri- maire avec la Syrie, a rapporté, dimanche 12 octobre, le corres- pondant politique à Jérusalem du journal *Haaretz*. L'administra- tion américaine insisterait sur l'urgence d'un tel projet, afin de prévenir l'éventuel refus par le président Assad du renouvelle- ment du mandat de la force des Nations unies sur le Golan, qui expire le 30 novembre.

Toujours selon *Haaretz*, ce pro- jet pourrait servir de base à une négociation, notamment sur le retrait qu'envisagent les Israéliens dans le Golan, et sur les demandes de l'Etat juif en contrepartie.

De son côté, M. Rabin a affirmé dimanche soir, au cours d'une réunion à Jérusalem, que la Syrie, l'O.L.P. et « *peut-être aussi l'U.R.S.S.* » essayeront de saboter l'accord intérimaire israélo-égyp- tien.

D'autre part, selon l'A.F.P., les plus importants notables chré- tiens de Jérusalem-Est, de Beth- léem, de Beït-Djala et de Beït- Sahur, localités cisjordaniennes situées au sud de Jérusalem, étudient la possibilité de deman- der la création d'un « *canton chrétien* » en Cisjordanie. Cette région, d'une superficie de quel- ques centaines de kilomètres car- rés, est peuplée de quatre-vingt mille chrétiens. Ce projet est la conséquence directe de la situation au Liban, les notables craignant pour la sécurité des chrétiens en cas de rétrocession de la Cisjor- danie à la Jordanie. — (*A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.*)

● *L'association En marche vers l'harmonie* lance un appel aux chrétiens, juifs et musulmans du monde entier. « *Les appels à la guerre sainte, d'où qu'ils vien- nent, doivent être à jamais ban- nis. Les principes de non-violence sont inscrits dans les doctrines fondamentales de chacune des religions* », dit M. Guis, fondateur de cette association, et le rôle du chef religieux, prêtre, pasteur, iman, est d'enseigner le principe de toute religion : « Tu ne tueras point. »

★ **Association En marche vers l'harmonie, 61, passage Jouffroy, 75009 Paris, tél. : 824-86-73.**

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● WASHINGTON ET LE RES- PECT DES DROITS DE L'HOMME. — Les Etats-Unis ont fait savoir au gouverne- ment chilien, affirme le *New York Times* dans son numéro du 13 octobre, qu'ils n'assiste- raient pas à une éventuelle assemblée général de l'O.U.A. à Santiago-du-Chili si la junte refusait de coopérer à une enquête internationale sur le respect des droits de l'homme au Chili. — (*A.F.P.*)

Kenya

● LIBERATION DE L'EX- MINISTRE DE L'INFORMA- TION. M. Richard Achieng Oneko, ancien secrétaire du président Jomo Kenyatta et ministre de l'information, lors de l'accession à l'indépendance du Kenya, a été libéré après six années de détention.

Mozambique

● DETENTION ABUSIVE ? — Un journaliste sud-africain résidant à Lourenço-Marques depuis 1974, M. Christian Van Der Merwe, est détenu depuis quarante-quatre jours dans la capitale du Mozambique sans qu'aucune action judiciaire ait été engagée contre lui, révèle le dimanche 2 octobre le *Sun- day Times* de Johannesburg.

Rhodésie

● QUI EST RESPONSABLE DE L'ECHEC DES NEGOCIA- TIONS ? M. Ian Smith, pre- mier ministre rhodésien, a for- mellement accusé, dans une interview accordée à une chaîne privée de télévision britanni- que, M. Vorster, premier mi- nistre sud-africain, d'être responsable de l'échec des né- gociations engagées aux chutes Victoria, en août dernier, pour régler l'avenir constitutionnel de la Rhodésie.

Selon M. Smith, un accord était en vue entre le gouver- nement de Salisbury et l'évê- que Muzorewa, leader du Conseil national africain (A.N.C.), lorsque l'intervention de M. Vorster a tout remis en cause. De son côté, M. Vorster a réagi, dès dimanche, en dé- clarant qu'il avait du mal à croire que son homologue rho- désien puisse lancer de telles accusations contre lui. — (*A.F.P., A.P.*)

EUROPE

Turquie

AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le parti de M. Ecevit marque une progression spectaculaire

Les élections pour le renouvellement d'un tiers des sièges de sénateurs, qui se sont déroulées dimanche 12 octobre en Turquie, sont une victoire pour le Parti républicain du peuple (P.R.P.), le grand parti d'opposition. Des heurts violents se sont encore produits dimanche, à Ankara, à la sortie d'une réunion tenue par le chef du P.R.P. Des groupes de manifestants se sont heurtés à la police qui a tiré. On compte un mort et trente-deux blessés, dont douze parmi les forces de l'ordre.

De notre correspondant

Ankara. — En attendant la publication des résultats définitifs, le Parti républicain du peuple paraît sortir vainqueur des élections sénatoriales partielles du dimanche 12 octobre. Il a été nettement soutenu par l'électorat des grands centres urbains : Istanbul, Ankara, et Adana. Le parti de M. Ecevit, non seulement améliore sa moyenne nationale (entre 40 et 45 %) contre 33,3 % aux élections législatives d'octobre 1973, et il verra passer de 7 à 75 au moins le nombre de sièges sénatoriaux qu'il détenait.

Selon le journal *Tercuman*, sur 54 sièges sénatoriaux à pourvoir, le Parti de la justice obtiendrait 27 sièges, le Parti républicain 25, et le Parti du salut national 2. Les autres journaux sont, eux, moins catégoriques. Ils estiment que les deux formations sont à égalité, 25 sièges à chacune, et 1 au Parti du salut national. Le dépouillement n'est pas achevé dans trois circonscriptions.

Le Parti de la justice de M. Demirel, qui avait 33 sénateurs sortants, a limité les dégâts. Les petits partis de droite sont les grands perdants.

« *C'est le retour au bipartisme* », notent les observateurs, pour lesquels la consultation révèle avant tout un besoin de stabilité.

D'autre part, la forte poussée du Parti républicain ne s'est pas tellement traduite dans la distribution des sièges sénatoriaux, puisque dans la majorité des départements où les deux protagonistes étaient en lice il n'y avait que 2 sièges sénatoriaux à pourvoir. Ainsi le système proportionnel en vigueur devait logiquement favoriser aussi le deuxième grand parti.

Le chef du Parti républicain, M. Ecevit, a déclaré dimanche soir aux journalistes que « *le pays a démontré qu'il souhaitait voir le parti républicain au pouvoir* ». Dans son entourage, on remarque que le P.R.P. continue sa percée électorale, ce qui prouve que le résultat des élections législatives de 1973 n'était pas « accidentel ». « *Notre avance ne peut plus être imputée à l'éparpillement des voix de la droite : M. Demirel en a retrouvé, or nous menons toujours* », affirme-t-on.

ARTUN UNSAL.

Belgique

● M. HENRI SIMONET, vice-président de la Communauté économique européenne, abandonnera ses fonctions au Marché commun en février 1976 pour redevenir bourgmestre d'Anderlecht, une des principales communes de l'agglomération bruxelloise. Il fera aussi sa rentrée à la Chambre des représentants. — *(Corresp.)*

AFRIQUE

Tchad

Les premiers éléments français repliés arrivent à Hyères

L'évacuation des forces françaises au Tchad a commencé dimanche 12 octobre. Les premières unités de l'« *escale française d'Afrique centrale* » basées à N'Djamena et leurs familles arrivent ce lundi à la base de Hyères, d'où elles seront acheminées vers la caserne Grignan de Toulon. L'évacuation devrait, conformément aux exigences tchadiennes, être achevée fin octobre.

La radio tchadienne a poursuivi pendant le week-end ses attaques contre la France, accusée de s'être livrée à une « manœuvre » en demandant à la Croix-Rouge internationale d'intervenir. Celle-ci a été officiellement informée samedi soir du refus de N'Djamena d'accepter cette proposition.

M. Julien Maraby, porte-parole du Mouvement démocratique de rénovation tchadienne (M.D.R.T.), nous a fait parvenir les précisions suivantes à propos de l'affaire Claustre : « *Le M.D.R.T. respecte le choix de la lutte armée fait par les patriotes tchadiens... L'affaire Claustre n'en est pas moins utilisée actuellement pour camoufler le mécontentement populaire à l'égard de la politique du gouvernement militaire tchadien.* »

Un article de « l'Express »

L'hebdomadaire *l'Express*, dans son édition datée du lundi 13 octobre, publie un article retraçant l'affaire Claustre et un sondage selon lequel 44 % des personnes interrogées « *désapprouvent la manière dont le gouvernement français a mené son action* ». 51 % estiment que la France « *ne doit pas céder au chantage* ». L'hebdomadaire publie la liste du matériel livré par Paris aux rebelles, ainsi que celle des armes qu'ils ont en vain demandé. Il fait état, d'autre part, d'un certain nombre de « *révélations* ».

Ainsi, le gouvernement français se serait opposé aux initiatives privées visant à faire livrer des armes à M. Hissène Habré. Fin août, le photographe de l'agence Gamma, Raymond Depardon, mandaté par Pierre Claustre, détenu par le chef rebelle, n'aurait pu obtenir une entrevue avec M. Giscard d'Estaing. Le 26 septembre, « les amis de Pierre Claustre » et son frère, pharmacien à Libourne, qui avaient affrété un DC-3, auraient « trouvé un cordon de C.R.S. autour de l'appareil » prêt à décoller de l'aéroport de Toulouse.

L'Express décrit également en détail la manière dont M. Pierre Claustre aurait été abusé, en juin, par deux « marchands d'armes » de Bordeaux dont l'hebdomadaire donne les noms.

AVANT LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN U.R.S

DES DIVERGENCES SUBSISTENT

(Suite de la première page.)

Les Soviétiques ne se font pas cependant beaucoup d'illusions à ce sujet, et se contenteraient sans doute d'une approbation officielle de la proposition soviétique concernant la réunion d'une conférence mondiale sur le désarmement.

La position française est quelque peu différente. Soit, dit-on en substance à Paris, tirons les conclusions d'Helsinki, mais tirons-les toutes et n'oublions pas d'étudier les questions qui relèvent de la « troisième corbeille », c'est-à-dire le libre-échange des idées et des hommes. C'est là où le bât blesse les Soviétiques. Il est encore impossible de dire jusqu'où ils accepteront d'aller dans ce domaine.

Ces problèmes, en tout cas, ont le don de les irriter considérablement. Vite crispés, ils pratiquent une stratégie offensive. C'est ainsi que la France est accusée, dans les concertations semi-officielles, de n'avoir pas rempli le premier des engagements contractés à Helsinki, à savoir la publication intégrale du texte des accords dans la presse. Vient en général une attaque en règle contre la presse française, alors accusée dans le meilleur des cas d'être « négative » et, dans le pire, de sombrer dans l'« antisoviétisme ». Enfin, le troisième volet du triptyque comporte un rappel des déclarations anticommunistes et antisoviétiques de M. Poniatowski.

Ces préoccupations se retrouvent en filigrane dans les articles publiés avant la visite de M. Giscard d'Estaing. En volume, ils supportent parfaitement la comparaison avec ceux qui avaient précédé les autres sommets franco-soviétiques. Le ton, cependant, est beaucoup plus réservé. L'amitié et la coopération franco-soviétiques sont certes célébrées comme un rituel, mais mention est faite maintenant des voix discordantes qui s'élèvent en France, « *des appels criards* », qui s'élèveraient maintenant « *pour imposer à l'Union soviétique une sorte d'examen de passage* ». Cette dernière expression est d'un diplomate soviétique, spécialiste des affaires françaises, M. Vladimir Keline, qui a consacré un long article à la visite de M. Giscard d'Estaing dans le dernier numéro de la *Literatournaya Gazeta*. La nostalgie avec laquelle M. Keline évoque le souvenir du général de Gaulle est tout à fait significative de l'état d'esprit qui règne parmi les dirigeants soviétiques.

Mention élogieuse du P.C.F.

De même, alors qu'il était d'usage por les commentateurs soviétiques d'oublier, à l'approche des « sommets », l'existence du P.C.F., tous les articles publiés ces jours-ci comportent au moins une mention élogieuse de ses activités et parfois même un rappel du programme commun. Prenons l'exemple de la *Pravda* du 10 octobre dernier. Dans un long article, destiné théoriquement à célébrer les relations franco-soviétiques, il est annoncé que « *la lutte de classes s'intensifie en France* », où « *des grèves et des manifestaions ont lieu tous les jours* ». Hommage est ensuite rendu au parti communiste, « *qui a toujours défendu l'idée de l'amitié du peuple français et du peuple soviétique qui a attaché et attache toujours une grande importance à la consolidation et au développement des relations franco-soviétiques* ». Le même article comporte également une citation du sénateur communiste M. Georges Cogniot, qui s'en prend à « *notre presse bourgeoise, qui n'a même pas publié le document d'Helsinki, l'a caché à ses lecteurs et qui, maintenant, sème le pessimisme et le scepticisme quant aux principes enregistrés à Helsinki* ».

Des liens privilégiés

Il y a eu, de la part de la *Pravda*, une entorse évidente à la pratique soviétique qui consiste à ne pas confondre les relations d'Etat à Etat, celles de peuple à peuple et celles de parti communiste à parti communiste. Certains officiels soviétiques ne nient pas, en privé, la réalité de cette entorse, mais rappellent que ce sont les Français qui ont les premiers violé l' « *obligation de réserve* ». On se souvient encore, ici, des déclarations anticommunistes qu'avait faites M. Chirac, lors de sa visite officielle en Union soviétique au mois de mars dernier...

Ces ombres et ces récriminations ne signifient pas, répétons-le, que les relations franco-soviétiques traversent une crise. La France et l'Union soviétique ont toujours intérêt à préserver ces liens privilégiés forgés depuis une dizaine d'années. Mais les formules incantatoires n'ont pas de pouvoir magique. C'est peut-être ce dont on va se rendre compte au cours des jours prochains à Moscou.

JACQUES AMALRIC.

Le P.C.F. souligne qu'il défini sa politique en toute indépendan

Le bureau politique du P.C.F. a adopté le 10 octobre une déclaration — publiée lundi 13 par *l'Humanité* — à propos du voyage de M. Giscard d'Estaing en Union soviétique. Le P.C. rappelle qu'en mars dernier M. Chirac s'était livré à « *une grossière provocation* » en annonçant publiquement son intention de demander à M. Brejnev de faire pression sur les communistes français pour qu'ils modifient leur politique. Le premier ministre, ajoute le P.C., « *avait ensuite confirmé avoir effectué cette démarche sans que ses propos soient l'objet d'aucune réprobation publique du côté soviétique* » (1). Pour le bureau politique, « *cette manœuvre de politique intérieure réalisée à partir d'une capitale étrangère illustre la volonté des dirigeants français d'utiliser la détente et la coexistence pacifique pour tenter de consolider le pouvoir du grand capital dans notre pays* ».

Le P.C. tient à préciser sa position sur la coexistence pacifique : « *Le parti communiste français ne saurait en aucun cas considérer la coexistence pacifique comme le maintien du* statu quo *social et politique. Il ne saurait en aucun cas abandonner ou même affaiblir sa lutte pour substituer le plus tôt possible au pouvoir actuel de la grande bourgeoisie un gouvernement d'union démocratique, mettant en œuvre la politique nouvelle définie par le programme commun de la gauche.* »

Le parti communiste conclut : « *La lutte contre le pouvoir de Giscard d'Estaing est d'autant plus nécessaire que les dominants de sa politique rieure sont : l'intégration d en plus poussé de notre dans le bloc politique et mi ouest-européen et atlantiqu miné par les Etats-Unis, le obstiné du désarmement, la pération étroite avec tout le monde compte encore de mes fascistes et racistes.* »

Le P.C. conclut : « *Les geants des grands pays c listes, y compris le pouvo cardien, prétendent ouvert s'arroger le droit d'inte directement dans les affair peuples, de leur dicter leur politique. Ils exercent des sions inadmissibles, com montre leur attitude env Portugal. Le parti comm français s'élève avec force de telles prétentions. Il lui-même sa politique en indépendance.* »

(1) Au cours de son voy U.R.S.S., M. Chirac avait a aux journalistes qui l'ac gnaient qu'il avait l'intention quer avec M. Brejnev la « diction » existant entre l'acc par les communistes sur la n d'une défense indépendante offensive en vue de « saper le de cette défense », notamme leur action au sein de M. Marchais avait répliqué : manque à la fois de dignité sérieux ». M. Chirac avait officiellement démenti avoir l'intention qu'on lui prêtait après son entretien avec M. B tout en refusant d'en com publiquement le contenu, l confirmé, par la même v « confidences » aux jour avoir abordé la question versée (« le Monde » daté 2 des 25 et 26 mars).

L'augmentation du déficit commercial à l'égard de la France préoccupe les dirigeants soviétiq

La visite de M. Giscard d'Estaing à Moscou devrait donner lieu à une mise au point des relations économiques franco-soviétiques. Deux accords-cadres de coopération au contenu relativement vague doivent être signés, l'un portant sur l'énergie, l'autre sur la construction aéronautique et l'aviation civile. L'U.R.S.S. souh à ce sujet que soit envisagée la concepti commun d'un avion civil de l'avenir, ce qui paraît guère susciter d'enthousiasme ch responsables français.

Le temps des proclamations triomphales paraît, en tout cas, révolu. Le montant global des commandes soviétiques à la France aurait dû, selon les officiels français lors du voyage, à la fin de mars, en U.R.S.S. de M. Chirac, atteindre 13 milliards de francs. Or, pour les neuf premiers mois de cette année, le chiffre n'est que de 1,8 milliard de francs.

Certes, rien n'est encore joué. Il reste encore trois mois pour améliorer ce résultat, d'ailleurs non négligeable, et on sait que les visites officielles donnent en général naissance à des contrats arrivés à maturité. Après une période de ralentissement très net au cours du premier semestre de 1975 (les affaires conclues n'ont représenté qu'environ 65 millions de francs) deux contrats importants ont été signés, l'un en juillet, par Technip, pour la désulfuration du gaz d'Orenbourg (960 millions de francs), l'autre en septembre, par Creusot-Loire, pour le séchage du gaz (560 millions).

Avant l'arrivée de M. Giscard d'Estaing, la société française Speichim a conclu, le 10 octobre à Moscou, un accord de 280 millions pour la construction, d'ici cinq ans, d'une usine d'alcools gras à Oufa dans l'Oural. Par ailleurs, la firme Entrepose devrait signer, cette semaine, un contrat d'environ 1 milliard de francs pour la fourniture de tubes et des équipements annexes destinés à la conduite d'ammoniac qui, sur plus de 2 000 kilomètres, doit relier Togliatti et Odessa. Enfin, deux autres affaires semblent arrivées à terme : l'une concerne la C.I.I. pour la réalisation d'une usine de circuits imprimés (350 à 400 millions), l'autre intéresse Vallourec pour la livraison de tubes (400 à 500 millions). En revanche, la construction à Moscou d'un hôtel de luxe (700 millions, en prévision des Jeux olympiques) (*le Monde* du 4 octobre) se heurterait à des difficultés liées au prix. Abstraction faite de ce contrat en litige, on aboutirait ainsi, si tout marche bien, à un montant de commandes, depuis le début de 1975, de quelque 4 milliards de francs, à comparer aux 5,5 milliards de 1974, aux 2 milliards de 1973 et aux 2,2 milliards de 1972.

C'est loin d'être négligeable. Ces prévisions inquiètent d'ailleurs les Soviétiques, dans la mesure où l'exécution de ces contrats d'équipements et d'ensembles industriels creuse leur déficit commercial à l'égard de Paris. Pour les huit premiers mois de cette année, les exportations françaises ont atteint environ 3 milliards de francs, en progression de 68 % par rapport à la même période de 1974, et les importations 2 milliards, en hausse seulement de 12 %. Le déficit s'élève à environ 1 milliard et, pour toute l'année, atteindrait 1,5 milliard ; il avait atteint 340 millions en 1974 et 620 millions en 1973.

L'objectif du doublement des échanges franco-soviétiques pendant la période quinquennale 1970-1974 a bien — en partie du fait de l'inflation — été atteint et même dépassé : 2,5 milliards en 1970, 6 milliards l'an dernier. Il est maintenant question de tripler les échanges entre 1975 et 1979 — les exportations de Paris vers Moscou n'ont toutefois représenté en 1974 que 1,4 % du total des ventes françaises, et les importations de produits soviétiques, 1,1 % du total des achats. Mais pour atteindre cet objectif, il faudrait rééquilibrer les relations commerciales entre les deux pays.

Dans l'immédiat, la solution paraît résider dans une augmentation des importations françaises de pétrole. Après avoir atteint 3,5 millions de tonnes en 1973, celles-ci sont tombées, en raison du niveau des prix soviétiques, à 250 000 tonnes en 1974, et devraient remonter à environ 2 millions de tonnes en 1975. Pour 1976, il serait question — et la visite du président de la République française pourrait aboutir à ce résultat — de les porter à 4 millions de tonnes, ce qui aurait pour effet de rédu façon substantielle — de dit-on à Paris — le défi l'U.R.S.S. Il ne faut pas no oublier qu'à la suite des c signés récemment par G France les livraisons d soviétique s'élèveront en 4 milliards de mètres cub an (2,5 milliards de 1976 plus 1,5 milliard ensuite).

Une autre façon de réso déficit soviétique serait de ter une partie de la prod d'usines construites en U par la France. Ce système « *compensation* » — form derne du troc — fonctionn pour certains produits com cellulose, le styrène et le tyrène. Les Soviétiques so demandeurs, et l'affaire centre des délicates négoc menées actuellement ent société Pechiney-Ugine-mann et Moscou pour la truction du complexe géant mine et d'aluminium d'une d'environ 12 milliards de f

Au départ, les Soviétique posaient le rachat par Pa lingots d'aluminium brut, d montant aurait correspond annuités de remboursemen crédits consentis par la F pour la construction de l' L'opération serait en effet f cée par les banques françai raison de 85 à 90 %, à l'ai crédits accordés au taux de 7,5 % sur huit ans et dem fait, il serait impossible d'ab sur le marché français la qu d'aluminium ainsi rachetée.

Dans ce genre d'opératior correspond au caractère pl de l'économie soviétique, M trouve l'intérêt d'obtenir garantie d'écoulement, d'u le réseau commercial des f françaises et d'économiser devises. Pour la France les a tages sont moins évident court terme, il s'agit bien d' cher des contrats dans un où les concurrents occider sont coriaces et ont déjà u le système de la compensatic est clair que la conclusior contrats importants permet de faire tourner les usine d'éviter une aggravation du mage. Toutefois à long term tels engagements peuvent p sur le marché national, s rachat de quantités trop im tantes est garanti.

Il est, certes, possible de t nir des formules plus soupl rachat n'étant pas obligat ment effectué sur les produit l'objet du contrat, comme cel fait avec d'autres pays de l par exemple la Bulgarie (u d'ammoniac contre chariots vateurs). Mais, faute de ga fou, les opérations de ce t peuvent, si elles se multipli être dangereuses, les industr se liant en quelque sorte mains. Il s'agit donc de déter ner un seuil, le rachat pour représenter entre 20 % et du montant du contrat. Toutef les Soviétiques voudraient concl des accords liés, avec obligat de racheter les produits, alors q les Français souhaiteraient la mi en œuvre d'une formule mo rigide.

MICHEL BOYER.

« Nous aurions aimé que les partis communistes européens examinent ensemble la crise des pays capitalistes », déclare M. Kanapa

L'Humanité publie, lundi 13 octobre, une interview de M. Jean Kanapa, qui dirigeait, à Berlin, la délégation française à la réunion préparatoire à une conférence des partis communistes européens. M. Kanapa estime que la conférence devrait pouvoir se tenir « *dans un délai très rapproché* ». Il rappelle que le contenu de la conférence sera limité aux problèmes de la paix et de la coopération. Il ajoute : « *Pour ce qui est, en tout cas, de notre parti, nous ne saurions accepter de laisser entendre que notre lutte se réduit désormais à l'action en faveur de la coexistence pacifique, en faveur de la mise en œuvre des décisions d'Helsinki.*

» *La coexistence pacifique ne saurait impliquer le maintien du* statu quo *socal et politique, c'est-à-dire très concrètement le maintien du régime du grand capital dans cette partie du monde, avec la crise où il jette toute la société, avec sa politique antisociale et antidémocratique. C'est pourquoi nous aurions aimé que nos partis procèdent aussi ensemble à une analyse sérieuse et approfondie de la situation en Europe, de la crise grave qui affecte les pays capitalistes, des luttes des travailleurs pour la démocratie et le socialisme, des possibilités de large union des forces démocratiques. Car nous voulons la paix, mais nous voulons aussi le socialisme, avec les caractères spécifiques qu'il revêtira chez nous.* »

« *Les choses étant ce qu'elles sont*, dit encore M. Kanapa, *nous prenons naturellement acte du désir de nombreux autres partis que le document préparatoire de la conférence se limite plutôt aux objectifs que j'ai évoqués.* »

L'U.R.S.S. DE LA MATURITÉ

(Suite de la première page.)

...n moins significative est la ...struction de Tachkent, capi... de la république, durement ...ivée en 1964 par un tremble... de terre qui ne fit, paraît-il, ...quelques dizaines de victimes ... détruisit des milliers d'ha...ions. Prise en main par l'Etat ...tique, avec la détermination ... sait affecter aux projets ...itaires, elle a été menée tam... battant dans un esprit de ...arité nationale.

...ec ses avenues plus larges que ... de New-York, avec ses bâti...s publics dont le sage moder...e s'accommode à l'occasion de ...entelle de béton des écrans ...tionnels — les *panjaras* — ...nés à protéger les façades de ...usante chaleur, sans guère de ...a de l'esthétique stalinienne ... le pompeux ennui accable ... de nobles cités, avec une pro...n de verdure qui justifie, au ... de la steppe, une consom...on d'eau atteignant 500 litres ... habitant et par jour, Tach... a vraiment belle allure dans ...emble, même si l'allocation ...gement — 9 mètres carrés ... personne — y est particuliè...nt sévère, si la circulation ...mobile est encore dans l'en...e, et si les restaurants, en ...rs de celui d'un palace déjà ...hi par les *touristes*, parais... en nombre outrageusement ...é. La propreté des rues, que ... pourrait lui envier, leur ...ité, la disparition à peu près ...plète des gourbis tradition... l'absence de mendicité, sont ...raits trop exceptionnels dans ... partie du monde pour qu'on ...s relève pas. Mais il en est ...tres qui ne sont pas moins ...rtants pour la compréhen... de l'U.R.S.S. d'hier, d'au...d'hui et de demain.

...y a d'abord la distance.

...ujourd'hui, il faut encore trois ...rs de train pour aller de la ...itale soviétique à celle de ...uzbekistan. Le bon vieux Ilyou...ine 18, à turbopropulseurs, qui ...te l'un des appareils les plus ...lisés, met facilement cinq heu... pour joindre les deux villes. ...ais si, vue de Paris, l'Asie ...rale est un peu au bout du ...de, elle est presque dans la ...lieue de Moscou au regard de ...stance plus de deux fois supé...e qui la sépare des rives tant ...ques que pacifiques de la ...e. Il y a trois géants sur ... terre, c'est une affaire en...ue : mais le Gulliver soviéti...est plus grand que ses ri... américain et chinois, réunis, ... les territoires ont une super... voisine. Ce n'est plus un pays, c'est un monde. Ce qu'elle y gagne en sécurité, puisque l'espace en est, à notre époque atomique plus qu'à toute autre, un constituant fondamental, l'Union soviétique doit le payer en équipements : la fréquence du passage des trains, les théories de poids lourds qui encombrent des routes aux gabarits encore insuffisants, l'amoncellement des avions de toutes tailles sur le moindre aéroport, en disent long sur ce que représente le problème des communications dans ce pays, qui doit en outre braver, à plus de 100 degrés centigrades de différence, tous les extrêmes de la météorologie.

Les dimensions topographiques ne sont pas seules à faire de l'U.R.S.S. un monde en soi : il y a l'extrême diversité des populations, dont on prend déjà vaguement conscience à Moscou en regardant la queue interminable qui se presse depuis des décennies pour défiler devant le mausolée de Lénine, aujourd'hui vidé de la dépouille de son successeur.

A part les Noirs, toutes les races se croisent dans les rues de Tachkent : ces hommes aux faces rectangulaires surmontées d'une petite calotte noire et blanche à quatre pans, ces femmes aux longs cheveux noirs tressés et aux robes de soie à ramages, ce sont des Ouzbeks, en principe les maîtres des lieux. Mais au milieu d'eux, combien d'autres Turcs ou Iraniens de diverses souches, Kasakhs, Kirghiz, Turkmènes, combien de blondes chevelures venues d'Europe, de visages basanés qui attestent la présence du sang arabe, arménien ou sépharade, de faces rondes aux yeux bridés, léguées par les envahisseurs tartares ou mongols de jadis, ou apportées plus récemment par les Coréens, réfugiés en grand nombre en ces lieux, y apportent leur discipline et leur ardeur au travail, après l'occupation par le Japon de la mère patrie.

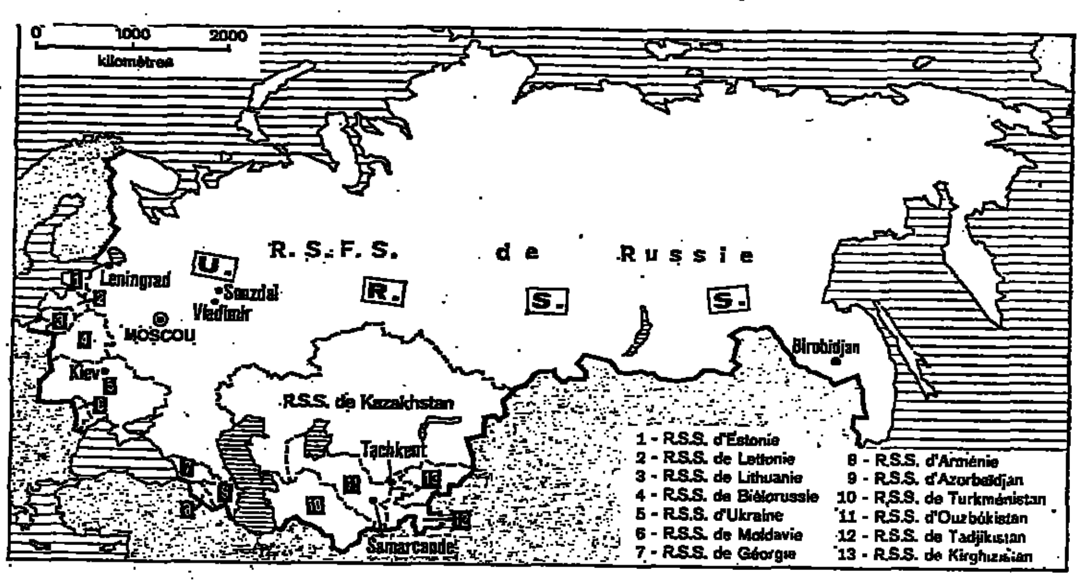
Les nationalités

C'est dire qu'au problème des distances s'ajoute celui des nationalités. On sait comment l'avaient résolu les tsars. Malgré les efforts de quelques-uns d'entre eux, l'empire ne justifiait que trop le surnom que Lénine lui avait donné de *« prison des peuples »*. On en voit un dur souvenir dans l'antique cathédrale Sainte-Sophie de Kiev. Le sol de la nef est formé de lourdes dalles de fonte ornées les unes du croissant et de l'étoile des musulmans, les autres du sceau de Salomon : les fidèles devaient ainsi, en venant faire leurs dévotions, *fouler aux pieds*, sous le regard triste de la mère de Dieu, les symboles sacrés de deux races réputées mécréantes.

Aujourd'hui, l'U.R.S.S. reconnaît officiellement l'existence de plus de cent nationalités, minorités dont les ressortissants, compte tenu de la différence des taux de natalité, seront bientôt plus nombreux que les Russes. Les plus importantes disposent en propre d'une assise territoriale : république fédérée, république, région ou territoire autonomes.

Les juifs, au nombre de deux millions environ, sont seuls à faire exception : s'ils constituent une nationalité, inscrite comme telle sur leur passeport, ils n'ont d'autre territoire à eux que la modeste région autonome du Birobidjan, près de la frontière mandchoue, et leur vie culturelle propre est réduite à presque rien. L'expérience tentée dans ces lointains parages, à l'époque stalinienne, n'est pas de celles dont les Soviétiques tirent le plus de gloire : quinze mille juifs seulement y vivent à présent. Si l'on rencontre dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui des juifs qui occupent des postes éminents dans le monde intellectuel, artistique, économique et même politique, il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que le Birobidjan apporte une réponse à ceux de leurs coreligionnaires qui refusent l'assimilation et ce qui a toutes les allures d'un *numerus clausus*, surtout en contraste avec la situation prévalant au lendemain de la révolution.

D'où la fascination que continue d'exercer Israël sur une partie au moins du *judaïsme soviétique* et les réactions souvent brutales et toujours embarrassées que la survivance de la question juive entraîne chez des dirigeants peu habitués aux attitudes de refus global. Encore faut-il constater que, du fait surtout des pressions de l'extérieur, mais aussi parce qu'ils sont, beaucoup plus que d'autres, considérés comme un corps étranger, des dizaines de milliers de juifs ont pu quitter l'U.R.S.S. au cours de ces dernières années. On ne peut en dire autant d'aucun autre peuple soviétique.



R.S.F.S. : République socialiste fédérative des soviets. — R.S.S. : République socialiste soviétique.

Les juifs ne constituent pas la seule nationalité qui fait problème : la presse dénonce, de temps à autre, les « nationalistes bourgeois » d'Ukraine ou des républiques baltes, nostalgiques de l'époque de l'indépendance totale. Si, en effet, la Constitution reconnaît théoriquement aux républiques fédérées le droit de sécession, le pouvoir soviétique, depuis un demi-siècle, n'a jamais laissé quiconque l'exercer ni même le revendiquer. La Géorgie, entre autres, en a fait l'expérience. Staline n'a pas hésité pendant la guerre à faire déporter des populations entières parce qu'il doutait de leur loyalisme. Et il y a eu, beaucoup plus récemment, la Tchécoslovaquie, qui pourtant ne fait pas partie de l'U.R.S.S. Grâce à quoi celle-ci est le seul pays au monde qui a su, à l'époque de la décolonisation générale, conserver des possessions acquises à l'époque coloniale selon les méthodes et en vue des objectifs les plus classiques de l'impérialisme.

Elle a bien dû faire face, jadis, à des soulèvements, tant en Transcaucasie qu'en Asie centrale, où Enver Pacha, l'ancien leader des Jeunes Turcs, avait cru pouvoir susciter, après l'écroulement de l'empire ottoman, une Turquie de rechange, « pantouranienne ». Ces temps-là sont oubliés. Si les puissances coloniales avaient su faire à temps aux représentants des populations vivant sous leur protection la place que Moscou leur a accordée dans les institutions fédérales et fédérées, bien des drames n'auraient-ils pas été évités ? Nous entendons encore, pour notre part, M. Serguei Vinogradov, alors ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, nous dire, en 1956, dans l'avion qui nous ramenait d'Erevan : *« Vous avez vu ce que nous avons fait en Arménie ? Pourquoi n'en faites-vous pas autant en Algérie ? »* Il était déjà certainement trop tard.

En Ouzbékistan, les Ouzbeks eux-mêmes, qui représentent 65 % de la population, détiennent 85 % des postes au gouvernement et 75 % au Soviet de la République. Le chef du gouvernement et le premier secrétaire du parti sont des autochtones, flanqués, il est vrai, d'adjoints en provenance de Moscou. Imagine-t-on une Algérie française où les Arabes auraient occupé une telle proportion de sièges gouvernementaux ? En Ouzbekistan, comme dans toutes les républiques fédérées, il existe deux catégories d'écoles : celles, les plus nombreuses, où l'enseignement est donné dans la langue nationale, et celles où il est donné en russe. Dans les deux catégories, l'enseignement de l'autre langue est obligatoire, c'est-à-dire que tous les petits Russes qui vivent à Tachkent ou à Samarcande doivent apprendre un minimum d'ouzbek en même temps que les petits Ouzbeks apprennent le russe. Imagine-t-on une Algérie française non seulement totalement scolarisée, mais où les enfants des « pieds-noirs » auraient tous appris l'arabe ?

Est-ce assez pour prévenir tous les heurts entre les innombrables « nationalités » qui cohabitent en Asie centrale ? N'en avoir constaté aucun au cours d'un séjour de quelques jours, avoir été l'hôte du mufti d'Asie centrale, visiblement satisfait des égards dont il est entouré, avoir eu affaire à un médecin (une dame) ouzbek, dont les assistants, un Russe et une Mongole, paraissaient accepter de bonne grâce l'autorité, ne permet certainement pas de porter un témoignage valable. Ce qui paraît assez évident, c'est que ces divers groupes ethniques se mélangent peu, en dehors du travail professionnel et politique, et qu'ils sont attachés à leurs coutumes propres. Les Ouzbeks ne se marient pas comme les Coréens ni les Russes comme les Tadjiks. L'islam conserve une vitalité que souligne l'affluence, le vendredi, dans les mosquées.

Il est difficile de croire que les choses se passeraient aussi calmement si le régime politique n'était pas fondé sur la prééminence d'un parti unique, bien déterminé à ne pas laisser se développer le moindre facteur de désordre. *« Un grand empire*, disait Montesquieu, *suppose une autorité despotique.* » A l'heure où, du Liban aux grandes villes américaines, les hommes de races ou de religions différentes paraissent avoir tant de peine à vivre en paix, à quel degré de balkanisation l'Asie centrale ne serait-elle pas parvenue, de quelles luttes ne serait-elle pas l'enjeu si la paix n'y était assurée par l'hégémonie d'un pouvoir indiscuté ?

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LE DROIT CHEMIN

CORRESPONDANCE

U.R.S.S. et Russie

M. Wirsta, président de l'Association académique ukrainienne à Paris, nous écrit :

Nous venons de constater qu'une fois de plus on donne le nom de « Russie » à l'Union soviétique (voir l'article dans le *Monde* du mercredi 8 octobre intitulé « France-Russie », par M. Michel Debré).

Il s'agit d'un anachronisme évident car officiellement la Russie tsariste est devenue depuis 1922 « Union des Républiques socialistes soviétiques ».

Il existe une République russe (R.S.F.S.R.), au même titre que des Républiques ukrainienne, biélorusse, géorgienne, etc.

★ 1, rue Albert-Camus, Bourg-la-Reine.

● *M. Francis Palmero*, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), vient d'adresser une lettre à M. Giscard d'Estaing, dans laquelle il l'invite à renouveler auprès des autorités soviétiques la demande de remboursement de l'emprunt russe formulée déjà par plusieurs gouvernements français. M. Palmero souligne que « *l'U.R.S.S. n'est plus insolvable* » et que « *si elle refusait de régler en or ses dettes contractées entre 1863 et 1914, qui s'élèvent maintenant à quelque 30 milliards de francs, sans compter les intérêts, elle pourrait facilement livrer à la France les quantités de pétrole correspondantes* ».

L'Association des porteurs de titres russes, forte d'un « *engagement ferme et résolu* » de M. Giscard d'Estaing de ne pas laisser fermer ce dossier, avait appelé à voter pour lui à l'élection présidentielle (*le Monde* du 11 mai 1974).

DIPLOMATIE

LE « QUAI » DANS LES BRUMES

IV. — Feu vert pour les réformes

par MAURICE DELARUE

Dans les précédents articles, Maurice Delarue a exposé ce qu'est l'administration des affaires étrangères et les conditions matérielles et professionnelles des diplomates. (« Le Monde » des 10, 11 et 12-13 octobre.) Ce dernier article est consacré au malaise du Quai d'Orsay et aux réformes actuellement projetées.

« Je crains fort un effondrement du moral » dit l'an dernier M. Marette en présentant à l'Assemblée nationale le rapport de la commission des finances sur le budget des affaires étrangères. Ce n'était pas de l'alarmisme gratuit. Certes, la crise du Quai d'Orsay ne se traduira pas par des mouvements de masse. Le personnel des affaires étrangères a trop peu de contacts avec le public, il est trop peu nombreux, trop dispersé, de conditions trop diverses et surtout trop attaché à la discrétion professionnelle pour que son mécontentement se traduise en manifestations violentes.

Mais la mauvaise humeur est de plus en plus apparente et le syndicalisme diplomatique renaît de ses cendres ; des tracts appelant à la *« lutte contre l'arbitraire »* se mêlent aux onctueuses circulaires maison.

Après la guerre, les diplomates, adhéraient en masse à la C.G.T. Cette belle unanimité vola en éclats avec la guerre froide et la scission du syndicalisme français. Rester à la C.G.T. devint un choix peu compatible avec la politique étrangère du gouvernement. Pourtant, des fonctionnaires du cadre A lui restèrent fidèles jusque vers *les années 60 : M. Gilbert* de Chambrun, ancien député progressiste, dirigea la section C.G.T. jusqu'à ce que, devenu ministre plénipotentiaire hors classe et directeur des conventions administratives et affaires consulaires, il atteigne l'âge de la retraite, l'an dernier.

L'activité de la C.G.T. était cependant devenue symbolique, et le syndicalisme diplomatique s'était réfugié dans les sections plus sages de F.O., de la C.F.T.C. Mais depuis 1973, la C.G.T. reprend du poil de la bête. Elle a lancé une campagne de recrutement et revendique actuellement 150 adhérents appartenant surtout au petit personnel. Bien qu'un titulaire du cadre A en soit un militant actif, la C.G.T. a une coloration politique trop marquée pour qu'elle puisse s'étendre dans le personnel diplomatique proprement dit.

Il n'en va pas de même de la section C.F.D.T., qui, créée en 1974, a fait une percée rapide à tous les échelons et dans toutes *les catégories, raflant d'emblée* à l'élection de la commission paritaire des conseillers et secrétaires des affaires étrangères, le 24 avril dernier, 39 % des voix et la moitié des sièges. Ce résultat, obtenu en quelques mois par une organisation frondeuse, qui ne recule pas devant l'action commune avec la C.G.T. en faveur du petit personnel, a fait passer sur la vieille maison si convenable le délicieux frisson de la subversion.

Le « mal du Quai »

Le « mal du Quai » a des origines multiples et d'abord, comme toujours, financières. On a déjà évoqué la peau de chagrin du budget des affaires étrangères, dont la revalorisation en 1975 a été de cinq points inférieure à celle du budget de l'Etat. Certains postes budgétaires importants (rémunérations du personnel, contributions obligatoires aux organisations internationales) étant automatiquement revalorisés, les autres supportent tout le poids des économies. De 1974 à 1975, les autorisations de programme ont été réduites de moitié. Un million de francs seulement ont été consacrés cette année à l'entretien des immeubles de l'administration centrale. Le budget du service de presse n'a été majoré que de 5 %. Le petit personnel étranger sans défense a été sacrifié aux tribulations des changes. Les contributions dites bénévoles aux *organisations* internationales ont été « gelées » en dollars inconstants, ce qui se traduit par une réduction réelle de l'influence de la France, etc.

Les restrictions budgétaires atteignent bien entendu le moral des troupes. Sans doute la désaffection des énarques pour la diplomatie est-elle apparemment enrayée. Une offensive de séduction du « Quai », promettant de bons postes aux jeunes recrues, a fait remonter les rangs des élèves qui le choisissent à la sortie de l'école. Ils s'échelonnent, cette année, du 14e au 36e rang, alors qu'ils allaient du 40e au 88e en 1972. Plus significatif est aujourd'hui le peu d'intérêt des jeunes diplomates pour les postes à l'extérieur.

L'invitation au voyage est devenue trop banale pour compenser les tracas et les risques de la *vie à l'étranger. Or* les avantages financiers des « postes » ont subi des coupes sombres. L'imposition partielle de l'indemnité de résidence et sa réduction radicale pendant les congés s'ajoutent à l'insécurité monétaire. Dans de nombreux cas, selon des spécialistes impartiaux, les agents du *Quai* d'Orsay à l'étranger sont aujourd'hui purement et simplement pénalisés par rapport à leurs collègues métropolitains. Ils le sont aussi vis-à-vis de leurs collègues d'autres origines ministérielles qui sont mieux rémunérés (conseillers commerciaux) ou qui bénéficient d'autres avantages (logement de fonction et indexation automatique des rétributions sur le coût de la vie dans le pays de résidence pour les agents du ministère de la coopération).

Enfin, l'évolution familiale ne favorise pas les expatriations. Les femmes veulent de plus en plus travailler, et les épouses des jeunes diplomates ayant, elles aussi, très souvent, des diplômes, cherchent *à employer leurs capacités.* C'est d'autant plus difficile à l'étranger que le « Quai » considère traditionnellement les épouses comme des auxiliaires gratuites de leurs maris, vouées à les seconder dans les tâches fastidieuses de représentation.

Le « mal du Quai » est enfin fonctionnel. Le ministère n'est plus adapté à sa tâche, ni à l'évolution du monde, ni à celle du système politique français.

L'engorgement des cadres au sommet de la pyramide administrative n'engendre pas seulement le mécontentement, mais aussi le vieillissement et la sclérose.

Un mouvement diplomatique en *cours doit abaisser de quelques* années l'âge moyen des ambassadeurs, qui approche aujourd'hui de la soixantaine. Il est décidé — bien que ce ne puisse être codifié — que, sauf exception, les ambassadeurs ne pourront rester plus de quatre ans au même poste. De « jeunes loups » se demandent *d'ailleurs* s'il est indispensable de les recruter seulement parmi les ministres plénipotentiaires ou, exceptionnellement, les conseillers de première classe. Après un minimum d'une dizaine d'années d'expérience, ne pourrait-on donner leurs chances à des fonctionnaires plus jeunes ? Ne devrait-on pas aussi inciter les diplomates à moins se complaire dans la politique « pure » et à se frotter aux réalités en valorisant les postes *techniques* ?

Cette plus grande mobilité intérieure n'est cependant possible que si elle se conjugue avec une *plus grande mobilité extérieure.* Jusqu'ici les demandes de détachement étaient froidement reçues. Le « Quai » n'aimait pas que ses jeunes agents aillent s'encanailler dans les autres administrations. La carrière des diplomates volages s'en ressentait. Ils ne semblaient attirés que par feu l'O.R.T.F. et le pétrole. *Désormais,* ceux qui voudront « prendre l'air » y seront encouragés sans que leur carrière en pâtisse. Mais la réci*proque serait logique* et le « tour extérieur » répondrait à sa vocation s'il permettait, comme c'est l'usage dans d'autres pays, de recruter des spécialistes de toutes origines, des ingénieurs, des chercheurs, des industriels, etc., pour remplir des missions diplomatiques déterminées.

La structure même du ministère n'est plus adaptée à sa fonction, et le président de la République a donné le « feu vert » à M. Sauvagnargues pour que des réformes soient entreprises.

Au lendemain de la Révolution, Talleyrand créa deux « divisions » répondant à la géo-politique du temps : le Nord, qui groupait les grandes puissances européennes ; le Midi qui rassemblait le reste. En 1907, Philippe Berthelot, secrétaire général, répartit les services en « directions » géographiques fondées sur les continents. Avec quelques remaniements, elles subsistent aujourd'hui. En 1945, cependant, le vent étant — déjà ! — aux réformes, trois grandes directions furent superposées à ce découpage : celle des affaires politiques (qui englobe les directions géographiques), la direction des affaires économiques et la direction des affaires culturelles.

Cette nouvelle structure tenait compte de l'importance prise par l'économie et les techniques dans les relations extérieures et permettait au gouvernement de mieux diversifier son action. Mais *elle avait l'inconvénient de fractionner* les relations bilatérales. L'Algérie, par exemple, est traitée par des directions différentes selon que sont en cause les relations politiques, le pétrole et le vin ou les enseignants français.

Aussi est-il envisagé de redonner aux directions géographiques compétence *pour traiter* les relations bilatérales sous tous leurs aspects : politiques, économiques et culturels. Simultanément, le découpage actuel est remis à l'étude. Plutôt que des groupes continentaux, ne serait-il pas plus rationnel de considérer trois grands ensembles : le monde industrialisé, *le monde communiste et le* tiers-monde ? La question est posée. Enfin, la carte du corps diplomatique sera actualisée. Les postes techniques (économiques, scientifiques, etc.) des ambassades en Europe seront renforcés ; les ambassades dans certains pays en expansion rapide, tels que l'Australie et le Brésil, seront étoffées, aux dépens de pays où la présence de la France est plus traditionnelle qu'active.

Pour une structure nouvelle

Les directions économique et culturelle ne seraient pas supprimées pour autant, mais leur travail se concentrerait sur des problèmes multilatéraux tels que l'énergie, les matières premières, les affaires nucléaires, la francophonie, etc.

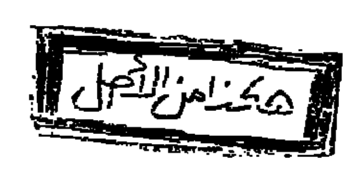
Cependant, ce qui trouble et *décourage le plus aujourd'hui le* corps diplomatique français, c'est la confusion des responsabilités. Un décret de messidor an VII, souvent cité dans les couloirs du Quai d'Orsay, dispose que le ministère des affaires étrangères a le monopole des contacts directs avec les représentants diplomatiques étrangers. Il est évident que ce monopole ne lui est plus reconnu aujourd'hui par les plus hautes autorités de l'Etat.

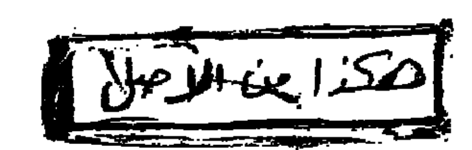
Depuis la *Ve République,* chacun sait que la politique étrangère française est conçue à l'Elysée. Du moins le général de Gaulle en réservait-il la mise en œuvre au Quai d'Orsay, au point qu'il n'allait jamais à l'étranger sans le porte-parole des affaires étrangères, seul *« autorisé »* à exprimer et expliquer le point de vue officiel. Aujourd'hui, non seulement le président de la République et le premier ministre multiplient les contacts avec l'étranger, conjointement avec M. Sauvagnargues, mais M. Poniatowski, ministre d'Etat, et une foule de *ministres techniques et de secrétaires* d'Etat en font autant. Un ministère à part entière est responsable du commerce extérieur, un autre est responsable de la coopération, bien que ce département ministériel, jusqu'alors confié à un secrétaire d'Etat, ait été supprimé — intentionnellement, explique-t-on — lors de la formation du dernier gouvernement Messmer.

Sans doute peut-on admettre *que cette apparente dispersion* correspond à une division des tâches et que l'unité de conception et de direction est maintenue sous l'autorité du président de la République. Encore le ministère des affaires étrangères devrait-il être — sinon qui le sera ? — l'instrument technique de cette unité, chargée de coordonner, à Paris, les actions des divers ministères et d'assurer, à l'extérieur, la cohésion de l'exécution. Or les ambassadeurs n'ont pas autorité sur tous les services rattachés aux ambassades. Les techniciens détachés auprès de lui par les autres administrations correspondent directement avec leur ministre — les conseillers commerciaux avec la Rue de Rivoli et le Quai Branly, les attachés militaires, qui ont d'ailleurs leur propre chiffre et souvent leur radio, avec la rue Saint-Dominique et aussi le S.D.E.C.E. A la *différence des préfets,* qui signent tout le courrier de service de leur préfecture, les ambassadeurs n'on[t] pas la signature de tous les se[r]vices français à l'étranger, d[ont] beaucoup d'ailleurs ne sont [pas] installés à l'ambassade. L' [...] d'intégrer purement et sim[ple]ment les conseillers commerc[iaux] dans les services des aff[aires] étrangères, tout en leur réser[vant] une formation spéciale, fait [son] chemin.

Ainsi la représentation d[e la] France à l'étranger pose à la [fois] un problème d'argent et de st[ruc]ture. Le problème d'argent *porte en tout état de cause* sur des sommes réduites. Il [de]vrait être facile à résoudre [si le] budget des affaires étranger[es] résultait d'un règlemen[t de] comptes annuel entre le [Quai] d'Orsay et la Rue de Rivoli [, l']éternel combat de rues, si [l'on] peut dire. Les réformes de [struc]ture sont plus délicates, car [elles] touchent aux personnes, aux [ha]bitudes et aux traditions. M. [Louis] Joxe, ambassadeur de France[, dé]*puté, qui fut secrétaire gé[néral]* du « Quai », tout en s'affi[rmant] de la *« modestie »* du budget [n'] exhorta pas moins, devant [l'As]semblée nationale, ses a[nciens] collègues à s'engager dans [cette] voie. Invoquant Racine, il [dé]clara : *« Tout l'art consi[ste à] faire quelque chose avec ri[en]. »* La difficulté vient de ce qu['au]jourd'hui la diplomatie est [de]venue une science autant q[u'un] art. Nous n'en sommes plu[s au] *temps, quelque peu légend[aire,]* où un vieil ambassadeur d[isait,] en soupirant à un candidat [di]plomate, qui lui vantait les [mé]rites de la profession : *« Et cela vaut tout de même [mieux] que de travailler !... »*

FIN







CADEAU
Braun offre une des deux enceintes à tout acheteur de l'Audio 308
Jusqu'au 31 Janvier 1976

EXTRAIT DE RÈGLEMENT

ART. 1 - La Société MAJOR ELECTRONIC organise du 1er septembre 1975 au 31 janvier 1976, un Grand Sondage intitulé LE SONDAGE HAUTE FIDÉLITÉ BRAUN.

ART. 2 - Le jeu sondage est doté de 10 discothèques Deutsche Grammophon de 50 disques, et de 1.000 autres disques Deutsche Grammophon.

ART. 3 - Le sondage BRAUN est ouvert gratuitement et sans obligation d'achat à tous les habitants de France Métropolitaine à l'exclusion des membres du personnel des Sociétés MAJOR ELECTRONIC et ISP UNIPRO ainsi que des revendeurs BRAUN et de leur personnel.

ART. 4 - Les bulletins du jeu Sondage BRAUN dûment remplis devront obligatoirement être déposés dans les urnes prévues à cet effet chez les spécialistes Haute Fidélité BRAUN.

ART. 5 - Les réponses au jeu sondage BRAUN devront être déposées dans les urnes au plus tard le 31.1.76.

ART. 6 - Les gagnants du jeu sondage BRAUN seront désignés par le sort et prévenus individuellement de leur gain.

ART. 7 - Le tirage au sort sera effectué en présence de Maître Cabour, huissier de justice à Paris.

ART. 8 - Le règlement officiel déposé chez Maître Cabour, huissier de justice à Paris peut être obtenu sur simple demande en écrivant à SONDAGE BRAUN UNIPRO, 12 bis, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

ART. 9 - Les sociétés organisatrices se réservent le droit de publier les noms et images des gagnants.

ART. 10 - La simple participation implique l'acceptation intégrale du règlement et la renonciation à toute réclamation.

POUR JOUER ET GAGNER

Remplissez ce questionnaire et déposez-le chez l'un des spécialistes haute fidélité Braun : il vous permettra de participer au tirage au sort. Chaque semaine le grand gagnant recevra une discothèque de 50 disques Deutsche Grammophon et les autres gagnants* le Concerto pour guitares et mandolines d'Antonio Vivaldi par Narcisso Yepes.

ATTENTION : Si certaines questions vous paraissent un peu trop techniques, n'hésitez pas à faire appel à votre spécialiste haute fidélité Braun : il vous donnera les explications qui vous sembleront nécessaires pour vous faire une opinion. Pour répondre au Sondage, inscrivez une croix par question dans la case correspondant à votre opinion.

SONDAGE HAUTE FIDÉLITÉ BRAUN

1. Estimez-vous que l'esthétique "ait son mot à dire" dans le royaume de la haute fidélité? ☐ OUI ☐ NON

2. Pensez-vous obtenir un meilleur résultat en composant vous-même votre chaîne avec différents éléments reliés entre eux par de longs câbles? ☐ OUI ☐ NON

3. Trouvez-vous normal de dépenser environ 5.000 F pour satisfaire une passion? (il y a des passions plus coûteuses). ☐ OUI ☐ NON

4. Est-il intéressant de posséder un tuner équipé pour recevoir également les grandes ondes (et vous permettre ainsi d'écouter Europe 1 - R.T.L. - R.M.C.). ☐ OUI ☐ NON

5. L'Audio 308 BRAUN est équipée entre autre d'une touche
Stéréo Fern (A)
Rumpelfilter Rauschfilter (B)
En vous servant des lettres désignant ces touches, indiquez quelle est leur utilité.
- Réduit ou élimine le souffle gênant lors de la réception des stations stéréophoniques reçues faiblement. ☐
- Réduit les bruits parasites par limitation de la bande passante (ex. : le bruit de l'aiguille des disques anciens). ☐

6. Avec quel genre de musique estimez-vous qu'il soit préférable de tester l'Audio 308 :
- Orchestre Symphonique ☐
- Instrument Solo ☐
- Groupe Pop ☐
- Orchestre Jazz ☐
- Toutes musiques ☐

Gracieusement sur simple demande, vous recevrez "Live" luxueuse brochure couleur sur la haute fidélité ainsi que la liste complète des concessionnaires Braun, en écrivant à ISP/UNIPRO, 12 bis, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Nom ____________
Prénom ____________
Adresse : Rue ____________
____________ N° ______
Ville ____________
______ Code postal ______

CACHET
DU SPÉCIALISTE HAUTE FIDÉLITÉ BRAUN

*Soit 50 disques gagnants par semaine pendant 20 semaines (50 gagnants par semaine).

Braun est distribuée par Major Electronic* une des sociétés du Groupe Major.
Quand on est exigeant, on choisit bien son partenaire. * Major Electronic 78810 Feucherolles

BRAUN

S SPÉCIALISTES
UTE-FIDÉLITÉ BRAUN :

IS
rt, FNAC Châtelet, 6, boulevard Sébastopol.
e du disque, 222, rue de Rivoli.
péra, 10, rue des Pyramides.
ux, 29, rue des Pyramides.
rt, Chanteclair, 109, rue de Saint-Denis.
e du disque, 49, rue Vivienne.
el, 50/62, galerie Montpensier.
France, 176, rue Montmartre.
Paris, 24, rue des Petits-Champs.
ménager Sébastopol, 89, bd Sébastopol.
rt, BHV, 62/64, rue de Rivoli.
en hifi, 58, boulevard Sébastopol.
rt, Chantéclair, 61, boulevard Saint-Michel.
rt, 2C 2A, 25, rue Saint-Sulpice.
C Montparnasse, 136, rue de Rennes.
le internationale du disque, 90, rue de Vaugirard.
, rue Jacob.
rt, Flash, 45, rue du Bac.
rt, Delvallée, 55, boulevard Haussmann.
ase, 24, rue du Boccador.
C Wagram, 22, avenue de Wagram.
, 25/27, rue du Rocher.
le internationale du disque, 3, rue de Vienne.
op, 77, boulevard Malesherbes.
que et technique, 81, rue du Rocher.
adio commercial, 27, rue de Rome.
Music, 54, rue de Rome.
, parking Madeleine-Tronchet.
rt, Hifi France, 10, rue de Châteaudun.
cope, 90, rue Lafayette.
rt, Comptoir Lafayette, 159, rue Lafayette.
e internationale du disque, 182, rue du fg St-Denis.
elte Electronic, 220, rue Lafayette.
Radio, 139, rue Lafayette.
rt, Darty, 35, rue de Belleville.
onique, 54, rue de Montreuil.
enter, 133, boulevard Voltaire.
Son, 14, boulevard Beaumarchais.
rt, Cibot Stéréo Club, 12, rue de Reuilly.
Stéréo Club, 136, boulevard Diderot.
o, 24 bis, place de la Nation.
service, 23, avenue Daumesnil.
lub Téral, 53, rue Traversière.
rt, Darty, 168, avenue de Choisy.
musique, 207, avenue de Choisy.
Match, 50, avenue d'Italie.
rt, Flash, 87, avenue du Maine.
, 204, rue de Vaugirard.
6, boulevard Brune.
r, 24, rue de Sarrette.
ox, 24, avenue du Général-Leclerc.
rt, Hifi madison, 2, rue du Général-Estienne.
pe, 113/117, rue de Cambronne.

Illel hifi center, 106, avenue Félix-Faure.
Illel, 143, avenue Félix-Faure.
Odiovox, 272, rue de Vaugirard.
Télé Paris, 206, rue de la Convention.
Darty, 68, avenue du Maine.
16e Arrt, Guilde internationale du disque, 28, avenue Mozart.
17e Arrt, D.M.S., 49, avenue de Villiers.
Maison de la hifi, 36, boulevard Péreire.
18e Arrt, Darty, 28, avenue de Saint-Ouen.
Hifi Paris Sussar, 45, boulevard Barbès.
Inter son, 23, rue Lambert.

Antony, Music shop, 48, rue Auguste-Mounié.
Sud télé-ménager, 91, avenue de la Division-Leclerc.
Argenteuil, Champioux stéréo, 78, avenue Gabriel-Péri.
Champioux stéréo, 207, avenue Jean-Jaurès.
Athis-Mons, Sud télé-ménager, 42, route de Fontainebleau.
Aubervilliers, Jamo, 195, avenue Victor-Hugo.
Aulnay-sous-Bois, La maison heureuse, Centre Commercial Parinor.
Asnières, Darty, Centre Commercial Carrefour
Bagnolet, Darty, Centre commercial, 40, avenue Galliéni.
Bobigny, Photo hall, Centre Commercial de Bobigny 2.
Bondy, Darty, 123/133, avenue Général-Galliéni.
Bures-sur-Yvette, La hai box, Centre Commercial les Ulis 2.
Odiovox, Centre Commercial les Ulis 2.
Photo hall, Centre Commercial les Ulis 2.
Cachan, Léo Photo, avenue de la Division-Leclerc.
Cergy-Pontoise, Darty, Centre Commercial des Trois Fontaines.
Champigny, EPM, 67, avenue de la République.
Darty, 12, avenue Roger-Salengro.
Châtillon-sous-Bagneux, Darty, 151, avenue Marcel-Cachin (Nationale 306).
Lamant, 107, avenue Marcel-Cachin.

Chennevières, La maison heureuse, Centre Commercial Continent (Pince-Vent).
Chesnay (le), Photo plait, Centre commercial de Parly 2.

Clamart, CDS, 88, avenue Victor-Hugo.
Colombes, L'auditorium, 4, avenue Menelotte.
Compiègne, Lardet, 30 bis, rue Sainte-Corneille.
Créteil, Darty, Centre Commercial Régional.
Drancy, Radiastral, Place de la Mairie.
Enghien-les-Bains, Kiosque à musique, 12, rue de Mora.
Epinay-sur-Seine, Confort idéal, 27, avenue Maréchal-Joffre.
Garches, Heugel, 9, boulevard Raymond-Poincaré.
Issy-les-Moulineaux, Hifi zoom club, 115, boulevard Robin.

Juvisy-sur-Orge, Fonassin, 16, Grande Rue.
Levallois, Radio Wall, 83, rue Louise-Michel.
Lilas (les), Lilas électric service, 129, rue de Paris.
Mantes-la-Jolie, Clinique instrumentale, 15, boulevard Maréchal-Juin.
Montreuil, Photo hall (Chasseur d'images), Centre Commercial Croix de Chavaux.
Montrouge, Léo photo, 6, place Jean-Jaurès.
Nanterre, La maison heureuse, 186, avenue Georges-Clemenceau.
Neuilly, Hifi 21, 40, rue de Sablonville.
Quartz hifi, 70, avenue Charles-de-Gaulle.
Nogent-sur-Marne, Scalp music, 2, avenue de Joinville.
Orgeval, Darty, C.E.L. les Falaises, R.N. 13.
Pavillons-sous-Bois, Radio Gargan, 50, ave. Victor-Hugo
Palaiseau, Sud télé-ménager, 131, rue de Paris.
Pierrefitte, Darty, 102/104, avenue Lénine (Nationale 1).
Rosny, Odiovox, Centre Commercial de Rosny 2.
Rungis, Darty, Centre Commercial de Belle-Epine.
Sèvres, La maison heureuse, 40/44, Grande Rue (Route Nationale 10).
Saint-Cloud, Heure musicale, 80, boulevard de la République.
Saint-Denis, Armoric, 19, place Jean-Jaurès.
Saint-Germain, L'auditorium, 75, rue Au-Pain.
Photo hall, 41, rue de Paris.
Saint-Mandé, Chapot Michel, 37, rue de la République.
Saint-Maur, La maison heureuse, 137/141, bd Champigny.
Suresnes, Touboul, 7, place du Général-Leclerc.
Vélizy, Odiovox, Centre Commercial de Vélizy 2.
Vésinet (le), Auditorium Club, 16, av du Maréchal-Foch.
Versailles, L'auditorium, 4, rue André-Chénier.
Gibouty, 24, rue Carnot.
Vert-Galant (le), Vert-Galant ménager, 4, avenue Pasteur.
Villejuif, Delaloy, 22, rue Jean-Jaurès.
Villemoisson-sur-Orge, Sud télé-ménager, 142, route de Corbeil.
Villeneuve-sur-Orge, Sud télé-ménager, 2, av de Melun.

PROVINCE
Abbeville, Radio du centre, 32/34, chaussée du Bois.
Aix-en-Provence, Berne hifi, 34, rue Bédarride.
Angoulême, Maximum acoustic, 37, rue du Sauvage.
Annecy, Bonnet, 29, rue Vaugelas.
Sabema, 8, avenue d'Aix.
Annemasse, Sodac, 21, rue du Parc.
Arras, Tecson, 43, rue des Trois-Visages.
Auxerre, Music service, 26, quai de la République.
Avignon, Gervais, 20, rue Saint-Agricol.
Bayonne, Meyzenc, 19, rue Frédéric-Bastia et 7, rue Thiers.
Belfort, Labo radio télé, 48, avenue Jean-Jaurès.
Besançon, Drug'tone, 18, rue de la Bibliothèque.
Bordeaux, GEAM, 25, rue des Ayres.
Télédisque, 66, cours d'Albret.
Brest, Perran-Bellion, Port de Commerce.
Télévog, 25, rue de Siam.
Caen, Strittmatter (Photo Ciné), 14, place Saint-Jean.

Hellen, 87, rue de Bernière.
Leroux, 35, avenue du 6 Juin.
Calais, Imson, 108, boulevard Jacquard.
Cambrai, Studio malone, 4, rue Cantimpré.
Cateau (le), Studio madone, 22, Grande Place.
Cauderan, Lescure, 101, avenue d'Ares.
Chalon-sur-Saône, Auditorium, 14/16, rue Pasteur.
Chamonix, Piccolo, 28, avenue de la Gare.

Clermont-Ferrand, Cadec, 3, place de la Treille.
Connen, 2, place de Jaude.
Setemec Lacroix, 10, place de la Résistance.
Dijon, Radio télé Clemenceau, 4, boulevard Clemenceau.
Studio 16, 16, rue du Chapeau-Rouge.
Dinard, Studio 2, 11, rue Levavasseur.
Douai, Gallois, 17, rue de Bellain.
Dunkerque, Rouvroy, 11/13, boulevard Alexandre-III.
Evreux, Duprey, 8, rue Chartraine.
Grenoble, FNAC, 3, Grande-Place.
Hifi Maturin, 2, rue d'Alsace.
Havre (le), Auditorium Debard, 78, rue Louis-Brindeau.
Sonodis, 74 bis, rue Victor-Hugo.
Langres, Toulouse Hugo, à Langres.
Laval, Hifithèque, 3, rue de Bretagne.
Studio Alix, quai Béatrix-de-Grave.
Lens, Cuvelier, 24/26, rue de Paris.
Libourne, Remond, 39, rue Gambetta.
Lille, (Emmerin), Boulanger, 1, rue Auguste-Potier.
Cémnor, 3, rue du Bleu-Mouton.
Coupleux Milleville, 53, rue Esquermoise.
Pigache, 12, rue du Palais-Rihour.
Sonoss, 2, rue des Genêts.
Limoges, Auditorium Saint Martial, 12, rue des Filles-Notre-Dame.
Suchod musique, 55, rue F.-Chenieux.
Lorient, Coudan, Ty er zon le mentec, Kerbeban Village.
Lyon, Bst eurovision, 7, cours de la Liberté.
(Limonest), Darty, route n° 6, lieu dit l'Epoux.
FNAC, 62, rue de la République.
Guilde internationale du disque, 27, rue Ferrandière.
Tabey electronic, 18, rue Childebert.
Visiomagic, 19, rue de la Charité.
La boutique hifi Denys, 71, passage de l'Argue.
Lyon, Darty, Centre Commercial la Part-Dieu.
Mans (le), Hifi 2000, 74, avenue Général-de-Gaulle.
Téléma, 40, rue Gambetta.
Marseille, Adress hifi, 147, rue de Breteuil.
Guilde internationale du disque, 26, rue de l'Académie.
Télébelson, 10, rue des Trois-Mages.
Maubeuge, Hifi Balestrie, 36, rue Franklin-Roosevelt.
Megève, Arts photo, 5, sous la Patinoire.
Metz, Iffly, 30, rue Pasteur.
Prime, 23, rue Lafayette.
Monaco, Lemoine radio, 5, boulevard des Moulins.
Télé Condamine, 2, rue Princesse Caroline.
Montargis, Maison de la radio, 19, rue Dorée.
Montélimar, Hariez, 11, rue Sainte-Croix.
Montluçon, Lavest, 32, avenue Max-Dormoy.
Montpellier, Méga radio, 14, rue de l'Université.

Tévelec, 31, boulevard du Jeu-de-Paume.
Morlaix, Jossier, 7, place des Otages.
Mulhouse, Photo radio club, 1/3, place Franklin.
Nancy, Nouvelec, 27, avenue de la Libération.
Nantes, Belloeil, place Graslin.
Landais, 66, rue Jean-XXIII.
Martinez, 1, rue de Verdun.
Metro MTL, Centre Beaulieu.
Télé Paris, 19, rue de Strasbourg.
Nevers, Gauthier, 38, avenue Général-de-Gaulle.
Musifi, 10, rue du Commerce.
Nîmes, Arnal, 8, rue Régale.
Discotélé, 15, rue Henri IV.
Lavenut, 8, rue de Preston.
Nice, A.I.P., Place Max-Borel.
Guilde internationale du disque, 12, rue Chauvain.
Hifi Provana, 2, rue Provana.
Télé Paris, Rue Notre-Dame.
Visa, 52, avenue J.-Médecin.
Zuccarelli, Rue de France.
Niort, Pain, 24, rue Porte-Saint-Jean.
Nogent-sur-Seine, Station 2001, 5, rue des Fortifications.
Orléans, Lebrun, 66, rue des Carmes.
Kinsing radio, 9, rue Jeanne-d'Arc.
Pau, Labut, 1, avenue Léon-Blum et Palais des Pyrénées.
Perpignan, Fidélio, 15, rue de la Cloche-d'Or.
Poitiers, Télé Mag, 187, Grande Rue.
Quimper, Marzin S.A., 4, route de Brest.
Reims, Musicolor, 26, rue de Vesle.
Radio télé Locre, 193, rue de Vesle.
Rennes, Audilest, 7, rue Saint-Hélier.
Roche-sur-Yon (la), Hifi 85, 43, boulevard Louis-Blanc.
Rochelle (la), SMR Tamisier, 22, rue du Palais.
Roubaix, Discocave, 1 bis, rue Pierre-Motte.
Rouen, Darty, 10, rue Théophile-Gauthier.
C.N.C., 78, rue Président-Kennedy.
Nollet S.A., 7, rue Dumont-d'Urville.
Photo Lux, Galerie du Gros Horloge.
Saintes, Audio élec, 17, avenue Gambetta.
Saint-Brieuc, Allô Dr Télé, 8, rue de Gouédic.
A Sainte Cécile, 24, rue du Général-Leclerc.
Saint-Etienne, Hifi Ravon, 5, rue Dormoy.
Saint-Quentin, Berthold, 47, rue d'Isle.
Strasbourg, Musique & Technique, 3, boulevard de la Division-Leclerc.
Radio Buchert, Rue du Vieux-Marché-aux-Poissons.
Studio Sesam, 1, rue de la Grange.
U.A.T., 47, rue Finkwiller.
Wolf, 24, rue de la Mésange.
Talmont-sur-Gironde, Auditorium 7, 7, rue du Port.
Toulon, Hifi électronic, 30, rue Henri-Seillon.
Photo Liberté, 3, place de la Liberté.
Toulouse, Hifi Languedoc, 15 bis, rue du Languedoc.
Hifi technic, 11, place de la Trinité.
Tourcoing, Discoclub, 9, rue de Lille.
Tours, Vaugeois électronic, 35, rue Giraudeau.
Troyes, Nautelec, 24, rue du Général-Saussier.
Valenciennes, Ménélec, 61, place d'Ormes.
Vichy, Beaughon, 22, rue Clemenceau.

POLITIQUE

A LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Selon M. Fourcade, la modulation conjoncturelle des impôts directs pourrait faire l'objet d'un projet spéci

Réunie vendredi après-midi 10 octobre, la commission des finances de l'Assemblée nationale a poursuivi l'examen des articles du projet de loi de finances pour 1976 (*le Monde* daté 12-13 octobre). Les députés ont tout d'abord étudié trois de ces articles : l'un (modulation conjoncturelle des impôts directs), qui a fait l'objet d'une audition de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; les deux autres — le premier concernant la modification de la taxe intérieure et de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures applicables à l'essence et au super-carburant; le second, relatif à l'aménagement du régime fiscal des sociétés pétrolières ont fait l'objet d'une audition de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

M. Maurice Papon, rapporteur général du budget, député U.D.R. du Cher, a reconnu, en présence de M. Fourcade, l'intérêt que présenterait un nouvel instrument d'action conjoncturelle permettant au gouvernement de faire face à une situation économique fluctuante. Il a relevé que le dispositif prévu va dans le sens d'une directive de la Communauté économique européenne sur l'opportunité de disposer d'un moyen d'action conjoncturelle semblable à celui dont le gouvernement ouest-allemand vient de se doter. Toutefois, M. Papon a fait part de ses doutes sur la constitutionnalité d'une telle disposition, et indiqué que le vote d'une loi d'habilitation en application de l'article 38 de la Constitution (qui permet au gouvernement de demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances des mesures qui sont normalement du ressort de la loi) était nécessaire.

M. Fourcade, après avoir confirmé que le gouvernement souhaite, par cet article, pouvoir soit reporter le versement du premier tiers de l'impôt sur le revenu, soit relever le minimum d'imposition donnant lieu au versement d'acomptes provisionnels, a précisé que le Conseil d'État avait émis un avis favorable sur la régularité juridique de cet article. Il a toutefois annoncé son intention de demander au gouvernement, lors du prochain conseil des ministres, la possibilité de recourir à la procédure des ordonnances ; l'article 16 du projet de loi de finances ferait alors l'objet d'un projet spécial qui serait examiné dans le cadre de la discussion budgétaire. Après que M. Henri Ginoux (réf., Hauts-de-Seine) eut suggéré un relèvement immédiat du seuil d'imposition donnant lieu à versement d'acomptes, M. André Boulloche (P.S., Doubs) a noté que ses amis politiques resteraient très vigilants à propos d'un texte allant dans le sens d'un dessaisissement du Parlement. Il a estimé, cependant, que la procédure des ordonnances paraissait quell que soit « *sa lourdeur* », la seule « *admissible* ».

Au cours de l'audition de M. d'Ornano, M. Papon a souligné que la ponction fiscale des articles modifiant la fiscalité pétrolière était de l'ordre de 1,2 milliard de francs et représentait la plus grande partie des ressources nouvelles dégagées par le budget 1976. En réponse aux questions des commissaires formulées par M. Papon, le ministre de l'industrie et de la recherche a rappelé les orientations prises par le gouvernement en matière d'énergie qui doivent permettre d'avoir, en 1985, un volume d'importationss de pétrole égal à celui de 1975 (soit 100 millions de tonnes pour les besoins énergétiques, 20 millions destinées à satisfaire les autres besoins) et aux sociétés pétrolières dont l'État est actionnaire de contrôler de manière sûre en 1985 des réserves pétrolières d'un montant égal aux besoins français. En ce qui concerne la modulation de la provision pour la constitution de gisements en fonction des zones géographiques, le ministre a souligné qu'elle permettra d'orineter les recherches dans les secteurs conformes à l'intérêt national. Estimant souhaitable l'augmentation de 100 millions des ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures, le ministre a noté que ces crédits ne représentent que 5 % du total des dépenses de recherche mais qu'ils permettront des incitations plus fortes dans certaines régions.

A propos de la provision pour fluctuation des cours, M. d'Ornano a affirmé qu'il n'existait aucune perspective de bais prix à moyen terme, les values enregistrées sur les de pétrole brut par les c gnies acquérant de ce f caractère de plus-values terme. Selon le ministre, les tats financiers des comp pétrolières en 1975 sont l'endettement du secteur de 14 à 27 milliards envi 1975.

En réponse notamm MM. Boulloche et Robert Vivien (U.D.R., Val-de-Mar ministre a admis que la s absolue des approvisionn était un objectif imposs atteindre, mais que le fai les compagnies françai contrôler une product pétrole au moins égal consommation nationale courait avec les autres él de notre politique en mat diversification des sources gie et des approvisionnem

La T.V.A. sur les publi pornographiques

D'autre part, la commi adopté l'article 8 du pr loi de finances relatif au sur les alcools qui a pour le financement partiel du vement sur les recettes d prévu au profit du régime de la Sécurité sociale. M. et M. Pierre Cornet (ap Ardèche) ont souligné niveau des droits appliq France dépasse nettemen appliqués dans les pays C.E.E.

Les modalités envisagée l'article 10, qui prévoit l'a tion du taux majoré de la aux films interdits aux n ont été critiqués par MM Ginoux, Marette (U.D.R., Josselin (P.S., Côtes-du Vivien, Pons (U.D.R., Lot) brisson (P.C., Essonne). La mission a adopté un amen de M. Marette, à l'unanim tend à appliquer le taux de la T.V.A. aux publi pornographiques et pervers créations de droits porta les spectacles pornograp et pervers, ainsi qu'aux d'entrée dans les ciném théâtres où ces spectacle donnés.

Les souvenirs de M. Chaban-Delmas

(Suite de la première page.)

On aurait aimé que ce « baron » du gaullisme nous livrât la vraie substance des innombrables et importants conciliabules qu'il eut, des années durant, avec ses pairs, entre autres Michel Debré, Roger Frey, Jacques Foccart, Olivier Guichard. On eût apprécié quelques portraits vivants de ces personnages, et l'on regrette qu'ils n'apparaissent que bien fugitivement à travers les quatre cent cinquante-deux pages du livre. Il y aurait aussi lieu de déplorer la précipitation avec laquelle M. Chaban-Delmas évoque sa traversée de la IVe République. On était en droit d'escompter des développements inédits et des confidences personnelles sur le passage du R.P.F. de l'opposition intransigeante de 1947 au « soutien vigilant » de 1953.

Une victime non consentante

Cette espérance n'est pas comblée, encore que l'on puisse glaner, de-ci de-là, quelque indications intéressantes sur cette période et les années qui suivirent. Ainsi apprenons-nous que « Chaban » était en total désaccord avec de Gaulle sur les apparentements électoraux de 1951, qu'il préconisait, lui, tandis que le chef du R.P.F. les condamnait comme une basse combinaison des « politiciens ». Ainsi nous est-il révélé que, dès 1956, René Coty, président de la République, avait chargé Jacques Chaban-Delmas de transmettre à de Gaulle un « message capital » : « *Dites-lui que si une crise se présente, et qu'elle soit assez grave pour que je puisse tirer au maximum sur le crédit que la Constitution octroie au président de la République, je ne manquerai pas de m'engager à fond en faisant appel à lui pour former le gouvernement dans le cadre de nos institutions afin, précisément, de changer celles-ci.* »

Publiant en octobre 1975, l'auteur de *l'Ardeur* ne pouvait méconnaître que ses lecteurs seraient surtout attentifs à la relation de l'expérience et des épreuves qu'il connut entre son installation à l'hôtel Matignon, le 22 juin 1969, et son échec au premier tour de l'élection présidentielle, le 5 mai 1974. Les cent pages consacrées à cette période se terminent sur une proclamation de détermination absolue et de parfaite sérénité que tout ce qui précède ne rend guère convaincante. Jacques Chaban-Delmas n'apparaît plus, en effet, comme la victime qui, en juillet 1972, avait consenti sans dire un mot, et au nom du respect des grands principes de la Ve République, à être écarté de l'hôtel Matignon par Georges Pompidou sans avoir droit aux égards dont M. Michel Debré puis Georges Pompidou lui-même avaient bénéficié, en pareilles circonstances, de la part de de Gaulle. Ce tournant de la Ve République — on n'avait encore jamais vu si public et si aigre affrontement entre le chef de l'État et son premier ministre — inspire aujourd'hui à notre auteur d'amères doléances.

Le temps n'est plus de celer les variations d'humeur d'un patron qui, après avoir pris ombrage du succès remporté par le grand dessein exposé le 16 septembre 1969 (« *Laissez donc tranquille votre nouvelle société, personne n'y croit, vous rasez tout le monde* »), aurait dit, en 1973, à son ancien premier ministre : « *Au fait, la nouvelle société, ne l'abandonnez pas. Elle vous appartient, et ce sera très important.* » Des propos aussi contradictoires durent sonner rudement aux oreilles d'un homme que de Gaulle et Pompidou, dit-il, avaient promis au plus haut destin — l'Elysée — et dont la conviction demeure intacte : « *Si Georges Pompidou avait adhéré à la nouvelle société, apporté à la soutenir le poids de son influence et de la confiance que lui faisaient les Français, toutes choses eussent été différentes par la suite.* »

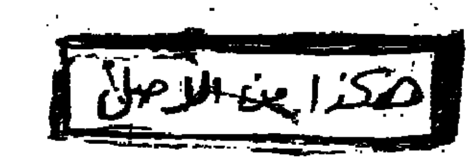
Le temps est venu, semble-t-il, de dénoncer publiquement « *une obstruction dont le noyau actif était à l'Elysée dans l'entourage de Georges Pompidou* ». Hommage étant rendu au parfait loyalisme de deux membres de cet entourage, MM. Michel Jobert et Edouard Balladur, en conclura-t-on que tous les autres étaient des adversaires du maire de Bordeaux ? Seul M. Pierre Juillet est nommément mis en cause, étant bien précisé qu'il avait eu le rare courage de venir dire ses doutes et sa méfiance à un premier ministre dans lequel il voyait, paraît-il, « *l'homme qui amène le so en France* ».

Si *l'Ardeur* n'apporte guèr ments nouveaux, nous semble l'« affaire Dega », encore que carc d'Estaing soit mis en sans être cité nommément, celle de la feuille d'impôts (l ban-Delmas inscrit de bonne à son passif sa pénible inte télévisée du 15 février 1972) tend à démontrer qu'il existe de continuité entre les « et les « coups bas » de l'issue décevante de l'équi 1974. L'ancien candidat à convient, certes, qu'il comm erreur en changeant de vis beau milieu de son parcours se présentant non plus com sémillant conquérant mais co postulant « marchant à pas co pourtant ce n'est pas à lui-mê s'en prend avec le plus de En 1972, M. Pompidou avait pour remplacer M. Chaban à Matignon, M. Messmer, M Olivier Guichard, alors successeur ne pouvait être dernier. « *Nous en étions co depuis plus de deux ans,* G *Pompidou et moi* », écrit-il. M choisissant M. Messmer, G Pompidou et l'entourage n'ava pas pour lointain dessein d'i au maire de Bordeaux l'acc « sommet » que lui aurait M. Olivier Guichard. D'où des ciations dépourvues de toute s sur le rôle de M. Messmer. D' rudes propos de M. Pompid M Giscard d'Estaing que ra l'auteur : « *Un homme qui ét antipodes du gaullisme et cessé de le manifester* » (1973, enfin l'affirmation d'une totale i patibilité : « *La France de G d'Estaing ne saurait être la F de Chaban.* »

Si vraiment un si long co a été fomenté contre lui, on s'é en définitive que l'adversaire heureux de M. Valéry Giscard taing ne se montre pas plus catif encore. Ne nous aurait-il tout dit ? Tous comptes faits, « Jacques », comme l'appelait M. ques Soustelle du temps où ils bitaient fraternellement dans petite équipe des républ sociaux, issue du R.P.F., nous sur notre faim. *L'Ardeur* s'i parmi les innombrables ouvrage prouvent qu'il n'est pas tou possible d'être Jean-Jacques. Jacques qui écrivait dans l'av sement des *Confessions* : « *le seul portrait d'homme, exactement d'après sa nature, dans toute sa vérité, qui exist qu' probablement existera jama*

RAYMOND BARRILLON

● *M. Michel Jobert*, a déclaré, samedi 11 octobre, à Béthune : « *Tout serait plus simple si l'on faisait confiance aux Français et si l'on rejetait cette politique du chien crevé au fil de l'eau, qui a été celle d'un certain radicalisme... Mais il paraît que le grand espoir est maintenant le radicalisme ! Sur le plan extérieur, l'attitude claire de la France est devenue une image brouillée. Depuis cinq cents jours, le gouvernement s'est constamment trompé. Je n'ai vraiment aucun titre à commémorer cet anniversaire au moment où l'on en supprime d'autres.* »



POLITIQUE

POUR MARQUER SON ORIGINALITÉ DANS LA MAJORITÉ

L'U.D.R. veut relancer la « participation »

...ttaque oblique mais évidente, menée ...fois de plus contre l'U.D.R. par M. Mi... Poniatowski (le Monde du 10 octobre) ...ouvait rester longtemps sans riposte. ...-ci est venue samedi 11 et dimanche ...ctobre, au cours du comité central que ...ormation gaulliste réunissait pour la ...ière fois depuis avril dernier.

...us le couvert de proclamations de ...ité, de fidélité et d'unité, les cadres de ...R. ont tenu à marquer à la fois leur ...rtance, leur originalité et leur volonté ...res.

...ffirmation de M. Poniatowski selon la... ...e les républicains indépendants consti... ...ient, d'ores et déjà, « le premier parti ... majorité » a été évidemment contes... ...ar tous les membres du comité cen... M. Jacques Chirac lui-même a posé ...ne une évidence que l'U.D.R. est « le ...vement le plus important de la majo... », mais aussi « le mieux organisé ». ...ndré Bord a renchéri en présentant le ... dont il est le secrétaire général comme ... grand mouvement politique, de loin le plus important de la majorité et à la veille de devenir le premier de France ». *Envisageant lui aussi le « rééquilibrage » de la majorité; M. Bord a invité les alliés de sa formation à prendre des sièges à l'opposition et il a annoncé que l'U.D.R. n'* « admettra pas » *contre ses sortants des concurrents venant des autres partis de la majorité.*

Alexandre Sanguinetti, qui depuis un an n'avait pas parlé devant le comité central, s'en est pris directement et fort vivement à la politique de M. Giscard d'Estaing. Il a certes reconnu la légalité du chef de l'Etat, mais a douté de sa légitimité ; le pouvoir n'ayant jamais, selon lui, été aussi « solitaire », il a invité ses amis à plus de discernement en les enjoignant à refuser de confondre le libéralisme, « qui permet tous les laxismes », *et la liberté.*

M. Michel Debré, pour sa part, a assuré : « Si Jacques Chirac n'était pas premier ministre, combien de nos compagnons hésiteraient à se reconnaître dans toutes les orientations de la majorité ! » *Contrairement à ce que feignait de croire M. Chirac, ce n'était pas là simple* « boutade » *du député de la Réunion. Mais ce dernier n'a pas voulu prévoir où se retrouveraient les gaullistes si M. Chirac cessait d'être premier ministre.*

Pour mieux souligner leur originalité dans la majorité, tenter d'y conserver leur place prééminente et, selon l'expression de M. Chirac, « reforger leur image de marque », *les membres du comité central ont décidé de procéder à un* « gauchissement » *de leurs positions.*

Ils vont donc relancer l'idée de participation, présenter des propositions, annoncées comme progressistes, pour la réforme de l'entreprise, développer une politique familiale active et encourager la promotion des jeunes. Ils vont enfin multiplier les sections U.D.R. d'entreprise en veillant, comme le leur a recommandé M. Chirac, à ne pas empiéter sur la compétence des syndicats.

Ces actions devraient leur permettre de croire en l'affimation que M. Chirac a énoncée devant eux : « Nous avons la sérénité des forts », *alors que leur confiance en eux-mêmes et dans leur avenir semblait bien ébranlée.*

ANDRÉ PASSERON.

...André Bord, secrétaire géné... de l'U.D.R., a déclaré en ...ant les travaux : « *(...) Nous ...nes aujourd'hui un grand ...ement politique, de loin le ...important de la majorité et à ...ille de devenir le premier de ...ce. Notre implantation popu... ne cesse de se développer ...ici à la fin de l'année, nous ...ns atteint le plus haut niveau ...ésions depuis 1968. (...) Nous ...ns reprendre l'offensive en ce* concerne la participation : *notre seule chance de rap... ...ier les partenaires sociaux et ...r l'auto-gestion utopique et ...rigisme bureaucratique, l'une ...ne l'autre ne pouvant con... ... qu'au désordre ou à l'ex... ...on (...).*

...l nous faut penser aux ...éances électorales : elles ...ochent. Bientôt, les élections ...onales : la loyauté est notre ..., nous souhaitons qu'elle soit ...celle des autres formations ...la majorité. L'U.D.R. saura ...vigilante : elle n'admettra ...aucun cas que l'on présente ...candidats contre ses sortants, ...s quelque prétexte que ce soit. ...ne suis cependant pas opposé ...rééquilibrage en tant que tel : ...a tant de sièges à reprendre ...opposition !

Ensuite, les élections munici... ...s. Les partis de la majorité ...aient, ensemble, constituer les ... de candidats.

...Michel Debré, après avoir ...né que les familles étaient ...remières victimes de l'infla... puisque « *la naissance d'un ...t entraine une baisse du ...oir d'achat* », a poursuivi : *...Jacques Chirac n'était pas ...ier ministre, combien de ...gnons hésiteraient à se ...naître dans toutes les orien... ...s de la majorité !*

...l serait préférable de ne pas ...dre à certaines prises de ...ion parce que nous ne som... pas sur le même plan. La ...que gaulliste se définit par ...rt à la France et non par ...rt aux combinaisons des ... politiques. Ce ne sont pas ...ropos des autres qui modi... ...t nos attitudes. »

...rcice solitaire du pouvoir

...Alexandre Sanguinetti, an... secrétaire général de ...R., a déclaré notamment : *...certaine idée de la France ...ésormais en cause. Jamais ...ice du pouvoir n'a été aussi ...re et jamais la tendance ...résidentialisme, source de ... choses, aussi accentuée.*

...ette attitude est pourtant ...ire à la lettre et à l'esprit ...stitutions et aux intérêts ... comportement du peuple ...is. Contrairement à ce que ...n attend, elle ne renforce ... pouvoir central, on ne le ...ue trop tous les jours. (...) ...ous soutenons Valéry Gis... d'Estaing parce qu'il est ...le la nation et notre élu. ...nous ne devons d'incondi... ...lité à personne. L'élection ...légal, elle n'accorde pas ...atiquement la légitimité. ...l est bien autre chose que ...alité. Il y faut l'histoire et ...tion populaire au-delà des ...s politiques. ...a commémoration avant ... n'y suffit pas. ...a notion nécessaire de majorité ne doit pas nous faire considérer une fois pour toutes les oppositions comme des adversaires irréductibles et nos alliés comme des amis indéfectibles. Nous sommes ensemble certes, mais pas pour n'importe quoi et n'importe comment. »

L'ancien ministre a ajouté :

» *(...) Nous ne sommes pas des libéraux. Nous croyons à la devise de la Révolution française. Le libéralisme n'est pas la liberté. Il est celle des forts, des habiles, des nantis, des heureux. Il ne permet pas l'exercice de l'égalité réelle, qui n'a rien à voir avec l'égalité formelle. Il permet tous les laxismes, par l'exaltation des seuls droits de l'individu.*

» *Nous récusons la société sans freins et la lutte des classes, parce que nous voulons, par la participation, approcher toujours plus la société sans classes et restaurer la communauté. L'idée de rassemblement doit nous être prééminente à la notion de majorité, parce que celle-ci implique la constitution de clientèles électorales.* »

M. Jacques Chirac, dans le discours de clôture, a notamment déclaré : « *Nous avons la sérénité des forts. Nous sommes le mouvement le plus nombreux et le mieux organisé de la majorité. Nous avons fait la preuve que nous étions capables de soutenir et de défendre les institutions. Nous ne devons avoir aucun complexe. Nous avons été, nous sommes et nous serons des partenaires loyaux, intégrés dans une majorité et dont l'influence devrait découler de notre exemplarité et de nos capacités. Les électeurs nous ont fait confiance. Ils ont la certitude de pouvoir nous faire confiance encore. Nous arriverons à reforger notre image de marque et à redéfinir les positions gaullistes.* »

M. Chirac a assigné les objectifs suivants :

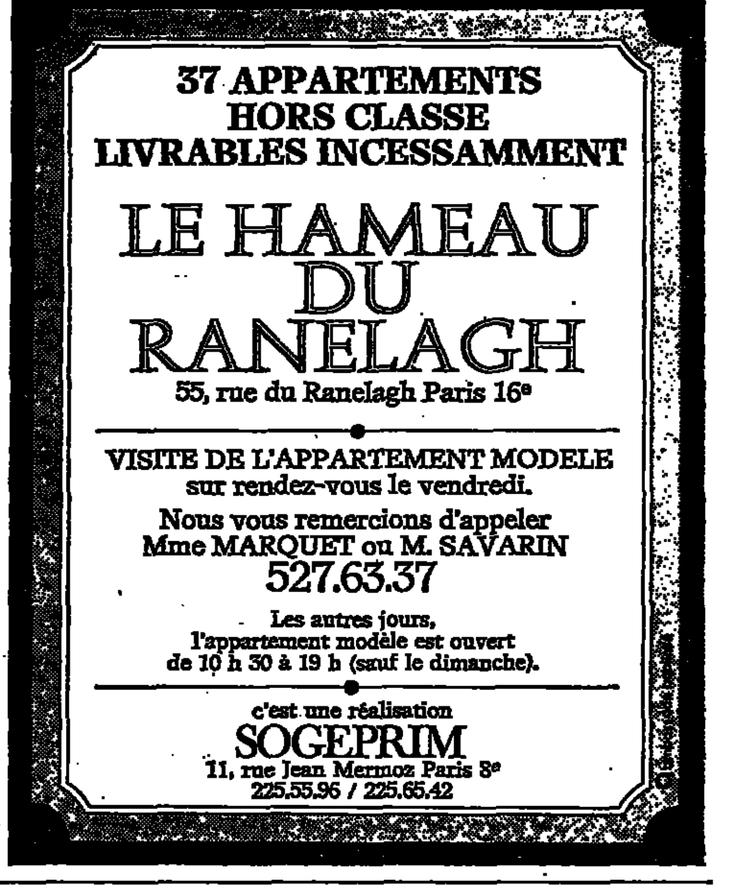
« *L'évolution doit se faire dans un ordre respectueux du prochain sensible à la sécurité des citoyens et dans le maintien de la liberté. Les réformes se gagnent par l'effort. Les plus importantes ont été faites par de Gaulle et par les gaullistes. Il ne faut donc pas hésiter à aller de l'avant. Il faut réformer l'entreprise. Il y a dans le système actuel une certaine aliénation des travailleurs. Il faut maîtriser les privilèges qui sont le soubassement de l'ancienne société. Dans la société industrialisée, nous ne devons pas être absents des entreprises. Il n'est pas question de créer un quelconque syndicat « jaune », mais de permettre aux gens qui pensent de la même façon de se retrouver.* »

A l'issue du comité central, l'U.D.R. a décidé : d'éditer un petit livre sur de Gaulle, destiné à la jeunesse; de créer un supplément mensuel à la *Lettre de la nation* ; de constituer un groupe de travail sur la réforme de l'entreprise, qui devra remettre ses conclusions avant la fin de l'année au comité central ; de réunir un « *forum* » avec des enseignants, des écrivains, des artistes et des journalistes, pour définir une politique culturelle ; de réunir, les 6 et 7 décembre, au Bourget, un congrès de jeunes U.D.R. devant rassembler six mille participants.

● *M. Michel Poniatowski* a reçu vendredi 10 octobre une délégation du Mouvement national des élus locaux et du Comité de liaison des élus (ce dernier se réclame explicitement de la majorité présidentielle). Le ministre de l'intérieur, précise la déclaration publiée par les deux mouvements à l'issue de l'entretien, « *a félicité ses interlocuteurs pour leur effort de coordination et souligné combien il apprécie la qualité de leur contribution à une véritable réforme des finances locales* ».

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré dimanche 12 octobre à Lyon, au cours d'une journée organisée par la fédération de son parti et celle du C.N.I.P. : « *Nous voulons une véritable organisation pour défendre la société libérale. Tous les libéraux peuvent se retrouver dans une confédération pour cette lutte. Nous voulons être les commandos du président pour la réforme.* »









DIRECTEUR COMMERCIAL — 140.000 F

Biens de consommation durable — Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens de consommation durables de marque, recherche pour son siège situé à Paris un Directeur Commercial. Membre du comité de direction, il sera responsable devant le Directeur Général de la politique produits et du développement des ventes auprès des différents canaux de distribution (grossistes, détaillants, grandes surfaces, installateurs). Il animera différents services : ventes et après-vente, promotion et études commerciales, export, distribution. Ce poste convient à un cadre confirmé de formation supérieure commerciale ou de niveau équivalent âgé de 35 ans au moins. Sa carrière antérieure lui aura permis d'acquérir une solide expérience de la vente et de l'animation d'une équipe commerciale, des problèmes de marketing, de publicité et de distribution, de préférence, dans le domaine des biens de consommation durables ou d'équipement. Des qualités d'animateur et de gestionnaire sont nécessaires. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 140.000 francs. Ecrire à Paris. Réf. A/2254BM

CHARGÉS D'AFFAIRES — 90.000 F

Second-Œuvre Bâtiment — Une importante société française spécialisée dans les installations de second-œuvre — chauffage, climatisation, sanitaire, électricité — recherche sur la région parisienne plusieurs Chargés d'Affaires (un poste de même nature est à créer dans le Sud-Ouest). Sous l'autorité du Directeur Régional qui assurera la coordination et l'orientation de leur action, ils auront la mission de promouvoir les services et l'image de marque de l'entreprise auprès des prescripteurs. Ce sont donc des hommes de contact qui interviendront auprès des architectes, des bureaux d'études et des administrations d'une manière constante et suivie. Mais ce sont surtout des techniciens aptes à identifier et à sélectionner les projets en fonction des possibilités techniques de la société et des chances d'aboutir, à remettre des propositions avec l'appui du bureau d'études et à les défendre auprès des organismes décideurs. Ces postes conviendraient à des cadres expérimentés, âgés d'au moins 32 ans, de formation supérieure (TP, ENSAIS...) ayant au moins cinq ans d'expérience dans le bâtiment, acquise dans les bureaux d'études et sur les chantiers. Des aptitudes commerciales, le sens du contact et de la négociation sont indispensables. La rémunération annuelle de départ sera liée aux compétences du candidat et pourra être de l'ordre de 90.000 francs. Ecrire à Paris. Réf. A/2338M

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT — Paris

Produits Industriels — Une très importante société industrielle française, leader sur son marché, recherche un Ingénieur Commercial pour l'une de ses divisions. Basé à Paris, et sous l'autorité du Directeur, il aura pour mission principale de représenter les intérêts techniques et économiques de l'entité concernée auprès de services commerciaux internes et externes. D'autre part, il devra participer à la recherche de débouchés nouveaux à l'étranger et à la mise en place, le cas échéant, de supports locaux. Enfin, il devra suivre la gestion des différents chantiers pour pouvoir en rendre compte à tout moment. Ce poste conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 27 ans, de formation supérieure commerciale ou technique, ayant une expérience d'environ trois ans acquise dans la commercialisation de produits industriels. Cette fonction nécessite une grande disponibilité et la pratique courante de l'anglais. Une bonne connaissance des pays arabes ou africains est souhaitable. La rémunération sera importante et tiendra compte de l'expérience antérieure. Ecrire à Paris. Réf. A/2336M

RESPONSABLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT — 90.000 F

Rhône-Alpes — Une société française occupant une place privilégiée dans le domaine de la fabrication et de la commercialisation d'appareils de chauffage (chiffre d'affaires : 60 millions de francs), recherche dans le cadre de son expansion, le responsable des Etudes et du Développement. Rattaché au Directeur Technique, il supervisera le bureau d'études et l'atelier des prototypes (10 personnes). Participant à l'élaboration du cahier des charges, il aura pour mission de concevoir les produits nouveaux jusqu'au stade de leur industrialisation en tenant compte des contraintes techniques et esthétiques pour des produits fabriqués en moyenne série. Ce poste, devant évoluer vers des responsabilités plus importantes, conviendrait à un ingénieur d'études (diplômé ECP, AM, ECAM ou similaire), âgé d'au moins 32 ans. Il possèdera une expérience minimum de quatre ans lui ayant permis d'acquérir de solides connaissances en matière de tôlerie, ainsi qu'une grande habitude des problèmes énergétiques, en particulier gaz, électricité. La connaissance de la langue allemande ou anglaise est souhaitable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. Ecrire à Lyon. Réf. A/3348M

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT — 90.000 F

Une société française fabriquant et distribuant des produits alimentaires, très bien placée sur le marché national (chiffre d'affaires : 100 millions de francs), recherche l'Adjoint du Directeur Commercial. Sous la conduite de ce dernier, il partagera son travail à égalité de temps entre deux missions. Tout d'abord, il aura une mission d'assistance auprès des différents chefs de région dans tous les problèmes rencontrés sur le terrain. D'autre part, il sera chargé de la mise en place, du suivi et du contrôle des budgets ainsi que de la gestion dynamique des ventes (études de marché, statistiques, définition des objectifs...) visant à déterminer la politique commerciale. Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce, et possédant une bonne expérience dans la distribution de produits de grande consommation. Il nécessite de réelles qualités de dynamisme et la volonté de travailler en équipe. Il faut prévoir de nombreux déplacements. Ce poste, à pourvoir dans une ville proche du Nord de Paris, doit intéresser un candidat sérieux désireux de relier un travail d'étude et de gestion à une action concrète sur le terrain. Ecrire à Croix. Réf. A/4247M

RESPONSABLE MAINTENANCE PÉRIPHÉRIQUES — 85.000 F

Un groupe international fortement implanté dans le domaine des équipements destinés au commerce de détail, recherche un responsable maintenance. Basé en banlieue Ouest et répondant à la direction commerciale, il sera, en liaison avec les services techniques pour l'Europe, chargé du démarrage du département assurant l'installation et la maintenance d'équipements de péri-informatique en clientèle. Il devra également être capable de fournir un support technique au niveau des ventes et de la fabrication. Ce poste intéresse un candidat d'au moins 28 ans, disposant d'au moins cinq années d'expérience de la maintenance d'équipements informatiques (périphériques, calculateurs, modems...). Une familiarisation avec les matériels de tests récents est nécessaire. Le poste exige une pratique de l'anglais ainsi qu'une grande mobilité sur l'ensemble de la France. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 85.000 francs. Ecrire à Paris. Réf. A/2331M

JURISTE D'ENTREPRISE — 75.000 F

Un important groupe industriel français renforçant son service juridique, recherche pour Paris un juriste chargé des problèmes de contentieux général. Ses responsabilités s'exerceront au sein d'une équipe jeune et expérimentée et couvriront des interventions dans les domaines les plus variés : droit immobilier, droit des contrats et des affaires. Il conseillera et assistera, sur le plan juridique, les directions et les filiales de ce groupe en situation de litige ou de prélitige. Ce poste conviendrait à un candidat, homme ou femme, âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur juridique (option Droit des affaires ou Droit privé) et possédant une expérience pratique confirmée acquise soit en entreprise, soit en Cabinet de conseil juridique. Ce poste nécessite une grande disponibilité psychologique et de réelles qualités humaines et morales. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 75.000 francs, sera fonction du niveau d'expérience acquis. Ecrire à Paris. Réf. A/2325M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. 52-90-63
19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Lille - Londres - Madrid - Milan - Paris - Stockholm - Zurich

POLITIQUE

Témoignage — La lutte des classes et la violen[ce]

M. Henri De Carvalho, ouvrier en chômage à Toulouse, membre du parti socialiste, nous écrit au sujet de la « Libre opinion » de M. Bertrand Motte : « La lutte des classes, source de la violence », parue dans « le Monde » du 7 octobre.

Je viens de lire cet article, et une nausée m'a bloquée tout jugement pendant quelques instants dans la mesure où des personnes ignorent, encore, toutes les difficultés d'une classe pauvre qui lutte pour se défendre et pour changer sa situation d'exploités en homme libres, et, d'après l'article en question tout ceci c'est la faute aux éducateurs.

Puis, petit à petit, le souvenir de tant d'injustices dont j'ai été victime, dans mon travail, dans mon environnement social, puis l'image, toujours répétée de tant d'ouvriers, d'autant de pauvres qui ont laissé leur sang su. le sol des champs, des rues et des usines, sans parler des souffrances pendant des vies entières, du fait de réclamer du travail, de la juste rémunération de son effort, ou tout simplement de quoi manger.

Combien de licenciements, avec tous les problèmes de subsistance que cela comporte, d'emprisonnements, de tortures, tout simplement parce qu'à un tournant de leur misère, des hommes et des femmes ont constaté que les profiteurs de cette situation créaient et installaient un pouvoir à tous les niveaux, à leur détriment le plus humiliant et que la seule récompense était la méfiance, l'accablement et le mépris.

Combien de policiers dans l'histoire du monde ouvrier se sont abattus, bourrés d'armes et de légalité, sur des hommes et des femmes qui ne demandaient qu'un peu de décence et de justice ? Et qui a donc appelé ces policiers ? Et quel pouvoir était donc en place ? Qui détenait donc ce pouvoir ? Etait-ce Marx, Marchais, Mitterrand ou Fabre ? Ou était-ce plutôt la « nôtre société », comme le dit M. Notre.

On peut interpréter le mot violence de plusieurs façons ; une fois que l'on aura dit qu'il y a la violence par coups et blessures et violence par la manière dont on traite les plus faibles, c'est-à-dire ceux qui sont complètement démunis de tout moyen de défense, par des menaces, chantage, conditionnement, misère, ignorance, solitude, on peut dire aussi qu'il y a la violence de ceux qui demandent un peu plus de décence basé sur la dignité et la justice, et puis la violence de ceux qui ont le pouvoir par l'argent, qui sont à l'origine de la situation même de classes et qui ne veulent pas s'en séparer.

Que M. Motte cite un cas des avantages acquis par la classe ouvrière vis-à-vis de la classe dominante qui ait été réussi par le simple jeu du dialogue en paix et tranquillité. Non, bien au contraire, il a toujours fallu d'immenses luttes de femmes, hommes et enfants déchirés par les sacrifices que la répression et le chantage du travail imposaient au sein des foyers les plus pauvres.

Est-ce donc la lutte des classes qui a engendré la violence, ou, au contraire, la violence du privilège fanatique et cynique de l' « intérêt général » dont M. Motte parle qui a engendré la lutte des classes ?

Est-ce donc les éducateurs qui veulent que la liberté d'un cadre supérieur soit plus importante dans l'ordre social que la vie d'un ouvrier ? Qu'un monsieur soit exempté de détention provisoire alors que quatorze mille d'autres concitoyens en bénéficient ? Et tous les gens qui ont travaillé dur pendant toute leur vie et qui ont aujourd'hui des retraites misérables, qui vivent avec deux ou trois di[x] de francs par jour, et tout ceci parler du problème crucial [des] jeunes sans emploi, bloqués d[ans le] confinement social, à la marg[e de] tout pouvoir, même de celui de [faire] des projects pour leur propr[e] Est-ce tout cela la faute de la [lutte] des classes, des éducateurs [ou] plutôt d'une seule classe, la [domi]nante, qui ne peut exister qu[e par] le bâillonnement, le conditionn[ement] et la misère de l'autre ?

Mais là où M. Motte se t[rompe] encore davantage, c'est qua[nd il] considère, encore, que les p[auvres] sont manipulés par des « in[tellec]tuels et esthètes vautrés ». N[on, le] pauvre ne lutte que parce qu['il n'a] pas d'autre moyen pour p[ouvoir] envisager un jour, pour lui [et sa] famille, un bonheur, un épanc[ouisse]ment de ses possibilités, [des] chances au départ dont tou[t être] humain est en droit d'avoir c[on]naissance.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICA[TION]

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 27 octobre 1975, à 14 h[eures]
En trois lots

1) UN APPARTEMENT sis à PARIS (1[7e])
2, place de la Porte-des-Ternes
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS

2) DIVERS BIENS IMMOBIL. à PARIS (1[1e])
146-148, rue du Faubourg-Saint-Antoine
a) BOUTIQUE, APPARTEM. et REMISE, 146, r. du Faubourg-St-Anto[ine]
b) MAISON DE RAPPORT, 148, rue du Faubourg-Saint-Antoine ; [ainsi] que les fonds de commerce de CHARCUTERIE et de BOUCH[ERIE] exploités 146, 148 et 150, rue du Faubourg-Saint-Antoine.
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'appliquant pour 440.000 F aux biens immobiliers et pour 30.0[00 F] à chacun des deux fonds de commerce.

3) UN APPARTEMENT sis à PARIS (1[1e])
219, boulevard Voltaire et impasse des Jardiniers, sous sur
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adr. à 1) Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat poursuivant à P[aris], 182, rue de Rivoli ; 2) Me JALLES, avocat à Paris, 36, rue des Pe[tits-]Champs ; 3) Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris (5e), 63, bd St-Germ[ain]

Vente sur surenchère au Palais de Justice à CORBEIL-ESSON[NES], place Salvandy, le mardi 28 octobre 1975, à 14 heures

d'UN IMMEUBLE sis à MASSY (Essonn[e])
91, rue Gabriel-Péri
Compr. une MAISON de rapport, rez-de-ch. div. boutique et arrière-[boutique], 2 appartem. de 2 pièces, cuis., salle d'eau et wc ; 1er ét. div. appa[rtem.] de 3 pièces, cuis., salle d'eau et wc et 2 appartem. de 3 pièces, salle d'eau et wc ; 2e ét. mansardé div. 3 appartem. de 2 pièces, cuis., [salle] d'eau et wc ; un appart. de 2 p. av. wc. et une ch. - Cour cont. 6 a. 8
MISE A PRIX : 276.100 FRANCS.
S'adr. au Greffe du Trib. de Gr. Inst. d'Evry-Corbeil ou écrire à Mes Haber et V. Damoiseau, avoc. ass., Corbeil-Essonnes, 20, rue Gal-Lecl[erc] ; Me Yves du Chalard, avoc., Corbeil-Essonn., 54, all. A.-Briand, a. pl. p.

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le 23 octobre 1975, à 14 h.
EN DEUX LOTS : DEUX FONDS DE COMMERCE

MEUBLES Radio-Télé - Electro-Ménager - Chauffage, 25 bis, rue P.-Vaillant-Couturier **LE BLANC-MESNIL (93)** M. à p. (p. ét. b.) 10.000 F. C. 10 000 F.	**MEUBLES - LITERIE** TAPISSERIE exploité 254, rue A.-France **DRANCY** (Seine-Saint-De[nis]) M. à p. (p. ét. b.) 30.000 F. C. 20.0[00 F.]

S'ad. Me Popelin, n., 164, Fg-St-Honoré, Me Gourdain, s., 174, bd St-Germ[ain]

Vente sur sais. immob. Palais Justice AUXERRE, jeudi 23 octobre, à 1[4 h.]

ENSEMBLE INDUSTRIEL à AUXERRE (8[9])
— TERRAIN en Z.I. de la Plaine-des-Iles de 1 ha 41 a 95
— CONSTRUCTION de 1.600 m2
Bureaux, cantine, sanitaire, usine de 62 × 18, bât. annexe de 15 × [..], chauffage air pulsé, hangar de 8,50 × 5,50, autre bât. de 3,50 × [..] sur avenue avec transfo et parkings.
MISE A PRIX : 300.000 F
Consignation pour enchérir 30.000 F. — S'adr. à la S.C.P. d'Avo[cats] DELORME, MAUROIS, ROBERT, 5, rue Marcelin-Berthelot, B.P. [..] 89004 AUXERRE, tél. (86) 52-53-00, poste. 4 Télex 800.972.

Vente sur sais. immob. au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes (Esso[nne]) le mardi 21 octobre 1975, à 14 heures

UNE MAISON à VIRY-CHATILLON (Essonn[e])
22, avenue Madeleine
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS.
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignem. Mes TRUXIL[LO] et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlo[uis], tél. 496-30-26 de 14 heures à 16 heures.

Vente sur sais. immob. Palais Justice Bobigny, mardi 28 oct. 1975, 13 h.

TERRAIN 2.008 m2 à BONDY (93)
5 et 7, avenue Jules-Ferry, 10 bis, rue de Varsovie et Rampe du Po[..] sans numéro - Ensemble les constructions y édifiées consistant
UN PAVILLON D'HABITATION ET UN GARAGE STATION-SERVI[CE]
LE MATÉRIEL DU GARAGE ÉTANT EXCLU DE LA VENTE
MISE à PRIX : 200.000 FRANCS
S'ADR. Me BRICOUT, avocat à Paris, 14, rue d'Anjou ; à to[us] avocats près les Tribunaux de Grande In[s]tance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; Me SALLAZ, huissier Paris, 12, rue Bayen ; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 30 octobre 1975, à 14 heu[res]
En un seul lot

UNE PROPRIÉTÉ sise à MALAKOFF
(92) - Et le fonds de commerce y exploité
3, avenue du Général-Leclerc
MISE à PRIX : 100.000 Francs (80.000 F pour l'immeuble + 20.000 F pour le fonds)
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 46, rue de Clichy ; Me A. CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VENTE au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 30 OCTOBRE 1975, à 14 h.

UNE CHAMBRE
débarr., w.-c., comm. ds IMM. Paris-5e
28, rue de la MONTAGNE-SAINTE-GENEVIÈVE
MISE A PRIX : 12.000 FRANCS.
S'adr. Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris-8e ; ts avoc. pr. les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

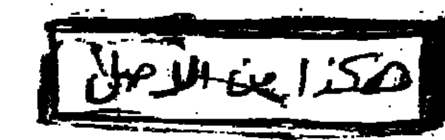
PROXIMITE IMMEDIATE DE **COMPIÈGNE**
A VENDRE - LIBRE
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ
de CARACTERE. - S'adr. étude de Mes ROBBE et TESSIER, not. assoc., 47, r. Pierre-Sauvage, 60200 Compiègne (Service Immobilier). Tél. 440-04-55.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de Corbeil-Essonnes (91), le MARDI 21 OCTOBRE 1975, à 14 h.

UNE MAISON
située à
BRUNOY (Essonne)
36, rue de Montgeron
MISE À PRIX : 40.000 F
Consignation indispensable pour ench. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc., 51, rue Champlouis à Corbeil-Essonnes. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente au Palais de Justice de Corbeil-Essonnes, place de Salvandy, le 28 OCTOBRE 1975, à 14 heures, EN UN SEUL LOT, D'UNE

MAISON A USAGE D'HABIT. ET DE COMMERCE A SERMAISE (ESSONNE)
« La Chaumière », lieudit « Le Village ». Compr. : r.-de-ch. (2 cuis., s. à m. restaur., boutiq. de café) et un étage (3 ch., 2 cab. toil., s. de bns, w.-c.), grenier. A la suite petit bât. compr. r.-de-ch. et un étage. Grange-remise, gar., cr et jard. Cont. 7 ares.
MISE A PRIX : 60.000 F.
Consignation obligatoire pr enchérir par chèque certifié ou espèces.
Pr ts renseign., s'adr. à Me HUDON, avocat, 32, r. H.-Dunant, 91600 Savigny-s.-Orge (905-29-85) ; à Me ELLUL, avocat, 18, av. Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes (496-30-14), et au greffe du Trib. de Gde Inst. d'Evry-Corbeil, où le cahier des charges est déposé.



L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

me Cresson (P.S.) affrontera M. Abelin lors du second tour

candidat présenté par M. Jobert ne recueille que 4,5 % des suffrages

De notre correspondant

itiers. — La campagne élec- e pour le scrutin législatif ren- nécessaire dans la deuxième nscription de la Vienne par écès de Robert Gourault, léant de M. Pierre Abelin, stre de la coopération, a été quée, dans la nuit du ven- i 10 au samedi 11 octobre, divers incidents. Les vitres permanence du Mouvement démocrates de M. Jobert ont brisées et le parti socialiste rotesté contre l'action de ovocateurs » qui, « *arrachant affiches des candidats de la he, matraquant leurs colleurs, ant leurs voitures, couvrant les murs de graffiti injurieux vis-à-vis de M. Abelin, volant les affiches socialistes pour les coller n'importe où, veulent créer un climat de violence* ». Il était temps que s'achève une campagne d'une vivacité exceptionnelle pour la région.

Le scrutin, qui s'est déroulé dimanche 12 octobre par une température très fraîche, a été marqué par un fort pourcentage d'abstentions (36,28 %). Si ce phénomène est propre à toutes les élections législatives partielles, il a pu se trouver accentué par les électeurs gaullistes qui ne souhaitaient pas se prononcer au premier tour en faveur de M. Abelin et ne tenaient pas pour autant à appuyer M. Roussel, candidat de M. Jobert.

Ce courant d'abstentions a contribué à mettre en ballottage le ministre de la coopération, à qui il a manqué deux cent cinquante-cinq voix pour être réélu dès le premier tour. Il n'en reste pas moins que, compte tenu de l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité civique, qui a entraîné l'inscription de quatre mille cinq cents électeurs nouveaux, la gauche retrouve sensiblement ses voix du 4 mars 1973, alors qu'il en manque dix mille à la nouvelle majorité présidentielle.

M. Abelin est même nettement contré à Châtellerault, ville dont il est maire, et où il n'obtient que 44,52 % des suffrages. Déjà lors de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand avait devancé M. Giscard d'Estaing dans cette ville. Les élections municipales de 1977 sont hypothéquées par ces résultats, d'autant que M. Abelin devra ouvrir sa liste à l'U.D.R., alors que son conseil municipal était jusqu'à présent composé de centristes et de divers gauche, y compris cinq socialistes exclus du P.S. en 1974.

En revanche, à Loudun, le ministre de la coopération obtient de peu la majorité absolue. Il est vrai que son suppléant, M. Jean-Jacques Fouqueteau, conseiller municipal de la ville, y est confortablement élu. C'est d'ailleurs pour cette raison que M. René Monory, sénateur centre démocrate, maire de Loudun, avait conseillé ce coéquipier à M. Abelin.

Si la majorité doit s'interroger sur le tassement de son influence, M. Michel Jobert a pu mesurer l'audience de son « ailleurs ». Alors qu'il bénéficiait de la complicité active d'une fraction notable de la fédération départementale de l'U.D.R., qu'il affrontait un anti-gaulliste connu qui plus est partisan convaincu de l'alliance atlantique, le Mouvement des démocrates recueille moins de 5 % des voix, ce qui constitue pour ses dirigeants une sévère désillusion. M. André Roussel s'est borné à exprimer, dimanche soir, « *le vœu que le deuxième tour assure, le 19 octobre, pour la circonscription de Châtellerault-Loudun, une représentation neuve* ».

A gauche, le parti socialiste a réussi son pari et refait son retard sur le parti communiste. En prenant la tête de la gauche dans un département où il est peu implanté et dans une circonscription où il a longtemps coopéré avec M. Abelin, le P.S. confirme la progression déjà révélée par les élections législatives des 29 septembre et 6 octobre 1974. Il est vrai que les dirigeants du parti socialiste n'ont pas ménagé leurs efforts pour atteindre cet objectif. La plupart de ses porte-parole ont fait le voyage de la Vienne et M. Mitterrand est venu à deux reprises appuyer personnellement Mme Edith Cresson, elle-même membre du secrétariat national du P.S. La candidate socialiste, en revanche, devait compter avec le handicap du « parachutage », puisqu'elle n'a pas d'attaches personnelles dans la circonscription. M. Pierre Abelin avait d'ailleurs abondamment utilisé cet argument au cours de sa campagne, apparemment sans succès.

Le candidat communiste, M. Paul Fromonteil, membre du comité central du P.C.F., enregistre lui aussi un tassement sensible de ses voix. Adversaire régulièrement malheureux de M. Pierre Abelin dans chaque élection législative, cantonale ou municipale, il avait préféré aux grandes réunions publiques (MM. Georges Marchais et Robert Ballenger ont envoyé des messages, seul M. Paul Laurent s'est déplacé) vivre sur le capital de sympathies acquis au cours des années. M. Fromonteil entendait ainsi se démarquer des socialistes et apparaître comme le seul rival sérieux du ministre de la coopération. Il pouvait compter dans cette tactique sur la complicité de M. Abelin, qui cherchait, lui aussi, à présenter le scrutin comme un combat entre la majorité et le P.C.F. Ce calcul a été insuffisant pour ralentir la progression socialiste.

Le candidat de Lutte ouvrière, enfin, est loin de récupérer les quelque 3 % de voix trotskistes qui, lors de l'élection présidentielle, s'étaient portées sur Mlle Laguiller et M. Krivine. Il a commenté dimanche soir le scrutin en soulignant que « *le parti socialiste est le principal bénéficiaire de la politique d'union de la gauche telle qu'elle est pratiquée par le parti communiste et le parti socialiste* ». M. Cerisier a ajouté que, pour le second tour, il appelle ses électeurs à reporter « *sans illusion* » leurs voix « *sur le candidat de l'union de la gauche* ».

CANDIDATS ET PARTIS	12 OCTOBRE 1975 Inscrits : 69 836 Suffr. exp. : 43 442 Abst. : 36,28 %		11 MARS 1973 Inscrits : 64 404 Suffr. exp.: 49 183 Abst. : 20,11 %		4 MARS 1973 Inscrits : 64 408 Suffr. exp.: 50 322 Abst. : 19,56 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 62 098 Suffr. exp.: 46 468 Abst. : 24,13 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 62 115 Suffr. exp.: 47 921 Abst. : 21,23 %		12 MARS 1967 Inscrits : 62 996 Suffr. exp. : 47 072 Abst. : 23,84 %		5 MARS 1967 Inscrits : 63 006 Suffr. exp.: 48 266 Abst. : 20,77 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
BELIN (Centre dém.)	21 467	49,41	29 909	60,81	18 571	36,90	21 677	46,65	21 555	44,98	24 761	52,60	24 070	49,87
CRESSON (P.S.)	9 775	22,50	—	—	7 559 (1)	15,02	—	—	—	—	—	—	—	—
FROMONTEIL (P.C.)	9 339	21,49	19 215	39,06	11 674	23,19	9 502	20,44	10 139	21,15	14 473	30,74	14 424	29,88
USSEL (Mouv. des dém.)	1 982	4,56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ISIER (L.O.)	683	1,57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
URCQ	196	0,45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D.R.			59 (2)	0,12	12 518 (2)	24,87	15 289 (2)	32,90	14 179 (2)	29,58	7 838 (2)	16,65	9 772 (2)	20,24
S.U.			—	—	—	—	—	—	2 048 (3)	4,27	—	—	—	—

M. Henri Charrieau ; (2) MM. Michel Montenay, U.R.P.-U.D.R., en 1973 ; Victor Rochenoir, U.D.R., en 1968 ; Charles Gombault, U.N.R.-Vᵉ Rép., 967 ; (3) M. André Chabane.

Les premières réactions

ABELIN : l'action du gouvernement est appréciée.

M. Pierre Abelin, ministre de la opération, a déclaré dimanche octobre :

« *Il me manque deux cent cinante voix. La tradition est restée, car je n'ai jamais été élu premier tour. J'ai été attaqué mes trois adversaires, notamt par le parti socialiste qui a ntage critiqué qu'il n'a ensei- Il a montré tout ce qui va en France. Par contre, le i communiste, qui, lui-aussi, pas manqué de m'attaquer, à tré que lui, il avait un proome.*

Ce résultat prouve que mon m régionale a été comprise et celle du gouvernement est iéciée. Il faut également ter que le temps froid — la basse température enregis- à Châtellerault un 12 octodepuis 1874 — a incité beau- d'électeurs à rester chez »

M. ESTIER : une surprise.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré dimanche 12 octobre au micro de France-Inter :

« *C'est une surprise, mais nous avons tout fait pour cela. Nous avons voulu démontrer que le parti socialiste et la candidate socialiste étaient les mieux placés dans cette circonscription pour battre le ministre Pierre Abelin. Je crois que les électeurs de gauche, en portant Edith Cresson à la seconde place, c'est-à-dire en lui permettant d'être l'adversaire au second tour de M. Abelin, ont montré qu'effectivement le parti socialiste était le mieux placé pour tenter de battre le ministre.* »

MITTERRAND : pourquoi ait-on réformiste à quinze ionalisations et révolutionre à seize ?

François Mitterrand, pre- secrétaire du P.S., qui parit dimanche 12 octobre à y à une réunion de mili- de son parti, a invité les istes à « *poursuivre leurs s en vue de définir leur ité* » sans avoir « *mauvaise ience* » par rapport aux munistes. M. Mitterrand s'est contre ceux qui présentent S. comme le partisan « *d'un unisme un peu plus pâle ou social-démocratie un peu forte* ». « *Pourquoi*, a-t-il ndé, *serait-on réformiste à e nationalisation et révoluaire à seize ? Pourquoi, y t-il collaboration de classe l la FEN signe un accord ial, et non pas quand la conclut les accords de elle ? Le parti communiste ne qu'il ne s'inspire pas des iences communistes de l'Eu- de l'Est et qu'il n'a pas de le. On nous met en accu- , mais on ne précise pas rapport à quels critères.* »

critères, selon le premier taire du P.S., sont proches schéma soviétique ». « *La ition d'un modèle socialiste ue nous l'avons fait depuis ngrès d'Epinay de 1971, dans programme de gouverne- dans le programme com- à partir de la définition de tion de front de classes et les thèses adoptées sur gestion*, a-t-il conclu, *est inent plus claire que celle que se le parti communiste.* »

L'Humanité répond lundi tobre aux propos de M. Mitd. « *Il n'y a pire sourd que qui ne veut pas entendre... rti communiste rejette catéuement toute théorie des les. Nos documents, depuis nnées, exposent la concep- d'un socialisme aux couleurs France. On peut discuter conception, qui n'a évidem- rien à voir avec celles de idt ou de Soares. On n'a pas oit de l'ignorer. Finironspar nous faire entendre ?* »

UNE ÉLECTION CANTONALE...

HAUTES-PYRENEES : canton de la Barthe-de-Neste (2ᵉ tour).

Inscr., 3 651 ; vot., 2 759 ; suffr. expr., 2 731. MM. Louis Fourquet, maj. prés., 1 497 voix, *élu* ; André Claverie, rad. de gauche, 1 234.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Antoine Corrège, rad. de gauche, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 1 282 voix contre 682 à M. Jean-Pierre Lebrou, act. locale, et 369 à M. Albert Escale, P. C., sur 3 294 inscrits, 2 393 votants et 2 333 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour, qui a eu lieu le 5 octobre, ont été les suivants : inscr., 3 652 ; vot., 2 769 ; suffr. expr., 2 729. MM. Louis Fourquet, rép. ind., 1 290 voix ; André Claverie, rad. de gauche, 722 ; Albert Escale, P. C., 466 ; Claude Tajan, U. D. R., 251. Le candidat radical de gauche avait enregistré au premier tour une perte très sensible des suffrages par rapport au score réalisé en mars 1970 par le conseiller général sortant (plus de 28 points en pourcentage). A l'issue de ce second tour, M. Claverie, en revanche, totalise plus de voix, pour un nombre sensiblement égal de suffrages exprimés, que les candidats de gauche au premier tour (45,18 % contre 43,53 %). Toutefois, il perd le siège au profit du candidat de la majorité présidentielle.]

...ET UNE MUNICIPALE

CORSE : Afa (1ᵉʳ tour).

Inscr., 696 ; vot., 499 ; suffr. expr., 496. MM. François Mufraggi, rad., 277 voix, *élu* ; César Mufraggi, intérêts locaux, 219.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite de la démission, pour raisons de santé, du maire, M. François Mufraggi, rad., dont le fils, M. François Mufraggi, directeur du centre hospitalier de Rennes, était candidat. Sur les 499 votants, il n'y avait que 30 votes par correspondance, alors qu'on en comptait 80 lors des élections cantonales de 1973. Le premier adjoint au maire d'Afa, M. Mattei, soulignait après la proclamation des résultats : « Nous avons voulu ce scrutin exemplaire. Seules ont été admises à voter par correspondance les personnes infirmes vivant dans le village. Pour nous, c'est clair, il s'agit d'une condamnation sans équivoque du vote par correspondance. Nous espérons que notre exemple sera suivi par beaucoup d'autres en Corse. »]



(Dessin de PLANTU.)

Le « rééquilibrage »

(Suite de la première page.)

Il est, en effet, une fois de plus prouvé que lorsqu'un centriste rallie la majorité une fraction non négligeable de son électorat, qui est bien souvent de l'ordre du tiers, ne « *suit* » pas.

Ce refus de suivre explique sans doute pour partie la très forte poussée du P.S. qui progresse non seulement en pourcentage (22,50 % au lieu de 15,02 %) mais aussi en nombre de voix (9 775 au lieu de 7 559), résultat remarquable compte tenu de la très sensible augmentation des abstentions. C'est là un net avertissement pour le P.C.F., qui n'a point encore commenté le scrutin, mais ne peut fermer les yeux devant une évidence : si l'opposition considérée dans son ensemble (P.C. + P.S. + L.O.) ne souffre apparemment pas des rudes querelles qui l'agitent depuis un an et renforce, au contraire, ses positions (de 38,21 % à 45,57 % des suffrages exprimés), le candidat communiste enregistre une perte de près de deux points (21,49 % au lieu de 23,19 %). Le « *rééquilibrage* » souhaité de longue date par M. Mitterrand prend de plus en plus de consistance d'une consultation à l'autre, sa formation devient de plus en plus « *crédible* », pour employer le jargon de l'époque, et l'on se prend à penser que l'électorat de gauche, y compris une partie de celui du P.C.F., est plus « *unitaire* » que « *partisan* ». A quatre mois du vingt-deuxième congrès communiste, convoqué pour le début de février, la stratégie du parti n'est-elle pas remise en cause et les incessantes attaques de cette formation contre le parti socialiste ne finissent-elles pas par lasser, même si certaines d'entre elles ne sont pas dépourvues de toute justification ?

Dans l'actuel système de bipolarisation, les deux blocs attirent de plus en plus de voix et les consultations renforcent, au sein de chaque camp, celle des composantes de ce camp qui apparaît comme dominante. Le phénomène valant pour la majorité comme pour l'opposition, M. Jobert n'avait guère d'illusions à se faire, et on ne s'étonnera pas qu'en dépit du lancement récent de son « petit livre bleu », le mouvement des démocrates qu'il avait créé en mars 1975 doive se contenter de moins de 2 000 voix et de 4,58 % des suffrages exprimés. La preuve étant bien faite qu'il est impossible de se situer « ailleurs », la seule consolation de l'ancien ministre des affaires étrangères, si c'en est une, sera d'arbitrer au second tour entre Mme Cresson, qui bénéficie du désistement de Lutte ouvrière et peut logiquement escompter celui du P.C.F., et M. Abelin. Il ne manque que peu de chose à ce dernier pour l'emporter, mais il ne semble pas pouvoir compter sur la totalité des électeurs du Mouvement des démocrates, puisque M. Roussel appelle de ses vœux « *une représentation neuve* » pour la deuxième circonscriptio : de la Vienne.

R. B.

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du P.S., a estimé, dimanche 12 octobre à Paris, que des élections législatives pourraient avoir lieu plus tôt que prévu. « *M. Valéry Giscard d'Estaing*, a-t-il dit, *veut mettre à profit une éclaircie et tenter d'enlever les prochaines législatives. Les diverses formations de la majorité s'y préparent fébrilement. (...) A gauche, nous ne devons pas nous laisser surprendre.* »

CULTURE

A LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

La remise à Alfred Grosser du Prix de la pa[ix] est l'occasion d'une réflexion sans complaisan[ce] sur les relations franco-allemandes

De notre envoyé spécial

Francfort. — Dans le cadre de la Foire du livre de Francfort, l'Association des libraires allemands décerne chaque année, depuis 1951, son Prix de la paix à une personnalité dont « l'activité dans les domaines de la littérature, de la science et de l'art, a contribué à mettre en pratique l'idée de la paix ». Les titulaires de ce prix en ont, depuis vingt-cinq ans, marqué tout le prestige : Albert Schweitzer et Gabriel Marcel, pour la France, Hermann Hesse et Karl Jespers pour l'Allemagne, le cardinal Bea ou le président Léopold Sedar Senghor, entre bien d'autres.

Le Prix de la paix 1975 a été attribué à notre collaborateur Alfred Grosser, directeur des études et recherches à l'Institut d'études politiques. Il lui a été remis le 12 octobre dans l'église Saint-Paul de Francfort, haut lieu traditionnel de la démocratie en Allemagne. Le président de la République fédérale, M. Walter Schell, était présent. Au-delà du cérémonial d'usage, l'événement a eu une portée politique.

Deux discours en effet ont été prononcés : l'un par M. Paul Frank, actuel secrétaire d'Etat [...] République fédérale, détaché auprès du pré[sident] Scholl, l'autre par Alfred Grosser. Secrét[aire de] l'ambassade d'Allemagne à Paris de 1950 à [...] secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de [...] à 1974, M. Frank a négocié les accords avec l'[Union] soviétique et la R.D.A. Alfred Grosser, né à [Franc]fort en 1925, réfugié en France à l'âge de di[x] ans, devenu citoyen français en 1937, s'en[gagea] dès 1947, avec Emmanuel Mounier et J[oseph] Rovan, à l'élaboration de rapports franc[o-alle]mands d'un nouveau type, au sein du C[omité] d'échanges avec l'Allemagne nouvelle.

MM. Paul Frank et Alfred Grosser, ro[mpant] avec les lois du genre, ont procédé à une cr[itique] serrée des relations franco-allemandes, alla[nt] libérément à contre-courant des conformism[es. A] maints égards, ils étaient seuls à pouvoi[r dire] certaines vérités amères, sans tomber sous [l'accu]sation de polémique ou d'amertume gratuite.

J.

Nous n'en sommes qu'au début d'une ente[nte]

DÉCLARE LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT PAUL FRANK

« La médiation dans la franchise critique présentant à chacun la part de vérité ou la vision de la réalité de l'autre camp », telle est, selon M. Paul Frank, la préoccupation qui a conduit constamment l'action d'Alfred Grosser. « *Les gouvernements*, a-t-il poursuivi, *se sont peu souciés de la façon dont Grosser abordait les rapports franco-allemands. Comme pour construire la tour de Babel, ils ont entassé plan sur plan, communauté sur communauté. Ils ont eu un mépris souverain pour ce qui est fondamental dans les Etats démocratiques : le peuple, ou les peuples.*

» ... Je me demande si nous avons porté une attention, suffisamment critique et sceptique à la fois, aux sentiments du peuple français, si nous avons pris la peine d'entendre les voix de la contestation ou même celles qui refusaient l'unification européenne, si nous avons bien examiné leurs pensées ou suivi leur raisonnement.

« L'âme blessée de la France... »

» Il était si facile, si commode, de partager les Français en Européens et anti-Européens. Si facile, si commode, d'ignorer un bloc de 20 % à 25 % de communistes dans leur isolement politique ; ce l'était plus que de comprendre que l'unification européenne était aussi une tâche liée à un projet de société. Il était si facile de gloser sur le « nationalisme français périmé », quand la France ne parvenait pas à clarifier ses rapports à son passé.

» Or, en ces années autour de 1950, aucun peuple n'a autant que la France, publié une littérature politique où l'autocritique fût aussi corrosive, aussi lucide sur soi. Nous n'avons pas voulu la reconnaître, qu'il se soit agi des « Taxis de la Marne » ou de « la Question ». L'âme blessée de la France s'offrait au monde, mais l'univers des hommes politiques préférait fabriquer des communiqués.

» Nous nous préparons à célébrer le vingtième anniversaire du retour de la Sarre. Nous le ferons, j'en suis sûr, dans un esprit européen. Mais nous ne devrions pas oublier que l'homme qui a insisté, du côté français, pour que le droit d'autodétermination figure dans les accords, ce qui rendit possible la décision du peuple sarrois, s'appelait Pierre Mendès France. Un homme que beaucoup d'entre nous qualifient d'anti-européen, ou pire encore, parce que son gouvernement rejeta le traité d'armée européenne. N'était-ce donc pas de bonne politique européenne que d'insister sur le droit à l'autodétermination ? »

Au début d'une entente

Et M. Paul Frank conclut cet examen dans les termes suivants : *« France et Allemgane, nous n'en sommes qu'au début d'une entente. Voilà la vérité... Une infinité de choses nous séparent encore. Il y a des échecs. A qui puis-je le faire comprendre, si, comme on le proclame partout, nous sommes déjà amis, déjà réconciliés ? Que demeure-t-il à faire, si tout a déjà été atteint ?*

» Les grands mots vides. Y a-t-il un seul communiqué qui ne dise pas qu'on s'est mis d'accord sur l'essentiel ? Ce qui signifie qu'on n'a pas pu s'entendre sur la plupart des choses.

» Pourquoi la politique parle-t-elle un langage inauthentique ? Croit-on que la vérité soit dérangeante ? Bien sûr, elle dérange, elle agace, mais elle libère aussi, elle unit. Elle unit là précisément où subsistent les différences.

» Pour se retrouver réellement, Français et Allemands doivent peut-être passer par une « résistance » commune. Résistance à quoi ? Ils doivent se défendre en commun contre la menace de destruction que la dynamique incontrôlée de la société industrielle fait peser sur nos formes de vie européenne. »

Après avoir évoqué comment, *« faisant de nécessité vertu »*, l'Allemagne a *« renoncé à l'usage de la force »*, ce qui *« n'allait pas nécessairement de soi »*, Alfred Grosser a déclaré de son côté :

« Personne à l'étranger ne devrait sous-estimer la contributio[n dou]loureuse à la paix que l'Alle[magne] fédérale a fournie... Pourt[ant il] ne faudrait pas qu'on y so[it] fier d'avoir une telle volo[nté de] paix. Les sacrifices conse[ntis] et en grande partie impo[sés] ont correspondu aussi à de [grands] avantages. La curieuse paix [qu'on] a appelée guerre froide [a] ouvert à la République fédé[rale la] voie de l'égalité et procure à [nom]bre de ses citoyens le sen[timent] agréable de pouvoir quitter [le banc] d'accusés pour celui d'accus[ateurs].

» A force de penser intens[ément] à l'injustice en Europe, o[n s'est] trouvé empêché de penser à [d'au]tres injustices... Même [la] constatation qu'on n'est plu[s une] grande puissance est ju[ste et] bonne, l'abdication, la fuite [devant] les responsabilités, seraien[t] blâmables pour l'une des gr[andes] puissances économiques mon[diales] qui dirait simplement : « [Nous] sommes si petits ! Laisse[z-nous] limiter à l'Europe notre con[tribu]tion à la paix et pratiqu[er un] commerce fructueux. Que [d'autres] risque mène le jeu ! » Ce[rtes, il] y a là une merveilleuse [excuse] pour l'abstention : pendant [qu'une] grande partie du monde a[dore le] dieu Marx, la République fé[dérale] fait partie des adorateurs d[u] Marché. »

Examinant la politique [inté]rieure, Alfred Grosser [constate] « *qu'en République fédéral[e on] pense de plus en plus à la [pro]tection de l'ordre fondament[al de] l'Etat et de moins en moins [à la] protection des libertés fond[amen]tales contre l'Etat (car) la [notion] de sécurité veut prendre la [pre]mière place dans les préoc[cupa]tions internes* ».

Ordre politique et ordre social

Cette « *sécurité* » prédomi[nante,] Alfred Grosser en relève la [trace] que dans les « *jugements, les [con]damnations basés sur l'au[...] sur l'aisance avec laquelle [la] République fédérale a pu se [per]mettre de confier d'import[antes] fonctions à des homme[s qui] avaient totalement failli c[omme] défenseurs de l'Etat de dr[oit],* par exemple les commenta[teurs] de la législation sociale, o[u les] justificateurs de la Gestap[o].

« Qu'est-ce donc que l'ordre [libé]ral et démocratique ? Ici [règne] une étonnante confusion. On [fait] comme si l'ordre politique [était] identique à l'ordre social... Fa[ut-il] en déduire que l'ordre social [de] la République fédérale doit [être] considéré comme aussi exemp[laire] et digne d'être préservé qu[e le] pluralisme politique et les d[roits] fondamentaux ?

» En période de crise, que [veut] dire : servir la paix intérie[ure ?] C'est précisément en périod[e de] crise économique qu'il est p[arti]culièrement dangereux pour [les] faibles que les conflits d'inté[rêts] se trouvent escamotés... Car [c'est] précisément des faibles q[u'on] exige en période de crise qu'il[s se] tiennent tranquilles, qu'ils se [rési]gnent paisiblement. Vouloir [une] paix intérieure juste, c'est d'a[bord] ne pas exploiter en période [de] crise la faiblesse des faibles, [ne] serait-ce qu'en laissant se dé[rou]ler le prétendu jeu des forc[es.

Et Alfred Grosser conclut ai[nsi :]

« Il reste indiscutable, mal[gré] tout, que la République fédé[rale] a beaucoup fait pour la paix d[ans] la justice et l'égalité, tant à l'[in]térieur qu'au dehors, même [et] surtout si on compare. Mais [il] convient de relever avec exige[nce] ce qui n'a pas été atteint ou qui recommence à s'éloigner [du] point atteint. La République fé[dé]rale n'a-t-elle pas la chance t[ra]gique d'avoir été contrainte, [par] la nécessité de s'opposer à l'in[hu]main régime hitlérien, à fon[der] son système politique sur u[ne] éthique ? »

DE FRANCFO
r du Prix de
on sans comp
inco-allemand
début d'une
PAUL FR

SOCIÉTÉ

A PROPOS D' « HISTOIRE D'O »

Le sexisme est-il du racisme ?

...rès la publication d'un arti... de Jean-Jacques Dupeyroux ...acisme et sexisme, en marge ...stoire d'O » (le Monde du ...ptembre), nous avons publié ...réponse de Mme Françoise ...ud (le Monde du 10 septem... Mᵉ Manfred Imerglik, avo... à la cour de Paris, a relevé ...le texte du secrétaire d'Etat ...condition féminine la phrase ...laquelle « aucune associa... ne répond déjà aux condi... exigées par le code de pro... pénale pour engager des ...suites » en vertu de la loi du ...illet 1975 sur la lutte contre ...isme. Mᵉ Imerglik nous écrit ...mment à ce propos :

...En tant que responsable du ...té juridique du Mouvement ...re le racisme, l'antisémitisme ...ur la paix (M.R.A.P.), je me ...ets de vous faire observer ...sur ce point Mme Françoise Giroud paraît effectivement commettre une erreur.

En effet, la loi du 11 juillet 1975 constitue une extension de celle du 1ᵉʳ juillet 1972 intitulée *« loi relative à la lutte contre le racisme »*.

Cette nouvelle loi rentre donc incontestablement dans le cadre plus général de la première.

Or, les statuts du M.R.A.P. assignent à notre association de lutter contre le racisme sous toutes ses formes.

Il me paraît donc indéniable que le M.R.A.P. (ainsi d'ailleurs que d'autres associations ayant des buts analogues) serait recevable dès à présent dans sa constitution de partie civile si les articles 2 et 8 de la loi du 1ᵉʳ juillet 1972 avaient été étendus à la nouvelle loi.

Contrairement à ce que pense Mme Françoise Giroud, il paraît donc bien y avoir du temps perdu...

*

Mme Françoise Giroud, dans sa réponse à Mᵉ Imerglik, annonce qu'elle est favorable — afin de réparer « une omission » — à une modification de la loi du 11 juillet 1975. Elle écrit notamment :

Il est à mon sens difficile de soutenir qu'une association qui a, statutairement, pour mission de lutter contre le racisme a, par là-même, mission de lutter contre toute discrimination en raison du sexe.

Il serait intéressant de connaître la réponse de la jurisprudence sur ce point. Celle-ci est particulièrement restrictive lorsqu'il s'agit de déclarer recevable l'action civile d'une association devant les tribunaux et exige que l'objet de celle-ci demeure dans les limites étroites fixées par ces statuts.

Pour ma part, je considère que seule une modification de la loi du 11 juillet 1975 permettant d'exercer l'action civile devant la juridiction pénale saisie d'une infraction aux articles 187-1 et 416 du code pénal aux associations qui, régulièrement déclarées depuis au moins cinq ans à la date des faits, se proposent de lutter contre les discriminations en raison du sexe apporterait une solution à la fois équitable et juridique à la difficulté relevée par Jean-Jacques Dupeyroux.

Et, comme je l'ai indiqué, il n'y a pas de temps perdu : aucune association de ce type n'étant actuellement déclarée depuis au moins cinq ans.

...FRANÇOISE GIROUD : ...acun ses fantasmes.

...terrogée par *l'Express* sur la ...estation de dix organisations ...nines (*le Monde* du 3 octobre) ...re la publication d'*Histoire* ... qualifiée d' *« agression pu... ...e contre toutes les femmes »*, ... Françoise Giroud, secrétaire ...t à la condition féminine, ...re notamment dans le nu... du 13 octobre :

Je comprends cette réaction. ... qui ne la comprennent pas sans doute qu'ils ont lu His... d'O *avec des yeux de 1950... A cette époque, c'est vrai qu'il ...ssait d'un texte extraordinai... ...nt libératoire, en ce sens que, ... la première fois, une femme ... raconter ses fantasmes... (...) Avec cette superbe écriture ...te que saluait François Mau...* Histoire d'O *a donc été une ...table bombe. La première ...ise de parole » d'une femme ...un sujet, encore une fois, dont ...hommes avaient le monopole. ...t à cet égard qu'il s'agissait ...livre libre et prémonitoire.*

Depuis, vingt-cinq ans ont ...ssé (...). Alors, Histoire d'O, *aujourd'hui privé de son contexte historique », lu avec des yeux ... 1975, c'est une sorte d'hymne ...l'esclavage, vécu comme le su...ême accomplissement d'une pas...n amoureuse. Chacun ses fan...mes (...).*

Dans le climat de lutte où se ...vent aujourd'hui les femmes ... arracher de leur visage le ...que de servante sournoise que ...siècles ont plaqué sur elles, où ... veulent aussi essayer d'y voir ...eu plus clair en elles-mêmes, ... leurs relations avec les hom... et avec leur propre sexua... ...on doit comprendre que la ...cation du texte de... conti...s à l'appeler Pauline Réage, ...frisse beaucoup.

...J'allais dire : « Mettez-vous à ...r place... » Mais vous a-t-on ...is refusé un emploi, une ...tion dans la société, une ...que de confiance, pour la raison que vous étiez un homme ? »

« Un enfant va naître ». — ...ce thème, l'Ecole des parents ...les éducateurs propose des ...s de réflexion et de forma... s'étendant sur un mois à ...n de deux weeks-ends et qua... ...séances. Un cycle aura lieu ... le 15 novembre et le 11 ...mbre, un autre entre le 7 ...r 1976 et le 11 mars. Parmi ...questions abordées : rôles ...ulins et féminins au cours de ...ossesse, grossesse et sexua... l'enfant dans le désir de ...te, etc.

...Renseignements : E.P.E. anima...formation, 4, rue Brunel, 75017 ... tél. 754-29-00.

A Lyon

Un centre de formation d'éducateurs spécialisés est menacé d'asphyxie financière

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Nous disons non aux licenciements car ce serait faire le jeu du gouvernement. »* La position, claire, déterminée, de M. Jean-Noël Henri, un des responsables du centre de formation d'éducateurs de *« Recherches et Promotion »* est partagée à l'évidence par les stagiaires — une trentaine — réunis autour de lui. Ces éducateurs spécialisés exerçant déjà leur activité professionnelle dans un établissement de la région Rhône-Alpes — foyers, instituts, maisons d'enfants — ou simplement dans la rue, préparent en quatre ans leur diplôme d'Etat. Pourront-ils recevoir jusqu'à son terme la formation dont ils sont eux-mêmes, par la confrontation de leur expérience et l'analyse de leurs pratiques, les artisans ? Rien n'est moins sûr : le centre connaît, en effet, des difficultés financières sérieuses ; il manque près de 400 000 francs pour « boucler » l'année 1975.

D'autre part, le gouvernement ayant modifié la période d'exercice budgétaire, faisant passer celle-ci de l'année scolaire à l'année civile, les crédits 1974-1975 doivent couvrir seize mois d'activité.

Pour atténuer les protestations qui se sont élevées au cours de ces derniers mois, le ministère de la santé a annoncé une « rallonge » de 100 000 francs, soit un quart du déficit. Et pour 1976 les perspectives ne sont guère plus encourageantes puisque le budget devra être celui de 1975 augmenté seulement de 10 %.

La situation de Recherches et promotion, aux dires des responsables de l'association n'est pas un cas exceptionnel. Le même « laminage » financier frappe également les cinquante autres écoles d'éducateurs spécialisés que subventionne le ministère de la santé. *« Nous sommes embarqués dans la même galère, mais nous réagissons différemment »*, dit M. Jean-Noël Henri. Ailleurs on s'est « résigné » à rétablir l'équilibre budgétaire par des licenciements partiels, contrairement d'ailleurs aux prescriptions édictées en juillet par le secrétaire d'Etat M. Lenoir. A « Recherches et Promotion », on a choisi de se battre pour maintenir l'institution. Les structures « autogestionnaires » — un terme que certains éducateurs considèrent comme inadéquat — de l'association ont permis de former un front uni entre formateurs et éducateurs.

Les premiers — une trentaine de permanents et vacataires — ont décidé de renoncer en partie à leur salaire. Les seconds ont accepté d'avancer le montant des frais de scolarité (200 F par an) de leur prochaine année de formation. *« Simple avance »*, disent les uns et les autres, syndiqués ou non, qui comptent bien récupérer les sommes que l'Etat leur doit.

La détermination des éducateurs et des formateurs est d'autant plus grande qu'ils sont, pour la plupart, convaincus que l'*« étranglement budgétaire »* dont ils sont les victimes est guidé davantage par des considérations politiques que par la conjoncture économique. Né au lendemain de 1968, Recherches et Promotion fonctionna quatre années comme centre expérimental, avant de recevoir, trois mois avant la sortie de la première promotion, l'agrément officiel des ministères de tutelle. Formateurs et éducateurs admettent très bien qu'ils ont quelque peu bousculé les conceptions en vigueur et remis en question un système social qui rejette généralement les inadaptés et les délinquants. Pour eux, l'Etat ne se poserait la question qu'en ces termes : *« Les services — idéologiques — rendus par ces éducateurs valent-ils le coût de leur formation ? »* Ce raisonnement est, estiment-ils, à l'origine de la tendance du ministère à mettre en place des formations moins onéreuses. *« A qui fera-t-on croire qu'un aide médico-psychologique formé en cent cinquante heures est capable d'assurer le rôle d'un éducateur spécialisé auprès d'enfants considérés comme difficiles ?* demandent-ils. *Le véritable choix ne se situerait-il pas ailleurs ? Ne consisterait-il pas à réduire les moyens de la prévention, pour développer ceux de la répression ? Six mille postes de policiers ont été créés en 1975, et le ministère de l'intérieur envisage une formation sensiblement plus longue pour les personnels policiers. N'est-ce pas déjà une façon de former les éducateurs de demain ? »*

BERNARD ELIE.

JEUNESSE

UNE BROCHURE DE L'ÉCOLE DES PARENTS

L'enfant et l'hôpital

L'hospitalisation d'un enfant est trop souvent vécue par le jeune malade et ses parents comme un drame. Afin d'éviter, autant que possible, un tel comportement, l'Ecole des parents et des éducateurs vient de publier pour l'Assistance publique une brochure intitulée *L'enfant et l'hôpital* (1).

On y trouve des renseignements pratiques tels que les adresses des hôpitaux parisiens comportant des services d'enfants, la description des fonctions des différents personnels et les questions que l'on peut poser à chacun, la conduite à avoir en cas d'urgence ou pour une simple consultation, les documents nécessaires aux diverses formalités.

La première précaution à prendre, avant même d'avoir besoin de l'hôpital, est de ne pas le présenter à l'enfant, dans la vie quotidienne, comme une menace, une punition mais un endroit où l'on guérit.

Le jour où l'enfant doit être hospitalisé, les parents doivent non seulement rester calmes et ne pas montrer leur anxiété, mais aussi savoir comment le prévenir. *« Avec des mots simples et vrais, dites-lui pourquoi il va aller à l'hôpital. (...) Expliquez-lui qu'il reviendra à la maison... Préparez avec l'enfant ses petites affaires, ses petits vêtements. Emportez le nounours favori, la vieille poupée ou la couverture avec lesquels votre enfant a l'habitude de s'endormir. »*

En cas d'opération — quand celle-ci est décidée à l'avance, — *« l'enfant a peur d'avoir mal, mais aussi il pense qu'on va lui prendre quelque chose qui est à lui, qui est lui. Le plus souvent, une opération peut s'expliquer simplement : on répare, on enlève quelque chose qui ne va pas »*.

Au moment de quitter, pour la première fois sa chambre ou la salle d'hôpital, *« ne dites pas que vous partez seulement pour quelques minutes (...). Dites-lui que vous rentrez à la maison mais que vous viendrez le voir souvent (...). Ensuite, dites-lui calmement au revoir, partez aussitôt et sans hésitation »*.

Nourriture, cadeaux, visites, emploi du temps de la journée à l'hôpital, travail scolaire, sont quelques-uns des autres thèmes abordés dans la brochure qui évoque aussi le cas particulier de l'hospitalisation des bébés. Lorsque les parents ne peuvent pas nourrir et changer eux-mêmes le bébé hospitalisé, leur présence aux heures des visites est très importante, car *« un bébé malade a besoin de sa mère, de ses parents, encore plus que d'habitude. (...) Allez le voir souvent, parlez-lui, si vous le pouvez prenez-le dans vos bras. Il saura que vous êtes là, que vous ne l'avez pas abandonné »*.

(1) On peut se procurer la brochure à l'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. 3 F (plus 2 F de frais d'envoi). En cas d'admission à l'hôpital, elle est distribuée gratuitement.

M. JEAN-MICHEL CATALA (Jeunesses communistes) DÉNONCE LA « CAMPAGNE ANTI-JEUNES »

« La campagne anti-jeunes va bon train », écrit M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, dans « l'Humanité » du 13 octobre. « Ministres et journaux, radios et télévisions s'en donnent à cœur joie. (...) Dans cette campagne tout est bon pour la bourgeoisie. On monte en épingle les exactions de quelques individus, que l'on prétend représentatifs d'une large fraction de la jeunesse. »

« Des voyous, il en est, continue M. Jean-Michel Catala. Mais des voyous qui, à la fin des manifestations démocratiques, provoquent des incidents violents, cassent et pillent en toute impunité, obéissent manifestement à des motivations auxquelles les services de Poniatowski ne sont pas étrangers. (...) Quant aux gauchistes, dont les méthodes de certains groupes ne participent plus que du banditisme, il est clair qu'ils apportent de l'eau au moulin du pouvoir. Les dénégations d'un Krivine ne trompent personne. (...)

» Qui donc est responsable du développement dans ce pays d'une certaine délinquance ? Qui, sinon ce régime dont la violence quotidienne a noms chômage, misère, accidents du travail, milices patronales et C.R.S. ? Qui, sinon ce système du fric qui légitime la course aux profits par tous les moyens, y compris la drogue, la pornographie et le crime ?... »

« science et croissance au service de l'humanité »

INGÉNIEURS, CADRES, TECHNICIENS, TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES

deux dates à retenir, 24 et 25 octobre, pour 36 heures d'un anniversaire pas comme les autres!

*Sous le parrainage de : **Alvergnat Louis**, Vice-président de l'Unaf; **Me Amblard Gaston**, Avocat à la cour d'appel de Paris; **Arquier Pierre**, Ingénieur à la Régie Renault; **Arzano Robert**, Directeur de société; **Attali Jacques**, Professeur d'économie à l'Ecole polytechnique; **Barest Jean**, Ingénieur-conseil; **Barreix Hellen**, Cadre commercial; **Bartoli Henri**, Professeur de sciences économiques; **Bauchard Philippe**, Journaliste; **Bessou Jean**, Inspecteur général honoraire d'Edf; **Biquard Pierre**, Secrétaire général de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques; **Boccara Paul**, Maître assistant en sciences économiques; **Bonacossa Jacques**, Economiste; **Bombard Alain**, Biologiste; **Bouchet Gilbert**, Médecin-conseil à la Sécurité sociale; **Braslavski Pierre**, Architecte Dplg; **Brocard Jacques**, Technicien; **Buhl René**, Secrétaire confédéral de la Cgt; **Caire Guy**, Professeur en sciences économiques; **Camy-Peyret Etienne**, Professeur de l'enseignement secondaire; **Castaing Raymond**, Physicien, professeur à Paris-XI; **Charpiot Raymond**, Capitaine au long cours; **Chombart de Lauwe Paul-Henri**, Professeur à l'Ecole des hautes études, directeur du Centre d'ethnologie sociale; **Clavel Jean**, Ingénieur des Mines; **De Mil Edmond**, Président de « Technique et Démocratie »; **Demos Jean**, Directeur de recherche à l'Inserm; **Destanne de Bernis Gérard**, Professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble; **Dubois Claude**, Chef de division, responsable de la formation permanente à la Ratp; **Dumont Jean-Pierre**, Journaliste; **Jacquelin Baptiste**, Membre de la Commission de l'Association des écrivains scientifiques; **Estier Claude**, Directeur de « l'Unité »; **Fouchet Max-Pol**, Ecrivain; **Frémontier Jacques**, Producteur de télévision; **Frioux Claude**, Président de l'université de Paris-VIII; **Gentil Bruno**, Directeur général du Centre d'études supérieures industrielles (Cesi); **Gerodolle Michel**, Directeur du Centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux; **Goux Christian**, Professeur d'économie à l'université Paris-I; **Greny F.**, Professeur à la Pitié-Salpêtrière; **Grosvalet Angèle**, Veuve de Jean Grosvalet, Secrétaire de l'Ugict; **Guilbert Madeleine**, Professeur à l'université François-Rabelais; **Herzog Philippe**, Professeur agrégé en sciences économiques; **Professeur Huguenard**, Chef du service réanimation au Samu; **Isabey Pierre**, Technicien supérieur; **Javillier Jean-Claude**, Professeur de droit du travail à l'université de Bordeaux-I; **Jaeglé André**, Ancien élève de l'Ecole polytechnique; **Jozefowicz Marcel**, Président de l'université Paris-XIII; **Jouffroy Jean-Pierre**, plasticien; **Joxe Pierre**, Conseiller référendaire à la Cour des comptes; **Juquel Guy**, Technicien; **Kahane Jean-Pierre**, Président de l'université de Paris-Sud; **Klein Madeleine**, Administrateur à la préfecture de Paris; **Korsakissok Charles**, Directeur des études au Centre Fpa d'Angers; **Krasucki Henri**, Directeur de « la Vie ouvrière »; **Krier Jacques**, Réalisateur de télévision; **Labeyrie Vincent**, Professeur à l'université François-Rabelais, directeur du Centre d'études supérieures de l'aménagement; **Langevin Michel**, Directeur de recherche au Cnrs; **Larrue Gérard**, Directeur en France du bureau du Bit; **Las Vergnas**, Président de l'université Paris-III - Sorbonne nouvelle; **Lederer Edgar**, Directeur de l'Institut de chimie des substances naturelles du Cnrs; **Legay Jean-Marie**, Professeur à l'université de Lyon; **Leroy Roland**, Directeur de « l'Humanité »; **Louis Roger**, Journaliste, producteur de télévision; **Luchaire**, Président de l'université de Paris-I; **Lyon-Caen Arnaud**, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation; **Magniadas Jean**, Directeur du Centre confédéral d'études économiques et sociales de la Cgt; **Manolakakis Eugène**, Architecte urbaniste; **Maltèse Sauveur**, Vrp; **Mareste Jacqueline**, Secrétaire confédérale de la Cgt; **Marger Pierre-Louis**, Ingénieur; **Marrane Jean**, Secrétaire de la Fédération des officiers et sous-officiers de réserve républicains; **Martin Pierre**, Directeur des Services administratifs Bâtiment et Travaux publics (retraité); **Martinand Claude**, Ingénieur des Ponts et Chaussées; **Mazliak Paul**, Professeur de biologie, université Pierre-et-Marie-Curie Paris-VI; **Metzger Joë**, Ingénieur; **Moncla François**, Ancien capitaine de l'équipe de France de rugby; **Monnet Roland**, Ingénieur; **Monod Martine**, Journaliste; **Mouriaux René**, Attaché de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques; **Moynot Jean-Louis**, Secrétaire confédéral de la Cgt; **Muldworf Bernard**, Médecin des hôpitaux psychiatriques; **Netter François**, Physicien; **Nozeran René**, Professeur à l'université Paris-XI; **Olive Gaston**, Economiste; **Page Gabriel**, Technicien supérieur; **Palmade Guy**, Psycho-sociologue; **Parodi Maurice**, Professeur en sciences économiques; **Paul-Emile Victor**, Directeur des expéditions polaires, président du Groupe Paul-Emile Victor pour la défense de l'homme et de son environnement; **Perrenoud Willy**, Biologiste, Directeur de laboratoire; **Perrin Jean**, Professeur titulaire de biophysique; **Philippot Michel**, Conseiller à l'Institut national de l'audio-visuel; **Pignon Edouard**, Plasticien; **Puaux**, Directeur du Festival d'Avignon; **Rogalski Jeanine**, Chargée de recherche; **Rosier Alfred**, Président de la Confédération des travailleurs intellectuels de France; **Roux Alain**, Maître assistant d'histoire à l'université de Paris-VIII; **Roux Jean**, Membre de l'académie de médecine; **Rouzé Michel**, Membre de la Commission de l'Association des écrivains scientifiques; **Saint Paul**, Directeur du Centre d'études sur la recherche et l'innovation; **Santini Pierre**, Comédien; **Saramito**, Docteur en droit; **Sauvinet Henri**, Ingénieur; **Scat Guy**, Technicien; **Séguy Georges**, Secrétaire général de la Cgt; **Sève Lucien**, Professeur agrégé de philosophie; **Soboul Albert**, Professeur à la Sorbonne; **Sola Jean**, Médecin-chef centre de santé; **Stern Claude-Olivier**, Directeur de la maison de la culture de la Seine-Saint-Denis; **Stora Benjamin-Jean**, Professeur à Hec; **Sullerot Evelyne**, Membre du Conseil économique et social; **Professeur Talbot**, Chef du Service de Formation permanente à l'université Pierre-et-Marie-Curie; **Tazieff Haroun**, Directeur de recherche au Cnrs; **Terrot Noël**, Chercheur (sciences sociales); **Thomas Jean**, Ingénieur; **Tougeron Claude**, Chef de centre Gdf-Edf; **Trigano André**, Directeur d'entreprise; **Vandier**, Ancien élève de l'Ecole polytechnique, président-directeur général de la Macif; **Vasarely**, Plasticien; **Vittez Antoine**, Réalisateur de télévision, **Yanowski Jean**, Producteur d'émissions sur Radio-France et France-Culture; **Zurfluh Jean**, Directeur d'études en publicité.*

RSVP

INVITATION

« les 36 heures d'OPTIONS »

Tour Olivier-de-Serres
78, rue Olivier-de-Serres - 75015 Paris

OPTIONS, la revue des Ict, éditée par l'Union gén. des Ingénieurs, Cadres et Techniciens Cgt.

AU PROGRAMME :

● ***Des conférences-débats*** *avec, notamment :*

*a) **La révolution scientifique et technique, ses implications dans l'activité des Ingénieurs, Cadres, Techniciens** (vendredi 24 de 17 heures à 21 heures) avec la participation de :*

*MM. **le Pr Burhop**, Président de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques; **Paul-Henri Chombart de Lauwe**, Professeur à l'Ecole des hautes études, Directeur du Centre d'ethnologie sociale; l'Académicien **Ishlinski**, Président du Conseil des sociétés scientifiques et d'engineering; **J.-P. Kahane**, Président de l'université de Paris-Sud (Orsay); le **Pr Hedayat**, Scientifique égyptien; **Medow**, Professeur de mathématiques à l'université de Toronto.*

*Le débat sera animé par **Jean-Baptiste Eggens**, membre de la Commission de l'Association des écrivains scientifiques de France.*

*b) **Le rôle social des Ict** (samedi 25 de 15 heures à 19 heures) avec la participation de :*

*MM. **Clavel**, Ingénieur des Mines; **Nikita Moïseev**, Directeur du Centre de calcul de l'académie des sciences de l'Urss; **Ouahes**, Professeur à l'université d'Alger; **Pentz**, Doyen à l'université de Londres; **Tavel**, Directeur adjoint au Centre de Genève à l'Institut Battelle; **Sève**, Agrégé de philosophie.*

*Le débat sera animé par **Jean Yanowski**, Producteur à France-Culture de l'émission : « Les cadres responsables de notre temps ».*

*c) **Les liaisons entre les luttes sociales et le développement de l'automation dans l'industrie de l'automobile** (vendredi 24 de 21 h 30 à 23 heures). Confrontation et échange de point de vue entre syndicalistes et spécialistes français (Renault) et italiens (Fiat), animés par J.-P. Dumont, du journal « Le Monde ».*

● ***Une exposition*** *illustrant quelques aspects essentiels des recherches, découvertes et techniques scientifiques.*

● ***Une cité du livre scientifique et technique*** *avec la présence d'auteurs scientifiques.*

● ***Une animation artistique et culturelle.***

● ***Un bar-restaurant*** *ouvert en permanence.*

A l'issue de la réception de clôture du samedi à 19 h, allocutions de :

* ***Georges Séguy**, secrétaire général de la Cgt.*
* ***René Le Guen**, secrétaire général de l'Ugict.*

CARTE D'INVITATION

Nom : ____________________

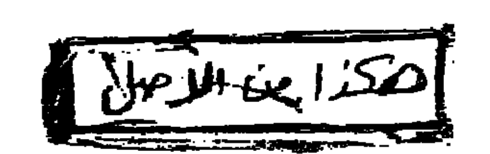
Prénom : ____________________

Adresse : ____________________

____

A retourner à OPTIONS
57, avenue d'Italie - 75013 Paris

Les 500 premières cartes retournées bénéficieront d'un abonnement gratuit de 3 mois à la revue.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

a politique agricole u funambule

E 16 octobre en fin d'après-midi, le premier ministre, entouré du ministre et du secrétaire d'Etat à l'agriculture, ainsi que des dirigeants des quatre principales organisations paysannes, annoncera sur le perron de l'hôtel Matignon les conclusions de la cinquième conférence annuelle. De la longue liste des revendications professionnelles, le gouvernement extraira vraisemblablement un paquet de mesures dont la traduction financière pourrait globalement ne pas être négligeable. Les crédits supplémentaires qui seront vraisemblablement accordés à des titres divers pour le projet de budget 1976 feront, avec les mesures en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs, une « enveloppe » qui impressionnera suffisamment d'une part l'opinion publique et d'autre part les cultivateurs. Pour les exploitants, il s'agit d'effacer la mauvaise impression laissée par la parcimonie de l'effort (255 millions sur 30 milliards) prévu en faveur de l'agriculture dans le plan de soutien de l'économie et de calmer un certain malaise des campagnes.

La crise fait ses ravages dans riculture et provoque chez les pay- s un mécontentement profond, ne si celui-ci ne s'exprime pas en moment dans des actions plus ou ns généralisées », écrivait, le 2 octobre, s *l'Humanité*, M. Gaston Plissonnier, mbre du comité central du parti mmuniste français.

ur des registres différents, les orgations syndicales agricoles ont tenu uis septembre le même langage. Tenailleau, président de la conserice Fédération française de l'agriure (F.F.A.), soulignait récemment : *amais, de mémoire d'homme, le dérugement de la paysannerie n'a été aussi profond devant les échéances auxquelles beaucoup ne peuvent faire front...* »

Les Jeunes Agriculteurs ont « *mis en garde les autorités françaises et européennes contre la dégradation persistante de la situation de l'agriculture, due pour une grande part à l'attentisme dont elles font preuve depuis plusieurs mois sur un plan économique* ».

Le secrétaire général de la Fédération des exploitants, M. François Guillaume, parlait de son côté de « *la mauvaise humeur des agriculteurs déçus par leur récolte, inquiets de l'insuffisance de fourrage constatée dans de nombreuses régions* ».

n revenu équivalant à celui de 1974

Alarmistes, pessimistes, ces réflexions nourrissent des prévisions des économistes ruraux. Au décime près, ces derers sont d'accord : le revenu des exploints stagnera en valeur réelle en 1975 près avoir baissé de quelque 10 % n 1974. En simplifiant, leur calcul est suivant : la valeur des productions égétales et animales, stables en vome, sera de l'ordre de 120 milliards de ancs (+ 9 % par rapport à 1974), tes comprises ; les consommations ermédiaires, également stables en ume (aliments du bétail, engrais, rices...), atteindront 50 milliards de ncs (+ 6 %) ; la valeur ajoutée de branche agriculture sera donc de 70 liards de francs (+ 11 %), ce qui, mpte tenu des charges d'exploitation surances, intérêts, salaires, impôts, nages) et des diverses subventions, sera un revenu brut d'exploitation B.E.) de 53,5 milliards de francs 10 %). En prenant en compte la sse des prix (+ 11 %) et la dimiion du nombre des exploitants 1,8 %), le pouvoir d'achat pour chaexploitation reste en moyenne équint à celui de 1974.

Situation difficilement acceptable » nt les organisations paysannes : l a été une « *année noire* », et de) à 1974 le pouvoir d'achat paysan a menté moins vite (+ 3,9 %) que les fres (+ 4,9 %). Ce raisonnement al doit être nuancé, car il recouvre évolutions divergentes. A gros trait, *va mal* » pour les producteurs de ts, de lait, de maïs, de volailles et ifs ; « *ça va mieux* » pour les élés de bovins et de porcins. Instanis de situations dont les couleurs vent varier en quelques semaines : feux de la colère vigneronne encore dans le Midi fin août, sont mainint recouverts de cendres ; en effet, « gros rouge » cote plus de 10 F le é hectolitre, et la vendange en cours sera pas pléthorique.

es organisations professionnelles nt de ce rapide tour d'horizon des clusions assez sombres. Beaucoup de sans n'équilibreront leur budget près avoir rogné sur les dépenses grais ou d'entretien des bâtiments. les espoirs placés dans le commerce rieur, après les étonnants résultats 1974, se sont effrités quelque peu. r les sept premiers mois, l'excédent la balance commerciale agricole est bé de 5,5 milliards de francs en 1974 9 milliards de francs en 1975. Les ortations (20,8 milliards de francs) diminué de 8 % et les importations augmenté de 5 %. L'effondrement ventes de céréales (— 34 %), de ssons (— 11 %) et de produits lai- s (— 11 %) est la cause principale cette « évolution inquiétante ».

ourtant, la conjoncture agricole ne t être uniquement dépeinte en noir. indice est assurément significatif : ventes de matériel agricole, qui aient effondrées en 1974, augmentent siblement. Fin août, les commandes tracteurs étaient supérieures de 16 % elles enregistrées douze mois plus tôt. reprise semble également se dessiner r les charrues et le matériel de olte. En revanche, la situation des mandes reste franchement mauvaise r les silos, les séchoirs à grains et cuves à fermentation (— 40 % par port à 1974).

uoi qu'il en soit, les représentants de riculture invités à Matignon, jeudi, liseront au mieux ce dossier éconoque pour obtenir du gouvernement le ximum de mesures conjoncturelles, même s'il leur faut pour cela user d'un autre argument. En période de tension sociale, les campagnes, conservatrices par réflexe, constituent en effet une force d'inertie non négligeable que le gouvernement a intérêt à faire jouer en sa faveur. C'est sans doute pour prendre l'exacte mesure du « geste » à accomplir que M. Chirac a longuement discuté des chances du MODEF (Mouvement des exploitants familiaux) aux prochaines élections des chambres d'agriculture, au cours d'un dîner réunissant, voilà quelques semaines, les présidents des quatre grandes organisations. Exclu des tables de conférence officielles, plus en raison de l'appartenance politique de certains de ses dirigeants (membres du parti communiste) que pour son manque de représentativité, le MODEF tient en effet, depuis quelques mois, le devant de la scène paysanne par la multiplicité de ses initiatives et de ses communiqués.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 16, 1re col.)

La Sécurité sociale victime de la crise

UNE « maison » en déficit où les propriétaires ne songent qu'à accroître encore les dépenses. Fiction ? Tel est le cas pourtant de la Sécurité sociale : le monde politique, syndical et patronal se déclare favorable à la retraite à soixante ans au moment même où les gestionnaires tirent, depuis des mois, la sonnette d'alarme. Lors des récentes rencontres à Matignon, le gouvernement a cependant prévenu les organisations ouvrières et le C.N.P.F. : nous vous demanderons, a-t-il été dit, de tenir compte des besoins de financement de la Sécurité sociale avant d'examiner le coût d'un aménagement de la retraite.

La Sécurité sociale se porte mal et cela avant même d'appliquer des mesures nouvelles. Dès la fin de cette année le régime général risque d'être en cessation de paiement. Mais personne ne pouvant accepter une telle issue et le gouvernement comme les dirigeants des caisses ayant toujours exclu cette hypothèse, l'Etat (le Trésor ou la Caisse des dépôts et consignations) pourrait être amené à faire des avances comme aux pires moments des années 1966 et 1967 (*le Monde* des 24 juin, 15 juillet, 25 et 30 septembre).

Et pourtant, il y a un an à peine ne parlait-on pas d'un trésor de 10 milliards de francs ? Les chiffres doivent tout d'abord être replacés dans leur contexte : chaque jour ouvrable, la Sécurité sociale verse en moyenne un demi-milliard de francs ; il lui est donc nécessaire de disposer d'un fonds de roulement de quatre à huit jours d'avance, soit 2 à 4 milliards de francs. Or selon les dernières informations ou prévisions le seuil critique sera atteint fin 1975 et largement dépassé en 1976. En clair il faudra trouver 2 à 4 milliards de francs dans les prochains mois afin d'assurer le fonds de roulement de la Sécurité sociale et dégager pour 1976 7 à 9 milliards de francs en ressources supplémentaires, comme le montre le graphique ci-contre.

Comment s'explique un déséquilibre aussi brutal ? De 1968 au début de l'année 1974 la Sécurité sociale a accumulé les excédents, ce qui lui a permis de constituer ce qu'on a appelé à tort un « trésor ». En fait, l'inflation et le maintien à un niveau élevé de la croissance économique ont masqué le problème du financement. Alors que le VIe Plan annonçait pour 1974 et 1975 un déficit important, la course entre les prix et les salaires a bousculé ces prévisions, du moins jusqu'à la veille de la crise économique. L'inflation a en effet le curieux avantage de gonfler les recettes de la Sécurité sociale et de lui « donner du ventre », au mauvais sens du terme : les cotisations évoluent à peu près au même rythme que les salaires — et ceux-ci en pouvoir d'achat ont progressé en moyenne de 5,20 % par an au lieu des 4,40 % prévus — alors que certaines prestations ont « *une inertie qui amortit leurs réactions à la hausse des prix et des salaires* » (1).

Autrement dit l'argent rentre, mais le gouvernement, qui fixe les majorations de certaines prestations, réajuste celles-ci avec retard. C'est notamment le cas des prestations familiales, qui restent à la traîne et permettent de ce fait à la caisse de se retrouver en fin d'année avec des excédents non négligeables. Dans le même temps les dépenses d'assurance maladie poursuivent leur course vertigineuse et le déficit de ce régime s'accroît. Mais qu'importe l'autonomie des caisses ! Le « familial » fait à la « maladie » des avances qui se chiffrent aujourd'hui à 13 milliards de francs. La mécanique est ainsi bien huilée : en période d'inflation la « maison Sécurité sociale » tient le coup, et peu d'observateurs attachent d'importance aux premières lézardes.

Mieux ou pire, le gouvernement, en cette période de vaches grasses, charge le bateau en faisant supporter à la Sécurité sociale des dépenses nouvelles sans prévoir toujours des recettes correspondantes : loi Boulin en 1972 sur les retraites et série de textes législatifs sur les prisonniers de guerre, sur les veuves, les mères de famille, les handicapés, l'aide aux autres régimes en difficulté au titre de la compensation dite démographique. Certaines des mesures les plus récentes coûteront au régime général, en 1975, 1,5 milliard supplémentaire. Et, selon la façon de définir les « charges indues » celles-ci varient de 6 à 17 milliards de francs.

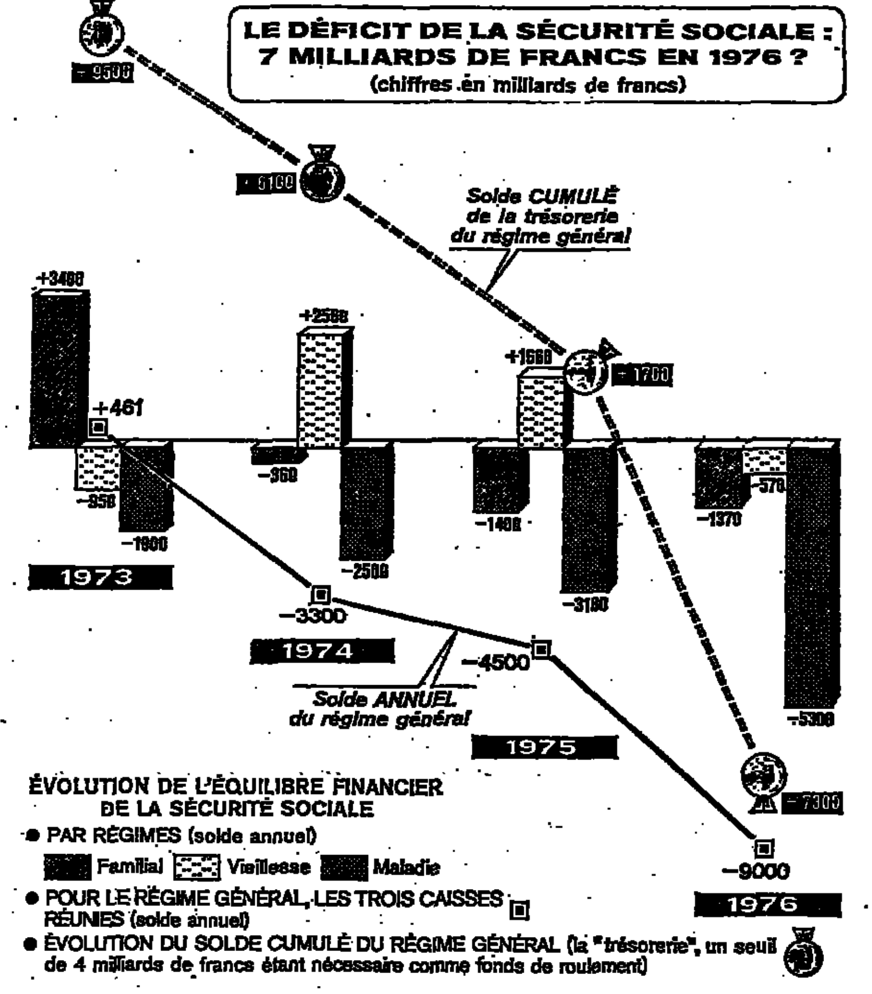
Or, au même moment, la machine économique craque et entraîne pour la Sécurité sociale les effets inverses à ceux que provoquait l'inflation. Les prestations, toujours en raison de leur inertie, s'accroissent à un rythme semblable à celui de 1974 alors que les rentrées progressent moins rapidement. Deux exemples parmi d'autres : les effectifs cotisants ne se seront accrus que de 0,4 % en 1975 au lieu de 2 % les années précédentes ; en 1976, selon les prévisions actuelles, les pensions augmenteront de 16,1 % mais le plafond servant au calcul des cotisations ne progressera que de 13,1 % et la masse salariale de 11,7 %.

Cet écart entre recettes et dépenses, perceptible depuis plus d'un an déjà, n'était pas trop grave tant que la « trésorerie accumulée » était suffisante et que l'économie allait bon train.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 17, 3e col.)

(1) *Droit social*, mars 1975.



Aux déficits annuels de chaque caisse s'ajoutent les charges dues à la compensation démographique, après remboursement par l'Etat d'une partie de celles-ci, soit — 2 800 millions de francs en 1974, — 1 200 en 1975, et — 1 400 en 1976.

BULLETIN

Le cauchemar de New-York

D'ICI au 17 octobre, la ville de New-York devra encore se procurer quelque 440 millions de dollars pour honorer les échéances de son énorme dette. Si les banques consentent d'avancer les fonds nécessaires, ce sera sous la pression plus ou moins discrète des autorités fédérales, d'autant plus préoccupées par la situation financière désastreuse dans laquelle se trouve la grande cité que désormais il est de notoriété publique qu'une faillite pourrait secouer jusque dans ces fondements tout le système bancaire américain et même mondial (au cours de sa récente visite aux Etats-Unis, le chancelier Helmut Schmidt a insisté sur les conséquences internationales que pourrait avoir un tel événement).

La thèse selon laquelle la crise que traverse New-York pourrait, par ses implications, compromettre les chances déjà faibles d'une véritable reprise économique (le Monde de l'économie du 23 septembre) est désormais de plus en plus couramment admise de l'autre côté de l'Atlantique. Les dirigeants des cent plus grandes entreprises américaines, réunis il y a quelques jours à Hot-Springs en Virginie, ont, à la suite de leurs travaux, publié un communiqué dans lequel ils déclarent notamment qu'une pareille banqueroute remettrait en question les chances du redressement tant attendu.

C'est seulement au cours des deux dernières semaines que le gouvernement fédéral a commencé à admettre le danger dans toute son ampleur. Il était jusque-là de bon ton, dans l'administration républicaine, de laisser entendre qu'à la limite une liquidation judiciaire pourrait servir de leçon à tous ceux qui continuent de chercher dans une expansion indéfinie des dépenses publiques de l'Etat fédéral, des Etats et des collectivités, la solution de tous les problèmes.

Que la ville de New-York se soit lancée par démagogie dans des programmes d'aide sociale de plus en plus disproportionnés avec ses ressources, que cette politique, loin de diminuer le nombre des pauvres les ait au contraire multipliés en décourageant le travail productif, cela n'est guère douteux. Mais vouloir créer un choc psychologique salutaire par le refus d'empêcher le défaut de paiement, ce serait aujourd'hui, de la part des autorités fédérales, une attitude irresponsable. C'est non seulement une centaine de banques moyennes, comme l'a révélé un rapport officiel, mais en réalité les plus grands établissements financiers du pays qui ont une part non négligeable de leurs actifs investis en bons émis par la municipalité.

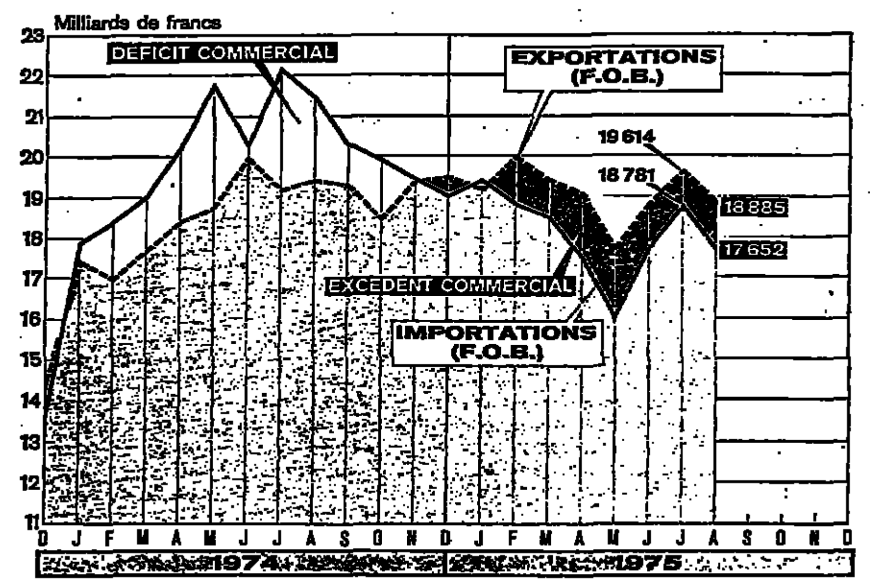
Si la valeur de ces derniers devait être sérieusement remise en cause, c'est à une nouvelle et sans doute dramatique contraction du crédit bancaire que l'on assisterait à un moment où nombre d'entreprises et de particuliers, eux-mêmes porteurs de ces bons, auraient un besoin particulièrement pressant de liquidités.

Aussi, le secrétaire au Trésor, M. William Simon, qui naguère encore affichait une grande insouciance, laisse-t-il maintenant entendre que le gouvernement pourrait demander au Congrès d'autoriser une opération de sauvetage à la fin de l'année quand celle, de caractère provisoire, qu'a organisée l'Etat de New-York — lui-même endetté jusqu'au cou — arrivera à expiration. Dans une intervention remarquée, le président du système de Réserve fédéral, M. Arthur Burns, a exposé la semaine dernière les conditions sévères dont devrait être, selon lui, assorti un éventuel plan de secours.

De toute façon, la question n'en revient pas seulement à une affaire de bonne volonté. A supposer que les autorités fédérales décident finalement de venir à la rescousse, leur entrée en lice aurait-elle aussi des conséquences dommageables : comment combler un tel déficit sinon par l'inflation ?

FAITS ET TENDANCES

COMMERCE EXTÉRIEUR : toujours excédentaire



En août, pour la septième fois consécutive, le commerce extérieur de la France a été excédentaire : + 278 millions de francs en données brutes, + 1,2 milliard de francs après correction des variations saisonnières. Ce nouvel excédent accroît le solde positif cumulé de la balance commerciale qui atteint maintenant 6,9 milliards de francs depuis le début de l'année.

Si l'on tient compte de la baisse des échanges, normale durant la période des vacances, deux éléments méritent d'être soulignés :

1) Les firmes françaises recommencent à accroître leurs ventes en Allemagne : 3,2 milliards de francs en août contre 3 milliards en juillet et 2,8 milliards en juin.

2) Les ventes de biens d'équipement se maintiennent à un niveau élevé : 5 milliards en juillet et en août contre 4 milliards au début de l'année et 3,5 milliards il y a un an à la même époque.

« LA FORCE DES FAIBLES », de Paul-Marc Henry

Une chasse aux illusions

PLUS que cent rapports sur les chances d'émergence du tiers-monde, la décision des pays producteurs de pétrole d'octobre 1973 aura fait prendre conscience à la société industrielle qu'il faut compter pour son propre développement avec ceux qui balbutient sur les chemins de la croissance. La conjoncture aura beau se renverser pour les matières premières et la solidarité des pays de l'OPEP se lézarder, le coup est donné. On n'oubliera plus cette « force des faibles ».

Tel est le titre que M. Paul-Marc Henry a donné au livre qu'il vient de publier. Il est orfèvre puisqu'il préside depuis 1972 *le Centre de développement* de l'O.C.D.E. et qu'il fut chargé en 1971, comme sous-secrétaire des Nations unies, des opérations de secours au Pakistan-Oriental. La *réflexion qu'il nous propose aujourd'hui* est au cœur même de ce dialogue Nord-Sud qui, après tant de tergiversations, finit par s'ouvrir.

Mais que de pas à franchir pour se retrouver ! M. Paul-Marc Henry aide efficacement à débarrasser le terrain des plus gros blocs d'incompréhension parce qu'il a — c'est sa nature — le parler franc et qu'il ne s'est jamais laissé enliser dans la phraséologie aseptisée des organisations internationales.

L'Occident est traumatisé. Il y a de quoi. Le postulat sur lequel il se fonde, celui des besoins illimités — inconnu de l'homme des zones tropicales, — s'effrite parce que les moyens de les satisfaire se dérobent. D'autre part, la surpuissance dont il était si fier commence de lui échapper : les civilisations matériellement faibles devant l'incompréhension des riches à leur égard se sont lancées dans une industrialisation accélérée, souvent liée à une militarisation intégrale. Course idiote, dangereuse pense Paul-Marc Henry, qui demande une sorte de « trêve de Dieu », le moratoire permettant aux pays en développement de définir un nouvel équilibre, leur dignité, leur sens des responsabilités grâce à des transferts de ressources.

Attention, *« pour les deux camps, la croissance continue du produit national brut est la condition nécessaire sinon suffisante d'une distribution de plus en plus équitable »*. Mais les objectifs de la consommation indéfinie peuvent-ils et doivent-ils être ceux de l'humanité tout entière ?

Ceux qui prêcheraient cette « fuite en avant » n'iraient pas très loin. Se dissipe en effet l'illusion entretenue pendant que cinq générations qu'une petite [...] de l'humanité située dans les zones [...]pérées pourrait à jamais tirer profit [...] ressources d'un monde encore inexp[...] C'est vers un certain rationnement — a[...]sible rationnel — que nous nous dirig[...] Selon M. Paul-Marc Henry, c'est le p[...]mène majeur qui caractérisera le d[...] quart du vingtième siècle : les gouv[...]ments *« devront par la voie autoritai[...] livrer à des exercices délicats et poli[...]ment impopulaires d'allocation des [...] sources limitées à des secteurs priorita[...]*

Sans doute ne s'agirait-il pas, sauf [...]trophe, de rationnement global, l'au[...]cipline de la consommation étant [...] *préférable*, d'autant plus qu'elle [...] surtout s'appliquer dans le domaine [...]mentaire et dans celui des produits [...]thétiques.

Le socialisme de guerre

Autre illusion à dissiper, estime M. Paul-Marc Henry, celle d'une intégration des mécanismes de décision à l'échelle mondiale, d'autorités supranationales en mesure de répondre au défit de la crise. L'Etat-nation reste très vivace, et l'affirmation de sa souveraineté s'affirme partout de manière de plus en plus agressive. Son expression « militaire » dans les pays en voie de développement est très préoccupante puisqu'elle a des effets négatifs sur le développement économique interne . *« Les populations finissent par être réduites à la simple subsistance dans le cadre d'un socialisme de guerre. »*

Il faudra bien sortir de cette « mé[...] *fondamentale* » d'une partie de l'hur[...] vis-à-vis de l'autre, qui est bien [...] préoccupante que la consolidatio[...] l'Etat-nation. Comment ? En tournant [...] à la théorie, plus vivace aujourd'hu[...] du temps de Machiavel ou de Frédé[...] selon laquelle il n'y a pas de prin[...] il n'y a que des intérêts.

La garantie du minimum vital pou[...] les êtres humains est une répons[...] l'Occident devrait donner au tiers-[...] plutôt que de l'entretenir dans l'il[...] — encore une — qu'*un jour* le mod[...] consommation des sociétés industriell[...] plus riches s'étendra au monde entie[...]

C'est à un « *contrat de génération* [...] génération qui clôturera le siècle, qu[...]vrait aboutir le « dialogue Nord-[...] pense M. Paul-Marc Henry. « La forc[...] faibles », leur instrument de pression [...] puissant encore que la garde montée [...] du pétrole et de certaines matières [...]mières, est la démographie.

Pourquoi les Etats, soit par relations [...]tes, soit dans un cadre multilatéral, ne [...]gageraient-ils pas grâce à une séri[...] pactes à faciliter les transferts rée[...] technologie, de capacités de product[...] de transformation agricole et industr[...] En contrepartie, les pays bénéficiair[...] ces transferts s'engageraient à vis[...] accroissement de population qui [...] compatible avec leurs ressources e[...]lisation de leur potentiel humain.

Est-ce trop de sagesse demandée [...] monde qui ne jure que par le n[...] et la puissance ? Sachons gré à M. [...] Marc Henry d'éloigner les sirènes de [...]ticisme facile et de rappeler dans [...] excellent *Essai sur la confrontation* [...] *partage* que *« si la pauvreté exig[...] richesse oblige »*.

PIERRE DROU[...]

★ Editions Entente (12, rue He[...] Chevalier, 75006 Paris) : 160 pages, 26 [...]

La politique agricole du funambule

(Suite de la page 15.)

En clair, l'exercice auquel va se livrer M. Chirac consiste à accorder le minimum, tout en contentant le plus de personnes possibles, y compris ceux qui ne sont pas invités à la conférence annuelle et à son numéro de funambule. Le premier ministre en a déjà fait de semblable lorsqu'il occupait l'hôtel de Villeroy : le plan de rénovation de la viticulture méridionale, l'office de la viande (ONIBEV), l'interprofession laitière, les primes à la vache et à la truie, sont entre autres les résultats de ce type d'exercice, tantôt applaudis, tantôt sifflés.

Trois types de problèmes

Les décisions du dernier tour de la conférence annuelle 1975 — qu'elles permettent ou non une amélioration conjoncturelle du sort de la paysannerie — risquent de peser sur les orientations qui, à moyen terme, devraient être données à la politique agricole. Un conseil de planification devrait en effet reprendre le 24 octobre le rapport Deniau, qui avait été complètement mis de côte en juillet dernier, pour des raisons circonstancielles (*le Monde* du 13 juin). Or l'analyse de la situation conjoncturelle de l'agriculture en ce début d'automne montre que les crises chroniques ont des raisons « structurelles ». En simplifiant, trois types de problèmes se font jour :

● LA SECURITE DE LA PRODUCTION : *« Les techniques nouvelles, si elles ont réduit les marges d'insécurité dues aux intempéries, ne les ont pas pour autant supprimées »*, remarquait récemment le secrétaire général de la Fédération des exploitants. En d'autres termes, le cultivateur peut avoir ses récoltes détruites par le gel, la sécheresse, les inondations, l'éleveur son troupeau décimé par une épizootie, en dépit de toutes les précautions possibles. C'est la fièvre aphteuse en Bretagne, le gel des pêchers en ce printemps... Il s'agit donc de « *préserver l'outil de production* ». La législation actuelle sur les calamités n'atteint qu'imparfaitement cet objectif. La création d'un fonds de solidarité interprofessionnelle et l'augmentation des aides nationales seraient donc souhaitables, ainsi que l'accélération des procédures administratives qui permettent à l'agriculteur de toucher des secours.

La protection « *contre le ciel* » n'est pas seule en cause. Les négociations commerciales internationales montrent que des pays tiers à la C.E.E. peuvent fournir des denrées à un meilleur prix que ceux proposés par les paysans européens : les fruits, les légumes et les vins des pays méditerranéens, les agneaux d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les producteurs redoutent que la concurrence de ces produits étrangers ne les contraigne à cesser leur activité. Cette hypothèse n'est pas absurde : la Communauté européenne pourrait décider de s'approvisionner au meilleur prix pour ces denrées et elle pourrait, par cette opération, favoriser le développement des pays exportateurs. Toutefois, si un tel choix est arrêté, il convient que les gouvernements des Neuf prennent toutes les dispositions pour assurer la reconversion des producteurs concernés.

● L'ORGANISATION DES MARCHES. — Les difficultés les plus graves sont intervenues au cours des trois dernières années dans les secteurs de production où les agriculteurs sont le moins organisés au plan national ou régional : les fruits et l'élevage. Les outils juridiques d'organisation des exploitants et des marchés existent : coopérations, groupements, SICA interprofession... Ils peuvent être efficaces même si un office ne couvre pas le secteur. Toutefois, toutes ces initiatives n'assurent pas, quoi qu'on fasse, des revenus satisfaisants à une importante fraction de la paysannerie pour des raisons qui tiennent tout à la fois à l'âge, à la formation et aux structures d'exploitation. La création d'une garantie de revenu minimum peut dès lors sembler une solution pour éviter la désertification des campagnes. (Ce point étant un élément d'une politique d'aménagement rural plus large.)

● L'AMENAGEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. — Les deux réflexions précédentes doivent se traduire en actes de la Communauté pour avoir leur plein effet. Le bouleversement serait plus important qu'il n'y paraît. Dans le domaine de la gestion des marchés, par exemple : plutôt que, d'accumuler des stocks de produits qu'un jour où l'autre il faut brader sur le marché mondial (le beurre, le vin...), la C.E.E. devrait s'efforcer d'avoir une politique exportatrice plus offensive qui lui permettrait d'être « *présente* » en toute circonstance.

Reste à savoir si ce schéma a une chance de voir le jour. Les attaques contre le coût de la politique agricole commune viennent d'être relancées par l'Allemagne fédérale. Si Bonn arrive à ses fins, c'est-à-dire obtient que les dépenses de soutien des marchés soient plafonnées, l'Europe verte ne sera plus qu'une zone de libre-échange agricole, avec quelques secteurs protégés dans des caissons étanches. Mais on en reviendrait au premier stade de l'analyse : comment éviter que le ciel ne tombe sur la tête des paysans ?

ALAIN GIRAUDO.

Le temps, la production... et les cours

LA situation des productions est très diverse et fluctue au cours des mois. Quatre exemples donnent un bon aperçu de cet état de fait :

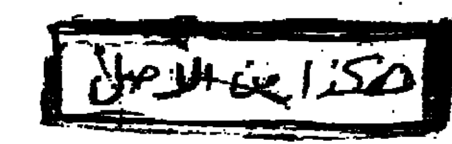
● CERTAINS FRUITS ont souffert tour à tour des gelées au printemps et de la canicule en été. La récolte de pêches (108 000 tonnes) n'a représenté que le quart de celle de 1974 ; celles de prunes, de fraises et de poires ont diminué respectivement de 50 %, 10 % et 5 %. Celles d'abricots et de cerises sont stables, mais inférieures à la moyenne des cinq dernières années. Les hausses des prix n'ont pas compensé les pertes enregistrées par les arboriculteurs du fait de la diminution des volumes commercialisés. En revanche, le ciel a été particulièrement favorable pour les pommiers : la cueillette sera supérieure de 200 000 à 300 000 tonnes à la précédente, bien que les fruits soient de petit calibre et de qualité médiocre. Pourtant le résultat sera pratiquement identique pour le revenu de l'exploitant : la surproduction provoque une chute des cours, qui retrouvent leur niveau de 1973, et il faut mettre à la décharge publique tous les jours près de 1 000 tonnes de fruits pour « alléger » le marché.

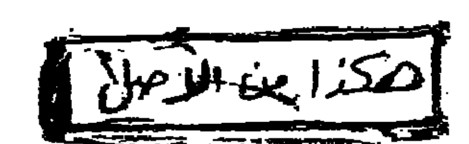
● LES LIVRAISONS DE LAIT au cours des sept premiers mois de l'année ont été d'un même volume que l'an dernier. Toutefois, en raison de la sécheresse de juillet et d'août, qui a brûlé les prairies, les départements de l'Ouest ont produit 4 % de moins que pendant les mêmes mois de 1974. Certes, les producteurs ont perçu des augmentations de prix qui au total dépassent 15 %, mais beaucoup de leurs produits se vendent mal. En huit mois, les exportations de fromages ont diminué de 11 500 tonnes (33 500 tonnes contre 45 000 tonnes) alors que les importations sont passées de 27 700 à 28 800 tonnes. Les ventes à l'étranger et la consommation intérieure de beurre stagne, à tel point que les professionnels ont décidé de lancer une campagne de propagande.

Le marché de la poudre de lait est en plein marasme : la Communauté européenne stocke plus d'un million de tonnes, difficilement exportables dans les pays tiers sans un soutien financier important. Les cours mondiaux sont en effet très faibles (550 dollars la tonne) en raison d'un excédent global de l'offre sur la demande équivalant à dix-huit mois de consommation courante (1,8 million de tonnes).

● LES PRODUCTIONS ANIMALES sont relativement favorisées après les difficultés rencontrées en 1974. Durant le mois de septembre les cours des veaux de boucherie et des gros bovins ont progressé respectivement de 20 et 18 % alors que les animaux maigres « prenaient » 2 francs par kilogramme. Les exportations sont restées très fortes, notamment pour les veaux à engraisser à destination de l'Italie qui sont passées de 600 francs en juillet à plus de 800 francs en septembre. Les cours des porcs et des bovins se maintiennent à des niveaux supérieurs à ceux de l'an passé.

● LA VITICULTURE, après une période catastrophique — surproduction et mévente, — a bénéficié d'un retournement total de la conjoncture. La distillation de quelque 12 millions d'hectolitres de « gros rouge » a donné aux vignerons une trésorerie d'un montant total équivalant à 1 milliard de francs. En outre, la taxation des vins italiens à leur entrée en France a quasiment stoppé le torrent des importations, et la vendange qui se termine ne devrait pas être supérieure à une récolte normale (65 millions d'hectolitres). Bref, le « petit vin » invendable en août cote maintenant plus de 10 francs le degré hectolitre.





FAITS ET TENDANCES

DÉBATS

La différenciation croissante de la demande atteindra de plus en plus les services

A la suite de l'article d'Alain [Co]tta paru dans « le Monde de [l'é]conomie » du 23 septembre sous [le] titre « La croissance de la de[ma]nde ne reprendra pas au rythme [de] naguère », M. Christian Michon, [pr]ofesseur de marketing à l'Ecole [su]périeure de commerce de Paris, [no]us a fait part des réflexions sui[va]ntes.

par CHRISTIAN MICHON

[D]ANS un article récent, Alain Cotta évoque la nouvelle croissance des économies occiden[tale]s. Il prévoit que la croissance de [la] demande ne reprendra pas au [ryth]me de naguère. La base de son [argu]mentation repose sur l'évolution [pré]visible de certaines catégories de [bien]s : les biens durables, qui néces[site]nt une accumulation de capital de [la p]art des ménages, accumulation qui [trouve] ses propres limites.

[E]n fait, s'il est vrai qu'il y a une [indi]scutable modification des modes de [con]sommation, le phénomène qui appa-raît important dans ces conséquences au cours de la présente décennie est l'apparition du poids des « services » dans la consommation des Français. Du fait de la hausse des prix, les ménages sont obligés de consacrer une part de plus en plus importante de leur budget à ces derniers (26 % en 1959, 34 % en 1972) ; les futurologues s'accordent pour dire que cette part ira croissante, et notamment la santé et l'enseignement.

Au-delà des chiffres, il faut s'attendre que la demande se modifie qualitativement. Egalement que la demande de services devienne une demande différenciée, comme cela s'est produit pour les biens de grande consommation, c'est-à-dire qu'au service uniforme, le même pour tous, se substituera des services *ad hoc*, adaptés, faits pour des groupes de consommateurs présentant des caractères communs dans la satisfaction de leurs besoins.

[U]ne segmentation du marché

[Q]ue s'est-il passé pour les biens de [gra]nde consommation ?

[A] l'origine, l'augmentation du pou[voi]r d'achat a eu des conséquences que [les] économistes n'envisageaient pas : la [dif]férenciation des biens offerts en rai[son] de la pression d'une demande diffé[ren]ciée. A l'économie de rareté succède [plu]s une économie de diversité qu'une [éc]onomie d'abondance.

Le marketing résulte de cette évo[lu]tion. Le producteur a été conduit à [d]iversifier son offre sous la pression du [co]nsommateur. Chercher à satisfaire [le]s besoins du consommateur, principe [de] du marketing, c'est s'adapter aux [dif]férentes demandes, c'est pratiquer [la] *segmentation* de marché. Le mar[keti]ng a fait son apparition non tant [en] raison d'un déséquilibre rendant [l'off]re supérieure à la demande que parce que le producteur recherchait un nouvel équilibre en essayant d'ajuster une offre différenciée à une demande différenciée. Le produit, bien que fabriqué en milliers d'exemplaires, n'est plus uniformément standardisé, mais s'ajuste à des groupes homogènes dans leurs besoins de consommateurs.

Ces dernières années ont été marquées par l'éclatement de nombreux marchés avec l'apparition de nouveaux créneaux (les eaux de toilette, déodorants corporels, lotions après-rasage, etc., marquant l'éclatement des marchés de l'eau de Cologne et des parfums — les snacks, crackers, apéri-cubes, etc., marquent l'éclatement du marché des produits apéritifs), l'élargissement des gammes et des lignes traduit également ce phénomène (très spectaculaire dans l'automobile avec les modèles, les options, les variétés de couleur).

[L]'État et le marketing

[A]ujourd'hui, la croissance économique [modi]fie plus la nature de la demande [que] le rythme de celle-ci. A son tour, [la d]emande de services (transports col[lec]tifs, loisirs, santé, enseignement, [loge]ment, télécommunications, services [ban]caires et financiers, assurances, dis[tribu]tion d'énergie, récupération d'éner[gie) n]on seulement prend une part de [plus] en plus grande dans le budget du [con]sommateur, mais connaît aussi un [phé]nomène de différenciation. Or la [dem]ande de services a la particularité [d'af]fecter principalement, non l'Etat-[nati]on, mais l'Etat gestionnaire de ser[vice]s publics, administrateurs du sec[teur] nationalisé, contrôleur des services [et i]nstitutions para-publics.

[Le] relais de la croissance de la [dem]ande passe par celui des services [offer]ts par l'Etat (transports collectifs, [sant]é, enseignement, etc.). Que va-t-il [en r]ésulter ?

[O]n peut prévoir qu'il y aura d'im[port]antes modifications dans la relation [Etat]-citoyens. L'usager devient client [et l']Etat est conduit de plus en plus [à pr]atiquer une politique d'adaptation [et d]e différenciation de ses services [offer]ts, comme le producteur a été [cond]uit à diversifier ses produits. L'Etat [est c]onduit de plus en plus à pratiquer [une] politique de marketing public ; ce [n'est] pas un hasard si la S.N.C.F. est [dotée] d'un service marketing. L'Etat ne [peut] résister à cette évolution, car aller [à c]ontre-courant, c'est s'exposer au [méc]ontentement de l'électorat qui [ju]ge volontiers gouvernement, admi[nist]ration, services publics ou bien [enco]re, c'est s'exposer à une fuite du citoyen-consommateur public vers la concurrence directe ou indirecte, et, par suite, à un déficit chronique insupportable. Ainsi, par exemple, la S.N.C.F. est conduite à segmenter son marché et à satisfaire une clientèle d'hommes d'affaires en modifiant ses services (stratégie service-marché impliquant une modification des horaires, des trains plus rapides, un service interne : restauration, hôtesses, bar et un prix plus élevé). L'Etat est ainsi « dominé » par le consommateur public ; comme le gestionnaire du secteur privé, il est orienté vers la satisfaction individuelle du consommateur-citoyen, même si la règle du « prix égal pour tous » doit en souffrir.

Il est vrai toutefois que le marketing public n'obéira pas tout à fait aux mêmes règles. Ainsi les critères de profit, de chiffre d'affaires, de niveau de vente, de part de marché, n'auront pas la même signification et ne seront pas nécessairement des critères de bonne gestion. Toutefois on peut imaginer d'autres critères d'évaluation des stratégies service-marché (ainsi l'audience de chaque chaîne de télévision est identique à la notion de part de marché), on peut espérer que la rapidité de délivrance d'un permis de construire ou le délai de remboursement de la Sécurité sociale sera quantifié et intégré dans un plan de marketing public parce que ses services visent à la satisfaction du citoyen-consommateur public. La notion de cycle de vie du service ne peut-elle pas, elle aussi, faire son apparition ? La publication des bans de mariage dans les mairies est-elle toujours efficace ? N'est-ce pas là un service en phase de déclin ? Par contre, l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes travailleurs n'est-elle pas un service en phase de croissance ? L'économie de rareté était liée à des cycles de vie longs, alors que l'économie de diversité a entraîné des cycles courts. Qu'en sera-t-il pour les services ?

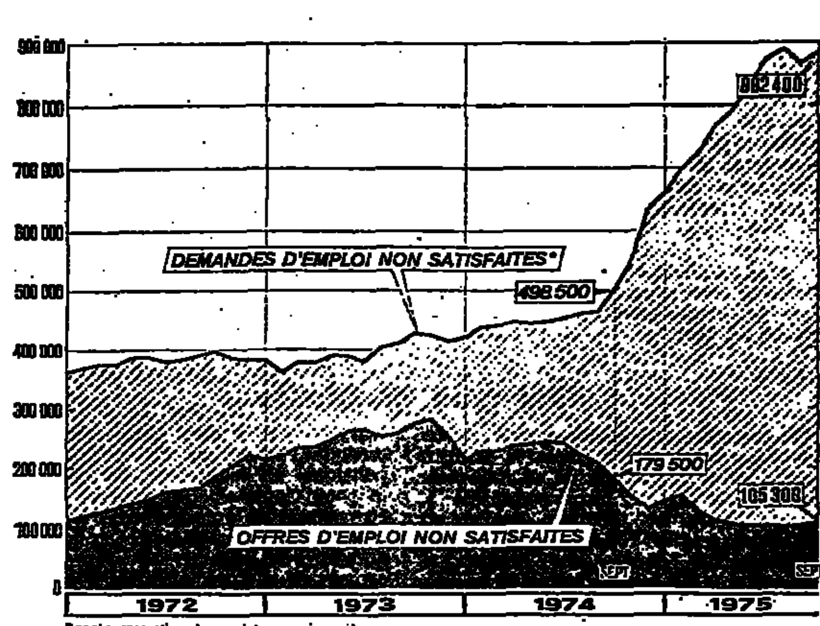
Cette nouvelle orientation vers le marketing public conduit au développement prévisible de deux phénomènes :

● La notion traditionnelle de service public s'estompera, car l'Etat, en adoptant une politique de marketing (de plus en plus fréquente dans certains secteurs concurrentiels tels que la S.N.C.F.), entre dans le même système que celui qui règne entre producteurs et consommateurs ; le producteur ne vise qu'à procurer une satisfaction individuelle du consommateur en adaptant ses produits aux besoins de ces derniers, voire en suscitant certains besoins. Il peut ainsi maximiser ses profits sans tenir compte de la « désatisfaction » collective qu'il entraîne, pollution, barrières sociales entre individus, déséquilibre des besoins chez le consommateur, coûts collectifs, etc. L'Etat, en imitant le gestionnaire du secteur privé, abandonnera petit à petit la notion de service public en s'orientant vers la recherche de la satisfaction de ses clients-consommateurs publics. Il risque d'agir à son tour au détriment de la satisfaction collective.

● Le citoyen-consommateur public s'organisera en association de défense du consommateur public, exigera de plus en plus des services d'un certain rapport qualité-coût, exigera que l'on s'intéresse à lui en tant que client-roi, réagira face au monopole de l'Etat qui l'enferme dans ses choix (ainsi un client mécontent des postes et télécommunications ne peut pratiquement pas s'adresser à une société concurrente) ; un mouvement « *consommateurisme public* » est, d'ailleurs, plus probable en France qu'aux Etats-Unis, compte tenu de l'importance de l'Etat dans les services offerts aux citoyens.

Cette modification de la nature de la demande entraînera d'autres bouleversements comme une plus grande « *étatisation* » de la réponse à cette demande. On peut penser qu'une nouvelle technostructure d'hommes de marketing public s'instaurera et que, compte tenu de l'impératif « social » de l'Etat, le secteur privé, comme le secteur public, recherchera un juste équilibre maximisant la satisfaction individuelle et minimisant la « désatisfaction » collective. C'est cet optimum qu'un « Etat social avancé » devra atteindre et que les citoyens devront fixer.

EMPLOI : la situation continue de s'aggraver



* après correction des variations saisonnières

LA forte augmentation des demandes d'emploi non satisfaites observée à la fin du mois de septembre (+ 148.800 par rapport à août) est due non seulement à l'inscription d'un certain nombre de jeunes sortis du système scolaire et qui n'ont pas trouvé de travail, mais aussi à l'augmentation des licenciements collectifs et des fermetures d'usines au retour des congés payés. Au cours du mois de septembre, 323.800 demandes d'emploi nouvelles ont été enregistrées par les services du ministère du travail, soit deux fois plus qu'en avril, mai ou juin. En revanche, malgré une activité plus grande des services de l'Agence de l'emploi, l'ensemble des demandes placées ou annulées au cours du mois de septembre (174.800) est resté du même ordre de grandeur qu'au premier semestre.

En données brutes, les demandes non satisfaites à la fin du mois de septembre (945.800) sont supérieures de 18,7 % à celles d'août et de 77 % à celles de septembre 1974. En données corrigées des variations saisonnières, l'augmentation des demandes (882.400 au lieu de 864.000) n'est que de 2,1 % en un mois : un tel écart se comprend d'autant plus mal qu'il n'a jamais été constaté dans le passé. Entre août et septembre 1974, l'augmentation des demandes observées avait été de 106.000, ce qui s'était traduit, après correction des variations saisonnières, par un accroissement de 34.000 ; pour les deux mêmes mois de 1975, on passe d'une augmentation de 148.800 en données observées à 18.400 en données corrigées.

Les offres d'emploi non satisfaites (114.700 à la fin septembre) sont en augmentation de 9,8 % par rapport à août, mais en baisse de 42,3 % par rapport à septembre 1974. En données corrigées (105.300 offres au lieu de 102.700 fin août), l'augmentation est plus faible sur un mois (+ 2,5 %) mais la baisse est aussi forte sur un an (41,3 %).

La Sécurité sociale, victime de la crise

(Suite de la page 15.)

Et comme la cigale qui chante tout l'été, personne n'a voulu profiter de la période faste pour régler les problèmes. A la veille de l'hiver, le réveil est d'autant plus brutal que les pouvoirs publics doivent à la fois répondre aux revendications des syndicats sur les retraites, à celles des médecins sur l'augmentation des honoraires, à celles des entreprises de main-d'œuvre qui supportent des charges très élevées et, enfin, à celle des partenaires sociaux — patronat et syndicats — qui affirment : tenons compte d'abord des charges indues *(voir l'encadré ci-dessous)*. Et pourtant il faudra trancher, et à chaud.

Des choix s'imposent. Peut-on compter sur l'augmentation des taxes sur l'alcool et le tabac, que M. Fourcade a annoncée ? Le déficit envisagé pour 1976 — 7 à 9 milliards de francs — en tient déjà compte dans le projet de budget de l'Etat : sans la subvention de 6 431 millions de francs qui est inscrite au projet de loi de finances, le régime général aurait en 1976 un « trou » de 15 400 millions de francs, en raison notamment de la compensation démographique (coût 7 835 millions de francs).

L'inflation et la reprise économique conjuguées pourraient, comme par le passé, renflouer la trésorerie ; mais rien ne permet de compter sur le retour d'une croissance accélérée. Restent les économies ou l'effort contributif soit par l'impôt soit par les cotisations (un point supplémentaire représente près de 4 milliards de francs de recettes et un point déplafonné près de 800 millions de francs). Avant d'améliorer les retraites, les Français devront au préalable consolider le système existant. En fait c'est à une réforme complète de la Sécurité sociale qu'il faut s'attaquer. La commission Granger a fait des propositions dont *le Monde* a rendu compte (2) ; une autre commission, dite des charges indues, doit faire des suggestions. Le gouvernement, puis le Parlement, devront décider mais le projet de loi qui est en préparation ne sera pas prêt avant la fin de l'année et ne sera peut-être pas voté avant 1976. D'ici là des mesures provisoires devront être prises.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) *Le Monde* du 20 juin et du 30 septembre.

CE QUE REPRÉSENTENT LES CHARGES INDUES

Sur demande du Parlement, le gouvernement a nommé une commission, présidée par M. Roger Gregoire, conseiller d'Etat, qui doit déposer avant la fin de l'année un rapport sur ce qu'on appelle les charges indues de la Sécurité sociale.

Par charges indues, on entend parler de deux séries de prestations que doit verser le régime général : celles ayant trait à des activités qui ont un objectif étranger à la Sécurité sociale (notion qui selon les cas va des frais d'enseignement hospitalier aux allocations logement dans la mesure où il ne s'agit pas d'une assurance) ; celles portant sur des prestations qui sont servies à des personnes étrangères au régime général (mineurs, salariés agricoles, travailleurs indépendants).

Les syndicats, qui donnent à cette notion un sens large, évaluent les charges indues à 16 340 millions de francs : pour la maladie, 2 676 au titre de l'aide à d'autres régimes ; 600 pour les frais d'enseignement hospitalier ; 550 pour les investissements hospitaliers ; 987 au titre de la compensation accidents du travail des mines ; pour la vieillesse, 4 000 milliards, dont 2 073 pour les allocations minimales (F.N.S.) ; pour la famille, 6 044 milliards.

De leur côté, les services du Plan se sont livrés à une estimation qui, selon certains recoupements, serait de 5 800 millions de francs : 600 pour les frais d'enseignement hospitalier ; 2 860 au titre des salariés agricoles ; 370, soit 20 % (?), de l'allocation logement, et 2 073 pour les allocations minimales.



Le Japon, lui aussi, s'interroge sur les causes longtemps ignorées de la crise

De notre correspondant

Tokyo. — Il existe au Japon une procédure de renflouement des entreprises en faillite qui est mise en œuvre avec l'aide de l'Etat quand les autorités financières estiment que les circonstances économiques ou politiques l'exige. La compagnie textile Kohjin, qui a récemment déposé son bilan (1) avec un passif équivalant à plus de 210 milliards de *francs, en a demandé* le bénéfice. On doute pourtant que ce sauvetage ait lieu.

Cette faillite retentissante d'un *grand* nom aura eu au moins un effet salutaire pour l'industrie japonaise. Elle a décidé le cabinet Miki a déclencher — *enfin !* — un *plan de relance que* chacun attendait. Elle aura conduit aussi les grandes managers de l'économie à analyser plus à fond les cause réelles et profondes de cette culbute, et à en tirer des leçons pour la période difficile qui se prolonge...

Qui trop embrasse...

La première analyse avancée au début de septembre avait été que la Kohjin était seulement victime de sa mauvaise gestion, de son « mismanagement », comme disent les Japonais. Fondée en 1937, l'entreprise réussit d'abord dans la production de rayonne pendant la guerre, puis de textiles après la guerre. Les textiles devenant moins rentables, la Kohjin s'était lancée dans les produits chimiques et pharmaceutiques, la pâte à papier, et enfin, depuis 1972, dans l'immobilier. Elle avait lourdement investi dans l'achat de terrains et abondamment spéculé sur la propriété foncière.

La crise étant venue, la Kohjin a eu le plus grand mal à faire argent de ses avoirs immobiliers, se trouvant encore entravée, disait-on, par une nouvelle loi, votée en 1974, qui impose de sévères restrictions aux ventes spéculatives de terrains.

Une autre cause de faillite aurait été un investissement malheureux dans une fibre ininflammable inventée et mise au point par la société Le Cordelan, produit remarquable, mais de prix élevé. *L'inexpérience de la Kohjin dans le* « marketing » aux Etats-Unis, principal client, et la chute brutale de ses exportations vers ce pays, auraient joué un rôle déterminant dans ses difficultés, si l'on en croit son président.

Les autorités financières japonaises, dont celles de la banque du Japon, se sont satisfaites, du moins en apparence, de ces explications. On entendait dire en effet que la Kohjin était victime de ses propres bévues, et non pas de prétendues fautes du gouvernement dont la principale aurait été le tarissement excessif et trop longtemps prolongé du crédit.

Les milieux d'affaires, eux aussi, ont d'abord fait porter la responsabilité sur la Kohjin et sur ses erreurs de gestion. De surcroît, ses créanciers étaient de taille à encaisser le choc d'une telle disparition puisqu'il s'agissait de banques et de grosses sociétés de commerce, dont la Mitsubishi Corporation. Au fond, la Kohjin servait de bouc émissaire : le marché avait besoin d'être assaini et le gouvernement, pensaient les industriels, relâcherait plus vite le crédit.

Des échafaudages bancaires

Mais voici que le pessimisme fait trembler l'industrie. Le bout du tunnel n'est pas en vue. Et on découvre que les analyses du début de l'année étaient *trop optimistes — ou trop indulgentes* — pour les milieux officiels. Dire que c'est seulement la mauvaise gestion et pas la crise qui a fait périr la Kohjin ne paraît plus sérieux. Ce sont évidemment les deux à la fois. L'insuffisance des mesures de relance prises sont des causes qu'on découvre : « *Le cabinet Miki s'entêtait à ne vouloir combattre que l'inflation* », dit-on maintenant.

Il faut aller plus loin, ajoutent les critiques, et mettre en cause toute la politique de facilité qui a caractérisé le boom japonais des années 70, peut-être même la croissance des années 60. Une des recettes de cette croissance — du « miracle japonais » — a été le financement *et le « management »* par l'emprunt. C'est donc la structure même de l'économie nippone qui est en cause : elle a trop construit sur les échafaudages bancaires.

La Kohjin en est une illustration. Il y a plusieurs années que cette grande firme s'est mise à emprunter massivement. C'est ainsi qu'elle a investi dans l'immobilier. La crise arrivée, elle s'est trouvée devant un déficit aggravé par l'énormité des intérêts à payer.

Dans aucun autre pays, les banques n'ont autant prêté ; *elles* aussi spéculaient sur l'inflation puisque la règle du jeu voulait qu'« *à tous les coups l'on gagne* ». L'immobilier a été le domaine des bénéfices les plus mirifiques. La leçon de Kohjin aura peut-être été salutaire.

ROBERT GUILLAIN.

(1) *Le Monde* du 27 août 1975.

Lointain ancêtre du rapport Schvartz

La thèse d'Edgar Faure

M. MAURICE LAURÉ, président de la Société générale, qui dirige les travaux d'une commission d'experts chargée par le gouvernement d'étudier le fonctionnement du marché pétrolier en France, avait prévu de remettre les conclusions de ces travaux à la mi-octobre, avant son départ pour un long *voyage en Chine. En fait,* ces conclusions ne seront présentées au gouvernement qu'au moins un mois plus tard. L'une des explications possibles à ce retard est que les experts ne sont pas d'accord sur la façon dont il conviendrait de réformer la loi de 1928.

Le problème posé à la commission Lauré est certes difficile : comment éliminer de la loi tout ce qui a permis les abus que l'on sait sans atteindre le « *nerf* » *de la* politique pétrolière française qui est en principe la recherche d'une certaine indépendance.

Il n'est pas sûr que les conclusions de la commission soient rendues publiques. Leur maintien au secret nuirait à la clarté du débat lancé en novembre 1974 par la publication du rapport Schvartz. Parce que ce débat est essentiel, nous versons aujourd'hui au « dossier » un « nouveau » document à vrai dire très ancien. — Ph. S.

LE pétrole « *tient dans la politique et dans la législation française une place tout à fait particulière. On a institué en sa faveur un corps de mesures, d'ailleurs en voie de perpétuelle évolution, et qui n'a d'équivalent pour aucune autre industrie-clé, pour aucune autre matière première* ».

Ces lignes sont-elles extraites d'un nouveau « rapport Schvartz » ? Le passage suivant pourrait le faire croire *encore davantage : « Le marché lui-même présentait un aspect économique tout à fait remarquable. Il était, en effet, tenu par dix maisons, bénéficiaires d'un véritable monopole de fait, et qui, par des accords de contingentement* semi-officiels (1), *avaient totalement supprimé entre elles les aléas de la concurrence. Elles se partageaient, selon une proportion déterminée et chacune pour une région particulière, le soin de satisfaire les besoins exacts de la population, et de la sorte chacune était sûre de vendre sa quantité et de ne vendre que sa quantité. Les prix étaient stables (chaque semaine les membres du cartel les arrêtaient d'un commun accord), et les bénéfices réguliers : un commerce exercé dans ces conditions présente une sécurité administrative.* » On ne saurait dire les choses plus élégamment.

Tout est déjà en place : les ententes sur les prix et ce que l'on appelle de nos jours les « tables », rendez-vous clandestins où les sociétés se répartissent les marchés. La situation décrite par l'auteur de ces lignes est pourtant antérieure à la guerre de 1914-1918. L'auteur ? Un certain Edgar Faure (2), brillant avocat parisien qui a à peine trente ans. Le titre de l'ouvrage, écrit en 1938 et publié l'année suivante : *le Pétrole dans la paix et dans la guerre.*

« *Cette étrange organisation semi-officielle*, lit-on encore avec l'impression étrange ce replonger dans l'actualité du dernier « scandale pétrolier », *devait en partie sa situation et le patronage dont elle bénéficiait de la part de l'Etat aux émeutes de la Commune. Le gouvernement, impressionné par l'usage que l'on pouvait faire du pétrole à des fins anarchiques, avait favorisé la concentration entre les mains de quelques industriels du commerce et de l'industrie de ce produit.* »

D'autre part, grâce à un droit de douane protecteur, « *le gouvernement avait décidé d'encourager l'industrie du raffinage* », argument employé cent fois par la suite et encore aujourd'hui. Résultat médiocre ! Le raffinage encouragé était en fait fictif ou, pour reprendre l'expression de l'auteur, « *purement nominal* », ce qui « *faisait apparaître l'industrie du pétrole comme le symbole du capitalisme profitable, voire scandaleux* ».

Et de citer en note un passage des *Hommes de bonne volonté* relatif aux « *confidences d'un député de gauche à sa maîtresse* ». « *Je t'ai parlé de cette histoire de pétrole.* — Les raffineurs ? — *Oui, les prétendus raffineurs.* Ces *gaillards-là volent au fisc quelques douzaines de millions par an.* »

On voudrait rapporter encore d'autres extraits du livre de M. Faure, tellement on a le sentiment d'un télescopage dans le temps. Ainsi de cet aveu du ministre des finances de l'époque, M. René Renoult, qui, « *à la Chambre des députés* [lors] *d'un débat particulièrement curieux... se trouva dans le cas de dire que son administration ignorait* « les » véritables conditions du commerce du » *pétrole dans le monde* ». On croirait entendre son lointain successeur, M. Fourcade, se plaignant de ne pas en savoir assez sur le coût d'accès au « brut ».

La loi de 1928 devait remédier aux tares du système — loi qui précisément est en question aujourd'hui. La législation a confié le monopole du commerce du pétrole à l'Etat — monopole qui a ensuite été délégué à des sociétés grâce à des « autorisations ». Ici, il faut citer longuement, car c'est exactement un des éléments du dossier actuel, et de plus c'est magnifiquement « plaidé » : « *Le total des autorisations accordées laissait évidemment, par rapport à la consommation effective, une certaine marge, ce que l'on a appelé un « volant ». Cela correspondait d'ailleurs au désir du législateur qui avait voulu, d'une part, adapter le système aux accroissements prévus de la consommation, d'autre part maintenir un minimum de concurrence. Mais les importateurs ne s'accommodèrent pas de cette concurrence, malgré sa limitation... ils s'efforcèrent de réaliser, dans leur intérêt commun, un nouveau contingentement entre eux, une sorte de « surcontingentement », qui, en maintenant chacun en deçà de son plafond officiel, abolissait en fait la marge que le législateur avait volontairement réservée pour l'exercice de la concurrence. Parallèlement, des ententes périodiques (en principes hebdomadaires) fixaient les prix. D'un point de vue théorique, on est porté à qualifier de telles mesures d'illégales et de paradoxales : si un contingentement privé, en l'absence d'intervention étatique, peut déjà sembler attentatoire au principe de la liberté du commerce, que dire d'un contingentement privé qui se surimprime en quelque sorte sur le contingentement officiel, les particuliers manifestant ainsi la prétention de refaire, et par conséquent de méconnaître, dans leur intérêt privé, les dispositions établies par l'Etat dans la v[...] de l'intérêt public dont il est se[ul] juge ?* »

En fin de compte, malgré la loi, [on] retrouve nombre des caractères scan[da]leux de la situation antérieure [à] 1928. Mais pour l'auteur, qui va se p[la]cer maintenant « *d'un point de v[ue] pratique* », selon ses propres termes, « *[la] situation est un peu différente. L'acco[rd] syndical du surcontingentement, écr[it-]il, peut se présenter en fait comme [la] meilleure manière, voire la seule, d'assu[]rer la régulation et la stabilité des pr[ix] et d'éviter ainsi que soient perpétr[ées] les manœuvres de baisse artificielle [que] l'on a également voulu éviter, ainsi [que] le précise en premier lieu le texte lég[al]. Les promoteurs des accords ont do[nc] des raisons bien plausibles à fa[ire] valoir, en se référant notamment à [la] baisse des prix mondiaux et à l'é[tat] convulsif du marché américain, po[ur] justifier une action destinée à mainte[]nir un prix d'abord à un niveau stabl[e] et ensuite à un niveau équitablemen[t] rémunérateur, ce qui est exigé par l'in[]térêt général, aussi bien que par l'in[]térêt privé.*

» *Ces motifs sont particulièremen[t] invoqués par les raffineurs, et à bo[n] escient, puisque, s'ils bénéficient de cer[]tains avantages, ils peuvent arguer d[es] investissements considérables qu'ils o[nt] exposés sur la foi d'une sorte de pro[]messe générale de stabilité.* »

Ces « excuses » ne se trouvent pas dans le rapport Schvartz, est-il besoin de le dire ?

« LES MAITRES DU PÉTROLE AURONT UNE POLITIQUE DANS L'ÉTAT »

Le passage suivant du livre de M. Faure mériterait de figurer dans une anthologie de textes consacrés aux relations entre l'Etat et les grandes firmes. (Souvenons-nous que trente-six ans plus tard le rapport Schvartz posait lui-même la question : « On peut se demander où est l'Etat ») Et avec quel style ce jeune avocat de trente ans décrit ce que d'autres, plus tard, appelleront le « capitalisme monopoliste d'Etat ».

« *Il est difficile à un organisme aussi développé qu'un trust, bien que formé d'intérêts privés, de se cantonner dans une activité purement commerciale : il sera naturellement sollicité de déborder son rôle, de s'immiscer dans les questions politiques, fût-ce pour s'assurer dans la réglementation émanant des autorités publiques les aménagements susceptibles de favoriser ses affaires. Si l'Etat a une politique du pétrole, les maîtres du pétrole auront une politique dans l'Etat.* »

(1) C'est nous qui soulignons.
(2) *Le livre est signé avec un trait d'union entre le prénom et le nom de l'actuel président de l'Assemblée nationale. Il est tiré de sa thèse de doctorat en droit.*

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

missariat général du Plan

VUES NOUVELLES SUR LA CROISSANCE

agit des résultats des délibérations du comité é par M. Pierre Piganiol et chargé de répondre uestion, si forte et si trouble, posée depuis trois près trente ans de progrès parcourus sans objec- Créé en septembre 1973 et en activité jusqu'à la juin 1974, ce comité a siégé, pour une large pendant l'interrègne politique. Il ne doit pas être ndu avec la Commission pour la croissance et oi, réunie plus tard spécialement pour le lan. Ces « réflexions à long terme » sont le pen- le celles qui ont concerné « La famille », précé- ent analysées ici.

liser un consensus entre des personnalités aussi et diverses que J. Boissonnat, R. Bonéty, P. De- er, S.C. Kolm, A. Riboud, J. Serisé, Simone Veil utres, n'était pas chose facile, ce qui accroît e le mérite du rapport rédigé par B. Cazes, avec de F.B. Denizot et de A. Le Gall. Si difficile était ais la pénétration dans la chair que l'ensemble appe pas aux tendances actuelles prévoyant des ités, dans les deux sens du mot, plus que leur partie.

rté, dès l'abord, le freinage volontaire de la pro- n, préconisé par certains pour des raisons éco- es : dès lors, quatre options ou domaines se ntent : place des biens matériels et de la tech- , dans notre vie et notamment notre croissance, agement de l'espace, résorption des inégalités, information, participation.

s la longue série de propositions, citons celles, précises, sur ce qu'on appelle la revalorisation avail manuel, sur l'attaque directe de l'inégalité, compter sur les vertus spontanées de la crois- (M. Méraud confirmera ce choix), la diffusion esponsabilités, les propositions concernant l'infor- n, dans l'entreprise ou ailleurs.

trouvant en désaccord, au moins partiel, quelques bres ont exprimé séparément leur opinion : E. Bauer (contre les « cadres nobles à 20 ans »), riot (notamment contre les surgénérateurs et la sance de Paris), R. Bonéty (en faveur d'une pla- ation), Ph. Roqueplo (contre le programme élec- ucléaire) et Le Gall (ralentissement de la produc- chez les pays riches).

out en soulignant la grande variété des vues, ces rgences exprimées soulignent la nécessité de creu- davantage (le rapport est d'ailleurs éloquent sur point). Lecture enrichissante qui, elle aussi, crée s besoins ; une édition plus accessible serait la nvenue et fournirait de magnifiques sujets à la télé- ion.

★ Hachette - *Vues nouvelles sur la croissance*, Commissariat général du Plan - Prix : 19 F.

Lucien Barnier

LES ANNÉES TERRIBLES DE L'ESPÉRANCE

A l'opposé de la danse sur le volcan, le titre exprime bien l'idée de « mauvais moment à passer ». Assis sur la science et la technique, plus encore sur l'énergie, nous sommes bercés par l'image si discutable des esclaves mécaniques. Tout en s'écartant largement d'un Robida, d'un Huxley, ou d'un Tarbouriech, M. Lucien Barnier s'oppose franchement aux Meadows, à Illich, à Marchais (« ni Club de Rome ni Moscou »), et annonce, dans la fièvre, le grand épanouissement de 1990. Les données sont suffisamment concrètes pour que soit évité le doux nom d'utopie, bien que l'inévitable musique soit fidèle au rendez-vous.

Et nous sautons de biologie en électrons, de chimie en sexuel, de pédagogie en urbanisme, inquiets, par moments, de l'emballement, qui, cependant, ne dure jamais. Est-ce peur de céder à la tentation du calendrier des découvertes, style américain 1957, ou de démentir André Breton ? Toujours est-il que, sans règle fixe, l'auteur préfère monter, successivement, les coursiers d'une vaste écurie.

Un coin sombre cependant, la génétique : les femmes schizophrènes sont très fécondes et les disciples de Mandel, coupables de sous-estimer la transmission des tares récessives. La documentation est, en dehors de la démographie, relativement sûre, l'espoir venant en plus. Dans ce vigoureux désordre, une idée directrice, à teinte rose, s'impose peu à peu : maîtrise des climats ou du moins des pluies, aliments artificiels, etc.

Aux aguets dès les premières pages, l'économiste perplexe aimerait voir quelques modèles ou chiffres, mais il n'est guère plus question de rapports sociaux ou politiques que dans le rapport du MIT.

La population vient en fin d'ouvrage, mais les exubérances d'Asie ou d'Afrique ne pèsent pas plus que le stérilisme européen. Le grand étonnement, plus encore que l'annonce du retour de la famille à la tribu, est l'ignorance ou l'insouciance vis-à-vis du vieillissement, c'est-à-dire de la seule évolution à peu près écrite.

Il reste à savoir ce qu'en penseront J. Fourastié, C. Lévy-Strauss, Raymond Aron ou René Dumont.

★ Paris, 1975. Editions Robert Laffont ; 21 cm, 255 p., 28 F.

Jean-Antoine Roqueplo

L'INTÉRÊT

VIEILLE question, plus vieille sans doute que la monnaie, mais non que les illusions à ce sujet. Nous sommes étonnés de voir que, trente ans après l'avènement de la comptabilité nationale, la notion même de légitimité du taux d'intérêt ne soit pas étudiée à la lumière du taux d'expansion, ce qui permettrait de dissiper quelque peu le paradoxe du sou placé depuis Jésus-Christ. Il est question ici surtout de certaines formes de prêt, notamment le prêt différé, le plan épargne-logement dont l'analyse n'est pas exempte de reproches et surtout le prêt à durée réductible, suggéré dans le VI[e] Plan.

Que la durée des prêts mérite, aujourd'hui plus encore qu'avant, d'être réduite, est plus que défendable, mais le lecteur sera surpris par la faible place que tient, dans l'ouvrage, la dépréciation monétaire, dite couramment inflation. Il y a, certes, le précédent de la comptabilité nationale. Cependant l'argumentation touffue ne débouche sur aucune conclusion pratique et évite, en particulier, le jugement sur l'intérêt négatif actuel ou sur l'opportunité d'une indexation. L'écureuil de l'image connue est, en effet, là vigilant. Harpagon et don Juan y trouvent-ils vraiment leur compte ?

★ Paris, 1975. Les Editions de l'Epargne ; 18 cm, 163 p., 27 F.

Groupe de recherches de géographie industrielle

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

CE méritant et méritoire travail collectif (dix auteurs), dû à la collaboration du centre de recherches de l'université de Vincennes et du laboratoire de géographie humaine de Paris-I, plonge, comme jamais encore fait, dans la question épineuse des investissements étrangers. La période étudiée est 1966-1969, mais on remonte plus haut.

Dès l'abord, difficulté étonnante à rassembler les données de fait, voire à définir ce que l'on entend mesurer. A la généalogie complexe des filiales, au fait que projet financier ne signifie pas plus usine qui fume qu'autorisation de bâtir ne signifie construction effective, s'ajoutent d'autres obstacles. Une fois de plus, en dépit de la multiplicité des contrôles et des renseignements à fournir, le chercheur venu du dehors ne trouve pas ce qu'il désire.

Les deux sources principales de renseignements, balance des paiements (mouvements de capitaux) et dossiers de demandes d'autorisation, divergent ou se complètent. Des surprises aussi en cours de travail. Certains investissements, les plus importants, n'ont pas le dossier réglementaire, parce que... étudiés au sommet.

Les chiffres marquent une progression importante, qu'on aurait souhaité voir convertir en francs constants. Intéressante aussi la répartition géographique.

La forte concentration qui se dégage (les multinationales sont naturellement dans le champ) pose fatalement la question de l'utilité ou du danger. Si bien venue qu'elle soit, la création d'emplois initiale n'a-t-elle pas pour corollaire une domination ? La soupe n'est-elle pas le prélude du collier ?

Il semble se dégager en tout cas, constatation souvent faite, que les Américains sont, de ce point de vue, plus bénéficiaires du Marché commun que les Six, sinon les Neuf. Mais l'évolution la plus récente conduisant sans doute à un jugement plus nuancé.

Le travail collectif présente de grands avantages, mais se traduit ici par un retard excessif de publication, en un temps de changements rapides, et par une certaine crainte dans l'expression.

★ Grenoble, 1975. Presses universitaires de Grenoble ; 24 cm, 128 p., 45 F.

Georges Lasserre

RÉFORMER L'ENTREPRISE EN 1975 ? DES POUVOIRS POUR LES TRAVAILLEURS

LE défenseur, de longue durée, des travailleurs et des consommateurs, le pionnier du système coopératif, plus suivi en Suède qu'en France, n'a jamais perdu de vue le toujours oublié intérêt général. La question si brûlante de l'entreprise est présentée dans ce petit ouvrage plus clairement et positivement que dans tant de débordements dilués. Certes, comme il arrive souvent, la vigueur du ton, voire l'indignation, dessert parfois le fond, mais la rédaction s'affermit peu à peu, même lorsqu'elle pénètre dans le bienheureux domaine de l'idéal.

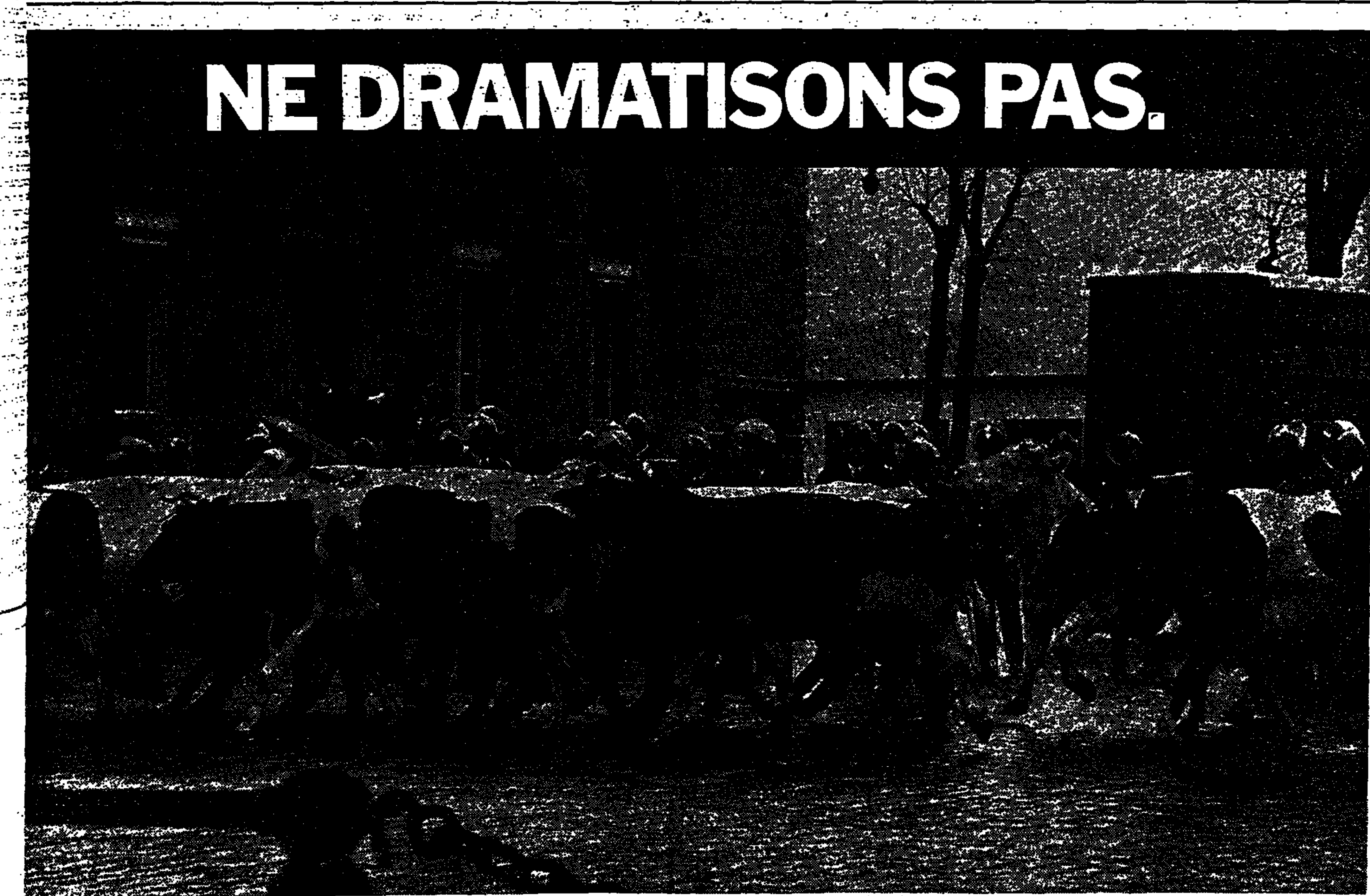
Que l'entreprise, encore en monarchie, retarde d'un siècle ou deux sur la nation démocratique, n'est plus mis en doute par personne, la seule défense étant le « N'y touchez pas, elle serait brisée ! » Encore faut-il, précisément pour surmonter cette objection, dépasser le verbe et le stade de l'anathème ou du soupir. C'est ce que fait cet économiste de mérite.

La véritable base de départ est le rapport Sudreau, que M. Georges Lasserre connaît sans doute bien mieux que le premier ministre. Tout en approuvant son orientation d'ensemble et de nombreuses novations (remarquer cependant une curieuse répartition statistique des propositions formulées, peu favorable aux consommateurs), il montre le chemin à parcourir après cette première étape, terminant par de belles vues (nous ne voudrions pas dire envolées, car les pieds restent sur terre), sur l'entreprise de demain.

Ces jugements, ces propositions, moins convaincants peut-être lorsqu'il s'agit des capitaux-actions et des capitaux nouveaux, sont précédés d'un bref panorama des idées, allant de H. Dubreuil à F. Dalle, en passant par F. Bloch-Lainé et de certaines réalisations — notamment la cogestion allemande et l'autogestion yougoslave.

Une remarquable réussite, qui dépasse largement la simple mise au point.

★ Paris, 1975. Editions Cujas ; 18 cm, 196 p., 16,50 F.



ure) seront retransmises télévision par le satellite anco-allemand Symphonie-1. Ainsi en a décidé la commission franco-soviétique pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, qui a tenu sa réunion annuelle à La Grande-Motte.

SPORTS

FOOTBALL

Battue 2 à 1 par la République démocratique d'Allemagne

La France est éliminée en championnat d'Europe des nations

De notre envoyé spécial

Leipzig. — Stephan Kovacs ne laissera pas, le 1er janvier, à son successeur Michel Hidalgo, une équipe de France qualifiée pour les quarts de finale du championnat d'Europe des nations. Pratiquement condamnée par ses mauvais débuts dans la compétition (défaite 2 à 1 à Bruxelles contre la Belgique, matches nuls 2 à 2 à Paris contre la R.D.A. et 0 à 0 à Reykjavik contre l'Islande), l'équipe de France n'a pas su obtenir, le 12 octobre à Leipzig, contre la R.D.A., le match nul qui aurait préservé ses dernières chances de qualification. Battus 2 à 1, les Français joueront donc un simple rôle d'arbitre pour leur dernier match contre la Belgique, le 15 novembre au Parc des Princes. Une défaite de la Belgique par au moins deux buts d'écart permettrait en effet aux Allemands de l'Est de prendre « in extremis » la première place du groupe.

L'échec d'un commando

Accueilli comme l'entraîneur-miracle susceptible de forcer le destin d'une équipe de France qui n'a plus réussi à franchir le cap des éliminatoires d'une compétition officielle depuis son accession aux quarts de finale du championnat d'Europe des nations, en 1968, Stephan Kovacs a donc échoué dans son entreprise. Si on considère les seuls résultats obtenus en compétition, le bilan est négatif avec une victoire contre l'Islande, à Nantes, pour deux deux matches et deux défaites. Apôtre du « *football total* » où « *tout le monde attaque et tout le monde défend* », Stephan Kovacs a même failli à ses principes, en transformant l'équipe de France en commando chargé d'obtenir à Leipzig le match nul indispensable pour conserver l'espoir.

Au soir de la victoire des Allemands de l'Est contre les Belges, le 27 septembre, à Bruxelles, le directeur des équipes de France avait commencé sa préparation psychologique en déclarant : « *Il n'y a que deux hommes qui n'auront pas peur à Leipzig : Domenech et moi.* » Cinq des joueurs présélectionnés (Bereta, Huck, Jodar, Jouve et Larque), qui ne s'estimaient pas en pleine possession de leurs moyens par suite de blessures plus ou moins graves, préférèrent renoncer au déplacement.

Conditionnés pour oublier leur jeu de « fillettes », les footballeurs français firent preuve d'une agressivité inhabituelle dans toutes leurs interventions, puisque l'arbitre dut siffler cinquante et un coups francs (trente-six contre les Français et quinze pour eux) et un penalty, malgré un avertissement à Adams et à Bathenay.

N'ignorant pas que l'équipe est-allemande, dirigée par Georg Buschner, excelle à pratiquer le « contre », Stephan Kovacs avait misé sur une défense renforcée pour contenir les assauts allemands, et sur des attaquants vifs et rapides comme Rocheteau, Gallice et Emon pour tenter de les surprendre.

Presque contraints à dominer, les footballeurs est-allemands firent étalage de leurs qualités — esprit d'abnégation, sens du jeu collectif et condition physique parfaite, — mais aussi de leurs graves défauts : manque d'imagination et d'initiatives, surtout au niveau des arrières, trop préoccupés par l'aspect défensif de leur fonction.

Un penalty contestable

Grâce à quelques parades déterminantes de Dominique Baratelli, le gardien de but, le plan de Stephan Kovacs pouvait réussir puisque les Français ouvrirent même le score à la cinquantième minute sur une contre-attaque rondement menée par Dominique Bathenay, qui effectuait des débuts prometteurs en sélection nationale avec son coéquipier stéphanois Gérard Janvion.

Mais le manque d'expérience des footballeurs français se manifesta une première fois quand, à peine cinq minutes plus tard, l'ailier droit allemand Streich profita d'une faute de placement collective de toute la défense, pour égaliser, et une seconde fois au moment de ce penalty *sifflé* à douze minutes de la fin du match.

S'il paraît incontestable que l'arbitre suédois, M. Fredriksson, peut-être influencé par les irrégularités répétées de certains joueurs, se soit laissé abuser par une chute spectaculaire de Haefner à qui Bracci disputait régulièrement le ballon, il est non moins évident que les Français avaient multiplié ce risque en se massant devant leur but et en ne songeant plus qu'à préserver le match nul.

La leçon prise voici un an jour pour jour devant la Belgique, quand l'avant-centre Français, Bernard Lacombe, replié devant son propre gardien à un quart d'heure de la fin du match avait offert le but de la victoire à ses adversaires, n'avait pas été retenue.

GÉRARD ALBOUY.

ÉQUITATION

Les faux-semblants du championnat de France

Après une semaine de galops ininterrompus, l'excellente condition des chevaux n'ayant point à en pâtir, au contraire, le championnat de France de saut d'obstacles s'est achevé, dimanche 12 octobre, au Grand Parquet de Fontainebleau, où, sous le ciel le plus rechigné d'octobre, a eu lieu la traditionnelle épreuve tournante avec échange de chevaux entre cavaliers finalistes.

Avant d'en évoquer les péripéties, opérons un retour en arrière. Le championnat de France, ce n'est pas seulement l'épreuve tournante spectaculaire à souhait et même tape-à-l'œil, sa signification sportive — bravons les boutefeux — restant à démontrer. Généralement, les quatre amateurs en présence, amateurs sur le « papier », professionnels en réalité, connaissent à fond les chevaux autres que le leur et qu'ils sont appelés à monter. Non seulement ils les ont vus à l'œuvre et étudiés au fil des saisons, mais certains les ont autrefois exploités, affûtés de leur propre main. Ainsi, dimanche à Fontainebleau, avons-nous assisté aux retrouvailles de Marcel Rozier et de *Quo Vadis*, ce vieux lutteur héroïque passé du piquet de son ancien maître à celui du Normand Marc Houssin, héros du jour pour avoir empoché sans bavures le titre.

Bref, l'effet de surprise ne joue qu'imparfaitement et quand nous voyons les finalistes tâter devant les tribunes le cheval d'un rival comme s'ils découvraient un animal dont on ne peut être sûr que de la couleur de sa robe, nous rions doucement.

Non, le vrai visage du championnat de France se modèle et s'épure au cours des deux premières épreuves disputées avant le weed-end, épreuves auxquelles pour ce motif le gros du public ne peut hélas ! assister.

Passons rapidement sur le prix de Vincennes couru jeudi 9 octobre sur le même Grand Parquet transformé, soit dit en passant, en petite Sibérie. Il s'agit d'une épreuve de maniabilité, spécialité peu prisée des cravaches ennemies de la bousculade. De bout en bout, le noble animal, tordu, distordu, houspillé, se comporte en tire-laine détalant sous le feu de cent pistolets. L'adresse, certes, a son mot à dire, mais le hasard, la chance sont trop étroitement liés aux résultats pour combler les délicats.

D'une tout autre portée est le prix d'Auteuil, deuxième épreuve du championnat de France, parcours de coupe avec chronomètre auquel succède dans la foulée un parcours de puissance sans chronomètre. Ici la parole est à la belle équitation, la médiocrité n'ayant pas la moindre chance de se frayer un chemin sans casser du bois.

Bien sûr les forces mauvaises, toujours aux aguets en équitation, s'attaquèrent à des talents aussi irréprochables que ceux de Hubert Parot, Philippe Henry, Xavier Delalande, Bertrand Mirabeau, François Fabius, Jean-Marc Nicolas, etc. mais, hormis les malchanceux trahis par leur monture, combien d'échecs à inscrire au débit des jeunes amazones occasionnant la foudre à tort et à travers sur des chevaux aux ressources miraculeusement intactes. Trente cavaliers K.O. après chute, élimination ou abandon, c'est tout de même un chiffre qui devrait inciter les sélectionneurs à plus de rigueur.

Cela dit, l'emploi de la cravache sur nos terrains de concours tourne décidément à la contagion et Fontainebleau nous en a fourni une nouvelle preuve. Sur le triple d'obstacles du prix d'Auteuil, la hargne homicide des maladroits s'est littéralement déchaînée. La puition en public d'un bon et loyal serviteur trompé dans son travail par de faux effets de rênes et de jambes est une lâcheté qui appelle la sanction. Heureusement le règlement général des concours de sauts d'obstacles en France (art. 109) frappe d'une amende sévère ou d'un avertissement nullement platonique tout contrevenant à la simple et humaine équité. Le cavalier qui, face au jury pour comble, s'est attaqué à la tête de son cheval au risque de l'éborgner l'aura appris à ses dépens.

Nous avons, à propos de la « tournante », parlé de péripéties. En fait nous avons assisté à un débat sans surprise, sans rebondissements imprévus entre gens ayant l'amour de leur métier et le servant à merveille. Marc Houssin, le lauréat, a pour lui une main qui s'adapte à toutes les bouches. Du vrai velours. Une mouche prise dans sa paume ne serait pas écrasée. Quitter la piste avec un demi-point de pénalisation pour temps dépassé au terme des quatre parcours, le score est plus que flatteur.

Marcel Rozier, avec quatre points, prend la deuxième place. En se calant à la troisième, le jeune et sympathique Daniel Constant voit, avant sa proche tournée aux Etats-Unis, récompenser des efforts dignes d'éloge. L'ancien champion de France Bernard Geneste, qui ferme la marche, paraît souffrir de son éloignement prolongé de la compétition.

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

L'ÉTOILE DES ESPOIRS

On attendait Gorelov, ce fut Van den

De notre envoyé spécial

Caen. — Au départ de l'Etoile des espoirs, la présence des coureurs soviétiques constituait la principale attraction de cette épreuve organisée, du 8 au 12 octobre, selon le règlement « open ». De fait, toute la course s'articula autour des routiers amateurs de l'Est, qui donnèrent le ton avant d'installer Nicolaï Gorelov à la tête du classement général et de s'incliner finalement avec les honneurs. Placés sous la direction de l'ancien champion olympique Kapitonov, ces athlètes robustes que rien ne décourage pratiquèrent l'attaque avec obstination, prenant des initiatives téméraires et imprimant au peloton un train rapide ; s'ils ne parvinrent pas toujours à coordonner leurs mouvements, ils rappelèrent aux jeunes professionnels occidentaux que le sport cycliste se conçoit d'abord dans l'offensive.

La riposte était prévisible. Gorelov ne fut pas menacé par la victoire de Roy Schuiten au cours de l'exercice contre la montre, car le Néerlandais avait été distancé auparavant, mais il céda le dernier jour, à la suite d'une action conjuguée de Van den Hoeck, Vallet, Perret, Michel Laurent et Jean-Claude Meunier, un incident mécanique au moment de la cassure décisive ayant ajouté à ses problèmes.

Il est évident que les cinq professionnels réunis dans cette échappée s'étaient découvert des intérêts communs, les uns, tels Van den Hoeck et Vallet, convoitant la victoire finale ; les autres, comme Michel Laurent, recherchant plus modestement un succès d'étape. La volonté de ne pas subir la loi des amateurs, de renverser une situation jugée peu conforme à l'ordre établi leur avait inspiré une réaction vigoureuse, préparée par un long travail de harcèlement q[...] porter ses fruits. Da[...] conjoncture particulière, [...]risée par l'antagonisme [...] catégories, Robert Oub[...] ponsable de la sélection [...] teurs français, n'a pas [...] parler de coalition contre [...] teurs soviétiques. Plus [...] Jacques Anquetil, qui fai[...] tion de directeur de [...] estimé que Gorelov et [...] piers, au nombre desqu[...] seinov, Chaplygin et Pi[...] payé leurs efforts parfo[...] donnés face à des a[...] plus expérimentés.

Les Soviétiques ont p[...] course qu'ils méritaient [...] ment de gagner. L'ave[...] dira ce qu'il faut pen[...] victoire du Néerlandais [...] den Hoeck, un solide g[...] vingt-quatre ans, qui a [...] la circonstance le résult[...] flatteur de sa carrière. [...] pier de Roy Schuiten, dé[...] qué dans Tours-Versail[...] pas à proprement parler [...] que l'on imaginait. Il [...] l'Etoile des espoirs a [...] vocation en révélant ou [...] mant plusieurs jeunes [...] parmi lesquels figurer[...] Laurent, Patrick Perre[...] Dard ainsi que deux n[...] sionnels authentiques [...] depuis quelques jours se[...] l'équipe Mercier : Bern[...] et Yvon Bertin. Sans [...] course « open », qui [...] cyclisme vers la licenc[...] c'est-à-dire dans sa véri[...] est-elle à la recherche [...] mule.

C'est pourquoi l'E[...] espoirs accueillera peut-[...] née prochaine, un pl[...] nombre d'amateurs afin [...] un meilleur équilibre [...]

JACQUES AUG[...]

Voile

CHAMPIONNAT DU MONDE DES 505

Le championnat du monde des 505, qui s'est disputé aux Bermudes, a donné lieu à un duel franco-britannique, les Anglais l'emportant finalement.

Classement général :

1. John Loveday-Lewis Dann (G.-B.), 3 pts ; 2. J.-Marie Danielou-François Richard (Fr.), 34,7 pts ; 3. Marcel Buffet-Th. Moreau-Defarge (Fr.), 51,7 pts ; 4. Larry Marx-Christian Lippi (G.-B.), 54,7 pts ; 5. Peter Colclough-Peter Brown (G.-B.), 59 pts ; 6. Peter white-John Davis (G.-B.), 58,1 pts ; 7. Yves Pajot-Eric Fountaine (Fr.), 68,7 pts

COURSE AUTOUR DU MONDE

Great Britain *devance son principal rival,* Kriter II, *d'au moins 100 milles, dans la course autour du monde. Le voilier britannique avait franchi le premier la ligne du Cap, trente-neuf jours après son départ de Londres.*

GARY PLAYER EN[...] LE TROPHÉE DES CH[...]

Le Sud-Africain Ga[...] trente-huit ans, a gagn[...] che 12 octobre, le Tr[...] champions sur le terrain [...] Nom-la-Bretèche, ép[...] invitations, qui réunissa[...] meilleurs spécialistes [...] et qui a classé dans l'o[...] kins, Ballesteros, Jackli[...] Casper, Shearer et Ga[...] dernier parcours [...] talonné par le jeune [...] Lanny Wadkins, a été [...] suspense. Ne menant [...] 1 point au départ du [...] trou, il réussit à prendr[...] et à terminer avec [...] d'avance, bouclant ce de[...] cours en 278.

Avec 266 mètres, le jeu[...] espagnol Severiano B[...] dix-huit ans, a gagné le [...] de drive.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Jacques Laffite est officiellement champion d'Europe de formule 2 après la dernière course du challenge qui a été disputée le 12 octobre à Vallelunga, près de Rome. Les cinq premières places du championnat d'Europe reviennent à des pilotes français.

CLASSEMENT DU GRAND PRIX DE ROME DE FORMULE 2

1. Brambilla (March BMW), 70 tours en 1 h. 26 min. 8 sec. 7 (moyenne 156,100 km-h) ; 2. Laffite (Martini BMW), à 40 sec. ; 3. Flammini (March BMW), à 41 sec. ; 4. Pesenti Rossi (March BMW), à 1 min. 13 sec. ; 5. Martini (March BMW), à 1 min. 47 sec., etc.

CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT D'EUROPE

1. Laffite, champion d'Europe, 54 pts (six victoires) ; 2. Leclerc, 36 pts (trois victoires) ; 3. Tambay, 36 pts (une victoire) ; 4. Larrousse, 26 pts ; 5. Jabouille, 24 pts ; 6. Flammini, 22 pts, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I

(cinquième journée)

Villeurbanne b. *Bagnolet	99-77
Tours b. *Denain	115-98
Berck b. *Orthez	92-80
*Le Mans b. Caen	108-92
*Challans b. Jœuf	88-78
*Lyon b. Antibes	83-70
*Nice b. Clermont	101-84
*Roanne b. Graffenstaden	70-68

Classement. — 1. Villeurbanne, Tours, Berck et Le Mans, 15 pts ; 5. Challans, 13 pts ; 6. Nice et Caen, 11 pts ; 8. Antibes, Orthez, Roanne et Bagnolet, 9 pts ; 12. Jœuf et Lyon, 7 pts ; 14. Clermont, Graffenstaden et Denain, 5 pts.

Cyclisme

ETOILE DES ESPOIRS
(Classement général.)

1. Van Den Hoeck (P.-B.), 16 h. 20 min. 2 sec. ; 2. Vallet (Fr.), 16 h. 20 min. 7 sec. ; 3. Perret, (Fr.), 16 h. 21 min. 6 sec. ; 4. Gorelov (U.R.S.S.), rect. 16 h. 21 min. 44 sec. ; 5. Pronk (P.-B.), 16 h. 21 min. 50 sec. ; 6. Goussinov (U.R.S.S.), 16 h. 21 min. 57 sec. ; 7. Laurent (Fr.), 16 h. 22 min. 25 sec. ; 8. Chaplygin (U.R.S.S.), 16 h. 23 min. 15 sec. ; 9. Jean-Claude Meunier (Fr.), 16 h. 23 min. 17 sec. ; 10. Arbès (Fr.), 16 h. 23 min. 18 sec.

* *

Le Tour de Lombardie, qu'ont disputé, samedi 11 octobre, par une pluie diluvienne et sur 200 kilomètres, cent huit coureurs, parmi lesquels Merckx, Roger De Vlaminck, Maertens, Thévenet et Ovion, a été remporté par l'Italien Francisco Moser, à la moyenne de 36 km-h., devant un peloton de dix-huit rescapés.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(huitième journée)

GROUPE A

Sedan bat *Fontainebleau	2-1
*Rennes bat Angoulême	3-1
Laval bat *Rouen	2-1
*Boulogne bat Caen	4-2
*Châteauroux et Dunkerque	0-0
Amiens bat *Cholet	2-1
*Hazebrouck bat Tours	4-0
*Malakoff et Paris F.C.	0-0
*Lorient bat Brest	3-0

Classement. — 1. Rennes, 17 pts ; 2. Laval, 14 pts ; 3. Hazebrouck et Amiens, 11 pts ; 5. Angoulême et Châteauroux, 10 pts ; 7. Boulogne, Caen, Paris F.C. et Rouen, 9 pts ; 11. Lorient, Malakoff et Sedan, 8 pts ; 14. Tours, 6 pts ; 15. Fontainebleau, Brest et Cholet, 5 pts ; 18. Dunkerque, 3 pts.

GROUPE B

Cannes bat *Martigues	2-0
*Toulon et Béziers	1-1
Angers bat *Montluçon	3-1
*Toulouse bat Nevers	3-0
*Besançon bat Ajaccio	3-0
Gueugnon bat *Saint-Dié	3-2
*Auxerre bat Mulhouse	3-1
*Chaumont bat Epinal	3-0
*Sète et Red Star	2-2

Classement. — 1. Cannes, 14 pts ; 2. Angers et Toulouse, 13 pts ; 4. Béziers, Besançon, Gueugnon, Red Star, 12 pts ; 8. Toulon e[...] 10 pts ; 10. Auxerre et [...] 9 pts ; 12. Chaumont, 7 pt[...] 6 pts ; 14. Epinal, 5 pts ; [...] et Montluçon, 4 pts ; 17. [...] 3 pts ; 18. Mulhouse, 2 pt[...]

Haltér[...]

Pierre Gourrier est devenu [...] le plus fort de France samedi [...] tobre à Saint-Maur en [...] 200,5 kilos à l'épaulé-jeté.

Hip[...]

Le prix Salvetre, disputé [...] champ, le 12 octobre, et [...] support au pari tiercé, a [...] porté par Thoreau, devan[...] et Pelopides. La combina[...] gnante est 4-14-5.

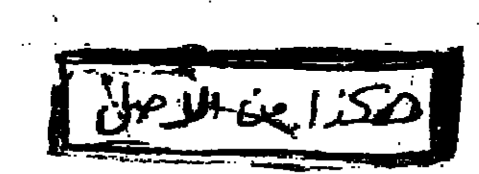
Jeu à [...]

Pour son premier match [...] phase retour des champion[...] monde, l'équipe de Franc[...] battue 48 à 2, le 11 oc[...] Bordeaux.

T[...]

Le Tchèque Jan Kodès a [...] le tournoi de Madrid en [...] successivement Nastase, Fil[...] avait battu Orantès) et Pana[...] avait éliminé Vilas puis B[...] dernier en finale, par 6-3, [...] 6-2.

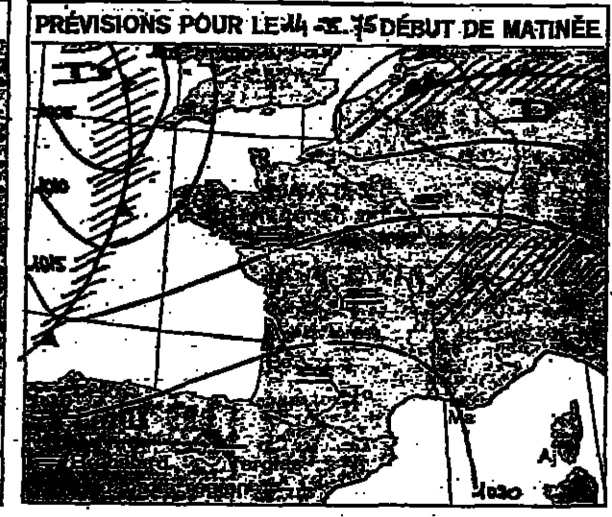
ATHLETISME. — *La Féd[...] internationale [...] tisme amateur (F.I.A.A.) [...] s'est réunie samedi et di[...] sous la présidence de [...] Exeter à Grand-Q[...] (Seine-Maritime), a [...] aux fédérations qu'elles [...] contrôler les « sorties » d[...] athlètes, celles-ci étant l[...] à quarante-deux jours a[...] dans l'année. A quelque[...] des Jeux olympiques de [...] tréal, la position de la F[...] concernant le dossier de [...] teurisme semble être néan[...] l'assouplissement au [...] temporaire du rigorisme.*



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

...tion probable du temps en ...nce entre le lundi 13 octobre à ...ure et le mardi 14 octobre à ...heures :

...perturbation qui affectait ...lundi matin l'est et le nord ...France s'éloignera vers l'Alle...e et les Pays-Bas. Elle sera ...d'une amélioration relative, passagère. Une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique abordera, en effet, nos régions de l'Ouest dans la matinée de mardi et gagnera, dans la journée, une grande partie du pays.

Mardi 14 octobre, en début de journée, il pleuvra encore dans le Nord ; les régions méditerranéennes bénéficieront d'assez belles éclaircies. Partout ailleurs, le temps sera très brumeux et très nuageux. De nouvelles pluies aborderont les régions de l'Ouest dans la matinée ; elles s'étendront, le soir, de la Bretagne aux Pyrénées.

Les vents, d'abord variables, s'orienteront progressivement au sud-ouest en devenant modérés dans l'intérieur, assez forts par moments près de l'Atlantique.

Les températures seront plutôt en hausse.

Lundi 13 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,2 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 8 et 4 ; Bordeaux, 9 et 0 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 5 et 4 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 6 et 4 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 7 et 4 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 7 et 4 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 8 et 4 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 10 et 1 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 6 et 4 ; Toulouse, 11 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 2 degrés ; Athènes, 27 et 18 ; Bonn, 11 et 3 ; Bruxelles, 9 et 3 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 10 et 4 ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 12 et −2 ; Moscou, 5 et 5 ; New-York, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 12 et 1.

...ges

● *Formation au conseil familial.* — La Fédération Couple et ...lle organise une session de ...ation au conseil familial ... la région parisienne. Après ... première rencontre, au mois ...ovembre 1975, cinq week-ends ...nt lieu en 1976 (28-29 février, ...5 avril, 12-13 juin, 30-31 octo... 18-19 décembre) sur les thè... suivants : vie en couple, en...e affective et sexuelle, le cou... et l'enfant, l'évolution psycho...ctive, idéologie et sexualité, ...cation.

... Renseignements : M. et ...e Heymann, 14, rue de Sèvres 92100 Boulogne - Billancourt. ...l. 605-92-02.

● *Animateurs d'ateliers pour ...ants : stages de formation.* ... stages de trois mois à raison de trois heures par semaine sont organisés par « la Récréation », atelier d'éducation créatrice, 18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Ces stages s'adressent à toute personne intéressée par les problèmes de créativité et d'expression et, plus spécialement, aux éducateurs sociaux appelés à animer des ateliers de peinture d'expression libre et d'expression corporelle pour les enfants et les adolescents. Enseignement théorique et pratique (étude des problèmes de créativité, de psychomotricité et d'initiation à l'art moderne).

★ Renseignements et inscriptions avant le 31 octobre 1975, 18, rue de Thorigny, 75003 Paris, tél. 272-41-82. Début du prochain stage : vendredi 7 novembre 1975.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 276

1 2 3 4 5 6 7 8 9

HORIZONTALEMENT

...Recueils de bons mots. — ...vite collectivement à prier ; ... biblique. — III. Vient de ... Est destiné à tourner. — ...odestes reliefs. — V. Des ...es qui n'ont plus cours. — ...ettres de crédit ; Implique ...étente ; Vient de nuire. — ...rtères qu'on ne saurait tra... ; sans s'exposer à de graves ...rs. — VIII. Un chanteur de ...e. — IX. Peu douées pour ...urses. — X. Sur de vieilles ...nes. — XI. Pour ce faire, il ...t pas hésiter à se mouiller.

VERTICALEMENT

1. Certains la trouvent bonne... mais — il faut bien le dire — c'est une vraie poire ! ; Source de lumière. — 2. Symbole chimique ; Grande nappe. — 3. Boisson estimée ; La guerre est parfois sa raison d'être. — 4. Prendrais l'air. — 5. S'agitent parfois très longtemps avant que d'être épuisées. — 6. Manquaient aux Barbares ; Un point dans l'eau. — 7. Remuent une fourchette ; Aperçut. — 8. Nous révéla certains mystères ; Ne peut que gagner à l'alignement ; D'un auxiliaire. — 9. Moins appétissantes.

Solution du problème n° 1 275

Horizontalement

I. Coupables. — II. Rature ; Va. — III. Os ; Etal. — IV. Sinaï ; Usé. — V. Se ; Isoler. — VI. En ; Seul. — VII. Soir (chute du jour) ; Ego. — VIII. Peau ; An. — IX. Ame ; Nains. — X. Mère. — XI. Prêcheuse.

Verticalement

1. Cross ; Camp. — 2. Oasiens ; Mer. — 3. Ut ; Opère. — 4. Punaisie ; Ec. — 5. A.R. ; Iseran. — 6. Bée ; Ou ; Ua. — 7. Tulle. — 8. Evase ; Gants. — 9. Salerions.

GUY BROUTY.

Logement

● *Les droits d'inscription à la Bourse d'échange des logements* (qui a été supprimée le 1er avril 1975) seront remboursés aux usagers qui, du fait de cette suppression, n'auront pu bénéficier de l'insertion de leur proposition dans six numéros au moins du périodique *Echanges et Logements*. Cette décision est annoncée dans un décret paru au *Journal officiel* du 12 octobre.

...rnal officiel

...t publiés au *Journal officiel* ... octobre :

...DECRETS

...Portant création d'écoles ...ales de perfectionnement ...enfants déficients intellec... moyens ou légers ;

...elatif à la suppression de la ...e d'échanges de logements ;

...Relatif au certificat cadre ...ier.

ARRETES

...Relatif à la réglementation ...dentification des animaux ...pèce canine ;

...Fixant une méthode de ...e des niveaux sonores en ... de travail en vue de la ...tion de l'audition (ce texte ...édité ultérieurement en ...ule séparé).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 2. — Bibelots, bons meubles. Me Champetier de Ribes.

S. 3. — Bons meubles. Me Libert.

S. 4. — Bx meubles. Me Pescheteau.

S. 7. — Livres anc. et modernes. Mme Vidal-Mégret, Me Oger.

S. 8. — Bijx, orfèvr. Me Delorme.

S. 14. — Tableaux, mobil. Mes René et Claude Boisgirard.

VENTES

S. 6. — Expo. 11 à 15 h. 30. Vente 16 h. Tapis d'Orient. M. Berthéol, Mes Ader, Picard, Tajan.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

...s par la S.A.R.L. *le Monde*.

...nts :

...Fauvet, directeur de la publication.

...Sauvageot.



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Courageux, pas téméraire

Dans la plupart des pays du Marché commun, et même en Espagne, vous entrez dans une pharmacie avec votre ordonnance, on vous donne le ou les médicaments prescrits après en avoir détaché la vignette, et vous repartez sans avoir ouvert votre porte-monnaie. Idem, le plus souvent, lors de la visite au médecin conventionné. Pour le client, le système a des avantages évidents, y compris celui de se soucier comme d'une guigne de la longueur de l'ordonnance et du prix des médicaments.

Mais en France, en France où tout doit être payé, où rien n'est jamais immédiatement remboursé, où tout ne l'est pas toujours en entier, en France où la consultation, y compris la consultation à l'hôpital, implique une certaine mise de fonds, ce qui frappe — et le formidable déficit de la Sécurité sociale permet de le chiffrer, — c'est un souci de mieux-être et de mieux-paraître. Le docteur Jean-Paul Escande, dermatologue, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, auteur d'un livre intitulé les Médecins *(1) — il répondait, dimanche soir sur TF 1, au « Questionnaire » de Jean-Louis Servan-Schreiber, — le docteur Escande nous disait donc qu'une bonne partie de la clientèle venait consulter le spécialiste (en dermatologie) pour bronzer, venir à bout d'une irréductible cellulite ou changer de crème de beauté. A l'autre bout de l'échelle, le médecin de campagne, qu'on a souvent hésité à appeler, hésite parfois à revenir au chevet de son malade (rappelez-vous le « Je repasserai » d'antan) pour ne pas grever dans un premier temps son budget.*

Le rôle du médecin, le médecin gourou, le médecin sorcier, recours suprême contre les grands maux et les petites misères — dire qu'on osait se moquer de lui au temps de Molière, — la place du médecin dans nos sociétés de consommation, dont il est aujourd'hui l'un des premiers bénéficiaires, on en parle beaucoup, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, à la télévision. Interviews, débats, « tables rondes », on ne craint pas de se lancer dans des diatribes — justifiées — contre les patrons, les madarins, ni d'exprimer les inquiétudes — également justifiées — que suscite, depuis la réforme Debré, en 1968, le niveau de la nouvelle génération de jeunes médecins prêts à débarquer, mal armés, mal préparés, « sur le marché de la maladie ».

Le docteur Escande — on l'a déjà vu à l'écran — est revenu là-dessus avec intelligence, avec lucidité, avec compétence aussi. Malgré les incitations à la franchise, à la colère, de son interlocuteur (c'est un peu une mafia, non, la médecine ? Pourquoi y a-t-il quinze mille produits pharmaceutiques en France alors que le Danemark se contente de dix fois moins ? Pourquoi, à qualité égale, leurs prix varient-ils du simple au quadruple ?), malgré ces coups d'aiguillon, le docteur Escande est resté bien optimiste, bien courtois, et bien prudent. Bien trop. Bien plus encore que dans son livre.

Très disert et très sévère sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les facultés, il a été très évasif sur la question fondamentale des rapports entre l'industrie privée et la santé publique et des avantages qu'il y aurait à nationaliser les grands laboratoires. Il y avait du pour et du contre. Ce n'était pas à lui de trancher. Il s'agissait d'un choix politique. Vrai. Ce choix, pourtant, on s'y résoudrait peut-être plus vite et plus volontiers si des praticiens qui, comme lui, n'ont rien à y perdre assuraient hautement que nous, les clients, nous aurions tout à y gagner.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Le Monde* du 16 juillet.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 13 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, La caméra du lundi (Regards sur l'histoire) : « Désirée », de H. Koster (1954), avec M. Brando, J. Simmons, M. Oberon, M. Rennie, C. Mitchell.

L'histoire de Désirée Clary, fille d'un négociant marseillais, que Napoléon Bonaparte aima, puis délaissa pour épouser Joséphine de Beauharnais. Mariée au général Bernadotte, elle devint reine de Suède.

22 h. 15, Débat : « Un Corse nommé Bonaparte », avec A. Castelot, P. Bessand-Massenet, R. Sédillot ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Magazine : F comme femme, de S. Genevoix et M. Honorin. (Etre mère.)

Avec la participation du Dr Pierre Simon, auteur du rapport sur le comportement sexuel des Français.

22 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « la Proie des vautours », de J. Sturges (1959) ; avec F. Sinatra, G. Lollobrigida, P. Lawford, St. McQueen.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, un officier américain, qui se bat en Birmanie contre les Japonais, est amené à franchir la frontière chinoise pour un raid de représailles.

22 h. 35, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Moralités légendaires, de J. Laforgue : « Hamlet », avec F. Huster, réalisation J.-W. Garrett ; 21 h. 5 (S.), Concert par l'Orchestre de chambre de Radio-France, direction J.-C. Casadesus, les Gilels au piano : « Noces de Figaro », ouverture (Mozart) ; « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 28 » (Mozart) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 27, K. 595 » (Mozart) ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Michel Serres, par G.-J. Salvy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation au concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du Victoria Hall de Genève, concert par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. W. Savallisch, avec H. Donath, soprano, C. Perret, mezzo-soprano, M. Eckard, récitant : « Songe d'une nuit d'été », extraits (Mendelssohn) ; « Egmont », musique de scène (Beethoven) ; Vers 22 h. 20, Cordes pincées, par D. Mégevand (invitée : Marielle Nordmann) ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 14 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 15 h. 15 et à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 10, Les grandes énigmes, de R. Clarke et N. Skrotsky (Les langages secrets).

Retrouver des civilisations disparues par le déchiffrement de leur écriture : avec Mme Emilia Masson, chargée de recherches au C.N.R.S., et M. Jean Leclant, égyptologue.

22 h. 10, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Pourquoi les flics se mettent-ils à table ?).

Avec MM. Paul-Claude Innocenzi (pour « la Brigade anti-gang ») ; Roger Borniche (pour « le Gang ») ; Gérard Monate (pour « Questions à la police ») et notre collaborateur James Sarrazin (pour « la Police en miettes »).

23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (La loi des brigands) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : L'historique de la question du Vietnam ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « La ville étranglée », reportages de Raoul Coutard et commentaires de Jean Lartéguy.

De l'origine de la guerre du Vietnam jusqu'à la chute de Saigon : un montage de documents tournés en partie à Saigon entre le 25 avril et le 15 mai 1975.

Débat : « Le Vietnam sans l'Occident ».

Avec la participation du général Nguyen Cao Ky, ancien premier ministre du Sud-Vietnam ; de Jean Lartéguy, journaliste et auteur de « l'Adieu à Saigon » ; de Vercors, représentant du Mouvement de la paix ; M. Charles Fourniau, agrégé d'histoire, et d'Olivier Todd, journaliste au « Nouvel Observateur » et auteur des « Canards de Ca-Mao ».

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 19 h. 40, Tribune libre : Le droit humain ; 20 h., Les animaux chez eux : Kangourous et koalas.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Trop petit mon ami », de Ed. Matalon (1969), avec J. Birkin, M. Dunn, B. Fresson.

Un nain qui a une revanche à prendre sur la société, prépare, sans regarder au prix de la vie humaine, une sensationnelle escroquerie. Un détail imprévu fait échouer son plan.

22 heures, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, de R. Pillaudin : le droit à la mort, avec G. Canguilhem et H. Péquignot ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec R. Gagneux ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction P.-M. Leconte. Avec C. Maillols : « Thamar » (Balakirev) ; « Troisième concerto pour piano » (Prokofiev) ; « Animus Anima », création (Duhamel) ; « Amazonas » (Villa-Lobos) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : L'âge d'or du rock and roll ; 24 h., Musiques non écrites : Le Japon ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

LUNDI 13 OCTOBRE

— *M. Régis Debray* est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Jacques Chirac* premier ministre, est l'invité de « dix questions, dix réponses », sur France-Inter à 19 h. 20.

— Le *Mouvement des jeunes femmes* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— Le *docteur Pierre Simon* participe au magazine « F comme femmes » sur A 2, à 21 h. 45.

MARDI 14 OCTOBRE

— *M. André Fanton*, député U.D.R., répond aux questions de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— *MM. Edmond Maire* (C.F.D.T.) et *Yvon Chotard* (C.N.P.F.) sont les invités de Jean-Pierre Defrain sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

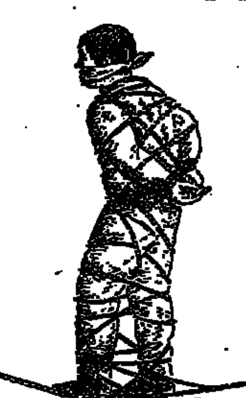
— *Le droit humain* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Pourquoi les flics se mettent-ils à table ?* » est la question posée au cours du magazine littéraire « De vive voix » sur TF 1, à 22 h. 10.

— « *Le Vietnam sans l'Occident* » est le sujet du débat des « Dossiers de l'écran » sur A 2 vers 22 heures.

● Les images du voyage du président Giscard d'Estaing à Moscou (qui aura lieu du 14 au 18 octobre) seront retransmises à la télévision par le satellite franco-allemand Symphonie-1. Ainsi en a décidé la commission franco-soviétique pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, qui a tenu sa réunion annuelle à La Grande-Motte.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des Trois (abonnement habillé série E).
Odéon, 20 h. 30 : Il Campiello.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : le Tableau.

Les autres salles

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre américain, 21 h. : Bajazet.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Paris-Nord, 15 h. et 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Galerie, 21 h. : le Virage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; le Pélican (film).
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Rueil-Malmaison, Elam, 21 h. : les Amants terribles.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck.

Festival d'automne

Voir Odéon (salles subventionnées).
Cartoucherie de Vincennes Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Toro.

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir de 14 h. : Espagne.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : F. Martin, guitare (Brouwer, Bach, Dawland); N. Puente, guitare flamenco.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Octuor de Paris, avec G. Joy et Ch. Ivaldi, pianos (Ohana, Mihalovici, Sauguet, Schubert).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : le Scorpio Consort (musique contemporaine improvisée).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 20 h. 30 : l'Inconnu de Las Vegas, de L. Milestone ; 22 h. 30 : la Fièvre dans le sang, d'E. Kazan.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. ang.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Lundi 13 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

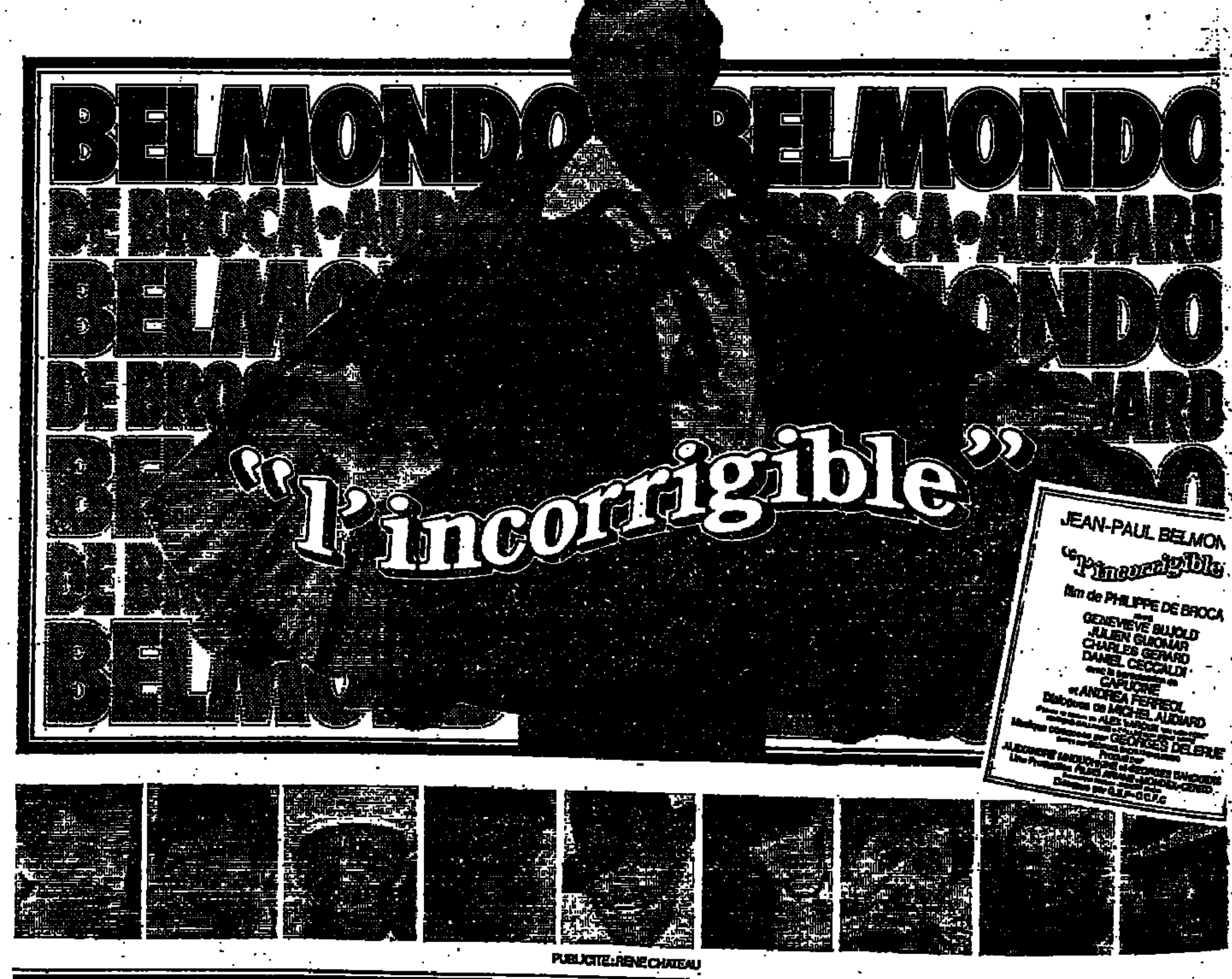
AU-DELA DE LA PEUR (Fr.) : Liberté, 12e (343-01-59), Normandie, 8e (359-41-18), Capri, 2e (508-11-69).
LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CHARLEY ONE EYE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Images, 13e (522-47-94), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Liberté, 12e (343-01-59), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CHILE (Chili, v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 17 h. 15 et 22 h. 15.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-60-74), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
FLIC STORY (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48).
LA FUGUE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-95) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69)
GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48)
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) (***): Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75)
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
HU-MAN (Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

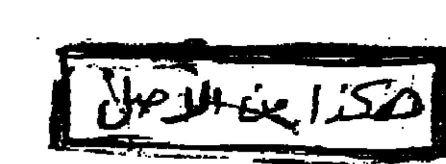
Les films nouveaux

LA COURSE A L'ECHALOTE (***) film français de Claude Zidi, avec Jane Birkin et Pierre Richard. — Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-58-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Panthéon, 5e (033-15-04), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
HISTOIRE D'ADELE H., film français de François Truffaut, avec Isabelle Adjani. — Biarritz I et II, 8e (359-43-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JOUR DE L'AMOUR, film Mexicain d'Alberto Isaac. — V.O. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SANJURO (réédition), film japonais d'Akira Kurosawa. — V.O. : Dragon, 6e (548-54-74).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h 45 et 20 heures.
LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) (***) : Marignan, 8e (359-92-42) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Cambronne, 15e (734-42-96).
LEÇON D'HISTOIRE et MACHORKMUFT (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MANDINGO (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Mercury, 8e (225-75-90). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MOISE ET AARON (Fr.) : Marais, 3e (278-47-86), Pagode, 7e (551-12-15).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97)
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65).

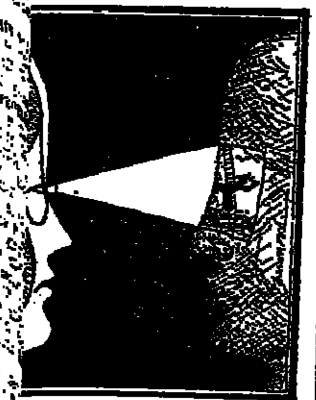
Quintette, 5e (033-35-40) 16e (525-27-06), Mari[...] (359-92-92)) ; V.f. : N[...] (343-04-67), Montpar[...] 6e (544-14-27), Fran[...] (770-33-88), Clichy-Pathé [...] 37-41), Fauvette, 13e [...] Gaumont-Convention [...] 42-27).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.[...] mandie, 8e (359-41-18), [...] chel, 5e (326-79-17) V.f. [...] (236-83-93), Bretagne, 6e [...]
PAS DE PROBLEME (Fr[...] Le Paris, 8e (359-53-99), [...] 9e (770-72-86), Gaumont-[...] 20e (797-02-74), Jeanne-[...] (331-40-58), Montparna[...] 14e (326-65-13)
PHASE IV (A., v.o.) (***) [...] Point-Show, 8e (225-67-2[...] bourg, 6e (633-97-77), S[...] Village, 5e (633-87-40), V[...] Lazare-Pasquier, 8e [...] Nations, 12e (343-04-67[...] Pathé, 18e (522-37-41) [...] 15e (734-10-68), Haussma[...] 47-55), Studio Raspail [...] 38-98).
PIROSMANI (Georg., v.o. [...] Gît-le-Cœur, 6e (326-80-[...]
ROLLERBALL (A., v.o.) ([...] feuille, 6e (633-79-38), [...] Rive-Gauche, 6e (548-2[...] mont-Champs-Elysées [...] 04-67), V.f. : Impérial [...] 73-52), Caravelle, 18e [...] Gaumont-Convention [...] 42-27), Gaumont-Gam[...] (797-02-74) Max-Linder [...] 40-04)
LE SHERIFF EST EN P[...] v.o.) (***) : Elysées-Poi[...] (225-67-29), Studio de [...] carpe, 5e (325-78-37)
SOUVENIRS D'EN FRAN[...] Elysées-Lincoln, 8e [...] Saint-Germain-Huchett[...] 87-59), Saint-Lazare-P[...] (387-56-16), 14-Juillet, [...] 51-13), Montparnasse-[...] (326-65-13), P.L.M.-St-J[...] (589-68-42).
TARZOON, LA HONTE D[...] GLE (Belg., v. amér.) [...] tage, 8e (359-15-71), V.f [...] (236-83-93), Rotonde, [...] 08-22)
TREMBLEMENT DE T[...] v.o.) : Kinopanorama [...] 50-50).
VASE DE NOCE (Belg.[...] Galande, 5e (033-72-71).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) [...] ge-V, 8e (225-41-46), [...] Convention, 15e (828-42[...] 8e (073-74-55), Paramo[...] 17e (758-24-24), Marivau[...] 83-90), Paramount-B[...] (343-79-17), Paramount-[...] nasse, 14e (326-22-17), [...] Orléans, 14e (580-03-75).
VIVA PORTUGAL (All., v[...] Séverin, 5e (033-50-91), [...] 11e (700-51-13).





ARTS ET SPECTACLES

[Ci]néma



[L]es nouveaux territoires de Belfort

Quarante-six films ont été [prése]ntés à Belfort, au cours [de l]a septième Manifestation [natio]nale du cinéma des jeunes [auteu]rs, organisée par le Centre [de d]éveloppement et d'anima[tion] concertée de la ville, sous [le pat]ronage du Centre national [de l]a cinématographie. Courts [et lo]ngs métrages, en super-8, [en 1]6 mm ou en 35 mm ; en [noir] ou en couleur ; de repor[tage,] d'animation ou de fiction ; [diffic]ilement comparables.

Un jury, composé de sept [perso]nnes, a cependant procédé [à un] choix, établi comme chaque [anné]e un palmarès. « La Cel[lule »], film de promotion réalisé [par] Bahloul Bahloul, élève [algér]ien de l'IDHEC, a remporté [le gr]and prix. Quatre Algériens [se] retrouvent durant une nuit [dans] la cellule d'un commissa[riat] de police et racontent [pour]quoi, comment, ils ont été [arrê]tés. Ce réquisitoire contre [le r]acisme français serait plus [con]vaincant s'il était moins [con]sciencieusement illustré. Les [ima]ges, très soignées, font appel [à] l'émotion du spectateur, à sa [sen]timentalité... Et, malgré [la] beauté du dernier plan, [qua]nd, au petit matin, les [qua]tre hommes sortent du [com]missariat, observés par un [jeune] Algérien qui, lui, balaie [le] trottoir, on s'est demandé, à [ce pro]pos, pourquoi un autre film, [réalis]é aussi par un Algérien, [n'a p]as été choisi pour le grand [prix.]

[En] effet, « le Retour », d'El [...] Faughali, une sorte de [...] de l'exil d'un travailleur [étran]ger en France, est beau[coup] plus réellement « poli[tique] », plus véridique — moins [...], en un mot. « Mais, ont [expli]qué les membres du jury, [nous] sommes ici pour juger des [quali]tés proprement cinémato[graph]iques, de la technique du [lang]age avant tout. Nous [devon]s déceler des « tempéra[ment]s » de cinéastes. On sent, [dans] un premier film, même s'il [n'est] pas bon, même s'il n'est [pas a]chevé, si l'auteur sera ou [non] capable d'en réaliser un [autr]e, de progresser. »

[Le] « Festival de la première [chanc]e », ainsi que l'appellent [les o]rganisateurs, la manifes[tation] de Belfort accueille, sans [sél]ection, tous les films qui [sont] proposés. La seule [condit]ion imposée est que les [auteu]rs n'aient pas leur carte [de ré]alisateur, que leurs films [ne so]ient pas produits. On s'est [cepen]dant interrogé, au cours [des n]ombreux débats animés [par R]obert Lapoujade et Rui [Nogu]eira, sur le bien-fondé du [palma]rès. Tous les jeunes [auteu]rs ne disposent pas des [même]s moyens, et il y a une [gross]e inégalité entre un film [réalis]é à l'IDHEC et un court [métra]ge fait par un amateur, [sur s]es ressources personnelles.

[L']an prochain, le règlement [sera] modifié. Il n'y aura plus [de ju]ry. On ne parlera plus de [festiv]al. Mais simplement de [« renc]ontres ». « C'est le côté [le plu]s intéressant de ces jour[nées], dit le responsable du [Centre.] Des jeunes ont la chance [de p]ouvoir présenter leur film [à des] professionnels, de parler [avec] eux, de se faire recon[naître.] »

[On] accordera, à Belfort, une [sorte] de label aux films les [plus r]emarqués. Et l'on tentera [d'établ]ir un lien entre Belfort [et To]ulon. (Des films primés à [Toulo]n, cette année, ont été [prése]ntés au cours de ces jour[nées.)] L'Institut national de [l'audi]o-visuel s'intéresse aussi [aux m]anifestations de Belfort [et p]ropose une aide à la [reche]rche menée par les jeunes [auteur]s. Roger Louis — direc[teur d]u CREPAC — était aussi [prése]nt. « Il faut détecter, [encou]rager... mais aussi décou[rager] », disent les professionnels.

[M]ATHILDE LA BARDONNIE.

Théâtre

« Toro » au Festival d'automne

Un « spectacle » de l'Atelier de l'Epée-de-Bois ne propose pas une fable, un discours, ni un fragment de discours, ni une étape dans la recherche formelle d'un groupe théâtral, ni un rituel inventé ou retrouvé. Ce que propose l'Atelier de l'Epée-de-Bois, dans le hangar nu où il travaille, se définirait plutôt comme le rêve visionnaire d'une humanité en *détresse*, réduite au suprême dénuement, et qui conserve avec un soin sauvage quelques vestiges : un livre, des lettres dans des enveloppes par avion, un coq dans une cage, de frêles lumières. Quatre hommes sont les ultimes gardiens du feu, de la nourriture, de l'amour, de la conscience. Quatre hommes dans un « univers concentrationnaire ». La formule a été trop utilisée. Ici, elle impose rudement son évidence.

Assis sur un banc étroit, les spectateurs dominent et entourent un enclos rectangulaire, fait de sacs de sable, d'où le soleil a disparu — depuis combien de siècles ? — plongé dans une obscurité à peine trouée de lueurs. Au centre, une colonne, une poutre brisée, verticale, porte une bougie. Les hommes se déplacent sans bruit dans la terre lourde. Trois d'entre eux, comme des esclaves, ont, accroché au dos par des cordes, un pilori de bois épais. Ils sont grands et robustes. Le quatrième semble le chef. Infirme, il se déplace avec des béquilles. Ils parlent une langue inconnue. Ils mangent, jouent, volent, attaquent, se défendent, commandent, obéissent, s'entraident, se révoltent, torturent...

Ils ne sont pas les survivants d'une race primitive, les derniers d'une civilisation perdue, ils sont les derniers de notre civilisation. Ils sont nous, nous montrent les racines dépouillées de nos comportements : ils jouent avec un dé, se menacent avec un revolver, un couteau. Sans pudeur, sans le souci d'un masque social à sauvegarder, ils expriment la peur, le désespoir, la dignité, la noblesse, font appel à la solidarité, aux souvenirs confus d'un temps où les hommes et les femmes vivaient ensemble, où existaient l'amour, *la* tendresse. Ils dénoncent avec des cris de révolte l'horreur d'un monde d'hommes emprisonnés, dont toute l'énergie se concentre sur ces *objets* qui représentent l'espoir : un livre, le feu, le *coq*, les *lettres*. Ces objets qui les sauvent de l'abandon de leur statut d'hommes, qui retient l'agressivité *forcenée* du désespoir.

Toro ne montre pas une agonie, mais les sursauts pathétiques, les déchirants efforts de la survie. C'est à peine un spectacle malgré sa terrible beauté, malgré le contrôle des comédiens sur leurs actes. C'est la vision d'un danger mortel venu du passé et toujours présent.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie - Atelier de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30.

Jean-Paul Farré sur une péniche

Jean-Paul Farré, clown musical, joue principalement du piano, peut chanter avec une voix aiguë, et ressemble à un dessin de Reiser. Pendant longtemps, il a promené ses sketches de maestro hystérique dans les cabarets de la rive gauche. Depuis un an, il développe et va jusqu'au « one man show ». En ce moment, il occupe, il emplit, il fait trembler une péniche-théâtre ancrée quai de Valmy, sur le canal Saint-Martin. Son spectacle s'appelle — pourquoi pas ? — *Un Farré peut en cacher un autre*.

Star du clavier, Mozart enfant accroupi sur un petit tabouret jaune devant un gros piano noir, il invente du Beethoven, grimace, l'affreux : « *Oui, papa, je travaille...* » et ricane : « *Je m'en fous, je suis un génie et je suis mort jeune* ». Il met ses yeux sur roulement à billes, distord sa bouche, fait la gargouille animée, saute à un autre jeu, bricole tout ce qui lui tombe sous la main pour fabriquer des instruments à se compliquer la vie. Affolé, mais obstiné, il fonce dans les obstacles qu'il s'est construits, va jusqu'au bout, passe la frontière, débouche sur la divagation totale, et le public avec lui, que la dynamique du rire incontrôlable a fait basculer dans l'espace de la tête à l'envers.

Le voilà, frêle petit garçon sans âge, pataugeant dans un Waterloo d'objets qui lui ont servi à tout, qu'il a transformés en n'importe quoi, et se dressant indigné : « *Moi ? Un comique à accessoires...* » Et puis, il se met à édifier avec un soin fébrile une invraisemblable machine avec des tuyaux pour faire des notes de musique, et qui se casse, qui tombe sur tout le reste : au point où on en est, rien de plus normal.

Dire qu'on nage dans l'absurde serait un euphémisme. Jean-Paul Farré, ce n'est même plus la corde raide, c'est comme marcher dans les airs en s'imaginant qu'il y a une corde. Si l'on s'arrête de rire, c'est la fin du monde, mais on ne peut pas s'arrêter. La mécanique hallucinatoire est lancée, qui éclaire des coins de folie enfouis, la mécanique détraquée du mouvement perpétuel. Jean-Paul Farré étire les nerfs. Devenu chef d'orchestre, il dirige avec un sifflet de police, avec des baguettes de plus en plus grosses, avec un pieu. Il ne peut plus arrêter ses musiciens, s'exaspère, jette des pétards, déclare la guerre, se barricade derrière un fil barbelé, hurle dans un talkie-walkie, dessine sans ménagement la caricature des combats inutiles, agite cent drapeaux blancs, et lorsque, enfin, la musique s'est tue, il applique des poignées dorées sur un funèbre podium à tiroirs, dont il sort un haut-de-forme blanc pour chanter comme un crooner : « *Je suis la star du clavier* », avant de disparaître.

Le long du canal Saint-Martin, le calme villageois de la nuit est trompeur, Jean-Paul Farré han[te] les mystères de Paris. — C. G.

★ La Péniche, 20 h. 30.

Théâtre musical

« RENART DÉMASQUÉ » pour les escholiers de Grenoble

Quatorze fois en dix jours, la grande salle de la Maison de la culture de Grenoble s'est remplie d'enfants et de jeunes gens, avec souvent leurs professeurs et leurs parents, pour Renart démasqué, *un spectacle tout neuf de théâtre musical écrit d'après le très vieux* Roman de Renart, *dans tout son foisonnement et sa crudité, dont les éditions scolaires ne donnent en général qu'un pâle reflet.*

Ont-ils toujours saisi le sens des allusions et transpositions constantes du texte, où les auteurs (Yves Champelovier et Bernard Vachon) et le décorateur (Annie Tamisier) ont « démasqué » au maximum, peut-être à l'excès, le travesti animal de ces seigneurs du Moyen Age sans scrupules qui se livraient une guérilla acharnée et dont se gaussaient les trouvères sous ce voile prudent ? Sans doute pas. Ils ont ri surtout de ces aventures picaresques, de cette farce menée grand train (avec des voix d'ailleurs forcées et une précipitation dans la diction qui rendait aléatoire la compréhension de ces histoires passablement compliquées), applaudi les chevauchées de western à travers la scène, les gros mots, les parodies liturgiques, le latin de cuisine et le talent clownesque de Renart (Charles Schmitt), ce mauvais seigneur pillard et paillard qui traîne tous les cœurs après lui, y compris ceux des spectateurs, comme Till Eulenspiegel ou Guignol.

Mais ils ont sans doute pris un salutaire « bain de Moyen Age *» qui pourra être exploité et développé par des professeurs d'histoire ou de littérature intelligents, et un bon bain de théâtre, d'autant qu'il s'agit là d'un des très rares chefs-d'œuvre populaires français, avec lequel les enfants se trouvent de plain-pied quel que soit leur milieu.*

La musique de Jean-Marie Morel (animateur musical de la Maison de la culture) contribue à l'entrain de cette soirée, avec surtout ces airs, ces rythmes lancinants, un peu canailles, à la manière de Kurt Weil, ces pastiches d'opéra ou de chœurs du Moyen Age, et son orchestre malicieux réparti dans les tours des châteaux de carton, où un saxophone goguenard souligne ou annonce les vilenies de Renart.

Ce spectacle bon enfant, monté par Louis Beyler, un peu à la diable parfois, avec des moyens réduits, permet de retrouver le charmant Christos Grigoriou (en Ysengrin vindicatif et piteux), Karen Mesavage, à la voix savoureuse toujours assez flottante, et Jacques Bona, au milieu d'une troupe au jeu fruste et rebondissant.

JACQUES LONCHAMPT.

Danse

Le Jeune Ballet de Moscou à Créteil

On connaissait de la danse soviétique deux formes distinctes : le ballet folklorique, reposant sur la tradition populaire (Moïsseiev, Beriozka), et le ballet de tradition classique (Bolchoï, Kirov). Le Jeune Ballet de Moscou est un mélange de ces genres relevé d'une pointe d'acrobatie et de quelques emprunts au music-hall à l'usage d'un large public populaire.

Fondée en 1971 par une ancienne danseuse de chez Moïsseiev, Tamara Golovanova, la première compagnie soviétique de ballet contemporain comprend quarante danseurs de dix-huit à vingt-deux ans formés à l'école du Bolchoï. Rodée par deux années de tournées à travers l'U.R.S.S., elle a été jugée par le ministère de la culture apte à circuler à l'étranger. Elle commence son périple international en France.

Le Jeune Ballet de Moscou fait largement appel au folklore russe avec le coup d'œil attendri et indulgent d'une jeune génération vis-à-vis des anciens : « Kalinka », « les Filles de neige », la troïka, les troupeaux de rennes, les idylles paysannes et les chansons tziganes y ont toujours cours, mais ils sont présentés comme « la mode du temps jadis » en opposition avec le temps d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur la jeunesse, la joie de vivre et l'amitié. Sur une fond de guitares et d'orgue électrique, filles et garçons ont pris le rythme du rock and roll : ils flirtent sur un air de blues, se fâchent et se réconcilient aux accents d'un tube italien, « Volare ». Les danseuses ont troqué leurs chaussons à pointe contre des socquettes blanches. En tunique ultra-courte, cheveux en couettes, elles minaudent et se déhanchent en cadence. Leur évolution vers la danse moderne passe par la gymnastique. Les garçons, par contre, n'ont pas eu à se forcer beaucoup pour mettre leur fougue et leur virtuosité au service de thèmes plus actuels. Quoique encore tributaires de la danse de caractère, leurs ébats dans « Nous les copains » rappellent assez ceux des marins de Jerome Robbins dans « Francy Free » (1944), avec cette manière de glisser un genou, de se désarticuler et de rebondir sur des jambes en caoutchouc.

Le Jeune Ballet de Moscou va susciter partout où il passera un réflexe de curiosité. Sans doute décevra-t-il les habitués de la danse occidentale. Ils seront déconcertés par le manque d'originalité de chorégraphies qui font référence à un autre mode de vie et s'adressent à une autre société : la tradition populaire et l'académisme les préservent de toute recherche formelle aventureuse. Mais le public sera sensible à la valeur et à la qualité des danseurs, à leur registre étendu. Ils ont le sens de la scène, de la gaîté, beaucoup d'ensemble, une jeunesse communicative, et constituent un potentiel artistique qu'envieraient bien des théâtres. A la Maison des arts de Créteil, leur spectacle très familial a fait salle comble et a été bien reçu ; les personnes âgées et les enfants surtout paraissaient y prendre un grand plaisir.

MARCELLE MICHEL.

En bref

Cinéma

Les deux Festivals de Toulon à Paris

Aujourd'hui à 20 h. 30, dans sa salle de la rue Dallery, le collectif Jeune Cinéma présente *Robert F. Lying* de Rodwoll, premier d'une série de films « différents » qui furent montrés dans la section du cinéma différent du Festival de Toulon le mois dernier. Chaque soir, jusqu'au jeudi 30 octobre inclus, un ou plusieurs films « différents » seront projetés, qui ont peu de chance de bénéficier d'une diffusion commerciale par les canaux traditionnels.

De son côté, le cinéma Action Christine projettera à partir du mercredi 15, en avant-première, un choix de films de la compétition officielle, notamment les deux films anglais *My Childhood* et *My Ain Folk* de Bill Douglas, tous deux produits par le British Film Institute ; *Noua* d'Abdelaziz Tolbi (Algérie) ; *le Dernier Eté* de Kristo Kristov (Bulgarie) ; *Monsieur Balboss* de Jean Marbœuf (France). La plupart de ces films sortiront ensuite en distribution normale.

★ Collectif Jeune Cinéma, 6, passage Charles-Dallery, tél. 805-90-53.

★ Action-Christine, rue Christine, version originale sous-titrée pour les films étrangers.

■ Le 21e Concours international de chant de la ville de Toulouse a été cette année d'un niveau médiocre. Pour la première fois, le jury a décidé à l'unanimité de n'attribuer aucune récompense dans la catégorie « voix masculine ». Il n'y a pas non plus de premier grand prix pour les voix féminines. Le palmarès est donc réduit à : 3es Grands Prix ex aequo, Mme Rosario Andrade, soprano lyrique (Mexique), et Mme Wiera Baniewicz, mezzo (Pologne). — (Corresp.)

RELIGION

DES THÉOLOGIENS PRENNENT POSITION

Le Saint-Siège devrait valoriser la collégialité pour favoriser la communion entre les Églises

Rome. — Peut-on raisonnablement imaginer une autre forme de papauté, pour cette fin de vingtième siècle, sans tomber dans la religion-fiction ni se contenter de recopier quelques schémas anciens. C'est la question que se sont posée douze spécialistes du catholicisme, en prenant soin de consulter d'autres théologiens parmi les plus éminents du monde entier. Leur réponse est contenue dans un numéro spécial de Concilium, *dont l'édition française devrait paraître incessamment* (1). *Nous avons rencontré à Rome le maître-d'œuvre de cette étude, M. Giuseppe Alberigo, secrétaire de l'institut pour les sciences religieuses de Bologne, en compagnie de M. Raniero la Valle, qui y a également collaboré.*

De notre correspondant

« *La papauté traverse une crise dramatique* », remarque M. la Valle d'une voix douce qui contraste avec sa réputation de catholique d'avant-garde, toujours prêt à guerroyer contre la réaction. Ce journaliste devenu célèbre lors du concile n'en veut pour preuve que les appels (non entendus) du pape contre le divorce en Italie, contre l'avortement en France ou, tout récemment, contre l'exécution de cinq condamnés à mort espagnols...

Qui dit crise dramatique suggère mesures radicales. Or l'étude de *Concilium* frappe par sa modération. Aucun des douze auteurs ne propose un déménagement du Saint-Siège à Jérusalem ou une élection du pontife romain au suffrage universel. Ils désirent seulement — si l'on peut dire — que le pape redevienne l'évêque de Rome. C'est l'idée centrale de M. Giuseppe Alberigo. On peut faire confiance à cet universitaire de quarante-neuf ans quand il affirme que la papauté n'a cessé de se modifier au cours des siècles, que chaque pape ressemble davantage à son époque qu'à ses prédécesseurs : il est professeur d'histoire de l'Eglise à l'université.

M. Alberigo n'est pas de ceux qui se font du pape une image mythique, immuable, quasi divine ; il ne s'apparente pas non plus aux « *anti-romains* » farouches pour qui le pape ne représente plus rien sinon le vestige d'une Eglise ancienne qui s'écroule toute seule. Le successeur de Pierre, remarque-t-il, contrôle tant de choses dans la vie de l'Eglise qu'il serait vraiment naïf de croire à sa suppression ou à son effacement du jour au lendemain.

Instaurer un « programme de pontificat »

Officiellement, le pape est évêque de Rome. Mais M. Raniero la Valle, qui appartient à ce diocèse, est bien placé pour affirmer qu'il n'en est rien. L'évêque habite à l'écart, au Vatican, « *où nul ne se marie et aucun enfant ne naît* » ; il ne circule que sur une sedia ou en hélicoptère, ou précédé de motards ; il n'a pas de contacts directs avec ses diocésains... Mauvais procès ? Non, si l'on considère, comme M. la Valle, que « *seul un rapport plus correct de l'évêque de Rome avec son Eglise peut conduire à un rapport plus correct du pape avec toutes les autres Eglises* ». Car le paradoxe est flagrant : cette Eglise primatiale, qui a contribué à la naissance de tant d'autres Eglises, a perdu sa propre identité chrétienne. « *Le moment est venu de lui rendre un service analogue, mais en sens inverse* », remarque M. Giuseppe Alberigo. Cela ne peut se faire que progressivement et implique que le diocèse de Rome désigne lui-même son évêque.

En principe il en a toujours été ainsi. Par un artifice juridique, les cardinaux chargés de désigner le pape représentent l'Eglise de Rome. C'est d'ailleurs, en tant que cardinaux, leur seule fonction. Ne serait-il pas plus logique et plus franc, comme l'a suggéré en 1969 le cardinal Suenens, de faire élire le pape par l'ensemble de l'épiscopat ? Non, répond M. Alberigo, car on ferait alors du successeur de Pierre un super-évêque : il serait encore plus étranger à son diocèse, encore moins en mesure d'exercer la collégialité épiscopale et il n'aurait guère de chances de se voir accepté par les Eglises non catholiques. Paul VI lui-même n'a-t-il pas dit un jour que « *le pape est l'obstacle principal sur la voie de l'œcuménisme* » ?

Cette perspective exclut logiquement un pape non italien et va à l'encontre du code de droit canonique qui autorise le moindre laïc à accéder au pontificat. Ne ferait-elle pas perdre d'autre part au Saint-Siège son audience internationale ? « *La papauté*, affirme M. Alberigo, *doit refuser de se poser comme centre spirituel en concurrence et, finalement, sur le même plan que les grands centres de pouvoirs actuels.* » Certes, on peut répliquer que toute l'action temporelle du Saint-Siège est orientée en faveur des pauvres et des sans-voix. « *Mais les pouvoirs politiques ou économiques ont tendance à utiliser leurs rapports avec le pape pour consolider leur propre légitimité ; les relations avec le pape servent bien plus les détenteurs du pouvoir que leurs sujets...* »

Parmi les diverses propositions que fait l'historien de Bologne en introduisant le travail de l'équipe de *Concilium*, on retiendra l'idée d'un « *programme de pontificat* », lequel, sans restreindre la liberté de l'élu, rendrait plus étroits ses liens avec son Eglise de Rome et les autres Eglises. Autre proposition : valoriser la « *collégialité* » en donnant au synode mondial des évêques une périodicité fixe et une capacité de délibération. « *Les décisions synodales seraient le fruit d'une dialectique entre le pape et le synode plutôt qu'entre le pape et la Curie.* » Un autre pas pourrait être franchi en constituant un « organe exécutif collégial » présidé par le pape de composition restreinte, et qui favoriserait « *la communion entre les Eglises* ».

Elargissant ses perspectives aux non-catholiques, M. Alberigo propose de « *reconnaître divers degrés d'intensité dans la relation des Eglises avec la papauté* », de manère à surmonter l'obstacle actuel en matière œcuménique.

Il ne craint pas, on le voit, d'aborder des questions tabous. Le choix des évêques en est une autre. Selon M. Alberigo, ils ne devraient plus être désignés par le Saint-Siège, mais par leur propre communauté ecclésiale. Quant à la Curie romaine, vestige de l'« *idéologie monarchique* » par sa centralisation, elle donne « *l'exemple d'un ministère universel confié à une Eglise locale* ». Pourquoi, demande M. Alberigo, ne développerait-on pas cette formule, confiant — ne serait-ce que pour un temps limité — des services de l'Eglise universelle à diverses Eglises locales ?

Tout le monde au Vatican n'est pas prêt à écouter de telles propositions. Quoi qu'il en soit, les prochains pontificats seront, si l'on en croit M. Alberigo, des pontificats de transition. « *Transition non pas d'un pape à un autre, mais d'une époque historique de l'Eglise et de la papauté, qui a duré des siècles, à une autre.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) *Renouveau ecclésial et service papal à la fin du vingtième siècle* : Giuseppe Alberigo, Walter Kasper, Hervé-Marie Legrand, Yves Congar, Brian Tierney, Raniero la Valle, Emmanuel Lanne, Jean-Jacques von Allmen, John Coulson, Jan Kerkhofs, Giovanni Cereti et Luigi Sartori.

L'ABBÉ MAURICE DELORME EST NOMMÉ ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE LYON

Paul VI a nommé M. l'abbé Maurice Delorme, actuellement vicaire général de Lyon, évêque auxiliaire du cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon.

[Né le 20 novembre 1919 à Lyon d'une famille ouvrière, l'abbé Delorme a fait ses études au petit séminaire Notre-Dame-d'Oullins, puis au grand séminaire de Francheville. Il est ordonné prêtre en 1942. Entré au Prado en 1950, il est aumônier de la paroisse universitaire de 1950 à 1960, puis aumônier d'action catholique ouvrière, d'action catholique générale féminine et de la mission ouvrière de 1960 à 1969. Il est vicaire épiscopal pour l'est de Lyon en 1969 et, depuis 1970, archidiacre et vicaire général de Lyon et son agglomération.]

CARNET

Fiançailles

— M. Jean Leroux et Mme, née Hélène Marin,
M. Antony Noghès et Mme, née Marianne Heldt,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Florence
et
Gilles.
Nantes - Monte-Carlo.

Décès

— Rennes - Biarritz.
Mme André Even,
M. et Mme Riou-Even et leurs enfants,
Mme A. Le Moal-Perrot et ses enfants,
Mme Davias,
Mme Roi et ses enfants Patrick et Bruno,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 octobre, de
M. André EVEN,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer,
C.E., E.R.,
à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord), dans la plus stricte intimité, le 8 octobre 1975.
123, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.

— Le cardinal Marty, archevêque de Paris,
Mgr Patria, évêque de Périgueux,
Les évêques auxiliaires de Paris,
Le conseil épiscopal et les membres du clergé,
font part du retour vers Dieu de
Mgr Jean HOTTOT,
ancien vicaire général de Paris,
décédé le 11 octobre 1975.
Les obsèques auront lieu le mardi 14 octobre, à 15 h. 30, à Notre-Dame de Senilhac, diocèse de Périgueux.
Une messe sera célébrée ultérieurement en la paroisse Saint-Lambert de Vaugirard, où il fut curé.

[Né le 22 avril 1900 à Paris, Mgr Jean Hottot, ordonné prêtre en 1924, avait fait toute sa carrière sacerdotale dans le diocèse de Paris, successivement vicaire à Montrouge (1925), Saint-Jean-de-Belleville (1929), Saint-Lambert de Vaugirard (1931) et Montreuil (1937). Il est ensuite curé de Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse à Malakoff (1942), puis à Saint-Lambert (1946). Nommé vicaire général archidiacre de Saint-Germain de Paris en 1957, il est nommé protonotaire apostolique en 1959. Il est nommé vicaire général honoraire du diocèse de Paris en 1966, année où il se retire pour devenir curé de Chalagnac (Dordogne).]

— Chambéry - Lyon - Saint-Julien-en-Genevois.
M. et Mme Maurice Ligerot,
Le capitaine et Mme Gérard Ligerot, née Martine Panchaud,
Mme veuve Marcel Ligerot,
M. et Mme Camille Grepat,
M. et Mme René Ligerot et leurs enfants,
Ainsi que tous leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Robert LIGEROT,
survenu le 9 octobre 1975, à l'âge de vingt-neuf ans.
Ses funérailles auront lieu dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de
Charles POURCHER,
ingénieur civil
du Génie maritime,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
du Mérite maritime,
chevalier du Mérite social,
médaille d'or du travail,
directeur général honoraire
de l'Union industrielle maritime,
qui auront lieu le mercredi 15 octobre, à 10 h. 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, suivies de l'inhumation au cimetière du Vésinet.
53, avenue du Grand-Veneur,
Le Vésinet.
81, rue de Paris,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

[Né en 1901, M. Pourcher commença sa carrière comme ingénieur à l'arsenal de Brest. De 1961 à 1969, il fut membre du directoire du conseil de surveillance de l'Union industrielle et maritime. Il fut administrateur de nombreuses sociétés, parmi lesquelles Mac Gregor, Maritime auxiliaire Berengier. Depuis 1970, il était vice-président d'honneur de la Société amicale du génie maritime.]

— M. et Mme Henry Tassart et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Rochette et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, après une courte et douloureuse maladie, de
M. Etienne ROCHETTE,
maire de Pithiviers-le-Vieil,
président d'honneur
de la Société sucrière
de Pithiviers-le-Vieil,
vice-président
de la Société de Banque
de l'Orléanais,
administrateur
de la société SIAMNA,
administrateur
de la société SIAMNA-Industrie
à Villenoy,
administrateur
de la Sucrerie de Toury,
administrateur
de la société L.B. à Paris,
administrateur
de la S.A. d'imprimerie moderne
de Pithiviers,
président du C.I.L.
de la région de Pithiviers,
président d'honneur
de la Société anonyme d'H.L.M.
de Pithiviers,
ancien déporté résistant,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 11 octobre, à l'hôpital américain de Paris, à Neuilly-sur-Seine.
Les obsèques auront lieu le mercredi 15 octobre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Salomon - Saint-Grégoire de Pithiviers.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 8 février 1906 à Clermont-les-Fermes (Aisne), M. Etienne Rochette a consacré toute sa carrière à l'industrie sucrière. Il était président-directeur général de la sucrerie de Pithiviers depuis 1963 ; la même année, il avait accédé à la vice-présidence de la Société de banque de l'Orléanais. Il était en outre administrateur de plusieurs sociétés sucrières.
Elu au conseil municipal de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) en 1935, M. Rochette était maire de cette commune (sans étiquette) depuis 1945.]

— Ginette Seidmann
a la grande douleur de faire part de la mort de son mari, le
docteur Paul-Emile SEIDMANN,
le 6 octobre à Paris.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à l'âge de soixante et un ans, de
M. Gilbert SPIRE,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
chargé de mission
d'inspection générale.
De la part de
Mme Gilbert Spire, son épouse,
M. et Mme Arnaud Spire et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Spire et leurs enfants,
M. et Mme Denis Spire et leur fille,
Docteur et Mme Jacques Segal et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. François Spire,
M. et Mme Michel Spire,
Docteur et Mme Henry Bloch-Michel,
Docteur et Mme Pierre Halphen,
Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
10, avenue Charles-Floquet,
Paris (7e).

[Né le 11 mai 1914 à Nancy, Gilbert Spire a fait ses études secondaires aux lycées parisiens Janson-de-Sailly et Henri-IV, puis ses études supérieures à la faculté des lettres de Paris et à l'Ecole normale supérieure. Agrégé de philosophie, il enseigne à Annecy, avant d'être prisonnier de guerre de 1940 à 1945 à l'oflag IV D, où il joua un rôle intellectuel important.
A son retour, il enseigne à Versailles, Neuilly et Paris, où il est notamment, de 1958 à 1971, professeur de première supérieure au lycée Janson-de-Sailly. Inspecteur de l'académie de Paris, Gilbert Spire était secrétaire de la « Revue de métaphysique et de morale » depuis 1945.]

Anniv

— Une pieuse pensée est
à ceux qui ont gardé le
de
Mme Ludovic DAV
née Marie-Colette Le
rappelée à Dieu le 23 octob

— Le souvenir de
Claude DESCOMP
sera évoqué par ceux qui l'
à l'occasion du troisième
saire de sa mort.

— En ce 14 octobre 1975,
anniversaire de la mort de
M. André JOUCLA-R
professeur
à la faculté des let
d'Aix-en-Provence
Mme André Joucla-Ruau
tous ceux qui l'ont connu
émue.

Avis d

— Une messe sera céle
le repos de
Jean COCTEAU,
à l'occasion du douzième
saire de sa mort, le samec
bre, à 11 heures, en l'égl
Roch, 296, rue Saint
Paris (1er). A l'orgue, Henr

— Une messe sera c
samedi 18 octobre, à 10
l'église Saint-François-de-
Brémontier), à la mémoir
M. Jean D'HERBECO
décédé le 16 juillet 1975
Quay-Portrieux.

— Une messe sera c
vendredi 17 octobre, à 8
l'église Saint-François-Xa
pelle de saint Joseph), à
de
M. DE LA BLANCHAR
(Pierre DU COLOMB
décédé le 1er août.

Communications

— En présence de
Jobert, conférence-débat
combat francophone »,
15 octobre, à 20 h. 30,
conférences du C.N.I.T.,
peaux, La Défense, org
l'association Contacts - 8
Vernet, 75008 Paris. Tél.

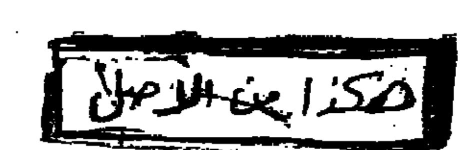
— M. Jean Marin, anc
dent-directeur général de
qui fut l'un des « Fr
parlent aux Français »
pendant l'occupation, vi
nommé chevalier de l'E
tannique (K.B.E. : Knig
British Empire).

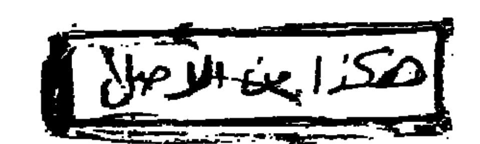
Visites et con

MARDI 14 OCTO

VISITES GUIDEES ET
NADES. — Caisse nat
monuments historiques. -
11, quai de Conti, Mm
« Hôtel des monnaies ».
métro Halles, Mme Bo
Chaux : « Sur les pas de
— 15 h., 20, rue
Mme Pennec : « Chapell
d'artistes, rue de la Tomb
15 h., parvis de la Défer
la coupole EPAD, Mme
« La Défense ».
14 h. 30, 61, avenue
vatoire : « L'Observatoir
et son histoire). — 15
principale, côté Seine, Mm
« Les salons de l'Hôtel
(Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 2
28, rue Bergère, Mgr G
Saint-Denis : « Les douze
phètes d'Israël : prophète
tin » (L'homme et la con
— 21 h., 50, rue de Varenne
Ripa di Meana : « Ev
révolution à la Biennale d
(Institut italien de cultur





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

République Algérienne Démocratique et Populaire

SECRÉTARIAT d'ÉTAT au PLAN
COMMISSARIAT NATIONAL à l'INFORMATIQUE

Centre d'études et de recherches en informatique

OUED-SMAR - ALGER
(Etablissement chargé de la formation d'informaticiens : Programmeurs - Analystes - Ingénieurs)

RECRUTE DE SUITE :

- **2 ENSEIGNANTS en TECHNOLOGIE des ORDINATEURS**
- **2 ENSEIGNANTS en SYSTÈMES d'EXPLOITATION connaissant « SIRIS 7 »**
- **1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

Les titulaires doivent justifier de titres suffisants et d'une expérience pratique dans leur spécialité. Ils doivent avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.
Leur recrutement se fera soit dans le cadre d'un contrat de droit commun, soit, par le biais de la Coopération Technique Algéro-Française.

Les dossiers de candidature (C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et qualifications) doivent parvenir au :

CERI
Oued-smar Alger

BANQUE PARISIENNE
très active sur le
MARCHE INTERNATIONAL
recherche pour son
DEPARTEMENT DES OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES.

SPECIALISTE DU PLACEMENT en OBLIGATIONS INTERNATIONALES

— *PROFIL* RECHERCHE :
- *Nécessité* d'une EXPERIENCE dans ce secteur ou dans un domaine équivalent
- Langues de travail FRANCAIS-ANGLAIS
- Autres langues souhaitées.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à No 25540 CONTESSE PUBLICITE 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

TRES IMPORTANTE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

Pour sa Division EXPORTATION recherche

CHEF DE PRODUITS

POIDS LOURD ET TRACTEURS EXPERIMENTE

IL SE VERRA CONFIER :
— auprès des fournisseurs la coordination et le suivi des achats pour différentes filiales dont il négociera les conditions ;
— auprès des filiales la promotion des produits, l'élaboration et le contrôle de la réalisation des objectifs, ainsi que la formation du personnel. De plus, il participera à diverses manifestations de la profession.

LE CANDIDAT SELECTIONNE :
Outre une formation supérieure, la connaissance de l'anglais et de l'allemand, et 30 ans min., aura une expérience pratique de la vente et l'après-vente de ces produits et si possible en plus de l'export et de l'Afrique.

Son activité comportera environ 60 jours de voyage par an.

Adresser C.V. détaillé manuscr. av. photo et prét. sous référ. 597 à AJAX PUBLICITE 5, cité Pigalle - 75009 PARIS qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION
recherche pour outre-mer

ingénieurs débutants

attirés par l'INFORMATIQUE de GESTION

Nous demandons une formation Grande Ecole (X, Centrale, Mines, Sup. Elec...).

Nous proposons :
- des postes de conseil à haut niveau de responsabilités,
- une formation complémentaire à l'Informatique et à nos méthodes.

Envoyer candidature sous référence M 14 à

PERSONNEL CONSEIL
G.CAM-SINORG
7, rue Royale - 75008 PARIS, *qui est chargé de ce recrutement.*

Offre d'emploi en IRAK
[...]ablissement de la Radio-Télévision irakienne demande

Plusieurs INGÉNIEURS en ÉLECTRONIQUE

[...]t expérience dans le domaine de transmission [...]es équipements des studios de radio-télévision.

[...]tact. le Service de Presse Ambassade de l'Irak, [...]r. de la Faisanderie, 75116 Paris. Tél. 553-21-89.

[...]PTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES [...]herche pour séjours et missions à l'étranger plus spécialement en AFRIQUE

[É]conomistes - Planificateurs Industriels

[...]nt :
[...]ne formation d'ingénieur ou économiste ;
[...]lusieurs années d'expérience, notamment en matière de préparat. et d'évaluat. de projets.
[...]érience dans les pays en voie de développement [...]haitée dans le domaine de la planification [...]onale et aménagement du territoire.
[...] C.V. dét. et prét. sous réf. DM 39, à AXIAL [...]1., 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

Importante Société recherche pour poste cadre outre-mer à pourvoir rapidement

COMPTABLE H.

Bonne expérience. Adres. lettre man. avec C.V., photo, prétent. et date disponibilité à C.F.D.T., 13, r. de Monceau, PARIS (8e).

Au Maroc recherchons **PHARMACIEN** pour association ou emploi. Rémunérat. élevée. Ecr. Univas, B.P. 558, Casablanca, nº 5.160.

FILIALE IMPORT. GROUPE PETROLIER
rech. pour activités à l'étranger (Afriq. du Nord et Moy.-Orient) dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie :
1º INGENIEURS très confirmés à qui seront confiées des missions d'expertises et de conseil ;
2º JEUNES INGENIEURS ayt au minimum 3 ans d'expérience en exploitation ou en maintenance ;
3º AGENTS DE MAITRISE SUPERIEURE titul. d'un bac ou d'un B.T.S. et ayant au minim. 5 ans d'expérience en exploit. ou en maintenance.
Ecrire AGENCE GUSTAV ELM, nº 280, 41, avenue Montaigne, 75008 PARIS, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQ. DU BATIMENT recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

ayant une expérience de plusieurs années en matière de bâtiment, pour le représenter en ALGERIE, en vue d'apporter un concours technique auprès de l'organisme de contrôle technique de la construction du gouvernement algérien.
Contrat de deux à trois ans éventuellement renouvelable et possibilité ensuite d'un poste en France.
Adresser C.V. et prétentions au C. S. T. B., 4, avenue du Recteur-Poincaré, PARIS (16e).

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
de matériel de forage, compresseurs et pompes

recherche

pour son siège d'Afrique du Nord

UN JEUNE CADRE

TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une formation technique solide, quelques années d'expérience dans la vente de matériel lourd et une connaissance courante de l'angl. et du français.

Après un stage d'un an il sera amené à résider en Afrique du Nord comme

Directeur régional

Envoyer C.V. sous nº 122.555, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SOCIETE MINIERE AU MAROC
recherche pour ses EXPLOITATIONS EN CARRIERE

INGÉNIEUR A. ET M.

ou formation équivalente pour diriger service entretien d'un important parc d'engins (camions, pelles, compresseurs, etc., etc.).
Expérience exigée, conditions intéressantes.

Adresser C.V. et photo sous nº 25.742, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

Nous sommes une TRES IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION, leader dans sa branche. Notre développement se réalise depuis plusieurs années grâce au dynamisme commercial dont nous faisons preuve. Notre politique est de permettre aux

HEC, ESCP, ESSEC débutants

de réaliser une carrière évoluant rapidement vers de hautes responsabilités, à condition qu'ils soient de *véritables commerciaux*, Hommes de *Marketing et de terrain* et qu'ils aient compris qu'une formation livresque est insuffisante. La promotion rapide existe chez nous : les exemples ne manquent pas.
Etes-vous parmi ces jeunes diplômés ambitieux ?

Demandez-nous la description des postes que nous avons à pourvoir par un simple mot portant la référence 25299 adressée à CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra — 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Réponse assurée.

— Vous avez plus de 25 ans,
— Vous avez le niveau du BAC ou BTS,
— Vous pouvez devenir :

MONITEUR DE GESTION

Après une formation rémunérée de trois mois, vous enseignerez les techniques de gestion à des chefs d'entreprise artisanale.
Expérience appréciée.
Rémunération à l'entrée en fonction : environ 2 800 F brut.
Poste à pourvoir à ROUEN.
Env. curr. vit., photo à CHAMBRE DE METIERS, 81, rue Thiers, 76043 ROUEN CEDEX.

POUR MISSIONS PROVINCE
INGENIEUR PERT
mécanique, tuyauterie plusieurs années expérience.
ANGLAIS COURANT.
Pour premier contact : 225-54-70.

Nous sommes une importante entreprise industrielle, nous vous proposons de prendre la responsabilité du service

gestion du personnel et relations humaines

de notre usine de **Bordeaux**

VOTRE MISSION :
— vous assisterez le Directeur et la hiérarchie de l'Etablissement pour la mise en oeuvre de la politique sociale dans ses aspects :
- développement et administration du Personnel,
- amélioration des conditions de vie au travail,
- relations avec les représentants du personnel

— Vous participerez au niveau Société à l'adaptation permanente de la politique sociale, en liaison fonctionnelle avec la Direction des Relations Humaines.

POUR REUSSIR VOUS DEVEZ AVOIR :
— une formation supérieure complète (humaine, économique et si possible ouverte aux problèmes techniques)
— une expérience d'environ 10 ans des relations industrielles, acquise en grande partie en Etablissements de production.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence A5-15 en mentionnant la rémunération souhaitée à No 25351 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

ADJOINT DIRECTEUR USINE

Industrie Alimentaire

Une importante société de l'industrie alimentaire recherche UN ADJOINT pour le Directeur de l'une de ses usines, 350 pers. environ. Il se verra confier une mission orientée essentiellement vers la gestion et le contrôle de production.
- Prise en charge des cellules administratives de l'usine ;
- contrôle et gestion de la production (planning et prix de revient, mise en place d'un programme d'investissement) ;
- Embauche et Formation.

Le candidat retenu âgé de 28 ans au moins sera de formation ingénieur et bénéficiera d'une expérience de 2 ans minimum acquise si possible dans une usine alimentaire.
La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 65.000 F en fonction des compétences.

L'usine est implantée dans une zone agréable de la région Nord de la France où des possibilités de logement très confortables peuvent être proposées.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo sous nº 25745 Contesse Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT ENSEMBLIER INDUSTRIEL

recherche pour sa filiale française

S.A. GÉNIE CHIMIQUE LILLE (GCL)

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Sa mission :

Il est destiné à devenir le bras droit du P.-D. G. ; responsable de toute la partie technique, il aura comme mission de coordonner tous les achats faits en France pour la construction de 2 usines en Afrique du Nord.

Son profil :
- âge minimum 35 ans ;
- issu de grande école ou similaire ;
- expérience de grands projets de construction d'usines dans le domaine chimique ;
- expérience d'établissement et de négociations de contrats importants.

Ecrire avec C.V. détaillé à G.C.L., 116, rue de l'Hôpital Militaire, 59000 LILLE.

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour **GRENOBLE**

un ingénieur en organisation

ayant au moins 4 ans d'expérience, de préférence dans un cabinet spécialisé.

Ce poste comporte une large responsabilité de Conseil vis-à-vis de la Direction ou des nombreuses Unités décentralisées, et la réalisation d'études dans tous les domaines de la gestion.

Il nécessite :
- une forte personnalité,
- une formation d'ingénieur (diplômé Grande Ecole),
- une grande pratique des méthodes d'organisation en milieu industriel,
- des connaissances en informatique.

Envoyer curriculum vitae sous No 25750, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'AFPA, Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes qui a pour mission d'assurer aux Adultes une formation ou un perfectionnement qui leur permettent une adaptation rapide à la vie professionnelle recherche :

ingénieurs électrotechniciens

ayant acquis :
- une expérience de plus de 5 années dans le secteur des Automatismes (Etude, réalisation, modification, maintenance)
- une bonne maîtrise des problèmes techniques, et intéressés par les problèmes pédagogiques, les relations humaines, le travail en équipe.

Elle propose :
des fonctions de FORMATEUR dans ses Centres de GRENOBLE-PONT-DE-CLAIX ET ANGERS.

La formation pédagogique sera assurée.

Adresser c.v. détaillé et prétentions à :

afpa
AFPA 13 Pl. de Villiers 93108 Montreuil sous réf. P. FERRIERE

HAVAS CONTACT

GRAND MAGASIN DE LYON
recherche

CADRES FÉMININS

formation supérieure (commercial de préférence).
Expérience de plusieurs années dans la distribution.

1º) CHEF DE RAYON CONFECTION
encadrement de l'équipe de vente
— gestion marchandise.

2º) CHEF DE GROUPE DÉPT CONFECTION
— ajustement de la politique commerciale
— détermination des cibles de C.A. et suivi des résultats ;
— gestion de plusieurs rayons de vente.

Les qualités d'organisation et de gestion, l'aptitude à animer une équipe, constitueront les critères de sélection.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous le numéro 936, à PUBLICITE DUFAYEL, 8, rue de Clignancourt, 75018 PARIS, qui transmettra.

CENTRE DE TRAITEMENT ELECTRONIQUE INTER-CAISSES DE TROYES
C.E.T.E.L.I.C.-SECURITE SOCIALE

recherche

UN DIRECTEUR

30 ans minimum. Formation supérieure (ingénieur ou diplômé universitaire ès sciences), références antérieures de gestion d'un centre informatique exigées (5 ans minimum). Connaissances ordinateur 3e génération (configuration bandes et disques) souhaitées. Formation complémentaire Sécurité sociale sera assurée par la suite.

Salaire annuel brut début : ENVIRON 80.000 FRANCS.
LIEU TRAVAIL : TROYES.
Date de disponibilité souhaitée : 1er JANVIER 1976.

Envoyer C.V. à M. le Président du Conseil d'administration du C.E.T.E.L.I.C., 8, rue Thenard - 10000 TROYES.
Réponse sous délai maximum de 3 semaines à dater parution.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La li…
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	[illegible]
EXCLUSIVITÉS	30,00	[illegible]
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	[illegible]



emplois régionaux

IMPRIMERIE OLLER

recherche pour prendre la responsabilité de sa seconde unité de fabrication située dans la zone industrielle

d'Evreux

un

Directeur d'Usine

ayant une expérience dans le domaine de l'IMPRIMERIE ou du PAPIER

L'Usine emploie 100 personnes, est équipée en matériel moderne et imprime notamment des produits destinés au conditionnement et à l'emballage.

Le Directeur de l'Usine travaillera en étroite collaboration avec la Direction Générale et les Services Commerciaux du Siège à Paris.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M.1052 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix, 75002 Paris.

Ingénieur Technico-Commercial

Notre client, filiale d'un important groupe multinational, recherche un ingénieur diplômé en électrotechnique ou électronique, possédant une première expérience, et souhaitant travailler dans l'Est de la France.

Son offre s'adresse à tout jeune ingénieur qui veut faire tout ou partie de sa carrière dans un département commercial.

Les candidats intéressés adresseront C.V. et prétentions sous référence 9.632, AXIAL Publicité, 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.



BAYER PHYTOCHIM

recherche par suite de promotion pour la vente des produits phytosanitaires dans LA VALLEE DE LA LOIRE

un adjoint au directeur régional

Il aura une forte vocation commerciale s'appuyant sur : une solide formation technique ingénieur agricole ou équivalent ainsi que sur ses expériences de clientèle; une forte personnalité; un esprit ouvert aux méthodes modernes; un sens des relations humaines.

Il lui sera confié : l'animation d'une équipe bien structurée en pleine évolution; ainsi qu'une délégation de responsabilité dans la clientèle.

Adresser CV manuscrit + photo et prétentions (sous pli confidentiel) à la Direction Régionale BAYER PHYTOCHIM B.P. 80 - 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS (discrétion assurée).

MÉTROPOLE NORD

Filiale d'un important groupe national, spécialisée dans la fabrication de produits de 2d O Bâtiment (effectif actuel 140 personnes) recherche son :

DIRECTEUR GÉNÉRAL Adjoint

Ingénieur diplômé A.M., I.D.N., H.E.I. ou similaire, 40 ans minimum.

Il aura à faire évoluer les produits et les hommes par un management dynamisant.

La connaiss. du milieu Bâtiment est indispensable, celle de l'anglais souhaitable.

Ecrire avec C.V. complet, photo et prétentions, sous le numéro 1.246, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS.

JEUNES INGÉNIEURS

T.P. - A.M. ou équivalent.

Vous souhaitez débuter en participant à d'importantes REALISATIONS.

Nous vous proposons de prendre rapidement des responsabilités complètes : G.O., coordination et gestion.

Vous évoluerez dans une des premières entreprises BATIMENT régionales, qui couvre les secteurs NORD et OUEST.

Pour un premier contact, envoyer C.V. + photo à ROUET, n° 235, HAVAS, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

Société recherche **INGENIEUR** pr direction usine terre cuite 60 p. rég. Est. Poste demande solides connaiss. techniques et gestion. Expérience dans poste similaire souhaitée. Envoyer C.V. et prét. à n° 507, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F.A. PAMPRYL

recherche **ANALYSTE PROGRAMMEUR, INGENIEUR DIPLOME** ou équivalent, pour travaux de gestion sur ordinateur IBM 3/15 128 K langages : COBOL, GAP 2 multiprogrammation et télétraitement, moins de deux ans d'expérience s'abstenir. Adresser curr. vit. et photo à J.F.A. PAMPRYL 21700 NUITS-SAINT-GEORGES.

RHÔNE-ALPES

Import. Sté métallurg. rech. pr UN CONTRAT PROVISOIRE jusqu'à fin juillet 1976

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

E.N.S.A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., ayant de solides connaissances en physique générale pour travaux de recherches dans le domaine de la mécanique, appliqué aux problèm. de frottement. Ecrire avec C.V. n° 25.517, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

offres d'emploi

COFLEXIP

AMEP

SOCIETE AU CAPITAL DE 20 000 000 F EN EXPANSION TRES RAPIDE ET EXPLOITANT EN EXCLUSIVITE MONDIALE DES TECHNIQUES DE POINTE POUR LA FABRICATION D'EQUIPEMENTS DESTINES A L'EXPLOITATION DU

PETROLE OFF SHORE

OFFRE A DES SPECIALISTES DE VALEUR DES POSSIBILITES INHABITUELLES DE DEVELOPPEMENT DE CARRIERE

ELLE RECHERCHE POUR **PARIS**

directeur commercial Réf. 667

Directement rattaché au Président du Directoire il sera responsable de la réalisation d'objectifs ambitieux, et animera l'action internationale de l'équipe d'ingénieurs commerciaux. Les candidats, d'un haut niveau de formation et dotés d'une expérience confirmée dans le domaine pétrolier seront en outre réellement bilingues Anglais.

ingénieurs d'affaires Réf. 668

Chargés de négociations aux plus hauts niveaux dans le monde entier, ils traiteront des marchés spéciaux et de haute technicité de nature à modifier en profondeur les conditions d'exploitation pétrolière des clients. Les candidats, ingénieurs de formation et ayant l'expérience de l'exploitation pétrolière seront bilingues Anglais.

ingénieurs technico commerciaux Réf. 669

Les candidats, ingénieurs de grandes écoles à dominante mécanique et âgés de plus de 28 ans auront une bonne pratique de l'Anglais parlé et de préférence l'expérience de chantiers pétroliers.

POUR SON USINE DE TRAIT **(REGION DE ROUEN)**

ingénieur de haut niveau *en position d'* **adjoint au directeur technique** Réf. 670

Il interviendra directement dans l'organisation, la gestion et le développement des moyens de production en France et à l'Etranger. Les candidats, diplômés d'une grande école et parlant Anglais auront impérativement plusieurs années de responsabilité technique et de gestion en production dans les domaines de la mécanique et/ou des plastiques.

ingénieur opérations marines Réf. 671

Dans le cadre de l'utilisation d'un navire de pose à positionnement dynamique opérationnel dès juin 1976, en mer du Nord, il coordonnera les opérations à partir d'éléments de provenances diverses en France et à l'étranger. Les candidats, ingénieurs ou équivalent, réellement bilingues Anglais auront impérativement plusieurs années de pratique des travaux offshore.

Information Carrière **SVP.11.11**



Tous renseignements sur ces offres seront donnés confidentiellement au téléphone par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera rendez-vous aux candidats concernés.

Préciser la référence.

65, Avenue de Wagram 75017 PARIS

Le Président d'INTERFINEXA

Compagnie Internationale pour le Développement, spécialisée dans l'engineering complet d'opérations de rapprochements d'entreprises au niveau international, souhaite renforcer son équipe et recherche :

Un Consultant
grande école + MBA,
Expérience sérieuse du conseil de gestion dans l'industrie, acquise auprès d'un des cabinets importants français ou étrangers.

Un Diplômé Sc Po (Eco Fi) + Sc Eco,
Une formation financière sérieuse au sein d'une banque d'affaires ou d'une institution similaire.

Une carrière de consultant international au "top", dans une équipe très expérimentée, est offerte.

Adressez votre lettre de candidature en précisant en détail vos expériences à

Georges Quintard

Interfinexa	Interfinexa
4, rue de Penthièvre	1, quai du Mont-Blanc
75008 PARIS	1201 GENÈVE

Depuis plus de 50 ans, nous construisons en France et à l'étranger : bâtiments publics et privés, ouvrages d'art, etc... Au cours des dernières années, notre chiffre d'affaires a été en forte progression et notre effectif est de 2.000 personnes ; nos moyens techniques, humains et financiers nous permettent d'accélérer encore cette expansion dans les prochaines années et pour cela nous recherchons notre

Directeur commercial

200.000 F.

Il participera avec la Direction Générale à la définition des objectifs à moyen et long terme. Assisté d'une équipe d'ingénieurs d'affaires qu'il devra compléter et animer, il prendra la responsabilité intégrale des affaires traitées, de leur détection à la négociation des contrats et au suivi. Un diplôme d'ingénieur (X, Ponts...) est un atout supplémentaire, mais nous voulons avant tout un homme d'envergure ayant déjà prouvé, même dans un secteur autre que le bâtiment, son aptitude aux contacts, son sens de la négociation, son « punch ». Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée sous réf. n° B/3833 à Mme Butterlin.

bernard julhiet psycom

93, av. Ch. de Gaulle 92200 Neuilly

La Direction Financière d'une Banque d'Affaires Parisienne

recherche un

attaché de direction

qui aura pour mission, dans un premier temps, d'assurer la responsabilité administrative et comptable de la tenue des portefeuilles d'institutions (actions et obligations), de participer à leur gestion et de s'initier aux opérations financières et boursières.

Ce qui lui permettra, à l'issue d'une période d'une à deux années, d'assister directement le responsable du Service.

Le candidat devra avoir :

- une formation supérieure
- le goût des mathématiques financières
- un contact humain satisfaisant
- une expérience minimum de deux ans acquise, si possible, dans la Direction Financière d'une Banque d'Affaires.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 37225 à Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

NOTRE GROUPE

TRAITE 1 MILLIARD DE … ET COMPREND 5.000 PERSONN…

Nous attachons une importance … diale à la qualité des hommes … climat de collaboration.

Nous sommes Français, mais lar… implantés à l'étranger.

L'activité multisectorielle de nos 2… est essentiellement commerciale … général, à caractère technique.

Notre développement a été so… constant.

Notre programme d'expansion … rant, nous recherchons la collab… de jeunes :

ASSISTANTS DE DIRECTION FUTURS RESPONSAB…

Diplômés HEC - ESSEC - … ayant déjà, de préférence, … expérience.

Nous leur proposons une première … tion au Siège pendant laquelle il… connaissance du Groupe et s'initi… ses activités et méthodes de gestion…

Leur carrière se développera ensui… les différentes filiales (France ou … France) en poste d'exploitation o… major, avec possibilité éventuelle d… au Siège.

Env. lettre man. avec CV ss le No2…

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 751…

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS

recherche

POUR DISTRIBUER ET MAINTENIR SUR LE MARCHE DES SOCIETES ET DES ADMINISTRATIONS (BANQUES MINISTERES, SOCIETES DE PRESSE, SIEGES SOCIAUX, ETC...) DES TERMINAUX TELEGRAPHIQUES DE HAUTE QUALITE TECHNIQUE PAR LEUR SELECTIVITE ET LEUR FIABILITE.

INGENIEUR TECHNICO-COMMER…

ayant par sa formation d'ingénieur électronicien et par son expérience une bonne connaissance des réseaux européens télégraphiques et téléphoniques et le goût des négociations commerciales à haut niveau.

Des connaissances sur les micro-processer sont souhaitées.

ANGLAIS lu et parlé indispensable pour stages à l'étranger.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités plus larges de Direction commerciale dans le cadre d'une Société en expansion.

Adresser curriculum vitae et prétent. ss réf. 121 M 612 à : 30, rue de Mogador 75009 - PARIS

Centre Psycho… Appliqu…

DIRECTEUR COMMERCIAL

BOIS

La société est l'une des plus importa… entreprises de sciage de France. Elle com… cialise des bois du pays et des bois exoti… provenant de ses filiales africaines. Dispo… d'équipements et d'outillages très mode… elle s'oriente de plus en plus vers la fourni… de produits prédébités et usinés.

Elle recherche un Directeur Commercial … développer ses ventes auprès d'une clie… composée essentiellement de fabriques de … bles et de menuiseries industrielles. Connais… ce du bois souhaitée mais pas indispens… Langue allemande appréciée. Logement en … son individuelle.



France Cadres

26 Rue Marbeuf 75008 P… vous adressera une note … formation et un dossier de … didature sur simple dema… référencée 540 M2.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

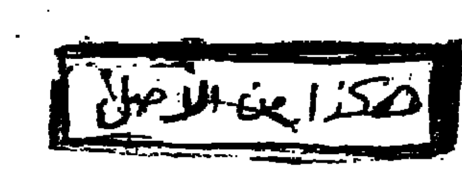
ASSISTANTS CONFIRMÉS

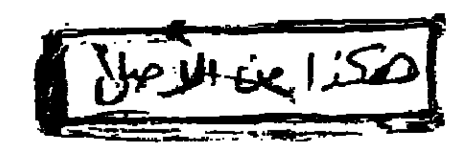
possédant expérience en Cabinet.

RÉVISEURS COMPTABLES

D.E.C.S. et plusieurs années d'expérience d… la fonction.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions n° 23880 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.





offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
recherche une

ocumentaliste technique

a candidate retenue devra:
- Avoir une formation supérieure (Licence de Sciences ou équiv.)
- Justifier de 2 à 3 années d'expérience de la fonction.
- Avoir une parfaite connaissance de la langue anglaise (et éventuellement de l'Espagnol ou l'Allemand)

Elle sera chargée de:
- Créer et développer un service de documentation technique.
- Collecter, centraliser et interpréter la littérature technique.
- Participer à des congrès et assister les Ingénieurs du Bureau d'Etudes.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à PUBLIPRESS (Service ECAU)
réf. E. 85
31,Bd. Bonne Nouvelle 75002 PARIS

OUPE DE DISTRIBUTION DYNAMIQUE
Implantation Nationale
LEADER DANS SA BRANCHE
cherche
à pourvoir rapidement 2 postes

ADJOINT
CONTROLEUR DE GESTION DU GROUPE
A PARIS

DIRECTEUR
NISTRATIF ET FINANCIER EN PROVINCE

minimum souhaité :
— 30 ans minimum ;
— Formation supérieure solide ;
— ans environ d'expérience à postes comparables.

oyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo au n° 7488, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

COMPTEURS
Schlumberger
EPARTEMENT
UCLEAIRE

ngénieur l'études lectronicien

EBUTANT ou 1ere EXPERIENCE)

ès une formation de 3 à 6 mois, il sera ponsable de l'ELECTRONIQUE ANAGIQUE et chargé de développer de nouux préamplificateurs et amplificateurs à bruit de fond, de haute performance, si que des circuits associés pour le compet les études temporelles.
us souhaitons un jeune Ingénieur diplômé ératívement d'une Grande Ecole : E.S.E. LYTECHNIQUE GRENOBLE, section tronique ou radio-électricité.
naissance de l'Anglais indispensable.
poste offre de grandes possibilités de care à l'intérieur du Groupe.
voyer C.V. et prétentions à
npteurs SCHLUMBERGER
vice du Personnel
rue de Paris 92220 BAGNEUX

IMPORTANTE SOCIETE
FRANCAISE DE METALLURGIE
FINE
recherche
ur ses SERVICES COMPTABLES

n CHEF de GROUPE mptabilité fournisseurs

levra rapidement prendre en main un pe de 5 personnes et assurer la gestion l'ensemble de nos fournisseurs.
poste requiert un niveau comptable e échelon au minimum ainsi qu'une expéce de quelques années dans ce domaine, ossible à un poste de responsabilité.
eu de travail : Paris Centre.
personnes intéressées doivent adresser dossier complet (avec photo) sous rence 13.543 à :
n.p.m 180, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

LE FRANÇAISE SOCIETE AMERICAINE
réputation mondiale
VENTE ET INSTALLATION
EMENTS PERIPHERIQUES D'ORDINATEUR
recherche

YSTEM ANALYST

IMENTE POUR ASSISTANCE SOFTWARE.
Anglais indispensable.

curriculum vitae sous n° 26.022 à Contesse é, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

---

offres d'emploi

LE GROUPE PHOCEENNE DE METALLURGIE

Brides, Fittings, Robinetterie, tubes spéciaux

Fondé en 1963, est devenu, sous l'impulsion de son Président Maurice GENOYER, l'un des leaders mondiaux du matériel de tuyauterie pour le pétrole, la chimie et la pétrochimie. Dépassant 300 millions de francs en 1975, il doit, pour soutenir sa croissance, s'adjoindre des responsables de haut niveau, de formation supérieure, possédant une solide expérience (35 ans minimum), susceptibles d'être pleinement valorisés dans notre Groupe.

Directeurs généraux de division geographique

Ils seront, après initiation aux techniques et aux produits, chargés de la responsabilité directe du développement d'une zone offrant un potentiel important :
Amérique du Nord, du Sud, Pays de l'Est, Asie-Australie, Moyen-Orient.
Après avoir, avec le Président, *défini* une politique, ils développeront les exportations, créeront des filiales et animeront l'ensemble des actions sur cette zone. Une expérience de Direction Générale, du Commerce International des biens d'équipement et la pratique des langues de ces pays sont indispensables.

Directeurs d'agence ou de filiale

Ils auront l'entière responsabilité d'une Agence ou d'une Filiale, en France ou en Europe : C.A. de l'ordre de 30 millions de francs, susceptible d'un fort développement.
Il faut une parfaite connaissance de l'animation et de la gestion d'une Agence ou d'une Filiale commerciale de vente de biens d'équipement : animation commerciale, direction des hommes, gestion des budgets, coordination de la logistique et des stocks. La connaissance des grands Engineerings et (ou) des entreprises générales du secteur pétrolier et pétrochimique est souhaitable.

Directeur de gestion

Responsable de toute la partie non commerciale : *directions et services* financier, informatique, comptable, personnel, services généraux, travaux neufs immobiliers. Une expérience de Direction Générale de moyenne entreprise ou de Direction Générale Adjointe d'entreprise plus importante, une capacité à gérer le changement et une mentalité de Patron constituent les traits essentiels de cette fonction.

Directeur industriel,

Le Groupe développant son activité de production et de stockage, recherche un Ingénieur grande école ayant une expérience de la conduite d'un ensemble industriel complexe : programmes, budgets, animation des hommes, gestion physique des stocks, atelier de mécanique, logistique, transport. Un jeune « battant » possédant déjà une expérience des fonctions serait préféré.

La croissance rapide du Groupe n'est pas compromise par la crise. La gestion souple, pragmatique et participative de l'encadrement, vous assurera une carrière motivante, dans une équipe jeune (le Président a 42 ans). Le niveau de rémunération est élevé et fonction de la qualification.
Votre candidature devra préciser ce que vous avez appris réellement par rapport aux exigences du poste proposé.
Adressez-la à :

Phoceenne de metallurgie

PHOCENNE DE METALLURGIE
4, RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS

---

assistant chef de produits diététique

BSN Gervais-Danone recherche un Jeune pharmacien de préférence diplômé de pharmacie industrielle section diététique, ayant un début d'expérience en gestion de produits de prescription médicale ou désireux de s'orienter vers le marketing après quelques années de visite médicale.
Il se verra confier la section "Laits infantiles" avec notamment :
- l'élaboration et la réalisation des plans publicité/promotion
- le suivi des marchés et la gestion des produits
- la réalisation des plans d'études
- le développement de produits nouveaux.

Ce poste est à pourvoir à Paris, dans les meilleurs délais.
Adresser votre candidature avec c.v. détaillé sous la référence F1, à
Françoise Mansion
BSN Gervais-Danone,
126/130, rue Jules-Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn gervais danone

HAVAS CONTACT

MEASUREX

recherche

Un Responsable d'administration financière

Le candidat devra avoir :
— 27 ans minimum.
— Un diplôme d'une école administr. ou financ.
— Des notions juridiques.
— Une expérience de gestion dans une entreprise internationale.
— Une connaissance parfaite de la langue anglaise.
— Etre libre rapidement.

Le poste qui est à créer par le candidat retenu sera directement sous la responsabilité du directeur général.

Ce poste englobera toutes les responsabilités administratives, financières et comptables et, à long terme, aussi le domaine du personnel (politique, gestion, réglementation, informations, relations sociales).

La carrière du titulaire du poste sera en fonction avec ses capacités dans le cadre d'un groupe international ayant une expans. annuelle de 50 %. Lieu de travail : PARIS, mais des déplacements à l'étranger de courte durée sont à prévoir.

Ecrire C.V. en français avec lettre man. en anglais, prétentions à MEASUREX S.A.R.L. (référ. R.F.), 22, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Banlieue Sud Ouest
Société aérospatiale développe ses activités

SYSTEMES AUTOMATIQUES EMBARQUES, ACQUISITION ET TRAITEMENT DE DONNEES,
et crée 3 postes pour des

INGENIEURS-ELECTRONICIENS EXPERIMENTES

- 1er poste : — Coordonner les études et le développement du système "DATA BUS" 1 mégabit / sec. à hautes performances.
  — Il concerne un ingénieur ayant acquis, par son expérience, de solides connaissances théoriques et pratiques de ce type de système.
- 2e poste : — Avoir la responsabilité de l'intégration et des essais en plateforme des systèmes.
- 3e poste : — Assurer les analyses opérationnelles et logistiques, la rédaction et la gestion de toute la documentation s'y rapportant (manuel de maintenance et opérations).

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour ces postes en raison de contacts et de déplacements à l'étranger.
Adresser CV et prétentions sous n° 4158 en indiquant la référence du poste à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Assistant Chef du Service Méthodes

Nous sommes une importante société de constructions mécaniques - 15.000 personnes. Plusieurs usines en province.

Le responsable du service méthodes de l'une de nos usines (fabrication moteurs et organes mécaniques) recherche son assistant.

Le secondant dans l'ensemble de l'activité méthode, il sera plus particulièrement chargé de l'étude, de la coordination et du suivi des nouveaux projets en cours de chiffrage afin d'orienter les choix et les décisions au niveau de l'évolution de la politique industrielle de l'usine (coût prévisionnel, recherche de ratios de comparaison, plans d'investissements et suivi de ces investissements, études de rentabilité, bilan technique et économique des divers procédés d'élaboration des pièces).

Ce poste impliquant de nombreuses relations avec l'ensemble des services de l'usine et de l'entreprise conviendrait à un ingénieur (A.M., Centrale...) ayant déjà acquis une solide expérience industrielle et connaissant bien les problèmes techniques et économiques de l'industrie mécanique. Lieu de travail : Centre-Ouest.

Envoyer curr. vitae détaillé sous réf. GAUD (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

UN INGENIEUR METHODES POUR COMBUSTIBLE NUCLEAIRE

Vous avez commencé votre carrière soit dans une activité touchant à l'étude du combustible nucléaire, soit dans un bureau d'études ou des méthodes d'une société de fabrication mécanique de petite série.
Société d'engineering et de construction nucléaire, nous vous proposons au sein de notre division "Combustible" de participer à la création d'une cellule méthodes. Vous serez associé au développement de nouveaux procédés de fabrication. Cela en relation avec notre service de conception ainsi qu'avec les fournisseurs et les sous-traitants.
Votre objectif : contribuer à l'optimisation de de la fabrication du combustible.
Une fonction à créer pour un jeune ingénieur mécanicien désirant poursuivre et enrichir son acquis dans un secteur de pointe.

Ecrire à No 25.648, Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

POUR DIRECTION D'UN LABORATOIRE
ETUDES ET DEVELOPPEMENT
dans le domaine du visible (mécanique + optique)
BANLIEUE OUEST

nous recherchons

UN INGÉNIEUR

37 ans minimum

SUP. ELEC., CENTRALE, ESO.

- Parlant ANGLAIS et si possible allemand.
- ayant des connaissances de mécanique de précision, d'infra-rouge, d'ultra-violet.

CAPABLE :
- d'aborder simultanément des tâches variées : conception, fabrication, développement ;
- d'aller très loin dans ses synthèses en partant d'analyses poussées au niveau des matériels ;
- d'animer une petite équipe (15 personnes) ;
- d'avoir des contacts à haut niveau sur le plan technique et commercial avec Administrations françaises et étrangères.

Il s'agit d'un poste avec beaucoup d'autonomie dans le cadre des « politiques » de la Direction Générale.

Env. C.V. man., photo (ret.) et prét. s. n° 1.058, à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des Acacias - Paris 17e

EXPERTS-COMPTABLES

recherchent

JEUNE DIPLOMÉ

(ou mémorialiste)
Expérience Cabinet
DISPONIBLE POUR SEJOUR OUTRE-MER

Adr. C.V. très dét. avec photo, sous numéro 7.481, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

offres d'emploi

DIEBOLD FRANCE

recherche
pour faire face à son expansion

3 INGÉNIEURS CONSEILS INFORMATICIENS

(X., Centrale, H.E.C., SUPELEC, A. et M., ...)

Notre choix ira, de préférence, vers des hommes :
- *exigeants pour eux-mêmes, mais recherchant une évolution rapide de carrière vers des responsabilités importantes ;*
- *aimant le travail en équipe ;*
- *apportant une réelle expérience de gestion et de solides connaissances informatiques (sur gros système) ;*
- *doués d'imagination créatrice et du sens du possible ;*
- *possédant une langue étrangère : anglais, espagnol.*

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V., photo et prét. à DIEBOLD FRANCE, 63, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Nous recherchons

Un gestionnaire

Homme de personnel pour tenir le poste de
Chef des Services Administratif et Financier

Nous sommes une Société multinationale spécialisée dans le domaine de la communication.
Notre progression et notre développement nous conduisent à renforcer l'encadrement de nos succursales.
- Lui même à la tête d'une équipe déjà structurée, l'homme que nous recherchons devra assister le Directeur dans la gestion de son unité (administration commerciale, gestion financière, gestion du personnel).
- De formation supérieure complète (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), le candidat aura une première expérience de gestionnaire et une bonne approche des problèmes de personnel.

La connaissance de l'Anglais est nécess.
Le poste est évolutif
Lieu de travail : PARIS.
Merci d'envoyer C.V. avec prétentions sous réf. C.46 à Catherine RICAUME.

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

Pierre Lichau s.a.

LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
recherchant pour leur
DEPARTEMENT MOTEURS

- UN COMPTABLE 2e ÉCHELON

avec B.T.S. et expérience comptabilité Clients/Exportation.
Anglais lu, écrit indispensable.
Allemand serait apprécié.

- UN COMPTABLE 2e ÉCHELON

avec B.T.S. pour assister le chef de la comptabilité clients.

- UNE SECRÉTAIRE COMPTABLE

connaissant sténo dactylo et ayant B.T.S. comptabilité. Anglais lu, écrit indispensable.

13e mois - Avantages sociaux - Self service.

Ecrire avec C.V. détaillé :
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
Département Moteurs
2, quai de Seine - 93200 - ST-DENIS.

NOUS SOMMES UN GROUPE DE NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE DANS DES ARTICLES DE MARQUE DE HAUT STANDING, nous cherchons pour Paris notre

chef du service après-vente

Sa mission :
— assurer, dans les meilleures conditions de délais et de qualité technique, la garantie de nos produits : mécanique de précision et électronique ;
— animer, coordonner, contrôler une équipe de 30 techniciens et employés assurant les réparations et l'accueil des clients ;
— prévoir et appliquer les actions de formation pour faire face à l'évolution des techniques.
C'est un homme de 30 ans minimum, de préférence ESC ou ingénieur avec une solide expérience technico-commerciale ou de service après-vente dans la mécanique de précision, l'électronique.
Ecrire à Y. CORCELLE sous réf. 2885 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

BANQUE MORGAN - PARIS
recherche

JEUNE ORGANISATEUR

DE FORMATION I.U.T. - C.N.A.M.
valorisé par une expérience d'environ deux ans dans une banque de préférence.

Le poste confié comportera :
- La conception des circuits administratifs et des imprimés.
- La rédaction des consignes aux utilisateurs.
- La formation des utilisateurs.

Le poste est à pourvoir à PARIS.
Si vous êtes intéressé et si vous parlez et lisez l'anglais, envoyez lettre manuscrite avec photo, C.V. et prétentions à :
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS
en rappelant la référence B.M. 9.751.

offres d'emploi

CONTROLEUR DE GESTION

PARIS

La société a un effectif de 500 personnes réparti en deux usines. Elle exporte 30% de sa production.
Elle recherche un contrôleur de gestion ayant quelques années d'expérience de la fonction dans une entreprise industrielle utilisant l'informatique pour l'élaboration et le suivi des budgets et plans d'investissements, la tenue des tableaux de bord et la mise en place d'une comptabilité analytique.



26, rue Marbeuf -75008 Paris- vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 554M.

TRES IMPORTANTE SOCIETE LEADER DANS SA BRANCHE C.A. 1 milliard 300 H.T.

LA DEFENSE *recherche*

adjoint au chef du département comptabilité

- *niveau DECS ou équivalent,*
- *28 ans minimum,*
- *plusieurs années d'expérience exigées*
- *pratique traitement comptable par ordinateur.*

LA FONCTION IMPLIQUE :

- une participation étroite à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles méthodes et procédures.
- Une ouverture permanente vers l'ensemble des services et des usines de la Société.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CABINET BAILLY
40, rue Hoche - 75008 PARIS

LA FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN LEADER DANS SON MARCHE (C.A. 1 milliard) RECHERCHE

UN ASSISTANT CONTROLLER

Il sera responsable dans un premier temps de l'ensemble des questions comptables, fiscales, sociales et du reporting mensuel.

Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale (option finances) ou possédant le D.E.C.S., le candidat aura au minimum 28 ans, parlera couramment l'anglais, et aura une certaine expérience de l'informatique.

Ce poste évoluera rapidement vers la Direction financière de la filiale française.

Lieu de travail Paris-Centre.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 41515 B à: bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

SOCIETE MULTINATIONALE RECHERCHE

Pour son centre de traitement Informatique (Paris) équipé de matériels 370/158 IBM

UN JEUNE INGENIEUR

"SOFT DE BASE"

- Pour participer à l'étude technique ou à la conception puis à l'expérimentation de produits relevant du système et de son environnement.
- Son action ne se limite pas à la réalisation, il doit rendre intelligible ces techniques et former les utilisateurs.
- Ce poste s'adresse à un Ingénieur ou à un Universitaire qui a acquis en 2 ans une expérience Système ou Soft de base. Il connaît donc bien l'Assembleur et L'OS d'IBM.
- Il parle et lit couramment l'anglais.

Ecrire avec C.V. sous n° 41117 B à:
bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

MOYENNE ENTREPRISE PERFORMANTE (C.A. 100 millions) PROPOSE LE POSTE DE

CHEF COMPTABLE

à un homme jeune, entreprenant, de niveau DECS, possédant une solide expérience industrielle. Il aura la responsabilité des différents services de comptabilité générale.

Possibilités d'évolution pour candidat de valeur.

Lieu de travail proche banlieue sud.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous référence 510.112 à:
GANIDE 19, Rue de Montmorency 75003 PARIS - Chargé du recrutement

---

IMPT BUREAU D'ETUDES PUTEAUX - LA DEFENSE recherche

INGENIEUR COORDINATEUR

SPECIALISE EN MECANIQUE
Expér. 4 à 5 ans matériel lourd (centrales thermiques ou sidérurgie)
Formation supérieure (E.C.P., mines, Pont, A.M.).
Sens du commandement et de la gestion.
Anglais courant indispensable.
Déplacements fréquents de courte durée.

Adresser lettre manuscr. + CV. à n° 25.562, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impte Société d'Engineering CHIMIQUE et PETROCHIMIQ. recherche

INGENIEUR MECANICIEN

ayt bnes connaissances machines tournantes (compresseurs centrifuges et alternatifs, pompes, turbines) pour montages et démarrage importante usine pétrochimique en Extrême-Orient. Adr. C.V. dét., sous n° 8.184, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92 Puteaux

---

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

très introduit Paris et région parisienne. Sinon s'abst. (dicrét. assurée). Ecrire avec C.V. et référ., n° 315.772 - S.I.P., 11, rue d'Uzès - Paris-2e, qui tr.

J. HME dynamq., dégagé O.M., sens ccial développé, consciencieux et travailleur, déplacement sais. Paris, province, recherché pour situation stable et d'avenir **d'ATTACHE CCIAL** pr Société plein développement. Ecrire sous n° 25.094, à : **JRP** 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transm.

Pour 2 Stés (500 personnes) même groupe situées à Pontoise et Paris (16e) rech.

CADRE ADMINISTRATIF

35 a. minim. Expér. et maîtrise parfaites problèmes droit ccial et des Stés ainsi qu'achat et gestion administrat. et immobiliers (pas de fonction compt. ni financière). Rémunération fonction compétence. Adr. C.V. à M.G. TRANSPORTS 6, rue Picot - 75116 PARIS.

LABO. RECHERCHES UNIVERSITE ORSAY demande

EMPLOYE

pour travailler sur machines OFFSET, GESTETNER et ROTAPRINT, connaissant photos. Ecrire avec C.V. à M. ROUND - Accélérateur Linéaire - Bâtiment 200 91405 ORSAY.

IMPTE STE FRANÇAISE Industrielle et Commerciale recherche

PROGRAMMEURS DEBUTANTS

— Formation IUT Informatiq.,
— Libérés O.M.

Avant. socx. Rest. entreprise.

Ecr. avec C.V. et photo sous n° 580, à Lévi-Tournay 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPT BUREAU D'ETUDES PUTEAUX - LA DEFENSE recherche

INGENIEUR COORDINATEUR

SPECIAL. EN GENIE CIVIL (Installation centrales thermiques, sidérurgie)
Formation supérieure (E.C.P. Mines, Pont, A.M., T.P.).
Sens du commandement et de la gestion.
Anglais courant indispensable.
Déplacements fréquents de courte durée.

Adr. lettre manuscr. + C.V. à n° 25.564, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MERCEDES BENZ FRANCE recherche pour son Département VEHICULES SPECIAUX

INSPECTEURS TECHNICO-CCIAUX

— poste itinérant,
— secteur Ouest ou Sud-Ouest,
— domicile : région parisienne,
— expérience en matériel industriel.

Adresser C.V., photo et prét. : MERCEDES BENZ France Direction des Relations Humaines - CEDEX 70 75300 PARIS BRUNE

Filiale d'un très important groupe international recherche pour son Service Budget

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Expér. 3 ou 4 a. dans le poste. Angl. souhait. Format. DECS ou maîtrise de gestion. Ecrire av. C.V. man., n° 40.989 B, à Bleu, 17, r. Lebel, 94 Vincennes.

Sté Expertise Comptable ch.

COMPTABLE 2e ECH. et CONTROLEUR

1er ASSISTANT
Téléph. : 525-12-50 - 525-22-91.

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE BATIMENT recrute

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

(E.C.P. - E.N.P.C. - E.T.P.) débutant ou avec 2 ans de pratique, attiré par les problèmes d'économie du bâtiment et ayant :
— des connaissances solides en bâtiment et en économie ;
— des notions pratiques d'informatique ;
— une certaine facilité dans les contacts ;
— des qualités de rédaction.
Il serait chargé :
— de lancer et développer des études macro-économiques ;
— de participer à des études liées à l'économie de la production du bâtiment.
Adr. C.V. et prétent. au CSTB, 4, av. du Recteur-Poincaré, PARIS (16e).

Très importante SOCIÉTÉ de DISTRIBUTION taille nationale recherche pour ses magasins du NORD de PARIS

RESPONSABLES
SERVICES COMPTABLES

Niveau B.T.S. ou D.E.C.S. minimum.
5 ans expérience, libre rapidement si possible.
Discrétion.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à S.E.E.C., 12, rue du Rocher, PARIS (8e).

POUR IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIELS B.T.P. recherchons

DISTRICT MANAGER

Agé de 30 ans minimum, de préférence ingénieur diplômé, ayant expérience vente grues à tour, pelles hydrauliques, dumpers, etc.
Résidence PARIS. Langues : anglais et allemand, espagnol souhaité.

VENDEURS 1er PLAN

Mini 30 ans, habitués vente matériel T.P. et B.T. Postes : PARIS, METZ, DIJON, NARBONNE, etc.



Adres. C.V.+photo+souhaits rémunération + références à INFORA - rue Lesdiguières, 38640 CLAIX. Tél. (76) 98-07-02.

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de BATIMENT (construction modulaire), rompu aux CONTACTS A NIVEAU ELEVE : sociétés d'engineering, ministères, municipalités, architectes, il devra ANIMER SON EQUIPE DE VENTE et coordonner la STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.

La préférence sera donnée à un INGENIEUR diplômé présentant une expérience des affaires dans le domaine de la construction.

Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae complet n° 1247, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011, Paris, qui trans.

SOCIETE SUPERMARCHE recherche pour REGION PARISIENNE

RESPONSABLE TRAVAUX

Forte expérience requise étude projets réalisations, agencement supermarché et supérettes.
crire avec C.V. à SODIM, 69, bd Victor-Hugo, 93-SAINT-OUEN.

INTERNAT 1.000 ELEVES REGION PARISIENNE recherche

SOUS-ECONOME

pour diriger service cuisine - alimentation (30 personnes)

Conviendrait à professionnel de la restauration collective ancien gérant de mess, ancien maître principal aux vivres ou expérience similaire.

Adr. candidature avec C.V. à l'Econome, Ecole Saint-Martin, 1, avenue de Verdun, 95-PONTOISE.

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE recrute de toute urgence

PUPITREURS

MATERIEL ICL
Travail de nuit La Défense
MISSIONS LONGUE DUREE

2, rue de Sébastopol, 92-COURBEVOIE. Tél. : 788-90-92.

88, rue Lafayette, PARIS-9e. Me POISSONNIERE ou GARE DU NORD. Tél. : 523-21-00.

SAGATRANS Transports Internationaux cherche pour son Service exploitation maritime

UN CADRE EXPER.

NOUS DEMANDONS :
— 35 ans minimum ;
— Français et Anglais cour., autres langues souh., expér. indisp. du transport maritime ;
— Expérience de direction.
NOUS PROPOSONS :
- Un poste d'animation et de responsabilité localisé à Paris ;
- Une rémunération en fonction de l'expérience ;
- Des avantages sociaux.
Ecrire au 147, bd Macdonald, PARIS-19e.

Sté Expertise comptable 8e, ch.

COLLABORATEUR

Possédant formation d'ingénieur gde École et poursuivant études expertise comptable pour être appelé ultérieurement à fonction de direction. Ecr. Etudes Recherches commerc., 7, r. Lauriston, 75116 PARIS, qui transm.

ETOILE-MONCEAU
Société d'Expertise Comptable offre postes stables et salaires élevés à

ASSISTANTS

possédant DECS complet
— Exp. exig. 1 à 2 a. Cabinet.
— Libres rapidement.
Adr. C.V. man. et prétent. à ORBIS-E.X., 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

ANALYSTE - PROGRAMM.

connaissant H. B. 6.000.
Tél. au 206-32-03 ou se présenter 17, r. Fg-St-Martin, PARIS-10e.

Importante Société d'assurances A.I.R.D. du secteur privé recherche, pour assurer la responsabilité de ses services sinistres, incendies et dommages ou biens

UN INSPECTEUR ou UN CADRE

ayant une expérience approfondie de la branche incendie.
Emploi sédentaire au siège de la société, quartier Saint-Lazare, Paris.

Ecrire avec photo et prétentions Direction du personnel, Service du recrutement, 57, rue Taitbout, 75009 PARIS.

Société fiduciaire recherche pour Paris

JURISTE - FISCALISTE

Droit des affaires. Expérimenté. Adresser C.V. et prétent. s/réf. 2.949 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE recherche

INGENIEUR DIPLOME

pour direction commerc. après intégration entreprise 2 ans en contrôle de gestion. Min. 30 ans. Anglais courant.

Ecr. av. C.V., photo et prét. à N° 41.393 B - BLEU - 17, rue Lebel, 94 VINCENNES, qui tr.

STE ELECTRONIQUE
proche banlieue NORD-OUEST recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
formation E.S.E., E.N.S.T.

pour assurer, après formation spécifique, la prospection et la commercialisation de ses produits dans les pays de l'Est et de l'Union Soviétique.
— Notions de russe indispens.
— Anglais courant.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à 955 Créations Dauphine 41, av. de Friedland Paris-8e q.t.

Fabricant de produits de base pour cosmétiques et détergences recherche

INGENIEUR CHIMISTE

susceptible d'assurer la responsabilité d'un laboratoire d'application situé en banlieue nord de Paris. - Quelques années d'expérience seraient vivement appréc. Adresser C.V., photo (perdue) et prétentions, sous réf. 2.947, à P. LICHAU 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Société Electronique Paris-13e recherche INGENIEURS ou TECHNICIENS ELECTRONICIENS avec expérience laboratoire POUR VENTE composants et matériels de mesure de grandeurs physiques. Env. C.V. av. photo et prétent. à C.G.P. 374, qui transmettra (25, r. Cavendish, 75019 Paris).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Concessionnaire exclusif matériel informatique de gestion et traitement texte recherche

DIRECTEUR DES VENTES

pour animer et diriger réseau existant de représentants Paris et région parisienne. Le candidat devra posséder parfaitement la conduite d'une équipe et les techniques de ventes. Connaiss. langue allemande appréc. Adr. C.V., photo et prétent., s/réf. 1.111, à SETEP, 65, Champs-Elysées (8e), qui tr.

ÉTUDIANTS
LE BON MARCHE recherche :

PERSONNEL AUXILIAIRE

pour ses T.B.M. des 21, 22, 23, 24 et 25 octobre.

S'adresser bureau du Personnel 5, rue de Babylone, de 9 h 15 à 12 h, et de 14 h 30 à 16 h, à partir de mardi.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL spécialisé dans le financement des investissements de la P.M.E. recherche :

JEUNES BACHELIERS - RES BAC B ou G 2

Connaissances comptables ou juridiques nécessaires. Expérience professionnelle appréciée mais non indispensable. Libérés O.M. Intéressés par un travail d'études et d'analyses de dossiers de crédit comportant des aspects financiers et économiques. Après formation assurée par nos soins ils se verront confier des postes de

REDACTEURS (TRICES)

Avantages de la profession bancaire.

Ecrire service personnel, 78, r. Olivier-de-Serres, Paris-15e.

Cherchons COUPLE. FEMME cuisinière. HOMME, maître d'hôtel ayant permis de conduire, places stables dans villa moderne banlieue Ouest. Ecrire av. réf. à No 25.947 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Centre Doc. recherche titulaire Maîtrise MATH. APPLIQ. ou E.E.A. ou diplôme équivalent. Pour travaux doc. domaine analyse numér. et automatique théorique, anglais obligatoire, allemand ou russe souh. (versions). Possib. trav. mi-temps. Adr. C.V. manusc + photo. Bureau 107, C.N.R.S., 26, rue Boyer, 75020 PARIS.

S. F. I. M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

Référ. 181

pour groupe d'études d'ensembles électroniques associés à des matériels de micromécanique de précision. (Aéronautique.)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
POSITION II

Expérience 5 ans minimum exigée.
Connaissances indispensables en conception et utilisation des circuits analogiques et numériques.
POSTE EVOLUTIF.

Référ. 212

INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR
DEBUTANT

Temps réel :
— Activité sur minicalculateur ou microprocesseur.

Référ. 307

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN
POSITION II

Une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine analogique industriel est souhaitée.

Référ. 456.

AT3 ÉLECTRONICIEN

Une expérience de 3 à 5 ans dans un service études ou plate-forme serait appréciée. Des connaissances dans les domaines analogiques et digital sont indispensables.

Ecrire en rappelant la référence avec C.V. et prétentions au Service du personnel, B.P. n° 74 91301 MASSY.

STE D'INTERIM
SPECIALISEE
PERSONNEL HAUTE QUALITE
BUREAU D'ETUDES
offre situation à :

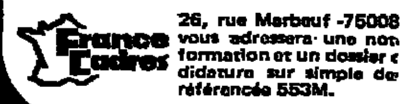
TECHNICO-CCIAL

pour prospection clientèle et sélection du personnel Réf. indisp. dans la branche. Ecrire STARTER, 68 bis, rue Réaumur, Paris-3e - N° 2.666 q.t.

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITE

AERAZUR - PARIS

Avec un effectif de 550 personnes, la S AERAZUR C.A. est le spécialiste franç matériels de sécurité et de sauvetage pour l nautique (parachutes, barrières d'arrêt, g canots gonflables, vêtements spéciaux,...)
Elle recherche un cadre de formation ing ou niveau équivalent pour diriger le servic trôle qualité coiffant ses deux usines. C expérience de la fonction indispensable, c férence en milieu aéronautique ou mécani



26, rue Marbeuf -75008 vous adressera une not formation et un dossier c didature sur simple de référencée 553M.

---

juriste d'entreprise

La filiale d'un constructeur de véhicu renommée mondiale recherche, pour lui le poste de

CHEF DU PERSONN

un homme de formation supérieure jur possédant une expérience acquise à la fo les domaines du droit des affaires et du t travail, ainsi qu'une pratique confirmée d blèmes d'embauche, de formation et de re humaines dans l'entreprise.

Le lieu de travail est à PARIS.

Adr. sous réf. 258 candidature manu CV détaillé et photo en indiquant prétentions à A.S. CARME EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

• VOUS ETES CADRE DE BANQUE

— vous avez au moins 30 ans
— vous avez acquis une solide formation mais souhaitez aborder les problèmes c cement des Entreprises au niveau le p
— vous souhaitez enrichir votre expérienc sionnelle en vous intégrant à une équip de laquelle vous serez chargé de l'étude mise en place de crédits d'investissem plus, vous participerez au lancement d duit nouveau.
— Nous sommes une banque de crédit à moyen terme appartenant à un grou d'importance nationale.

• VOUS ETES L'HOMME QUE NOUS RECHERCH

Adresser CV détaillé, prétentions, photo à N CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE

Banque privée recherche pour son Siège à Paris

cadre de ban

pour occuper un poste d'exploitant, sable, au sein d'une équipe de direc la gestion et du développemen portefeuille d'entreprises industri commerciales.

Ce poste exige une formation sup une expérience de 2 à 3 ans dans un d'engagement ou de secrétariat ban une grande aptitude aux contacts hu Age minimum : 26 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et phot n° 7.497 à « le Monde » Publ., 5, rue des I 75427 Paris (9e), qui transmettra.

GROUPE LEADER EUROPÉEN en PUBLICITÉ INDUSTRIELLE

recherche

INGÉNIEUR

(formation électronicien ou informaticier ayant expérience des techniques : vente, promotion, publicité.

Anglais parlé et écrit exigé.

Adrsser C.V. manuscrit détaillé, photo ss réf à SBEC, 3-5, rue Paul-Bert, 92100 BOULOGNE

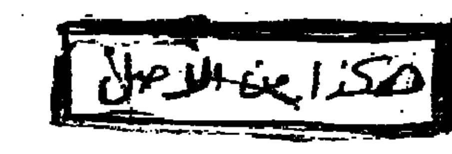
Importante Société Industrielle en expansion (1.100 personnes, C.A. 280 m de francs), filiale d'un groupe européen, rech pour siège (92)

DIPLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURI

pour son service budgétaire

Libéré des O.M., il sera chargé de formaliser faire évoluer (notamment en liaison avec l'I matique) les méthodes et procédures budgéta de la Société.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à n° COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, q



offres d'emploi

…pert compt. St-Lazare
… COLLABORATEUR
…ERT COMPTABLE
…EUNE DIPLOME
… certificat supérieur min.
Situat. avenir. Discrétion.
…v. C.V. et prétent. à S.E.E.C.,
12, r. du Rocher, Paris-8e.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
fabriquant et distribuant
matériels de haute technicité à vocation médicale
et industrielle, recherche :

TECHNICO-COMMERCIAUX

Ayant :
— Une excellente formation en biochimie renforcée par quelques années d'expérience de laboratoire.
Bien introduits
…s le milieu des laboratoires …nalyses médicales privés et hospitaliers.

… avec C.V., photo et prét. …642, CONTESSE Publicité …, Opéra, Paris-1er, qui tr.

… Croix Rouge Française Nord-Ouest PARIS-95, ch. …DRE ADMINISTRATIF …ne connais. compt. et gest. No T 076383, Régie-Presse, …bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPRIMERIE recrute …TACHES COMMERCIAUX …parisien., connais. métier … Fixe + intéres. Adr. …nusc. av. C.V. et photo …OPINION, 253, bd St-… …00 Courbevoie, qui tr.

…abinet d'Editions … situation d'avenir …me Collaborateur de …Universitaire, possédant … publiq. Haut niveau. …, esprit d'initiative, …ceptible assimilé …ique de fabrication …de. Stage assuré. …rimes. Tél. pour R.-V. 235-71-60 …12 h et de 16 à 18 h. 30.

… offre 180 F par jour …OMME OU FEMME …nporte quel âge et degré …ure disposant de temps pour distribuer dépliants …itaires dans leur ville et commune voisine. Réponse immédiate.

…re à ED. PICCOLI, Casella postale 1561, 20100 MILAN.

Cherche éducateur, éducatrice bacc., 22 ans minimum. …e présenter le 14 octobre 1975 …et le 15 octobre 1975 de 9 à 12 h. …S.O.E., 54, r. de l'Arbre-Sec, … PARIS ou téléphoner pour …z-vs : 260-10-84 - 260-14-75.

BUREAU SECURITE INCENDIE
rech. technicien pr vérifications installations électrique.
Connaiss. minimales : Elect., normes françaises, réglem. de Sécurité incendie.
Connais. en chauffage seraient appréciées.
Tél. : 736-14-92.

IMPORT. ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL A PARIS
cherche

1 INGENIEUR - ANALYSTE

Il assurera le développement harmonieux d'un système intégré de gestion en temps réel.
Ce poste exige :
— Une formation supér. (dipl. d'ing., maîtr. en informat.);
— Une expérience professionnelle de 2-3 années ;
— Un sens développé des relations humaines ;
— Une volonté affirmée de parfaire les connaissances dans les techniques informatiques de pointe.
Adress. C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
I.N.S.E.R.M.
101, rue de Tolbiac.
75645 PARIS CEDEX 13.

IMPTE SOCIETE BANLIEUE SUD
recherche

INGENIEUR MECANICIEN
CONFIRME

Grande Ecole ou D.E.A.
Spécialiste Acoustique et Vibrations.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE.

Ecr. avec C.V. dét. et prétent à nº 25.272, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Important Cabinet d'Audit PARIS-15e, recherche

COMPTABLE
H ou F

pour assister audits ds missions de contrôle auprès de sociétés.

Ce poste nécessitant un haut niveau comptable conviendrait soit à un (e) Chef comptable PME, soit à des collabor. issus d'un cabinet d'expertise.
Petits déplacements à prévoir.

Pour information sur le poste, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s.-réf. 8718-M à
C. N. P. G.
105, av. V.-Hugo - 75116 Paris.

secrétaires

…ecrétaires de direction

Laboratoire pharmaceutique PARIS/LA DEFENSE recherche pour son DIRECTEUR GENERAL

UNE **SECRETAIRE**
…faitement BILINGUE …LAIS (sténo anglaise)

…rience de trois années … à un poste similaire est exigée.

…ttre manuscrite et …s référence 13.545 …etites Annonces, …harles-de-Gaulle, … qui transmettra.

… arrdt., cherche
…ETAIRE-
…CTION
(Anglais-Russe)
… courrier et suivi …cial clientèle …ale. Libre suite. …V. et prétentions à …ontesse Publicité, …a, Paris-1er, q. tr.

…ATOU, près R.E.R. … cherche …AIRE DIRECTION …OMMERCIALE …expér. dans l'industrie 35 a. min., angl. cour. …r C.V. détaillé et prétent. …. P. 7, 78400 CHATOU.

…nos et dactylos

…ENTRE FORMATION …OFESSIONNELLE rech.
… STENODACTYLO expér.
… bonne connaissance anglais …ait., sténo anglaise Prévost-…aunay si possible pour poste monitrice. Formation assurée.
…cr. avec C.V., photo et prét. …LABEAU, 130, av. V.-Hugo (16e).

Secrétaires

Architecte - 92-GARCHES cherche secrétaire sténodactylo, connaiss. comptabilités. Expér. 4 a. min. Tél. 970-40-80 rend.-vs.

IMPORTANTE SOCIETE A LA DEFENSE
recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO
CONFIRMEE

Ayant plusieurs années expér. Nous demandons une bonne organisation personnelle, le sens du classement, un bon contact, un esprit d'initiatives développé, de la discrétion et de la maturité.

Envoyer C.V. avec photo à GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 sous référ. 2.688, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE près SAINT-LAZARE
pratiquant HORAIRE MOBILE
recherche

SECRETAIRE TRADUCTRICE TRILINGUE

Langue maternelle anglaise souhaitée.

Excellentes connaissances d'allemand et de français.

40 h/5 jrs. Restaur. d'entrepr.

Ecr. av. C.V. et prét. à nº 10070 Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

propositions diverses

CADRES SUPÉRIEURS
Les Conseils en Carrières
553.89.29
sont des spécialistes qui peuvent vous aider efficacement à chercher et trouver un poste à votre mesure.
Votre cas sera examiné confidentiellement.
103, rue de la Pompe - 75116 Paris.
Nous ne sommes pas un bureau de placement.

ENTRAIDE CADRES
aide efficacement
CADRES FEMININS
…resser C.V., envelop. à ECIT, 132, rue Gare, 95 - ERMONT. Entretiens à Paris.

…rgent. Expédition ASIE 1976, …, médecin et cameraman. Ecr. …obichon, 9, r. Pierre-Demours, 75017 Prais.

perdu-trouvé

…rdu DOBERMAN dans le 4e …rrondissement. Récompense. Tél. : 903-05-21.

cours et leçons

… phys., maît. math, Dr philo. …F l'H. Valstuche, 18, rue Pastourelle (3e).

…T DRAMATIQUE. - COURS …ARTICULIERS ou d'ENSEMB. …léphone : 602-04-88, le matin.

…ofesseur donne cours tous …v. franç., latin, grec. Tél. à … Prost, 525-63-57 (bureau).

autos-vente

Peugeot 404 - 1961. Très bon état. 1.500 F. 553-06-51.

Part. vend très beau coupé sport blanc Fiat 124-1600. Année 1971. Moteur révisé entièr. Prix Argus. 352-77-22 ap. 18 h 30.

Partic. vend Peugeot 204 T.O. Bleu ciel, 72, 55.000 km. 7.600 F. Tél. après 18 h. : 977-38-81.

SONAUTO
IMPORTATEUR
PORSCHE

DEPARTEMENT OCCASION
Grand choix tous modèles voitures direction 1974-1975.
GARANTIE DE L'IMPORTATEUR
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

Vds CITROEN SM 71, 54.000 km, marron métall., intér. cuir noir, climatisation. Prix sous Argus. S'adress. 4 av. Docteur-Postel, 27400 Louviers, ou tél. 40-01-11.

demandes d'emploi

SECRETAIRE DE DIRECTION Parfait, bilingue ANGL., ALL., 27 ans, E.S.C., ch. poste simil. ou commerc. Ecr. : KAISER, 122, r. Galliéni (92) BOULOGNE.

Cadre Technico-Commerc. III A, 41 ans. Expér. Direction Vente à l'industrie, rech. société désirant créer service ou poste de vente ou développer ses ventes sur la région parisienne. Anglais courant. Préférence Paris, banlieue ouest ou périphérie. Ecr. nº 506, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE (34 ans), universitaire, 10 ans d'expérience journalisme quotidien (presse écrite et parlée), spécialités musique, littérature, histoire, cherche emploi à temps complet ou partiel presse, édition littéraire et musicale. Langues étrangères : allemand (niveau agrégation), anglais (licence). Ecr. nº 6.064, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de Direction, 36 ans, 11 a. expér. Serv. Administrat. gde Entreprise + 5 a. Secrétariat complet petite Société rech. situat. stable Paris, Banlieue Sud. Libre rapidement. Ecrire : Mlle MENDIBOURE, C 661, 48, rue G.-Defresne - 94400 VITRY.

J. FME, 42 a. Etudes Supér. anglais, espagnol, expér., ch. poste responsab. mi-temps ou partiel, éventuell. remplacem. Ecr. nº 25.543, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

EXPORT. J.H., 26 a., Droit + Form. Sup. Commerc. Intern., bil. angl., bon. not. all. 2 a. exp. Assist. Direct. Exp., ch. sit. Fr. ou étr. Ecr. nº 515, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 25 a., *Maîtrise Histoire*, Cycle Sup. Inf. et Doct. Sc. Po., ch. empl. Docum. Edit., Adm. Ecr. nº 512, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, longue expér. direction, gestion comptable, administrat., secrétariat, relat. publiq., ch. emploi stable milieux théâtre, audio-vis., édit., etc., rég. 28, 45. Ecr. nº 6.066, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. pl. stable Not. Crédit. Contact client. Lib. ste. Aim. chiff. Ecr. nº 513, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., angl., allem., espagn., dipl. école Commerce, 2 ans expéé. banc., rech. emploi similaire. Ecrire nº 25.943, P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Secrétaire, femme de 50 ans, présentation très soignée. Goût du travail. Caractère stable, sachant conduire, souhaite trouver poste de confiance comportant voyages ou séjours étrang. Téléphoner mardi 14, de 12 à 17 heures : 553-35-87.

CADRE FEMININ
24 ans. Dipl. enseignem. supér. Première expérience de l'entreprise, souhaiter, collaborer à travaux concernant problèmes humains au sein d'UNE DIRECTION DU PERSONNEL ou DIRECTION DES VENTES. Ecr. Nº 25.761 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

CHEF DU PERSONNEL
49 ans, dix ans de pratique, niveau licence en droit. Expérience du recrutement (cadres E.T.A.M.-V.R.P.) de la paie sur ordinateur, de la formation professionnelle continue et des relations sociales, recherche dans secteur tertiaire poste de Chef du Personnel ou Adjoint dans une grande entreprise. Accepterait éventuellement poste en province.
Ecrire à nº 10 077 EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Dans le DOMAINE COMMERCIAL et LOGISTIQUE
UN SPÉCIALISTE
=
RENTABILITE ET ECONOMIE
CADRE, 30 ANS, diplôm. Etudes Supérieures met à votre disposition 8 années d'expérience dans
— L'ORGANISATION ET L'ADMINISTRATION DES VENTES
— LA DISTRIBUTION PHYSIQUE
— LES ACHATS
— LES SERVICES GENERAUX.
Ecr. nº 76.262, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr. ou tél. 747-27-82, lun, mardi, merc.

X - INFORMATIQUE DE GESTION
32 ans - 8 ans expér. (3 ds cab. organis. conseil). Dynam., aime les contacts hum. et le trav. en éq. Vaste expér. en inf. (banque, compt. gén. et anal., production, gestion de grands fichiers, etc.), cherche poste responsab. de serv. des études ou de grands projets.
Ecrire nº 517, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Dirigeant, 45 ans, disponible, connaissant : GESTION. Bilans - Budget - Trésorerie - Relations banques - Recouvrements de créances - Paiements fournisseurs, etc.
ANIMATION COMMERCIALE : Vente et après-vente - Etudes de marchés - Lancement produit - Esprit de créativité.
Langue : Espagnol écrit - parlé
cherche
POSTE RESPONSABILITÉS A L'ÉTRANGER
Ecrire nº 477 « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHE DE DIRECTION 38 a., 2 enfts, ENP, membre CJD, conn. tous corps d'Etat, anglais, créat., animat. cciale, Dir. P.M.E., moniteur de ski, instruct. alpinisme, voile, patin, recherche poste à responsabilité SPORTS, LOISIRS, TOURISME, toutes régions, libre de suite. Ecr. nº 25.296, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représentation offres

Pour promouvoir ses réactifs auprès des Laboratoires de la Région Parisienne
IMPORTANTE SOCIETE de PRODUITS CHIMIQUES recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
DE FORMATION BIOLOGISTE, BIOCHIMISTE (maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc).
Résidence : PARIS.
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous la référence numéro 48.305.

Entreprise Fabricat.-Négociat. plastiques, indust. pl. expans. rech. VRP MULTICARTES introduit ttes industries, situation stable et de rapport. Env. C.V., ph. : M. VERAGHE Boîte Postale 7, 62 150 Houdain.

Constructeur Bâtiments modulaires recherche à Paris
UN **CHARGE D'AFFAIRES**
28 a. min., excellent vendeur habitué à traiter av. architectes, enginering, municipalités, etc.
L'originalité et la qualité des produits sont particulièrement motivantes et le marché en pleine croissance permet d'espérer un élargissement rapide des responsabilités (y compris l'exportation).
Ecr. av. C.V. complet, photo Nº 1248, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

STE D'IMPORTATION DE MATERIEL DE LITERIE, DE DECORATION ET DE PETITE HORLOGERIE recherche
REPRESENTANT exclusif
Pouvant voyager en province. Préférence sera donnée à personne expérimentée. Fixe assuré + commission. Voiture fournie. Adresser C.V. et photo à C.E.V.M.I., Monsieur MARTIN, 15, av. P.-Doumer, PARIS-16e.

Entreprise de constructions de pavillons individuels depuis 1927 recherche
REPRESENTANTS
CONFIRMES. Pour la banlieue parisienne. Fixe + %. Loiseau Secteur Nord (Beauvais). 448-03-63 ou 454-04-42. Secteur Sud (Montlhéry). 901-02-46 ou 464-04-42.

capitaux ou proposit. com.

VOUS ETES RESPONSABLE d'une Société industrielle ou commerciale.
NOUS SOMMES :
● Cabinet d'Ingénieurs Conseils en Développement d'entreprises à PARIS ET BORDEAUX.
● En relation avec des GROUPES FINANCIERS disposant Capitaux à placer.
Nous devons nous rencontrer DEVELOPMENT CONSULTANT 74, r. G.-Bonnac, BORDEAUX. Tél. (56) 44-92-11.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
Notre Sté distribue à l'échelon national des biens d'équipement par l'intermédiaire d'un réseau de Concessionnaires exclusifs. Nous recherchons actuellem. le
CONCESSIONNAIRE
pour la région du SUD-OUEST
MISSION :
— Renforcer et animer l'équipe de vente ;
— Assurer l'entretien du parc des clients existants (rentabilité prouvée).
Investissement à prévoir. Formation technique et commerciale assurées.
Ecr. nº 25.509, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

PLACEMENTS EXCEPTIONNELS
— Actions stés moy. tr. sûres ;
— Rentabilité 15 à 20 % l'an ;
— Plus-value 12 à 15 % l'an ;
— Participation jusqu'à 49 %.
Ecr. C.M.C., 27, r. Marbeuf-8e.

gérances appointées

Couple cherche gérance appointée HOTEL-BUREAU (préfér. Sud de la France). Longue pratique Hôtel de luxe. Parfaite connaissance de l'anglais et de l'allemand. Sér. réf. Ecr. nº 6293 à P. Lichau S.A. 10, rue Louvois - 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

traductions

Offre

Sté offre trad. pour traducteurs techniques et médecins lang. mat. arabe et persane. Ecr. nº 7494 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

animaux

A vendre chiot scottish-terrier, *trois mois, vacciné*. Noël, les Côteaux-d'Auvers, 95430 Auvers-sur-Oise. Tél. bur. : 283-49-29, poste 348 ou 350.

Cause départ prochain cède Boxer Bringle mâle, 14 mois, origine champion à personne ai grand jard. 977-38-81 ap. 18 h.

ARCHITECTE DESA 37 a., 10 a. expér. cab. archi., ens., ing. conseil, ch. pl. sollab. ens., pro., banques, Cie assurances, libre immédiat. Ecrire, nº 435, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. DIRIGEANT-CHEF DE PUB. J. H., 25 a., ESC, libre imméd., 2 a. exp. direct. pet. agce créée par lui, cont., dynam., créatif, conn. tous pb agence. ROGER, 2, rue Buci, PARIS (VIe).

INGENIEUR UNIVERSITAIRE
séminaire de gestion, français, anglais, néerlandais, 23 ans d'expérience comme consultant, puis directeur général d'entreprises industrielles en Europe et pays voie développement, cherche fonction directeur, accepte aussi mission à terme.
Ecrire sous le nº 7.464 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 27 ans, ESC, parfait trilingue, ANGLAIS, ALLEMAND, 4 ans expérience export, cherche poste à responsabilités : EXPORTATION.
Ecr. nº 0.502, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journal., 35 a., format. univers., act. chargé de presse et resp. inform. int. et ext. ds impte org. sect. indust., réd. en chef rev. éco. Etud. ttes propos. av. perspect. Nº 479, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, 43 a., nat. franç., orig. russe, lic. anglais, Cambridge Proficiency, cherche poste stable Responsable formation en langues : *ANGLAIS — RUSSE*. Exp. enseign. entrep. Excel. réf. Ecr. nº 502, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESCAE Bordeaux, célib., dég. O.M., ch. emploi cadre comm., Bordeaux ou Paris, angl., esp., comm. courants. Ecrire BOUR, rue du Pradot, 64200 Biarritz.

J. H., 27 ans, SOCIOLOGUE 3e cycle, exp. enquêtes, milieu RURAL, 2 ans prat. enseign. écu.-socio. à l'étrang., cherche emploi chargé d'études socio.-éco. ou *enseignem. Ecrire à* : nº 7.489, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR cherche à dév. ts travx Software. Pr tous rens., écr. nº 7.459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fille, BEP agent administr., dactylo, accept. pet. secrétariat, accueil., prox. gare du Nord ou Saint-Lazare. Tél. : 959-23-93.

J. H., 24 a., dég. oblig. milit., licence sciences écon., entrepr. stage financier, 1 an publicité, *rech. situat. gestion, administr.* ou comptabilité, lib. ste. Ecrire, nº 25.321, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 27 ans, gestion financière, management, D.E.S. en cours, cherche emploi cabinet audit. et/ou grande société. Ecrire : nº 6.061, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journaliste, 17 a. exp quotid., hebd., excell. rewriter, magaz., accepte travx bien rémun. seul. Ecr. nº 482, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Tech. Fm., 27 ans, célib., tril. allem., ital., 6 ans industrie, expér. chantiers (mécaniq), dernier, ingén. chef de travaux, recherche activité industr. ou commerce. Très disponible, lieu de travail indifférent. Ecrire : M. R. PORRA, 358, cité Joëssel, 25400 AUDINCOURT.

SECRETAIRE MEDICALE Bac. F 8, ch. empl., lib. de ste. Téléphone : 933-63-68.

LORIENT - CADRE COMMERC. *parlant anglais, habitué déplacements France, étranger*, cherche situation direction régionale. Etudierai toute autre proposition intéressante. R. GROULT, GESTEL 56530. TEL. : (97) 64-12-11.

Jeune couple, dynam., ch. trav. en voyag., étud. tte off. Ecr., HAVAS, GRENOBLE, nº 14.151.

J. Femme ch. empl. mi-temps, licences angl., alle., expérience traduct. et secrétariat d'édition. Ecr. nº 495, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, maîtr. sc. nat., exp. enseign., édit., ch. sit. Potin, 97, r. L.-Rouquier, 92-Levallois.

J. F., 20 a., DUT techniciu. de commerc., cherche empl. stab. Mlle DUMUR, 79, RUE DE WATTIGNIES, 75012 Paris.

J.F., 21 ans, Compt. 2e échel., Bac G 2, 2 ans expérience, cherche emploi PARIS. Ecr. nº 6.067, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, Secrét., 37 ans, 18 ans expér., parf. bil. franç., espagn., ch. place stable, 3.500 F × 13. Ecr. nº 6.062, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE
Mémorialiste, format. supér., 7 ans exp. cabinet, habitué révision dossiers import., ch. collaboration intéress. Société expertise compt. Paris. Ecrire nº 500 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Créateur graphiste libéral Spécialiste Design de
SIGLES ET MARQUES
Gaggione, 2, allée Nung. et Coli Chevilly-Larue, 94156 Rungis.

BAGDAD
Cadre, *27 ans, bil. anglais* Expér. 2 ans Irak, dynamique, étudie ttes propos. adm. ccial. *Moyen-Orient.* Ecrier nº 437 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

BRESIL
Cadre résidant au Brésil rech. sociétés intéressées par affaires, prospection ou implantation dans le pays. Ecrire nº 504 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ING. AGRO.
25 ans, actuellement chargé études - animateur aménagement rural. Etudie toutes propositions (Paris ou Bretagne). Etudes développt agricole, aménagt rural, milieu naturel. Animation - Enseign. - Rech. Ecr. nº 7467 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris. qui transmettra.

CADRE DE DIRECTION
Econom. - Finance - Commerce Parlant 7 langues. 25 a. expér. affaires internationales dans le monde entier, recherche sit. de sté frse ou étrangère désireuse s'adjoindre un Cadre Export. Ecr. nº 25.483 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

J. H. 25 ans, lic. Sciences Eco., libéré obligat. milit., ch. situation stable, rég. indifférente. Ecr. Gilles GLIMOIS, 82, rue de Reuilly, appt 391 - 75012 Paris

CHEF FABRICATION EDITION
38 ans, 15 ans expér. agence de publicité, rompu aux différentes techniq. de fabrication, aimant contact, ch. pl. Technico-Commercial annonceur imprimerie ou dérivé, libre rapid. Ecrire à STARTER, 68 bis, rue Réaumur, Paris 3e, nº 2.670, qui transmett.

Femme, cadre banque, titres, Bourse, bons caisse, comptes à terme, clubs d'investissements, placements divers, cherche un poste banque privée (salaire brut actuel 70.800 F). Ecrire : nº 484, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 32 a., expert-comptable, commiss. au comptes, recherche poste ds Sté en Extrême-Orient. Ecr. nº 7.491, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. empl. secrét. médic., bac F 8, libre de suite. — 933-63-68.

J. Femme, maîtr. sc. nat., exp. enseign., édit., ch. sit. POTIN, 97, r. L.-Rouquier, 92-Levallois.

REVISEUR COMPTABLE, niv. D.E.C.S., 6 ans expér. cabinet expertise, cherche emploi Afrique francophone ou France outre-mer. Ecrire nº T 076.361, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR EXPORTATION Ingénieur grande école Business school américaine, 38 ans, national. franç., 14 ans expér. biens d'équipement, animation réseau et négociat. internationale, bilingue anglais, connais. arabe, recherche poste haut niv. dans société dynamique. Pour *premier entretien écrire sous le* nº T 076.314, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

J. F., 25 ans, trilingue : italien, licence anglais, diplômée Institut, études politiques section économique et financière, étudierait toutes propositions secteurs : bancaire, assurances, édition, relations publiques, libre immédiatement. Ecrire à : nº T 076.351, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

J. H., 26 a., dég. O.M., dipl. sc. *Po., hist. ment. T.B., all., angl.*, étud. ttes prop. organ. internationale, presse maison édition, rech., enseign. étranger. Ecr. nº 21.545, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 25 ans, permis 6 ans, cherche place stable chauffeur de maître, déplacements toutes régions, grande disponibilité. — M. J.-P. Delpeuch, 70 avenue Galliéni, 93380 PIERREFITTE.

J. H., 21 a., Achkenaze, aide-comptable, 18 m. exp., ch. empl. stab., *rém. 2.000 F/m., si Chabbat.* Ecrire M. KALIKSZTEJN, 9, rue de Capri, 75012 PARIS.

J. H., 27 ans, célibataire, diplômé études commerciales, bilingue anglais, excellents contacts humains, 5 ans expérience professionnelle cadre d'état-major de Société multinationale, achats étranger études éco. et financ., contrats création et direction petite Société services organisation, gestion, ccial. Examinerait toutes propositions France et Etranger. Ecrire à : nº 6.464, Central d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris (2e).

H., 33 a., cadre format. techn. et scientif., 8 a. expér. vente prod. et biens équip. industr., allemand parlé, libre de suite, dispon. pr fréquents déplacem. même étrang., ch. poste resp. ht niv., branche techn.-ccial. Ecr. nº 25.866, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. Homme, pharmacien, lic. sc. éco. + IAE, recherche poste dans service commerc., labor. pharmaceutiq., libre de suite. Ecr. nº T 76.319, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Cadre, 25 ans, formation universitaire, expérience relations publiques, parlant espagnol, anglais, étudierait propositions responsabilités, service personnel ou relations publiques. Accepterait poste à l'étranger, bonne connaissance Amérique latine. Ecrire, nº 76.327, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 ans, cherche secrétariat culturel à mi-temps. Tél. : 589-26-73.

J. H., 24 a., bonne présentat., duel droit anglais, élève école du Louvre, cherche emploi à mi-temps chez antiquaire ou remplac. Téléphone : 637-38-54.

J. F., rech. trav. comptab. à domic. Tél. 508-67-58, ap. 18 h.

Cadre recherche, temps partiel ou complet, missions, études de marchés, enquêtes, représentation matières premières... Large éventail possibilités. Poste confiance, responsabilité, initiative. Etudie toutes propositions sauf prospections systématiques. Ecr. nº 7.486, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris-Rive droite

Bd MURAT, 5e ét., réc., 65 m² MIXTE + local r.-de-ch., 15 m² + park. tte ppté 350.000. 828-80-47.

LEDRU-ROLLIN
Luxueux studio tout confort. Prix intéressant. T. : 628-58-90.

Bd EXELMANS s/cour, calme, living-room + 2 chbres, 75 m², 1er ét. tt cft. Prix : 318.000 F. Cabinet DORMION : 924-12-04.

« LE VILLERME »
Ds petite résid. de grand stdg quelq. st. et 3 p. livr. janv. 76. Vis. s/pl., 12, r. René-Villermé ou tél. PRIMA 355-26-20 14-19 h.

16e Imm. p.-de t., appt 5 pièces, 2 bns. RUE REMUSAT, possib. Profess. libérales. T. : 700-00-99.

CHAMPS-ELYSEES
250 m², 1er ét., très clair, sal., s. à m., bur., 4 ch., s. de bns, ch. de serv., tél., prof. libér. possib. - bureaux. G. CHEBAT Tél. : 622-54-88 et 622-53-48.

GARE DU NORD
5 p., bns, 100 m², 1er ét., clair, chauffage central, téléphone. Px : 260.000 F. Tél. : 265-90-05.

STUDIOS EQUIPES. Idéal pour placement. Neufs ou anciens rénovés à partir de 45.000 F. Avantages fiscaux. Crédit 80 %. Gestion assurée par nos soins. FLOREAT, 19, r. des Martyrs 75009 Paris. Téléph. : 285-10-15.

INVESTISSEURS
MARAIS - RUE TURENNE
Bel immeuble ancien restauration de prestige. Reste quelq. STUD., 2 pces.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-60-23.

XIIe BIZOT. Appt sompt. 180 m² + 120 m² jdin suspendu sup. décoré. Px élevé. 747-45-16, matin.

Part. vend SANS INTERMED. joli stud., conft, r. Allibert et ch. individuelle 6e étg. r. Goncourt. Ecr. à 496, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXCEPT. - S/PARC
Liv., 4 ch., 2 bs, 135 m², 5e réc. Gd stand., balc. 27 m², 2 box. 26, r. Botzaris, mardi 13-18 h.

2e - BOURSE
Quartier central. Immeuble luxueusement rénové. Société propriétaire propose 1 studio en duplex et deux 3/4 pièces en duplex. Important crédit si sérieux par notre banque. GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

RUE DE MONCEAU
Grand standing, jamais habité. Et. élevé, 150 m² + TERRASSE. PROFESSIONS LIBERALES FRANK ARTHUR - 924-07-69.

AV. TRUDAINE, square. 2 P. + w-c, possib. s. de bains. 6e ét. Balc. à rénover. Px total 92.000 F. — Tél. : 254-46-05.

RANELAGH. 7e ét. Splendide 6 P. 2 s. bains, 85 m2 envir. Terrasses. Garage. 2.200.000 F. CIMOBI, 58, av. de Wagram. 924-16-36 ou 766-24-18

REPUBLIQUE. Gd Grand studio tt cft. R.-de-chauss. s/rue. Prix total 85.000 F. - 254-46-05.

BD ORNANO. Gd 2 P., ent., cuis., w.-c., s. de bains, chff. cent. 2e ét. Px total 105.000. 254-46-05

Mo NATION S/AV. BEL-AIR Dans bon imm. Beau 2 pièces à rénover. 60.000 F. Urgent. - 343-32-67.

A ENLEVER O.R.T.F. Profess. libérale 1.300.000 F BEL H.P. R. + 3 400 m2 + Terrasse Jardin Sous-sol - 033-56-72

ALFRED-ROLL TERRASSE JARDIN 4e étage 98 m2 + 120 m2 appt gd cft, galerie, belle récept., 2 chbr., gde cuis., park. prox. 730.000 F. ANJ. 99-72.

PRIX EXCEPT.-MUETTE 4.100 LE m2
3 RECEPT. 5 CHBR. TRAVX. PROF. LIBERALE. - 633-29-17.

AVENUE WAGRAM
Immeuble pierre de taille **6 P.**, 180 M2 environ. Belle réception, 3e ét., asc. Bonne exposition. Seul appart. à l'étage, divisible, 2 portes palières, + 2 chambres service. Pr renseig. et visites : 755-98-57.

AV. FOCH Luxueux 4-5 pièces 190 m2. Urgent. I.L. - 822-57-30

LA MUETTE AFFAIRE EXCEPTIONN. Lux. APPART. très calme. Prix à débattre. - Tél. 306-31-69.

MICHEL-ANGE - MOLITOR
D simm. bourgeois, 5e ét., asc. S/COUR. VERD. PL. SOLEIL
GD LIV. + CHB.
cuis., bns, chauff. cl Moq. Tél. LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX 275.000 F
Sur place, ce jour, 14-18 h :
10, RUE DE CIVRY ou 723-96-85

SEGONDI S.A. - 874-08-45
9e URGENT
Ds tr. bel imm. 2e ét. s/rue et jardin, gd 5/6 pièces, tt cft, chbre personnel. Prix intéress. Vis. lundi et mardi, 14 h - 17 h : 40, RUE CONDORCET

SEGONDI S.A. - 874-08-45
17e près PARC MONCEAU
Ds très bel imm. standing Gd 7 p., 2 s. de bains, 240 m2, parfait état, 2 chbres service. Vis. s/pl. mardi 14 h 30 - 17 h 30 : 59, RUE DE PRONY

Près **AV. REPUBLIQUE**
Bel imm. restauré. Propriét. vd beaux 2 P., tt cft, entièrement refaits neufs et aménagés. 342-49-19, après 18 h 20.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Paris-Rive gauche

14e Studio équipé. Rapp. 7.200 F an. 69.000 F. « FAC », 337-69-59.

Hôp. St-Joseph 2 p. tt cft, impec., 135.000 « FAC » 337-69-59.

13e, maison à rénover, 4 p., 85 m², possibilité agrandir. ALGRAIN, T. : 285-00-59/02-54.

◆ BAC-SAINT-GERMAIN
Imm. gd cft, superbe réception, 4 chbres, 2 s. bs, chbre serv., balcon, vue. Téléph. : 261-58-26.

JUSSIEU
CHARM. GD 3 PIECES, 90 m² 378.000. EICHER, ELY. 83-90.

Saint-Séverin, excel. plac. imm. caract., duplex, studios restaur. à part. Px 73.000 F. CAR. 19-75.

VUE EXCEPT. SUR PARIS LIVING 40 m² + 4 CHBRES. ETAGE ELEVE, RECENT. 6, bd Grenelle, mardi 14-17 h.

BAC/SAINT-GERMAIN
Entre cour et jardin, living, 2 ch., 80m², tél., 42, rue du Bac. Visite mardi de 14 h. à 18 h.

MOTTE-PICQUET
92 m2, STAND., IMM. NEUF. Magn. 3/4 p. en duplex, calme, jardin privatif. Parking. Prix 460.000 F. Tél. 522-92-10.

SAXE - ORIGINAL
Séj., sal. à m. à l'américaine. Ch. avec s. de bs, w.-c. Prix à voir sur place, 3, rue Bouchut, Paris-15e, de 9 à 20 h.

Ve - SAINT-GERMAIN
53, boulevard Saint-Germain (Immeuble classé).
La presse et la radio (Europe Nº 1) parlent de notre programme. Venez vous rendre compte sur place de la qualité de cette rénovation en visitant l'appartement témoin ouvert de 14 heures à 18 heures. Toutes surfaces possibles. Prix élevés TRES justifiés. Le propriétaire GIRPA 325-56-78.

CARDINAL-LEMOINE
Près SEINE. Immeuble classé rénové. STUDIOS et 2 PIECES, tout confort. Tél. 723-38-74.

7e - EXCEPTIONNEL
Appartement de rêve 260 m2 dans immeuble classé.
JARDIN 1.000 m2
Appart. de gardiens + garage. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

ST-GERMAIN-DES-PRES
4 P. VUE SUR EGLISE Bel appt bourgeois 140 m2, qques travaux. 633-29-17.

5e MOUFFETARD - STUDIO RENOVE - Immeuble caractère. - 288-19-91.

JARDIN DES PLANTES
Mo Austerlitz, bon imm., asc. PETIT STUDIO, cuisine, wc, DOUCHE, CHAUFF. CENTRAL. 22, bd de l'Hôpital, 8e étage. SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

Région parisienne

SURESNES pr PTE ST-CLOUD 5 min. GARE CHARMANT 4 p. 85 m², excel. état, tr. lumineux. Est-Ouest, tél., 240.000, 704-88-18.

NEUILLY ARGENSON
récent, stdg, living double + 2 ch., cuis., bns, ch. serv., tél., cave, parking. Tél. : 525-12-19.

BOULOGNE, Point-du-Jour, 7e étage, soleil, double living + 3 chbres. Tél. : SOL. 24-10.

NEUILLY. *Immeuble de stdg 7 p. parfait état. Conviendrait à* médecin, 890.000 F. 622-62-17.

P. à p. vend appt 4 p. ds belle résidence, rég. à SANNOIS, pl. centre, 2 min. gare, 660-92-37.

Porte-Pantin, Mo Hoche, 5 p. neuf ens. asc., cuis. équipée, 1 s. bns, 1 s. dches, moquette, fac. crédit, Tél. : 260-38-22. Bernard Pytel, hres bureau.

Part. de prêf. à part. vend à Joinville début décembre appt r.-de-ch., 5 p. 110 m2, 5' bois de Vincennes, R.E.R., conviendrait profess. libér. Prix : 360.000 F. Tél. : 886-33-09, pour rend.-vous.

BOUGIVAL. Part. vend appart. 110 m² sur parc, 4-5 p., grand balcon, vue panoramique, stdg, garage, 340.000 Tél. : 967-46-60.

EN LIMITE DE **VINCENNES, A** 200 m. R.E.R. FONTENAY
COMME EN PAVILLON
Appart. av. 2 jard. privatifs.
Sup. résid. stand. Living double, 2 chambres, gde cuis., office, lingerie, 2 bains, w.-c. Parking. Calme. Soleil.

PRIX INCROYABLE
420.000 F avec grand crédit. Tél. 796-58-13.

EGLISE DE BOULOGNE
Bel immeuble entièrement rénové, chambres, libres et occupées, 2 P. occupées. Tél. : 622-30-86, poste 26.

HABITABLE DE SUITE
Studio 37,20 m². 2 pièces, 53,97 m².
PRIX FERMES
FRAIS D'ACTE INCLUS JUSQU'A FIN OCTOBRE.
« Le Cèdre Bleu », 106, av. Thiers - 93340 LE RAINCY
Sur place du vend. au lundi de 14 à 19 h. ou 887-83-06.

SURESNES. 3 PCES. Récent. Standing - Impeccable Calme - Vue s/Paris - Tél. Park. 255.000 F. — Tél. : 775-61-77.

NEUILLY BD M.-BARRES Ravissant studio, cuis. équipée, salle de douche. Tél. 185.000 F. - JAS. 51-84.

BOULOGNE IMM. NEUF 1972
2 PIECES, 46 m2, tt confort + balcon, tél. 146, RUE GALLIENI - Park. PRIX INTER. Mo Billancourt SAMEDI-DIMANCHE, 15/18 H.

Province

LYON-JEAN-MACE. Particulier vend appart. tout confort, 5 pièces, cuisine, 115m², téléphone. Prix : 250.000 F. Téléphonez, sauf le week-end : (15) (79) 33-26-41, Chambéry.

Etranger

Vends Santa Ponsa (Baléares) Appt tt cft, 2 p., cuis., s. bs, 65 m2 + 10m² terrasse, direct mer, tt meublé, 68.000 F. Poss. créd. Ecr. nº 6.065, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

appartem. achat

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT. VILLA PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, R. SAINT-CHARLES, XVe. TEL. : 577-46-10.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Dispose paiement comptant. Achète urgent 1 à 2 p. Paris. Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, 94 Fontenay-sous-Bois.

Ach. urgent rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pces, paiement comptant chez notaire. Téléphone : 873-23-55.

SOCIETE ACH. COMPT. PARIS proch. banl. appt 2, 3 et 4 p. Ecrire NORD TIM, 96, bd Magenta, Paris-10e. T. : 203-11-00.

PARTICULIER ACHETE CHAMBRE DE BONNE OU GRENIER AMENAGEABLE. J. MOYON 607-05-12.

URGENT RECHERCHE 4 à 7 p. tt cft, 16e, 8e, 17e, rive gauche, Neuilly. Michel & Reyl Tél. : 265-90-05

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEM. COMPT. 28, R. SAINT-CHARLES, XVe. TEL. : 577-46-10.

RECH. URGENT 4 A 7 P. QUART. RESIDENT. NOTAM. 7e - 16e - 17e - NEUILLY GILER S.A. 59, av. d'Iéna 260-36-80

appartements occupés

CHAMPERRET sur verdure appts 2-3 et 5 p., loués verbal. de 70.000 à 265.000 F. ALGRAIN 285-00-59 - 69-54.

PANTHEON

Propr. vendent ds immeuble tt conf. appartem. occupés 4/5 p. et duplex. — Tél. : 723-38-58.

locations meublées Offre

Paris

MAILLOT Confortab. STUDIO Cuisine. Bains. Tél. 900 F. - 229-52-98.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. : fonctionnaire ministr. ch. à louer 7e, 6e ou environ ou banlieue ligne RER, studio ou 2 p., cuis., wc, s. de bs, cave, parking si possible. Ecr. Z. M. ZGRAJA, 47, av. du Présid.-Wilson, 91120 Palaiseau.

Collab. journal ch. 3 p., imm. nf, tt cft, Paris-Sud, 13e arrt si possible - Part. de préfér. Ecr. à 6.063, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. ss agence 4 à 6 p. Paris ou pavillon banl. - 742-53-24.

pensions

Recom. Hôtel pens., demi-pens., gd cft, calme, jardin, quartier résidentiel, 149, bd Malesherbes.

villas

LYON - Banlieue résidentielle, villa neuve, gd stdg, s/ 1.750 m². E.I.F.L. Téléph. (78) 57-10-44.

Dans village unique de MARNES-LA-COQUETTE ppté de caractère, gd stand., réception 120 m², 5 ch., 3 bns. JARDIN 1.300 m². Px. élevé. KATZ, gare Garches. 970-33-33.

MARNES-LA-COQUETTE sur 2.600 m² jardin, Villa neuve. IMPECCABLE. Réception dble, 5 ch., 2 bns., gar. 2 voit. Prix 900.000 F. KATZ, gare Garches, 970-33-33.

locations non meublées Offre

Paris

DAUPHINE. Splend. 8 p., 4 bs, 2 serv., GAR., TEL. POSSIBIL. PROFESS., 7.000 F - 755-69-96.

PARIS-11e SANS COMMISSION Immeuble tout confort, studio 34 m², loyer 721 F, charg. 113 F, parking 102 F. 51 bis à 61 avenue Parmentier. Téléphone : 805-73-88.

LOCATIONS SANS AGENCES OFFICE DES LOCATAIRES 9, rue du Hanovre. Mo Opéra. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 45, rue Héricart - 577-70-08.

AUTEUIL-MOLITOR Appartem. exceptionnel 6-7 p., 315 m² + 80 m² terrasse, 8e étage, garage 2 voitures, 8.000 F - EUR. 65-55.

Av. NIEL. Lux. 4 p., 110 m² poss. prof. libérale, 2.500. WAG. 19-41.

XVIe, Imm. nf. Reste 1) gd 2 p. tout confт, 78 m² ; 2) grand duplex, 4 p., 186 m² + jdin privé. S/pl., 26, rue Desborde-Valmore, mardi et vendredi, 14-17 heures.

16e Foch. Im. P. de T., gd stdg, splend. 2 p., tt cft, 80 m². S/pl. mardi 5, rue Chalgrin, tte journ.

PARIS - 12e SANS COMMISSION Importante société loue dans immeuble neuf, bon stand. Studio 38 m², loyer 776 F. Charges 155 F, park. 121 F. S'adresser 220, rue du Fg-St-Antoine. Tél. 345-17-22.

PARIS - 19e Mo Place-des-Fêtes. SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort. — 3 Pces 62 m², loy. 1.000 F, charges 226 F., park. 102 F. — 5 Pces, 87 m², loy. 1.300 F., charges 317 F, park. 102 F. S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas (19e).

TERNES (Près) - 7 PIECES, cuis., bns, 2 ch. serv. Poss. prof. lib. 3.700 F+ch. 924-92-45.

CHAMP-DE-MARS SOL. 39-10 2 P. 70 m2. 8e ét. Balc. Sur jardin. Tt conft. Téléph. 1.800 F.

MAILLOT GD 4 P. Reft neuf. Moq. Calme. Soleil TT CFT. Tél. 2.000 F. 229-52-98.

Région parisienne

LA DEFENSE - Appartements neufs, du studio au 5 pièces. 774-53-93. 11 heures-19 heures.

CHATOU 3' RER. Appt neuf, grand standing 150 m2, 6 p. princ., 2 s. de bns, cuis. équipée, 2 park. couverts. 3.300 F mensuels + charges. Agence CARLIER. - 966-11-90.

SAINT-CLOUD Vue exception. 1er occup. 4 P. Tél. Terr. - Tél. : 277-97-26.

fonds de commerce

HALLES, bien placé. Magasin 3 niv., tél., ch. cent., entièrem. agencé. Téléphoner soir 487-43-06.

OLERON : MURS, FONDS ET TERRAIN 6.000 m² dont 400 m. Front de mer - Complexe : SCOTCH CLUB, discothèque, PUB, BAR, SNACK, GRILL. Salle gala 1.300 places, jeux, bowling. Autorisation jeu boule possible pour 76-77. Gros chiffres prouvés en 4 mois saison. Ecrire : PROMOTEL S.A., Le Seillery », LA CLISSE - 17600 SAUJON.

Entre ENGHIEN et PONTOISE CREMERIE - EPICERIE FINE vins fins, boutique moderne, vitrine réfris., chambre froide, nombr. dépend., cave. Tr. beau logement, sél., 2 ch., s. e., arr.-boutique, cuis. et bur., ch. cent. gaz. Bail 8 ans. Loyer 12.000 F. Prix 60.000 F + stock. Facilit. LALLIER, 822-47-33 et 752-42-56.

locaux commerciaux

REPUBLIQUE Local 120 m² sur deux niveaux, rapport annuel net 33.000 F, sacrifié 250.000 F. — 770-40-30.

immeubles immeubles

Pour installation de bureaux, salles d'exposition et entrepôts RECHERCHONS IMMEUBLES NEUFS ou IMMEUBLES ANCIENS bon état ou à rénover ou TERRAIN A BATIR Surface développée : 1.500 à 2.500 mètres carrés. PARIS - BANLIEUE - RÉGION PARISIENNE Téléphoner à 797-47-59.

GROUPE SUISSE Ach. cpt IMMEUBLES, terrains, Paris et ttes banl. - 522-20-74.

bureaux

A LOUER BEAUX BUREAUX 300 m², 29, rue Marbeuf. S'adr. 25, rue Marbeuf, Mlle Frentz. BAL. 04-09 - BAL. 05-04.

VIIIe 1.000 m² bureaux à louer. Prix except. 500 F le m² ann. 225-86-00 - 256-02-94.

AVENUE MONTAIGNE A LOUER 300 m² de bureaux. RICHARD ELLIS - 225-27-80.

1 à 20 BUREAUX, Ts quartiers. Location sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55 +

7e - AV. RAPP DANS IMMEUBLE STANDING 1.272 m² à louer Bureaux cloisonnés, s. de conférence FONCIP - ANJ. 90-73

PROPRIETAIRE Loue un ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

ST-LAZARE/GARE DU NORD Immeuble neuf de bureaux RESTE A LOUER 2.160 m2 à 550 F/m2 TIFFEN LIPTON 359-99-70

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE A LOUER 220 m² bureaux dans immeuble de burx grand standing, climatisation, serv. telex, téléphone, salle de conférences, parking. — Téléph. 293-62-52.

hôtels-partic.

NEUILLY, BOIS - VUE SUR PARC SAINT-JAMES. H. P., rez-de-ch. + 1 étage div., jardin. - 577-60-10, le matin.

propriétés

— Propriété viticole Fins Bois Cognac : 30 ha. magnif. plantat. plein rapport, avec ou sans château, bord Charente.

— Propté viticole Petite-Champagne, Cognac : 30 ha. dont 17 ha. plantés, plein rapport. Beau château XVIe.

— Propté viticole Petite-Champ. Cognac : 9 ha. plantés sur 30 ha. - Beau logis.

— Propriété viticole Fins Bois Cognac, 60 ha., dont 12 plantés. Logis à rénover. PROMOTEL S.A., « Le Seillery » LA CLISSE - 17600 SAUJON. Téléphone (46) 93-28-08.

Etang à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET, par GIEN.

SEVRES Maison style moderne 1962 dans jardin de 800 m² arbor. Entrée, sél. dble, bur., cuis. amén., ling., 5 ch., 2 s. de bns, 1 cabin. toil. Ss-sol complet avec gar. 2 voit. Vue magnifique sur bois, parfait état, près gare, commerçants. Après 18 heures : 460-35-60.

forêts

Cherche forêts exploitables résineux ou feuillus toutes régions avec ou sans sol. Ecrire à HAVAS DIJON no 18.092.

terrains

TERRAIN CONSTRUCTIBLE RUE RICQUET (18e), 20 min. Mo, surface : 300 m². Renseign. : TERI, 3, r. Vézelay, PARIS (8e) - 522-92-10.

OFFRONS à personne désireuse construire dans toute la Beauté d'un site, calme, confort, avec viabilité. TERRAINS A BATIR, Chartrettes (77), 1.000 m², façade 30 m - Téléphone 438-43-67.

PONT-SUR-YONNE. Magnifique terrain à bâtir, toutes viabilités. AFFAIRE A SAISIR. 1.300 m² par 20 m. de façade. Tél. 438-43-67.

A Saint-Prix (95-Val-d'Oise), Magnifique terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle. Renseignements : téléphoner au 464-04-42.

A St-Ouen-l'Aumône (95), magnifique terrain à bâtir à vendre. Situation exceptionnelle. Téléphoner pour renseignements : 464-04-42.

Sté de FINANCEMENT ET DE PROMOTION IMMOBIL., rech. TERR. PARIS et BANLIEUE. C.E.P.I., 7, place Vendôme, PARIS-1er - 260-04-93.

TERRAIN 2.850 m² St-Jean-de-Luz. Quartier Sainte-Barbe, viabilisé. - Tél. soir : 970-55-48.

Commune Picardie désire concéder terrain 8 ha. pour sports, camping, pêche. Documentation sur demande. Ecr. à 7.477, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

30 KM SUD PARIS Beau pavillon F 4 sur sous-sol. Tt cft. 400 m de la gare, quart. calme. Px. 340.000 F. T. 499-22-67

CHAMPIGNY 4 P., s. bns, 2 w.-c., pet. bur. 1 P. aménag. dans le grenier, chauf. cent., gar., caves, jard. 600 m². Parfait état. 400.000 F. 874-01-91.

MEUDON VAL FLEURY près Gare et Commerces Excell. construct. de 5-6 pièces, état impecc. Jardin. Tt confort. Prix 425.000 F. - Tél. 027-41-75.

châteaux

CHATEAU RENAISSANCE 12 pces princ., tt cft., gdes dépend. PARFAIT ETAT. 5 hect. clos de murs. 60 km de Tours. Tél. : 526-83-11.

chalets

04 - PRA-LOUP Vds chalet 9 pièces, 2 niveaux, gar., terr. Téléph. (1) 567-74-39.

viagers

Viagers occupés — Fouras. Villa bord mer, 4 chbres, garage, tt. confort. Ter. 4.800 m2.

— Mornac. Maison bourgeoise pierres, 3 chbres, garage, tout confort. Jardin.

PROMOTEL S.A., Le Seillery LA CLISSE - 17600 SAUJON. Tél. (46) 93-28-08.

Vendez rapidement en viager, expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-11e.

Belle propriété 38 km Paris Forêt Isle-Adam. Parc 12.800 m2 Libre au décès. 79 et 69 ans 300.000 F + 4.825 F/mensuel F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-80

JUSTICE

A la convention des docteurs en droit

LES FRANÇAIS ET LA LOI

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « Les Français et la loi » était le thème général de la convention nationale de l'Association nationale des docteurs en droit (A.N.D.D.), qui s'est réunie à Strasbourg à la faculté de droit, les 10 et 11 octobre.

Dépouillée de sa majesté d'antan, s'adapant difficilement au rythme du changement du monde actuel, ignorée et souvent ignorante du citoyen, manipulée à sa guise par l'administration, telle est apparue la loi au travers de quatre rapports de synthèse présentés par le doyen Georges Vedel, Me Robert Badinter, par le président Roland Maspetiol, ancien président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat, et le doyen Charles Debbasch, président de l'université d'Aix-d'Aix-Marseille.

Hypocrisie et contre-vérité de proclamer que « *nul n'est censé ignorer la loi* », comme l'a souligné Me Badinter, devant l'avalanche accélérée de textes législatifs, et de réclamer une vigoureuse action à travers les mass media, la télévision en particulier, pour familiariser, par le truchement de praticiens du droit, le citoyen avec les principaux textes le concernant dans sa vie de tous les jours.

Souveraineté de la loi ? Une idée reçue, comme l'a démontré le président Debbasch dans un remarquable rapport sur l'administration et la loi, mettant en lumière les différentes manières dont l'administration, grâce au déclin du contrôle parlementaire résultant de la pratique constitutionnelle, peut neutraliser, modifier ou tourner la loi édictée par les Assemblées. Pour remédier à cette situation il s'agit, selon le rapporteur, d'améliorer les techniques d'élaboration du droit : par une meilleure spécialisation des parlementaires, un travail plus approfondi en commissions, un contrôle institutionnalisé de l'exécution des lois, notamment pour ce qui concerne leur délai de mise en application, et enfin par le rétablissement de la primauté du pouvoir politique sur l'administration.

Tirant les leçons de la rencontre, le président de l'A.N.D.D., M. Maurice Aydalot, premier président honoraire de la Cour de cassation, a établi que toute réflexion sur la place de la loi dans la nation aboutissait à se questionner sur l'attitude du juge devant la loi. De sa position tranquille de « *juge de la stabilité* » appliquant depuis plus d'un siècle un arsenal juridique quasi inchangé, le magistrat a évolué depuis la fin de la guerre vers « *la position inconfortable du juge de la transition* ». La loi faisant peau neuve, des pans entiers du code civil s'étant écroulés, la jurisprudence s'établissant lentement, le rôle du juge doit être celui d'un « *clignotant d'alerte quand il y a un vide juridique ou une loi devenue injuste* ».

Le rôle du juge peut-il être politique ? Thèse dangereuse, souligne avec force M. Aydalot, pour qui l'application entière et sereine de la loi doit être l'objectif primordial. « *Il serait déplorable que le plaideur qui vient devant nous puisse penser que notre conviction est déjà faite.* » Evoquant « *les ratés de la machine judiciaire qu'on appelle très opportunément des scandales* », M. Aydalot a souhaité en conclusion que le fossé ne se creuse pas entre les justiciables et les juges.

J.-C. HAHN.

Mêlé à l'affaire de Bruay-en-Art

Le jeune Jean-Pierre est inca pour tentative de vol

Jean-Pierre, dix-neuf ans, relaxé au bénéfice du doute, le 15 juillet dernier, par le tribunal pour enfants de Paris dans l'affaire de Bruay-en-Artois, a été inculpé, ainsi que ses trois jeunes complices, de tentative de vol, samedi 11 octobre, par M. Aimé Feneyrou, juge d'instruction à Paris. Les quatre adolescents ont été écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Ils avaient tenté de cambrioler, dans la nuit de vendredi à samedi, un magasin d'habillement situé rue de Rivoli à Paris.

C'est l'itinéraire d'un adolescent perdu, le pauvre chemin parcouru par Jean-Pierre, depuis cinq ans. Avant 1970, le jeune garçon mène une existence tout à fait normale à Bruay-en-Artois. Le début de sa vie est heureux, comme le soulignent diverses enquêtes sociales, « *au sein d'une famille de mineurs digne et unie* ». Mais la mort de sa mère, alors qu'il a sept ans, constitue pour lui un premier bouleversement.

Il s'entend « *à merveille* » avec son père, précisent ces mêmes enquêtes. Il a quatorze ans quand ce père meurt, victime d'une maladie de la mine. Jean-Pierre est présent lors du décès, et le traumatisme qu'il subit explique en grande partie la suite de son existence. Une sœur aînée — il est le benjamin de la famille — quitte le foyer en novembre 1971, et Jean-Pierre reste seul avec son frère Henri, désormais son tuteur, mais qui, travaillant lui aussi à la mine, ne peut exercer une surveillance de tous les instants. A cette époque, il commence alors à ne plus fréquenter le collège d'enseignement technique de Bruay-en-Artois, où il était pourtant considéré comme un bon élève, et, dit un rapport, « *à vivre dans l'oisiveté en dépit des recommandations de son frère et de personnes du voisinage* ». Dans son jugement du 15 juillet 1975, qui relaxait Jean-Pierre au bénéfice du doute dans l'affaire de Bruay-en-Artois, le tribunal pour enfants de Paris, présidé par M. Gaston Fedou, notait à ce moment de la vie de l'adolescent :

« *Il a été ainsi amené à comparaître à plusieurs reprises devant M. le juge des enfants de Béthune, sans que pour autant aucune mesure éduca n'ait été prise.* »

C'est bien là où le Livré à lui-même ou des centres d'éducatio Jean-Pierre s'enfonc sorte de brouillard physique et moral, c l'affaire de Bruay-en jouera le rôle — c'est — que l'on sait. Ur tionné par deux an préventive, au cours éducateurs de Fresn ront, au fil des semai rioration psychiqu lescent.

Le jugement du 15 nier note encore : « *est décrit par les m chiatres désignés co et par les spéci* C.S.O.P.E.S. de Fre *un sujet d'un niveau normal, sensible, in tible, anxieux et ent sonnalité très mal mal insérée dans le mais ne présentant particulière d'agress perversité ni d'amora Ses facultés d'a mémoire, de discer superficielles, son a et butée. Jean-Pierre pas à s'insérer dans fuit le contact sous prétextes avec une a poussées tantôt impu dépressives. Enfin, il trer ardent au jeu, c tif, travailleur.* »

Du travail, c'est que, depuis trois mo Jean-Pierre, âgé ar dix-neuf ans, depuis catif d'Epinay-sur-logeait. Il avait faill reprises, être embauc reprises, être embauc ses futurs et divers ne s'intéressent de son curriculum vitae cependant, lui avait pour bientôt dans u vie. Jean-Pierre a-t-i fois de plus ce ne s promesse ? Avec troi rencontrés au foyer c Orge, il s'est rendu co la nuit de samedi d'une minable tentat briolage dans un m billement, rue de Ri Il a été arrêté, ainsi complices, et écroué de Fleury-Mérogis. perdu, qui ne voulai ler, se retrouve une avec des menottes. -

AU CONGRÈS DE CRIMINOLOGIE DE CLERMONT

M. Pandraud : la légitime défense sera a aux malfaiteurs qui risquent la vie

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — « *L'Etat a bien pris conscience que la sécurité est nécessaire à la qualité de la vie, à tel point qu'aujourd'hui, et pour la première fois, les objectifs de cette sécurité ont été inscrits au VIIe Plan.* » Présidant le 11 octobre, à Clermont-Ferrand, la séance de clôture du quinzième congrès de criminologie, M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, représentant le ministre de l'intérieur, a fait part de la volonté des pouvoirs publics de s'attaquer résolument à « *l'un des plus redoutables défis auquel notre société libérale est confrontée* ». Les moyens, en personnel et en matériel, de la police seront donc accrus et la cohésion des services renforcée.

Après avoir rappelé que la violence est un phénomène contagieux — « *Cetrains Etats, des organisations, des groupes, des individus, entendent faire prévaloir leurs propres intérêts ou leurs vues sur l'intérêt général ou la volonté commune, par la contrainte physique et morale exercée sur leurs victimes et, pire encore, sur des tiers.* » — M. Pandraud devait se féliciter de l'efficacité de la prévention qui a permis, en 1974, et pour la première fois, de faire baisser la courbe des hold-up de 5,15 %, alors que leur progression avait été de 22,82 % au cours des dix années précédentes et de 65,17 % pour la seule année 1973. Le nombre des autres vols à main armée a augmenté de 5,81 % en 1974, contre 29,72 % l'année précédente.

Mais la prévention doit s'accompagner d'une action dissuasive combinée de la police et de la justice. Le banditisme « *comme le terrorisme* » doit être combattu « *par tous les moyens dignes de notre civilisation, sans excès mais sans aucune faiblesse* ». « *Tout le monde est conscient que le risque couru par les grands malfaiteurs, s'il est suffisant, participe à la sécurité des honnêtes gens autant qu'à la punition des bandits (...). L'intérêt général nécessite que la conscience généreuse et parfaitement compréhensible qui conduit à vouloir faire retrou la-loi les chemins dn en société ne détour de la protection qui et davantage au. gens.* » Deux élément sion entreront don dans la lutte contr tisme :

— *Une nouvelle lé les armes.* « *Une mo la réglementation e pour renforcer le con quisitions, des stocks ports d'armes ; les s ront très sérieusem vées.* »

— *La rigueur vis-à-teurs de prises d'otag* pas, contre ces malfa *solutions miracles ni solutions uniques* », a draud, mais « *ils doi que, risquant la vie sans hésitation, ils d risquer la leur : la l fense, strictement ent au plan du droit que sera appliquée chaque otages ne courront p gers* ».

JAMES S.

CHASSE

M. TIMBAL EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE NATIONAL

M. François Timbal est nommé, par décret publié au *Journal officiel*, président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse. Il succède à M. Georges Bejot, atteint par la limite d'âge.

[Né en 1906, M. François Timbal est président depuis 1957 de la Fédération des chasseurs de Haute-Garonne. En 1967, il est nommé président de la région cynégétique du Sud-Ouest et, à ce titre, membre titulaire du Conseil supérieur de la chasse (devenu depuis l'Office national) dont il devient, en 1970, le président de la commission législative. M. Timbal, qui est chef de division à la préfecture de Haute-Garonne, est membre fondateur de l'Association de vulgarisation agricole de ce département. M. Timbal est chevalier de la Légion d'honneur.]

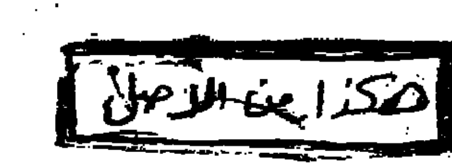
PRESSE

● *La Fédération italienne des éditeurs de journaux* estime que l'année 1975 se soldera, pour le secteur de la presse quotidienne, par un déficit de 100 milliards de lires (630 millions de francs).

Selon la Fédération, les difficultés des journaux italiens sont dues essentiellement à la hausse des coûts de production (rémunération du travail, prix du papier, coûts de distribution).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 26 février 1975, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné le nommé Claudius CHATAGNER, né le 28 novembre 1901, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), gérant d'hôtel, demeurant à Paris-17e, 93, av. Niel, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende pour fraude fiscale (défaut de déclaration d'achat et de vente de pièces d'or), tentative de fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures.



JUSTICE

APRÈS UN ACCIDENT MORTEL DE LA CIRCULATION

...directeur d'une société de transports est condamné plus sévèrement que son employé

...près l'incarcération de ...Jean Chapron, directeur de ...ne Huiles, Goudrons et ...ivés, et l'infirmation par la ...mbre d'accusation de Douai ...l'ordonnance de M. Patrice ...Charette, juge d'instruction ...Béthune, les accidents du ...ail continuent de retenir ...ention. De nombreuses ...damnations sont pronon... chaque semaine par les ...unaux en matière d'infrac... au code du travail.

...ce propos, on notera que, ...n un sondage réalisé par ...OP pour l'hebdomadaire ...Point », les accidents du ...ail sont placés en dernière ...tion, dans l'ordre de gra..., parmi six « cas de ...science », c'est-à-dire, après ...meurtre d'un vieillard, le ...-up avec prise d'otage, ...lèvement d'une fillette, l'ac...nt de circulation en état ...resse et le viol.

...enu d'homicide involon... au même titre que l'un des ...feurs de son entreprise, ...laude Chirat, le directeur ... société de transport de ...t-le-Rotrou (Eure-et-Loir), ...ubry, a été condamné, le ...obre, par le tribunal de ...e instance de Chartres, à ... mois d'emprisonnement ...sursis et 4 000 F d'amende, ... un accident de la circula...ausé, en juillet 1973, par le ...n que conduisait M. Chirat. ...la traversée de Chartres, le ...ule, après freinage, s'était ...té sur la chaussée et avait ...té contre une voiture dont ...des occupants avait été tué ...autre grièvement blessé. En ...ndamnant à une peine plus ...que son employé, le tribunal ...u compte de ce que le chef ...reprise ne pouvait ignorer ...le système de freinage du ...ion était défaillant. M. Chi... le chauffeur, a été condamné ...un mois d'emprisonnement ...c sursis et 500 F d'amende.

...our homicide involontaire et ...action au code du travail, le ...cteur d'une entreprise de me...erie de Murat (Cantal), ...rugiroux a été condamné, le ...obre, à quinze jours d'empri...ment avec sursis et 2 000 F ...nde par le tribunal correc...l d'Aurillac. Un an aupara... l'un de ses ouvriers s'était ... en tombant d'un toit. ...me n'était pas attaché et ...tait pas de casque. L'en... devait d'autre part révéler ...es ouvriers de l'entreprise ...rendaient pas à la visite ...ale annuelle.

...ribunal de grande instance ...esançon a condamné, le ...obre, pour blessures involon...res, M. Michel Lhéritier, ...ur de l'une des plus impor...entreprises de construction ...travaux publics de l'est de ...nce. Le 1er octobre 1974, ...ier de l'entreprise Lhéri...vait été grièvement blessé ...chantier en tombant d'une ...lle.

...stitut du procureur de la ...lique avait déclaré que des ... élémentaires de sécurité ...nt pas été observées et ... une peine d'un mois d'em...nement avec sursis.

...ribunal de Louviers (Eure) a condamné, le 9 octobre, à 86 250 francs d'amendes pour cent quatorze infractions au code du travail, le directeur de l'usine SICA, spécialisée dans la fabrication de pâte à papier. On a notamment relevé qu'au cours de la fermeture annuelle au mois d'août 1974 plusieurs ouvriers avaient largement dépassé le plafond des horaires réglementaires de travail et que d'autres durant plusieurs semaines avaient travaillé sept jours sur sept.

Dans un communiqué à propos de l'affaire Chapron, la section régionale Nord-Pas-de-Calais des journalistes C.F.D.T. déclare que cette affaire « *révèle de façon évidente que la justice est victime des pressions traditionnelles de la classe dominante, celle du pouvoir* ». Les journalistes C.F.D.T. affirment qu'ils « *ne partagent pas les commentaires de nombreux organes d'information sur cette affaire, information de classe qui a soutenu le parti de ceux qui détiennent le pouvoir dans l'entreprise et influencent la décision de la cour d'appel de Douai* ».

A Marseille

UNE BANQUE DE LONDRES SE DIT VICTIME D'UNE ESCROQUERIE PORTANT SUR 50 MILLIONS DE FRANCS.

(De notre correspondant.)

Marseille. — Mes Paul Lombard et Marie-France Pestel-Debord, qui sont les conseillers à Marseille de la banque European Brazilian Bank Limited de Londres, viennent de déposer une plainte contre X... entre les mains du juge d'instruction M. Girousse. Cette banque prétend être victime d'une escroquerie d'un montant de 50 millions de nouveaux francs. Ses débiteurs seraient vingt-quatre sociétés civiles immobilières chez lesquelles ont retrouve le nom de M. Jean Lemoine, âgé de quarante-sept ans. M. Lemoine est un homme d'affaires, et il désirait depuis plusieurs années créer dans la région d'Aix-en-Provence, près du village de Ventabren un circuit automobile sur lequel seraient accumulés tous les obstacles qu'auraient pu rencontrer les conducteurs.

Ce circuit devait avoir pour nom « *premier circuit européen Loisirs et Conduite* », et il avait obtenu le patronage de la Prévention routière. Pour le lancer, M. Lemoine avait fait imprimer une luxueuse plaquette rédigée en français et en anglais, qui invitait à venir « *cueillir un bouquet de sécurité au premier centre européen Loisirs et Conduite* ».

Pour monter son affaire, M. Lemoine devait trouver le terrain et les crédits. Il contracta des emprunts auprès de l'European Brazilian Bank et de plusieurs autres banques françaises, qui, pour l'instant, ne se sont pas constituées partie civile. On pense qu'il a réussi à emprunter près de 70 millions de francs. Il cherchait des terrains, notamment dans la région de Ventabren et à La Ciotat. Par l'intermédiaire de vingt-quatre sociétés civiles immobilières qu'il avait créées, lorsqu'il avait obtenu des crédits pour le premier terrain, il les faisait expertiser ; ensuite il obtenait un autre prêt pour un autre terrain, etc.

Le projet de « *Circuit européen* » n'a jamais quitté les cartons de son promoteur, et il semblerait que c'est pour cette raison que l'European Brazil Bank ait porté plainte.

RAPATRIÉS

...RA : les commerçants des Champs-Élysées seront-ils indemnisés plus rapidement que les spoliés d'Algérie ?

...ociation des fils de rapa...t leurs amis s'étonne que ...uvernement envisage une ...isation rapide des com...nts des Champs-Elysées ...s des récentes manifesta... alors que les rapatriés vic... de déprédations plus im...tes résultant des troubles ...rdre public en Algérie ...nt depuis treize ans la ...tion des promesses gouver...tales constamment renou... à chaque élection.

...RA a également adressé à ...s parlementaires une pro...n sur la réforme foncière : ...s *attirons l'attention de ...lègues et du gouvernement ...istence de la loi de contri...nationale à l'indemnisation ...patriés du 15 juillet 1970. Puisque le gouvernement recherche le bonheur et l'égalité de tous les citoyens, pourquoi ne pas aller jusqu'à la municipalisation des sols situés dans les périmètres des communes urbaines et indemniser les propriétaires expropriés selon les barèmes retenus par la loi concernant les rapatriés, qui précisément a fixé les bases d'indemnisation d'une très importante catégorie de Français spoliés : 15 F le mètre carré non assortis d'un permis de construire ou 150 F le mètre carré pour un terrain bénéficiant d'un permis de construire ?* »

...NOUVEAUX GRÉVISTES DE LA FAIM ...DANS LA CHAPELLE SAINT-BERNARD

...nouveaux grévistes de la ...ennent de rejoindre le vice...nt de la Confédération ...se des musulmans rapa...'Algérie et les deux harkis ...ènent depuis une semaine ... chapelle Saint-Bernard à ...rnasse.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

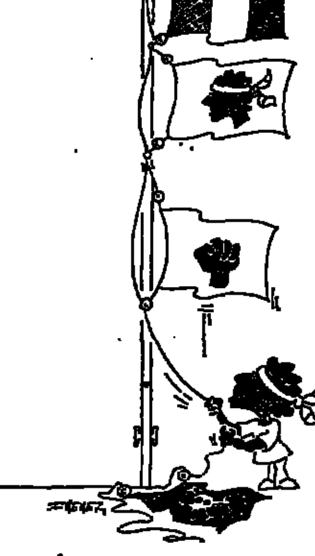
Corse

Deux drapeaux au fronton des mairies

Le conseil régional de la Corse se réunit, ce lundi 13 octobre, pour élire son nouveau président. Après la mise en place de deux départements, cette assemblée se compose de treize membres seulement. L'union de la gauche détient 8 sièges et la majorité présidentielle 5. M. Giacobbi, sénateur radical de gauche, président du conseil général de la Haute-Corse, sera vraisemblablement réélu président du conseil régional.

La journé « bandera corsa » (drapeau corse), organisée, le dimanche 12 octobre, par le comité antirépression, pour manifester la solidarité des insulaires «*avec Edmond Simeoni et les patriotes emprisonnés* », s'est déroulée dans le calme. Le drapeau blanc à tête de Maure a été hissé sur le fronton d'un bon nombre de mairies. Dans les grandes villes, notamment à Ajaccio et à Bastia, il avait été placé à côté du drapeau tricolore.

M. Jean Riolacci, préfet de la Corse, avait écrit à tous les maires de l'île, à propos de cette manifestation : « *Vous avez été invité à hisser cet emblème qui compose les armoiries officielles de l'île. Mais l'ambiguïté des motivations qui sont à la base de cette démarche, en revanche, ne peut vous échapper. Aussi, afin de couper court à des interprétations équivoques, je vous demande, en accord avec les cinq parlementaires de la Corse, les présidents des conseils généraux de la Corse du Sud et de la Haute-Corse, de hisser, dès le début de la matinée, les couleurs nationales.* »



(Dessin de CHENEZ.)

L'affaire des boues rouges devant les tribunaux

D'autre part, l'affaire des boues rouges, qui avait agité les Corses, il y a deux ans, va revenir devant les tribunaux. Les pêcheurs de Bastia et le département de la Haute-Corse relancent, en effet, leur action en justice contre la société italienne Montedison, accusée de polluer le golfe de Gênes par ses déversements. Une procédure sera ouverte le 31 octobre prochain devant le tribunal de grande instance de Bastia.

Les pêcheurs réclament à la firme italienne des dommages et intérêts pour compenser la baisse de leurs prises. Ils veulent aussi faire toute la lumière sur les suites du procès de Livourne, qui fut plaidé en avril 1974. Cinq dirigeants de la Montedison avaient été condamnés à des peines de prison avec sursis et la société mise en demeure d'installer un épurateur à terre avant la fin de 1975. Les pêcheurs corses veulent savoir si les boues que continue à rejeter l'usine de bioxyde de titane sont neutralisées ou pas.

Paris

Campagne publicitaire et contre-manifestation pour le secteur Itali

Fin de semaine agitée dans le treizième arrondissement de Paris, où les élus et les représentants d'associations d'habitants (ADA 13) ont manifesté contre l'opération publicitaire lancée par les principaux promoteurs de l'aménagement du secteur Italie. R.T.L. avait pris en charge cette opération et planté un chapiteau avenue d'Italie.

Samedi matin, le chapiteau était envahi par les militants socialistes et communistes, qui entreprenaient de réfuter, à l'intention du public — et des rares clients éventuels — les arguments avancés par les publicitaires : promesses non tenues dans le passé, maquette de l'opération inexacte et dépassée, équipements publics ou sociaux non construits... Le petit train locomobile destiné à faire visiter le « nouveau 13e » aux Parisiens « appelés à se prononcer », était pris d'assaut par les sympathisants de la gauche qui, mégaphones en main, développaient, chemin faisant, ces arguments pour les curieux ou les habitants.

Dimanche, l'émission de R.T.L., réalisée « en direct » de la tente des promoteurs, était chahutée de façon ininterrompue de 10 heures à midi, la voix ses speakers étant couverte par les cris de plusieurs centaines de militants socialistes et communistes scandant « *promoteurs-menteurs, promoteurs-voleurs !* »... Les animateurs de l'émission avaient auparavant refusé de donner la parole aux élus de la gauche (députés et conseillers de Paris présents sur place.

Le petit train, qui continuait ses allers et retours, servait finalement de rame de propagande aux partis de gauche, qui y avaient accroché leurs pancartes critiques sur la « rénovation Italie » et distribuaient des tracts résumant les griefs des habitants des tours et leurs propres contre-propositions.

Les ennuis des promoteurs

Paradoxe, au moment même où était lancée cette campagne publicitaire, l'administration et les élus fixaient le nouveau plan d'occupation des sols du quartier qui annulait, purement et simplement, la plupart des projets des promoteurs : sur cinquante-neuf tours prévues à l'origine, trente et une ne seront pas construites (*le Monde* du 11 octobre). Le problème reste évidemment de vendre les vingt-huit qui sont réalisées ou en voie de l'être. Ce qui est loin d'être facile, compte tenu des difficultés grandissantes rencontrées par l'opération.

Confiée par la Ville au secteur privé, la rénovation du secteur Italie commence officiellement le 14 janvier 1966 quand le Conseil de Paris se prononce favorablement sur le plan d'urbanisme de détail de l'opération. Ce document est soumis à l'enquête publique en novembre 1968. Il est approuvé, par arrêté préfectoral du 30 juin 1971.

Deux obligations furent alors imposées aux promoteurs : livrer gratuitement à la Ville les terrains destinés aux équipements publics et participer au financement de ces équipements par le versement d'une taxe par mètre carré de plancher construit.

En contrepartie les promoteurs exigèrent un coefficient d'utilisation du sol supérieur à la moyenne générale de Paris. Le parti architectural exprimait la volonté de construire des immeubles de grande hauteur.

Au début de 1975, plus de neuf mille logements neufs étant construits ou autorisés en application des permis de construire délivrés, la Ville de Paris aura notamment reçu : 48 000 mètres carrés de sol destinés à des équipements publics et perçu 22,5 millions de francs, représentant la participation financière des constructeurs à ces équipements publics.

Pourquoi cette opération a-t-elle été remise en cause? d'urbanisme de détail e caduc à la fin de l'anné plan d'occupation des sc d'hui achevé, le remplac part, les promoteurs, l'opération moins rent ses débuts, s'en sont pı ment désintéressés. Les des propriétaires de ter cipitèrent le mouvemer aggravant la spéculatio. La réalisation des éc publics (crèches, écoles verts, foyers) n'a pas rythme de la construct les nouvelles orientat nées récemment à l' condamnent les imm grande hauteur et la tion.

● *Mme Gisèle Moreau, député communiste du 13e arrondissement :* « Avec la décision du président de la République de stopper la construction des tours dans le secteur Italie, nous avons une nouvelle démonstration de l'utilisation du thème de l'écologie pour justifier l'austérité qu'il veut imposer aux Parisiens. Derrière cette décision se cache en réalité la suppression pure et simple des équipements sociaux prévus et la réduction considérable des H.L.M. Par contre, les promoteurs font valoir leurs droits acquis auprès du gouvernement et réclament 150 millions de francs au nom de prétendus droits acquis, et la Ville devra leur racheter les terrains qu'ils lui devaient. C'est un nouveau scandale auquel les élus communistes s'opposeront en poursuivant avec la population du 13e arrondissement l'action pour la défense de leur quartier. »

● *Les sections du arrondissement du pc liste :* « Nous nous élev la scandaleuse confus par la promesse d'un la participation du arrondissement, alors s'agissait, en fait, que ration destinée à v appartements d'une c tours. Les sections d' treizième arrondisseme lent que, dès l'origine, gauche de l'arrondis sont élevés contre les dans lesquelles la d'un quartier de quelq tares était livrée aux p L'échec de l'opératior maintenant off confirme amplement lyse. La reprise de l'opé la collectivité publique l'issue d'un large débat tique s'impose. »

A PROPOS DE...

LA FISCALITÉ DES GRANDES VILLES

Les communautés urbaines en faillite ?

Les communautés urbaines de France veulent être associées à l'élaboration du VIIe Plan. Tele est l'une des revendications prioritaires présentées par les présidents des communautés urbaines françaises (1) au cours de leur réunion annuelle d'automne à Strasbourg, sous la présidence de M. Pierre Pflimlin, président de la communauté urbaine de Strasbourg.

Alors que les régions sont étroitement associées à la préparation du VIIe Plan, les communautés urbaines qui regroupent, avec leurs cinq millions d'habitants, près de 10 % de la population française trouvent anormal d'être exclues jusqu'à présent des travaux préparatoires. Elles ressentent d'autant plus cette anomalie que certaines d'entre elles, comme Lyon ou Lille, totalisent à elles seules presque la moitié de la population régionale et qu'il leur est demandé d'assurer l'aménagement de zones essentielles dans les régions respectives.

A l'unanimité, les participants ont réclamé, en plus des aidés concernant toutes les communes de France, une série de mesures financières spécifiques pour répondre aux besoins des communautés urbaines : en premier lieu, la reconduction pour cinq ans de la majoration de 33 % du taux de subvention et l'extension aux communautés du taux de 50 % accordé aux communes fusionnées. Pour les années à venir, il faudrait affecter aux communautés urbaines « des ressources fiscales évolutives », en l'occurrence un pourcentage de 10 % de l'accroissement annuel du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) à répartir entre ces établissements publics au prorata de leur population. Afin de remédier à l'une des faiblesses congénitales des communautés urbaines, les participants ont demendé, en outre, l'octroi de prêts à très long terme (trente à quarante ans) avec faibles taux d'intérêt pour la constitution de réserves foncières.

Pour donner plus de poids à leurs revendications, les communautés urbaines se sont constituées en un groupement qui agira comme interlocuteur de l'Etat dans les grandes questions concernant ces établissements publics. M. Pierre Pflimlin en a été élu premier président.

J.-C. HAHN.

(1) Il existe huit communautés urbaines françaises : Dunkerque, Strasbourg, Lyon, Le Creusot - Montceau - les - Mines, Cherbourg, Bordeaux, Lille-Roubaix-Tourcoing, Brest.

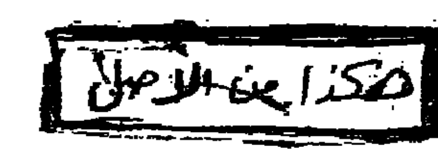
Faits et projets

Environnement

● «NON» AU TRANSFERT DE L'«X» SUR LE PLATEAU DE SACLAY. — Le président de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique vient d'écrire à M. Giscard d'Estaing pour lui rappeler qu'une majorité « *incontestable* » d'élèves et d'anciens élèves s'est prononcée contre le transfert de l'X à Palaiseau, sur le plateau de Saclay (Essonne) : «*L'environnement que trouverait l'X n'a cessé de s'amoindrir, au point qu'elle serait seule transférée dans une zone rurale*, constate le président. *Nous avons pris soin de vous présenter des solutions précises et chiffrées pour la rénovation de l'école sur son site actuel et pour la réutilisation à des besoins prioritaires de l'Etat des bâtiments construits à Palaiseau.*» Le chef de l'Etat, ancien polytechnicien lui-même, a confirmé, il y a un an, l'installation de l'Ecole polytechnique dans ses nouveaux locaux, prévue pour le 1er octobre 1976 (*le Monde* du 7 octobre).

● PARLEMENTAIRES MENACÉS. — Plusieurs parlementaires du Finistère et d'Ille-et-Vilaine appartenant à la majorité, ont reçu, vendredi 10 octobre, des lettres de menaces du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.-A.R.B.). Ces lettres mettent en garde leur destinataire « *contre les positions qu'ils pourraient prendre en faveur de l'implantation de centrales nucléaires en Bretagne* ».

● PARIS : RONDE A VELO. — Plusieurs centaines de cyclistes ont participé, le samedi 11 octobre, à la deuxième ronde à vélo organisée à Paris par le Mouvement de défense de la bicyclette. « Doublez les cyclistes à plus d'un mètre », demandaient leurs dossards aux automobilistes.



La région parisienne

UN ENTRETIEN AVEC M. DE LA MALÈNE

1208 millions pour la nouvelle opération des Halles

« Après le vote du Conseil de Paris du 30 avril, peut-on dire que la rénovation est bien repartie ? »

— La décision du président de la République et du gouvernement avait rendu caduque le plan d'aménagement des Halles et donc pratiquement annulé la convention liant la SEMAH à la Ville de Paris. Cette situation avait conduit la SEMAH à demander à la Ville, dans l'attente de nouvelles directives, de travailler, en quelque sorte, sous garantie de celle-ci. L'acceptation par la Ville d'un nouveau plan d'aménagement, le 30 avril, permet à la SEMAH de retrouver un cadre juridique pour reprendre sa mission.

» N'oublions pas que, pendant ces *hiatus*, les chantiers — notamment celui du R.E.R. — n'ont jamais été arrêtés et que les calendriers, à quelques semaines près, sont respectés. Mais il demeure que pour la partie en sous-sol, située à l'Ouest, comme pour l'ensemble des jardins et des éléments dits de super-structure, les choix faits par la Ville, en accord avec l'Etat, sont très différents, pour ne pas dire à l'opposé, des choix initiaux. Il faut donc trouver maintenant un plan-masse puis une architecture avec des façades, et, enfin, des promoteurs publics ou privés pour réaliser l'ensemble. Ce changement de cap dans une direction plus volontariste et plus ambitieuse rend certainement la tâche plus ardue. Mais les choix sont faits, les décisions sont prises ; il faut les confronter avec la situation réelle, puis les traduire sur le terrain.

— *Quand la rénovation du Carreau sera-t-elle terminée complètement ?*

— L'originalité de l'opération d'aménagement des Halles consiste en une intégration très poussée, qui rend très difficile la mise en service secteur par secteur.

» L'opération des Halles comprend cependant une partie Est avec le Centre national d'art contemporain, qui sera mis en service en 1976, et un secteur situé au nord de la rue Rambuteau, qui se réalise, lui, par tranches, la première étant déjà terminée.

» Pour la partie Ouest, des wagons-ateliers de la R.A.T.P. vont pouvoir circuler d'ici à la fin de l'année sur la portion centrale de la ligne du R.E.R. de l'Opéra à la Nation ; et l'on peut espérer qu'avant la fin de 1977 la gare pourra fonctionner avec, sans doute, des aménagements provisoires de sortie.

» La remise en cause des règles du plan d'aménagement des Halles pour le jardin et les superstructures entraînera certainement un retard pour l'ouverture du forum souterrain avec des commerces et des installations de loisirs. Il devrait pouvoir être limité à une année, moins peut-être. Viendra ensuite la fin des superstructures et de la partie souterraine à l'ouest. Au total, avec des mises en service échelonnées à partir de 1977, l'ensemble pourrait être achevé en 1981.

— *Que pensez-vous de l'évolution du projet d'aménagement du Carreau depuis la décision du président de la République le 6 août ?*

— Le président de la SEMAH n'a pas été nommé à ce poste pour faire valoir son point de vue personnel ni ses appréciations subjectives, mais pour que se réalise au mieux l'opération d'aménagement telle que la Ville, en accord avec l'Etat, l'a décidée.

» L'intervention du président de la République du mois d'août 1974 a abouti, en ce qui concerne la composition et l'architecture des éléments de superstructures et la forme et l'esprit de l'espace vert, à un changement de cap fondamental. De la création d'un espace vert, « de liaison », ouvert sur le quartier, organisé autour de Saint-Eustache, espace lui-même entouré de bâtiments à architecture libre, à l'intérieur, bien sûr, des contraintes du plan d'aménagement (plafond de hauteurs, etc.), on est passé à un espace vert « organisé », « architecturé », symétrique autour d'un axe, lui-même encadré par des bâtiments à architecture ordonnancée, l'ensemble réalisant une composition de caractère « monumental » au sens propre du terme.

» Il est parfaitement possible d'être en faveur de l'une ou de l'autre thèse. Ce que l'on peut seulement affirmer, c'est que la deuxième est un pari beaucoup plus risqué que la première. Réussir une « architecture » avec les contraintes de l'opération et le poids de l'environnement est une entreprise difficile.

— *A combien finalement se chiffrera cette opération de rénovation au cœur de Paris ?*

— Le bilan de l'opération est actuellement, en francs 1974, de 1 208 millions.

» Pour donner un ordre de grandeur, disons que ce chiffre est comparable en francs constants au coût de la seule tour de l'opération Maine-Montparnasse. En contre-partie, que doit apporter l'opération ? Un espace vert de plus de 5 hectares ; une surface de 11 hectares, au centre de la ville, entièrement réservée aux piétons, la voirie étant enterrée ; une gare souterraine de transports en commun, de loin la plus importante et la plus moderne de la ville ; un ensemble d'architecture monumentale, groupant à côté des logements et de l'hôtel, des équipements collectifs nationaux, tel le C.N.A.C., un central de téléphone, etc., et, pour la Ville, des équipements comme la patinoire, les équipements sportifs divers, la crèche, etc.

» Aux sommes qui figurent au bilan s'ajoutent un certain nombre de dépenses qui seront payées directement par l'Etat et la Ville, tels des indemnités, des éléments d'architecture, des coûts d'équipements, etc.

— *Comment sera payée cette facture ?*

— Le coût d'une opération de rénovation est une notion assez difficile à cerner. Ainsi faut-il y faire figurer le coût des équipements ou seulement la participation à un déficit éventuel ? Dans le premier cas, il faudrait tenir compte du coût pour l'Etat du Centre national d'art contemporain, d'un élément d'architecture potentiel en surface, du central de téléphone, etc., et pour la Ville du coût des équipements de sports, de la patinoire, des équipements sanitaires et sociaux, etc. Si l'on s'en tient au deuxième cas, il est possible de rappeler que le déficit initial était de 110 millions de francs, partagés de la façon suivante : 60 millions de francs pour la Ville et 50 millions de francs pour l'Etat, en valeur septembre 1973. Il est devenu, en valeur décembre 1974, de 314 millions de francs, partagés entre l'Etat pour 151 millions de francs et la Ville pour 163 millions de francs. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

Du flou dans le calendrier

C'EST dans quelques jours que M. Emile Aillaud, assisté de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne, va proposer un nouveau parti architectural pour l'aménagement de l'ancien carreau des Halles. Cette opération fut, on le sait, remise en cause en août 1974 par la décision du président de la République de supprimer le centre de commerce international qui devait être construit en cet emplacement, et de le remplacer par un espace vert.

En fait, sur l'emplacement des anciennes Halles les travaux n'ont jamais été interrompus. Dès le début de l'année prochaine, l'aménagement des voies souterraines prévues au pied de Saint-Eustache pourra donc commencer. Quant au métro express régional, il devrait atteindre, comme prévu, le cœur de Paris à la fin de 1977. Mais pour les édifices de surface qui entoureront le forum, le calendrier reste encore flou. La construction des abords de la station de métro ne sera pas terminée en 1977. Dans un premier temps, l'accès se fera à l'aide d'escalators circulant entre les chantiers en cours, comme ce fut longtemps le cas à la station Opéra.

Au-dessus de la gare centrale du métro express, qui est en construction à vingt-trois mètres de profondeur, doit en effet être aménagé un vaste ensemble commercial et de loisirs de 50 000 mètres carrés, « le forum ». Il sera ouvert à l'air libre et comprendra quatre niveaux et un aménagement de surface. Cette vaste surface commerciale devrait être inaugurée, bien que la SEMAH (la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles), responsable de l'opération, envisage d'avancer l'échéance en mai 1979, c'est-à-dire avec un an de retard sur la date initialement prévue.

M. Christian de La Malène, président de la SEMAH et rapporteur général du budget de la Ville, dresse, dans la déclaration qu'il nous a faite, le bilan financier de cette opération, qui devrait coûter au total dans les 1 208 millions de francs.

Rectifications de frontières sur la carte orange

LA carte orange ? Un succès. Créé le 1er juillet, ce titre de transport mensuel permet d'utiliser, indifféremment et pour un nombre de voyages illimité, les bus, les métros, les trains et les cars privés agréés. Il a été acheté, au mois de septembre, par plus de quatre cent mille habitants de la région parisienne. Il devrait l'être prochainement, estime le Syndicat des transports parisiens, par six cent mille personnes. Première conséquence de cette réussite : la R.A.T.P. vient d'être obligée de mettre en service quarante et un bus supplémentaires.

La carte orange fait gagner du temps à l'usager, qui achète un seul titre de transport une fois par mois. Elle réduit en général son budget « transports », puisqu'elle autorise des déplacements en nombre illimité : ses cinq zones concentriques de tarification offrent la possibilité de se rendre dans deux (40 francs par mois en seconde classe), trois (60 francs), quatre (80 francs) ou cinq d'entre elles (100 francs).

Cette simplification, alliée à ces gains de temps et d'argent, incitera, dira-t-on, les Parisiens à habiter plus loin en banlieue et à utiliser davantage les transports en commun. Dans une certaine mesure — mais il ne faut pas oublier que le choix du domicile est avant tout déterminé par le montant du loyer. On s'est aperçu aussi que les critères retenus par les voyageurs pour choisir leur mode de transport sont, dans un ordre décroissant, le temps de parcours, la régularité, le confort et le prix.

La carte orange finalement ne favorisera pas, comme on pouvait le redouter, ce que l'on appelle un « développement urbain en tache d'huile », car celui-ci est provoqué par l'existence de voies de communication et non par les coûts de transport. Elle ne dissuadera pas beaucoup de Parisiens d'utiliser leur voiture personnelle ; l'économie qu'elle procure à l'abonné le plus favorisé ne dépasse pas 80 francs par mois pour des trajets entre le domicile et le lieu du travail.

Le principal intérêt de la formule est qu'elle permet de remédier, dans une certaine mesure, aux inconvénients du développement accéléré de l'agglomération parisienne. « Nous avons cherché, déclare M. Paul Josse, vice-président délégué du Syndicat des transports parisiens (S.T.P.), à faciliter la vie et les finances de ceux qui sont les plus défavorisés du point de vue des transports. »

Quelles limites ?

Effectivement, les habitants de la grande banlieue obligés d'emprunter un car privé, le train puis le métro pour se rendre à leur travail sont avantagés par la carte orange, ainsi que les usagers des bus et tous les prisonniers des transports en commun que le manque de ressources ou l'âge empêchent de circuler en voiture.

Ce « choix social » entraîne pour les transporteurs (R.A.T.P., S.N.C.F., A.P.T.R.) un manque à gagner évalué à 250 millions de francs environ. Celui-ci est couvert par l'extension en grande banlieue du versement « transport » des entreprises et par l'augmentation du taux de ce versement à Paris et dans la proche couronne. Ce sont, en fait, les employeurs qui paient les avantages de la carte orange.

La carte orange n'intéresse pas toute la banlieue. Les usagers de la ligne S.N.C.F. desservant Chantilly et Creil (Oise), par exemple, ne peuvent, à la différence des habitants de Fontainebleau, pourtant plus éloignés de Paris, en bénéficier. Pour les habitants de l'Oise, la mise en service de la carte a même coïncidé avec une augmentation des tarifs. Ainsi, le prix du billet aller-retour Orry-la-Ville-Paris est passé, le 1er juillet, de 6,60 francs à 7,50 francs.

Quand étendra-t-on à tous les banlieusards le bénéfice du nouveau régime ? « Le Syndicat des transports parisiens n'a pas compétence sur les transports du département de l'Oise, qui ne fait pas partie de la région parisienne, *répond M. Josse.* De toute façon, un vote du Parlement serait nécessaire pour étendre le versement-transport aux entreprises de ce département. Toute limite est arbitraire, mais il en faut une. Nous avons retenu celle de la banlieue définie par la S.N.C.F. Certes, il reste des anomalies. Nous étudions de petites corrections de frontière, par exemple du côté de Provins, de Nemours (Seine-et-Marne) et de Bonnières (Yvelines). Toutefois, nous estimons que les limites actuelles sont bonnes, car elles englobent 97 % des trajets entre le domicile et le travail. » *Creil fait pourtant plus partie de la banlieue que Provins.*

Le gouvernement n'a pas retenu l'hypothèse d'une zone tarifaire unique ; la nécessité d'équilibrer les comptes l'aurait obligé à augmenter de 25 % environ le prix de la carte orange pour les habitants de Paris intra muros. *Il a préféré créer cinq zones et quatre tarifs.*

ALAIN FAUJAS.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Essonne

UN CHANTIER OUVERT ET FERMÉ

DEUX immeubles de quarante-huit appartements en cours d'achèvement à Crosne (Essonne) font l'objet d'un litige assez exemplaire.

Le code de l'urbanisme précise : « *Le permis de construire est périmé (...) si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.* » Or le permis obtenu par la société civile immobilière le Clos de la seigneurie a été délivré en 1966 et modifié en 1967. Les travaux ont commencé en 1969, ont été arrêtés en 1971 et ont repris en 1974, selon les voisins du chantier. Le promoteur déclare que la construction n'a jamais cessé.

Pour le ministère de l'équipement, « *à part les déclarations de témoins qui ne constituent pas une preuve suffisante, il n'existe aucune preuve matérielle de l'interruption des travaux pendant plus d'une année. Aucune mesure ne peut donc être valablement prise pour s'opposer à l'achèvement et, a fortiori, pour obtenir la démolition des immeubles* ».

L'expert commis auprès du tribunal de grande instance de Corbeil-Essonnes remarquait cependant dans un rapport : « *Si une activité a eu lieu sur le chantier, elle n'a été entretenue que pour se prémunir contre les dispositions du code de l'urbanisme. Si c'est l'esprit des termes qui prévaut, le chantier a été interrompu sans discussion possible. Si c'est la lettre qui doit être retenue, alors, vraisemblablement, il n'y a pas eu interruption.* »

Le tribunal a débouté les plaignants.

Paris

LES TILLEULS DE LA PLACE DES VOSGES

LES ormes de Paris sont malades ; plusieurs centaines seront abattus cet hiver sur le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, sur le Champ-de-Mars ou dans le bois de Vincennes. Place des Vosges, cent soixante douze ormes seront remplacés par deux cent douze tilleuls argentés, plantés sur trois rangées, largement espacés sur le pourtour du jardin central entièrement remis à neuf à cette occasion.

M. Bernard Lafay, le président du Conseil de Paris, vient de l'annoncer lui-même. Bravo ! Comment ne pas se féliciter de son initiative ? Comment aussi ne pas regretter qu'il s'en soit tenu là ? Le jardin de la place des Vosges sera reconstitué dans son dessin d'origine, mais la place elle-même restera encombrée et défigurée par les automobiles qui y stationnent en permanence et... empêchent de profiter du jardin. Pas question apparemment de la réserver aux piétons ; pas question non plus, a bien précisé M. Lafay, de construire un parc de stationnement souterrain.

Il confirmait ainsi l'hostilité de la Ville aux projets qui lui ont été présentés à plusieurs reprise (« le Monde » du 10 mai). Les silos à voitures ne sont pas la grande invention du siècle. Ne sont-ils pas dans ce cas la solution la plus raisonnable ?

J. P.

Yvelines

UNE PEAU DE PANTHÈRE

LES Yvelines, une « peau de panthère » de béton, telle est la conclusion de l'enquête réalisée par l'Institut nationale de la recherche agronomique (INRA) sur l'évolution des modes d'occupation du sol dans le département entre 1961 et 1971.

L'urbanisation des Yvelines s'est faite, à l'image de celle de la région parisienne, en « tache d'huile ». La composition sociale du département est, elle aussi, semblable à celle de la périphérie de la capitale : les professions libérales, les cadres supérieurs se sont peu à peu réservé les communes de la proche banlieue, équipées et bien desservies par les moyens de transports ; repoussant plus loin les ouvriers, tandis que les ruraux tendaient à disparaître.

La surface urbanisée du département a augmenté de 40 % de 1961 à 1971, au détriment de 1 500 hectares de forêts et 3 500 hectares de terres agricoles. Enfin, dernière constatation, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme a rarement été respecté : les « zones vertes interstitielles » ont la plupart du temps servi de support à des opérations immobilières privées.

RAMBOUILLET AUX CIVILS

COMME la guerre, la forêt est une chose trop précieuse pour qu'on la laisse aux militaires. A moins de 50 kilomètres de la capitale, dans la forêt de Rambouillet — authentique poumon vert pour les Parisiens, — il est impossible de se promener sans trouver des restes de grenades à plâtre et des douilles laissées sur place par nos bidasses en manœuvres.

Une telle situation est d'autant moins admissible que les usagers de la forêt de Rambouillet doivent déjà concéder aux militaires un terrain de manœuvres avec buttes de tir dans un coin charmant.

Alors, Rambouillet un nouveau Larzac ? Pas encore, mais la lutte contre la pollution étant l'affaire de tous, que chacun reste chez soi !

JEAN-JACQUES MARX.
(Paris.)

Hauts-de-Seine

PLUS DE PLACE POUR LES MORTS

PLUS de place pour les morts. C'est ainsi que l'on peut interpréter la suggestion du conseil général des Hauts-de-Seine, qui a proposé que soient créés « des cimetières intercommunaux à l'extérieur du département ». Les champs des morts, qui sont aussi pour les vivants des espaces verts, occupent un terrain devenu, dans nos banlieues, trop rare et trop cher.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE

RÉUNIS A LUXEMBOURG

Les Neuf tentent de définir une nouvelle réglementation du Marché commun du vin

Les neuf pays du Marché commun tiennent une double réunion en ce début de semaine à Luxembourg. Lundi et mardi, les ministres de l'agriculture tentent de définir une nouvelle réglementation pour le marché commun du vin. Lundi également, les ministres des Neuf chargés de la politique de développement se réunissent pour tracer les grandes lignes de l'action de la C.E.E. vis-à-vis du tiers-monde.

De notre correspondant

Luxembourg. — Le régime de la distillation du vin sera au centre des discussions des neuf ministres de l'agriculture. Les pays membres qui produisent peu ou pas de vin de table hésitent à donner aux viticulteurs, en contrepartie des nouvelles disciplines que ceux-ci se verront imposer, la « *garantie de bonne fin* » (le prix minimum garanti pour ceux qui stockent leur vin) que réclament la France et l'Italie. La Commission européenne, qui tient, ce lundi matin, une session spéciale consacrée au vin, indiquera au conseil quel pourrait être le coût de cette « *garantie de bonne fin* ».

Une telle évaluation — d'une signification limitée — permettra cependant de relancer le débat. Un compromis pourrait être trouvé en fixant un plafond financier calculé à partir de l'évaluation de la Commission au-delà duquel la « *garantie de bonne fin* » cesserait de jouer automatiquement.

La taxe de 12 % sur les importations de vin de table italien en France s'applique depuis maintenant plus d'un mois. Le gouvernement français a répondu récemment à la Commission que la mise en œuvre de cette taxe était juridiquement justifiée, le nouveau règlement que le conseil s'était engagé jadis à adopter avant la fin juillet 1975 n'ayant toujours pas été approuvé. La Commission s'apprête donc à franchir l'étape suivante : mettre en demeure le gouvernement français de supprimer la taxe. En fait, chacun espère — y compris apparemment les Italiens — que ce conflit juridique sera résolu (par l'abolition de la taxe) avant que l'affaire ne soit portée devant la cour de justice de Luxembourg.

Le redressement sensible et persistant des prix de marché du vin dans le midi de la France contribue à détendre le climat. Les cours du vin de table se situent désormais au-dessus de 10 F par degré-hecto contre 8,50 F il y a un mois. A ce niveau, les importations de vin italien même assujetties à la taxe reprennent, mais cette fois sans trop peser sur l'équilibre du marché français. Elles ont atteint environ 400 000 hectolitres en septembre.

Si les ministres français et italien ne sont plus soumis à une pression aussi vive qu'il y a un mois, il leur faut quand même faire approuver par le conseil une réglementation qui évite, autant que faire se peut, le retour d'une crise.

Peut-on renforcer l'aide au tiers-monde ?

Lundi, toujours, les ministres des Neuf chargés de la politique du développement se reverront afin de tracer les orientations de l'action de la C.E.E. dans le tiers-monde.

Pour la Commission, la C.E.E., si elle ne veut pas se discréditer dans le tiers-monde, ne peut continuer indéfiniment à limiter sa générosité à des discours. Il convient donc que les engagements pris en novembre 1974, lors de la conférence mondiale de l'alimentation, puis, plus récemment, lors de la septième session spéciale de l'ONU, se traduisent dans les faits. Pour ce faire, la Commission reviendra à la charge avec deux propositions déjà anciennes : l'octroi d'une aide financière aux pays peu développés non associés à la C.E.E. et le renforcement du programme communautaire d'aide alimentaire.

Il y a quelques semaines, le conseil, en examinant le projet de budget communautaire pour l'année 1976, avait rayé les crédits inscrits par la Commission pour financer cette double opération. La Commission va s'efforcer de contraindre les Neuf à revenir sur cette attitude négative.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les constructeurs de cycles et motocycles sont autorisés à augmenter leurs prix de 3 %*, indique le *Bulletin officiel des services des prix* (BOSP) du samedi 11 octobre. Les produits d'entretien vont aussi augmenter de 3 %, les tuiles de 4 %, les briques et autres produits en terre cuite de 3 % et les bétons prêts à l'emploi de 2 %. Les fabricants de sucre sont autorisés à majorer de 13,60 F le prix des 100 kilos. Enfin, l'ensemble des produits cosmétiques et de toilette (à l'exception des savons) vont augmenter de 2 à 3 % et même de 4 % pour les laques.

COLLOQUES ET CONGRÈS

LES RÉFORMATEURS ET L'EMPLOI

Fainéants et chômeurs...

« *Une société pauvre appelle fainéants ceux qui, pour trouver du travail, n'acceptent pas de sacrifices normaux. Il n'y a pas de chômeurs, mais des fainéants.* » Après cette formule-choc, prononcée au colloque sur « les Français et l'emploi » organisé le 11 octobre à Paris par la Fédération des réformateurs, M. Jacques Plassard, conseiller économique du C.N.P.F., s'employa à nuancer sa pensée.

Dans les sociétés plus évoluées, dit-il, les chômeurs sont ceux qui ne peuvent trouver du travail sans faire de sacrifices que nous estimons exorbitants. Cependant, M. Plassard est optimiste : dans les six mois qui viennent, le problème fondamental sera l'accentuation de la difficulté de trouver une force de travail dans les catégories immédiatement productives. Il est bon de déculpabiliser le chômeur, mais non de lui enlever sa responsabilité. « *Il serait affreux d'avoir le sentiment d'être dans un monde qui n'a pas de croissance.* »

L'accord sur les causes du chômage (conjoncturelles et structurelles) se fit à peu près entre tous les participants : M. Michel Durafour, ministre du travail ; M. Gabriel Oheix, délégué à l'emploi ; parlementaires réformateurs, tels que MM. Maurice Blin et René Monory ; représentants des dirigeants politiques, tels que M. Alfred Coste-Floret (Centre démocrate) ; représentants d'organisations syndicales (la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient cependant décliné l'invitation) ou professionnelles, etc. Mais il n'y eut pas d'entente sur l'importance du chômage dans les années à venir ni même sur sa définition.

« *Nous sommes dans une société de plus en plus exigeante, et la montée de ces exigences nous place en période de tension* », constata M. Jean-Claude Colli, qui animait le débat. M. Blin avait dit avant lui : « *Notre système libéral est entré dans une période de dérèglements graves et sur la voie d'un renversement de ses assises (...). L'emploi tel que nous le concevons est inexorablement facteur d'inflation.* »

L'« inadéquation » fut souvent citée pour dénoncer notamment la formation donnée aux jeunes et déplorer le décalage entre les qualifications professionnelles des demandeurs d'emploi et les postes vacants.

Avant de s'attaquer aux abus des officines de « travail intérimaire », M. Antoine Faesch (F.O.) se tourna implicitement vers M. Plassard : « *On a pris conscience*, dit-il, *qu'il ne fallait pas traiter le chômeur de fainéant, qu'il fallait dépasser la notion d'assistance, et, dans cet accident de parcours, lui maintenir son revenu.* »

Concluant les débats, le ministre du travail rappela les moyens de sa stratégie à court et à moyen terme pour assurer un meilleur emploi : « *La crise n'a pas un caractère inéluctable et il ne faut pas se laisser enfermer dans une situation de sous-emploi* », a déclaré M. Michel Durafour, qui a insisté sur le redéploiement de l'appareil de production et sur la revalorisation du travail manuel. Il s'agit là, a-t-il indiqué, d'« *un moyen privilégié de redonner à la nation son équilibre et de fournir aux jeunes des emplois valorisants et enrichissants* ». — J. R.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « FRANCE-FORUM » SUR LE THÈME « AU-DELA DE LA CRISE »

Excellente idée que d'avoir réuni en un numéro spécial de *France-Forum* (1) les « actes » d'un colloque tenu en avril 1975 à Paris sur le thème « Au-delà de la crise ». Cette rencontre n'avait pas eu le retentissement qu'elle méritait. Heureusement (ou malheureusement, cela dépend de quel côté l'on se place), les opinions présentées ces jours-là tiennent fort bien le coup, puisque la crise est toujours là et son « au-delà » pas encore entamé. Trois rapports structurent cette publication : l'un de M. Thierry de Montbrial sur « les conditions d'un nouvel ordre économique mondial », un autre de M. Michel Albert sur « Un nouveau plein emploi », le troisième de M. Jean Boissonnat sur « Le diagnostic de la crise ». Le public de ce colloque de *France-Forum* ne manquait pas de talent si l'on en juge par la quantité des interventions qui ont suivi les exposés liminaires, lors des séances présidées par MM. Alfred Grosser, Raymond Barre et Roger Louet.

(1) 6, rue Paul-Louis-Courier, 75007 Paris.

● M. PIERRE MASSE a reçu, le 10 octobre, le prix Paul-Louis Merlin pour l'ensemble de son œuvre industrielle, économique et littéraire. Ce prix, d'un montant de 10 000 F, a été créé en 1965 par le fondateur de Merlin-Gerin et des personnalités de l'université de Grenoble. Il est destiné à récompenser un lauréat (personne physique ou morale) ayant réalisé pour la France une œuvre d'un intérêt exceptionnel pour la novation et le développement dans les domaines scientifique, culturel, économique et social.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANT

AU CONGRÈS DU CID-UNATI

M. Nicoud souhaite rencor M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Brest. — M. Gerard Nicoud souhaite rencontrer M d'Estaing, président de la République. Le secrétaire n CID-UNATI a fait cette déclaration dimanche soir à Bre de la première journée du congrès de son Mouvement.

« *Nous représentons deux cent mille personnes, ce qui nous autorise à placer quelques mots dans le concert des appréciations sur la situation actuelle* », a-t-il déclaré après que le congrès l'eut mandaté à cet effet.

Avant de rencontrer le chef de l'Etat, M. Gérard Nicoud a décidé de faire le ménage dans son organisation : une importante réforme de structure a été votée par les congressistes. Elle prévoit principalement une régionalisation du mouvement : les comit mentaux seront rempla fédérations régionales.

Dans son discours p le leader du CID-UN diagnostiqué le mal d le mouvement : l d'unité. Il semble qu à huis clos, qui s'est ce thème, a été ass M. Nicoud a parlé d' *chirurgicale* » et de *doivent tomber* ». Par ne figure sans doute p

Enfin, au cours M. Nicoud a proposé de réflexion aux con un éclairage, nouvea comerçants, du probl consommation.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

GRÈVES TOURNANTES DANS LES SERVICES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET A L'INSPECTION DU TRAVAIL

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. viennent de lancer, du 13 octobre au 5 novembre, une grève tournante, à raison d'une journée par semaine et par région, dans les services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre, qui emploient quatre mille cinq cent soixante fonctionnaires — outre les inspecteurs du travail — pour veiller à l'application de la législation du travail et instruire les dossiers des chômeurs. Les deux syndicats exigent la création d'au moins mille emplois nouveaux et la titularisation des auxiliaires.

D'autres conflits se poursuivent dans le secteur privé, notamment à l'usine ATO-Chimie, sur la zone industrielle du Havre : les grévistes, qui occupent l'usine depuis le 24 septembre, pour obtenir, notamment, la retraite à soixante ans ont également occupé — symboliquement le paquebot *France* dimanche 12 octobre durant deux heures.

Dans l'Orne, où une partie des deux cent vingt salariés de la Société igéenne de ressorts de précision sont en grève depuis une semaine pour obtenir une augmentation de salaire, la C.F.T.C. a porté plainte pour violation d'un accord contre la direction : celle-ci se déclare dans l'impossibilité d'attribuer, cette année, une prime de participation.

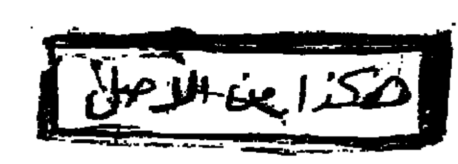
ASSURAN MALAD

REVALORISAT DES INDEMNITÉS JOU

Attendue depuis plu et promise le 19 sep par M. Michel Du congrès des Mutilés à Amiens (*le Monde* tembre), l'augmenta indemnités journ cause de maladie fixée par un arrêté tembre... et publié *officiel* du 12 octobre resse tous les assurés longue maladie ou dentés du travail dep huit mois.

Les indemnités son de 18,50 % ; elles so sur un salaire anté 1er janvier 1974, de 1 qu'elles portent sur du premier semestre 6 % pour un salaire semestre 1974.

● LES ANCIENS D DE LA C.F.T. ont française du tra 11 octobre, à Pari fondateurs, dont battu au congrès bre, et remplacé p la nouvelle Union *double appartena cale* » et offre « *ture d'accueil capa nir* [aux salariés] *nécessaire que le b de la C.F.T. ne peu blement leur donn*



LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

U LENDEMAIN DU 62e SALON DE PARIS

automobile, pavillon haut

rogés à la veille du ie-deuxième Salon de l'au- ile, les P.-D. G. de Renault, ot, Citroën et Simca s'ac- ent pour fixer la date de prise » au printemps 1976. che 12 octobre au soir, à ieture du Salon, toute pru- était balayée. C'était la hère des déclarations : la se » était déjà là, jamais ait vu autant de visiteurs, de Versailles, jamais on eit distribué un si grand de prospectus et dérobé d'accessoires sur les s exposés, jamais les n'y avaient été aussi

Panhard, président de la ation, affirmait sans que l'intérêt des Fran- ur l'automobile était aussi et « même plus grand » nt la crise et que ce sec- dustriel n'allait pas tarder uver tout son effet d'en- ient sur l'économie fran- « ainsi que ce fut tou- e cas depuis 1890 ». Et pour souligner la hau- lu propos, au même t dans les stands du chacun jouait du klaxon. ilaient les bouchons de agne !

ode Coué. Lundi matin un dirigeant de la Régie ait les déclaration de la affirmant qu'il fallait « se de tout optimisme hâtif », in de l'auto « n'ayant plus but de présentation ». année, les constructeurs aient surtout à obtenir la que l'auto n'était pas e, qu'elle gardait son et son attrait. Ils repar- assurés. Avec neuf cent entrées, le soixante- me Salon a battu le d'affluence. Les essais et des d'essais ont été eux en forte augmentation. « De », assure-t-on chez Citroën un étonnant souci de pré-

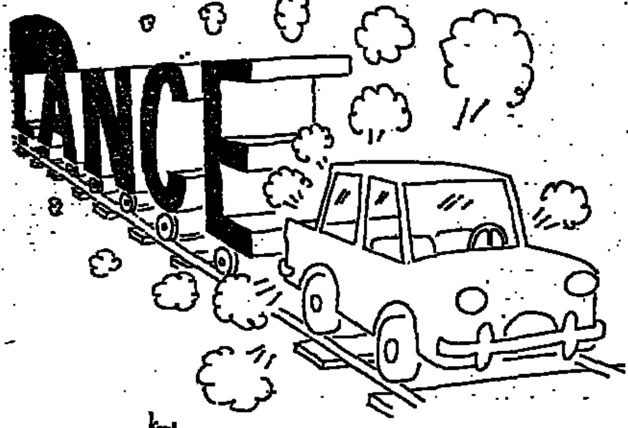
Regain d'intérêt ? C'est certain. On n'ira pas plus loin. Les pourcentages triomphalistes d'augmentation des ventes au Salon même, annoncés dimanche, sont dénués de sérieux. 300 % aurait dit une marque allemande ; 80 % aurait affiché Renault. Seuls les résultats obtenus par les concessionnaires durant la première quinzaine d'octobre permettront de juger s'il y a eu ou non flambée des ventes. A cette heure aucun constructeur ne dispose de ces renseignements, même pour son propre réseau.

Les dernières statistiques disponibles sont celles de septembre : au cours de ce mois, les ventes d'automobiles en France furent en augmentation d'environ 5 % sur celles de la même période de l'année précédente, donc toujours en recul de quelque 10 % sur le niveau de 1973. On s'attend à un qu'octobre sera meilleur, moins peut-être en raison des retombées du Salon que de la mise en vente simultanée de plusieurs nouveaux modèles Simca, Renault, Peugeot et Citroën.

Chez les constructeurs, les prévisionnistes se gardent d'aller plus loin : ils travaillent « au mois par mois », décembre pouvant infirmer les promesses d'octobre.

Par leurs propos assurés de dimanche, les porte-parole des constructeurs cherchaient sans doute à convaincre les candidats à l'achat. Ils visaient aussi à donner un moral d'acier à leurs concessionnaires à la veille d'une grande bataille commerciale. Durant l'hiver, tirant argument de ses nouveaux modèles, chaque société d'automobiles va s'efforcer de mordre par tous les moyens dans la clientèle du voisin. Quand on part à la guerre, c'est toujours pavillon haut.

P.-M. DOUTRELANT.



(Dessin de KONK.)

La conférence Nord-Sud

(Suite de la première page.)

Celle-ci a survécu au boycottage par la France de l'Agence internationale de l'énergie, à laquelle participent pourtant les huit autres membres de la Communauté économique européenne.

M. Callaghan met-il vraiment en danger, par son accès de « jobertisme », la construction européenne déjà si fragile ? Qui pouvait être assez naïf pour croire que les héritiers de l'Empire britannique, qui contrôlent encore le second centre financier du monde et vont devenir une puissance pétrolière d'importance mondiale, se satisferaient d'assister à une conférence économique internationale comme un membre parmi tant d'autres d'une délégation européenne anonyme ?

Si la Grande-Bretagne s'entête, un difficile rébus diplomatique va se présenter. D'autres membres de la Communauté, à commencer par la France, seraient amenés à demander à être représentés, eux aussi, en tant que tels. Du côté du tiers-monde, on ne pourrait plus alors s'en tenir à dix-neuf participants, chiffre qui a la commodité de correspondre à une certaine clé de répartition maintenant presque coutumière entre les pays du tiers-monde : six pour l'Amérique latine, six pour l'Asie et sept pour l'Afrique.

Nul ne peut dire aujourd'hui comment se terminera cette affaire. Les « optimistes » pensent que la Grande-Bretagne cherche simplement à marchander son alignement. Des « machiavéliques » y voient la main de l'Oncle Sam. Les Britanniques peuvent en tout cas arguer que, au tout début du lancement de l'idée de la conférence Nord-Sud, il n'avait pas été clairement indiqué que la Communauté parlerait d'une seule voix.

Ce qui se révélera peut-être simplement comme une foucade du Foreign Office devrait rassurer les avocats du dialogue Nord-Sud. N'est-ce pas le signe que ce dialogue est pris au sérieux et que l'idée lancée par M. Giscard d'Estaing était bonne ? M. de Guiringaud, le représentant permanent de la France aux Nations unies, qui va assurer une fois de plus la « présidence technique » de la réunion de Paris, triomphe. Modestement, certes. Mais il triomphe. Vendredi, lors de la conférence de presse qu'il a tenue au Quai d'Orsay, il a fait distribuer des copies de la déclaration qu'il avait faite en avril, selon laquelle certaines divergences avaient pu « *être réduites grâce aux efforts de toutes les parties* », la compréhension mutuelle des positions de chacun ayant « *beaucoup progressé* ». Après huit jours et huit nuits d'harassantes négociations, le président technique avait alors gardé espoir. « *N'avais-je pas eu raison ?* », semble-t-il dire aujourd'hui.

Mais pourquoi a-t-il eu raison ? On peut se demander si les explications qu'il donne sont suffisantes. « *Après avoir refusé en avril le compromis finalement présenté par les sept délégations du tiers-monde, les Etats-Unis ont pris conscience du fait qu'ils étaient isolés ; d'autre part qu'ils n'avaient pas intérêt à refuser de discuter les autres problèmes* », a notamment dit M. de Guiringaud. « *Les pays industrialisés sont d'importants producteurs et exportateurs de matières premières, notamment dans le domaine alimentaire ; ils sont donc en position de force... Quant aux pays du tiers-monde, ils ont compris*, selon l'ambassadeur français, *que ce n'était pas en faisant de la doctrine qu'ils feraient avancer les choses.* »

Les pays riches sont dans une telle position de force, malgré l'attitude de l'OPEP sur le pétrole — laquelle, on le sait, ne peut pas être imitée, — qu'on peut se demander quel intérêt ils ont à discuter avec les pays du tiers-monde ? « *Les pays riches ont intérêt d'abord à la stabilisation des cours des matières premières*, répond M. de Guiringaud, *et ensuite à ce que les pays du tiers-monde ne meurent pas de faim.* » Les bons sentiments rejoindraient donc l'intérêt bien compris des pays riches... Il y a là de quoi satisfaire le besoin de logique d'un humaniste français. Mais est-ce suffisant ?

PHILIPPE SIMONNOT.

Faits et chiffres

- LA CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT APPELLE, DANS UN COMMUNIQUE « *ses militants et ses organisations, ainsi que tous les locataires, à agir pour refuser collectivement toute nouvelle majoration des loyers* ». La C.N.L. fait savoir également qu'elle demandera audience à M. Jean-Pierre Fourcade pour obtenir, dans l'immédiat, « *un blocage temporaire des loyers* » et une stricte limitation « *des charges locatives et des frais de chauffage* ».
- M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C., a estimé, samedi 11 octobre, à l'ouverture des journées nationales d'études paysannes, organisées à Montreuil par son parti, que « *la situation de la paysannerie qui reste à la terre offre des possibilités nouvelles et des bases concrètes au développement de l'alliance de la paysannerie et de la classe ouvrière* ». Tout en soulignant « *les différences de situation entre les couches paysannes* », il a ajouté : « *Il est possible de faire participer à la lutte antimonopoliste non seulement les petits paysans mais également la grande masse des autres.* »

A L'ÉTRANGER

USSIONS SUR LES VENTES DE CÉRÉALES AMÉRICAINES A L'UNION SOVIÉTIQUE SONT AJOURNÉES

ussions portant sur la long terme de céréa- aines à l'Union soviéti- se poursuivaient à epuis le 30 septembre, urnées samedi 11 octobre. M. Charles Robinson, sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, qui dirigeait la délégation américaine, a indiqué, avant de quitter Moscou, pour se rendre à Paris, où il assistera à la conférence préparatoire sur l'énergie et les matières premières, qu'il serait de retour dans la capitale soviétique mardi ou mercredi. M. Robinson s'est refusé à préciser les raisons de cet ajournement, se contentant de déclarer que les entretiens étaient parvenus « *à un stade très délicat* ».

En fait, il semble bien qu'une double négociation se déroule actuellement entre Américains et Soviétiques. La première portant sur la vente de céréales américaines, la seconde sur l'achat du pétrole soviétique. A ce propos, le *New York Times* affirme dans ses éditions du dimanche que les Etats-Unis avaient proposé à l'Union soviétique de lui acheter du pétrole à un prix inférieur de 14 % à celui du marché, proposition qui avait été refusée par Moscou. Même s'il n'a jamais été affirmé clairement que les deux négociations étaient liées, on peut penser que le refus soviétique explique pour une large part l'ajournement. M. Robinson reste cependant « *très optimiste* » quant aux chances de parvenir à un accord.

UCTION INDUSTRIELLE BRITANNIQUE INUE A FLÉCHIR

A.F.P., Agefi). — La pro- dustrielle britannique a ,9 % en août. L'indice t situé à 99,1 (base 100 ontre 100 en juillet et août 1974. En un an, 'établit à 9 %.

trois mois juin-juillet- ité industrielle a diminué 8 % par rapport à celle ois précédents. Les sec- us touchés par la réces- la métallurgie (— 8,7 %) onstruction mécanique En revanche, la produc- industries charbonnière, t pétrolière a augmenté

dernier bulletin d'in- la Confédération patro- ique (C.B.I.) estime que continuera d'augmenter, r entre 1,25 et 1,5 mil- sonnes d'ici à la fin de

.E TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
....	5 3/8	6 3/8	2 1/2	3 1/2	1/2	1 1/2
....	5 7/8	6 3/8	3 1/8	3 5/8	1 3/4	2 1/4
....	6 7/8	7 3/8	3 3/8	3 7/8	3	3 1/2
....	7 5/8	8 1/8	3 7/8	4 3/8	3 1/2	4

Les cravates spéciales Lanvin

ou les attraits de la singularité

A en croire le dictionnaire, décorer peut signifier selon le contexte embellir ou honorer. Les cravates spéciales Lanvin concilient volontiers les deux termes tant il est vrai que celui qui les porte a de quoi se sentir une âme de commandeur.

Il faut en effet savoir que ces cravates ont une singularité. Créées par Lanvin, elles ne sont fabriquées qu'en très petit nombre : cinq ou six exemplaires à peine pour chaque modèle. Jamais plus ; c'est une règle.

Comme une toile de maître

C'est au-dessus du magasin, dans un atelier qui rappelle celui d'un peintre, que tout au long de l'année, les modèles sont créés. Chacune des cravates dans son originalité porte un nom, un peu comme une toile de maître. En voici une baptisée « Escadre » dont les dessins évoquent des vaisseaux. Celle-ci nommée « Forestière ». Ou encore cette autre si fluide et si légère appelée « Voilage ». Ironie du sort : un modèle un jour baptisé « Trafalgar » fut un de ceux qui connut l'un des plus retentissants succès...

Pour chacune des trois collections de l'année, une quinzaine de cravates seulement sont retenues. Dessinées à Paris, elles sont tissées à Lyon.

Cela ne relève pas d'une décentralisation à la mode, mais plutôt d'un respect des compétences locales, aujourd'hui légendaires.

Là, dans des ateliers où la notion de « temps passé » n'a jamais supplanté celle de qualité, fidèles en cela à l'esprit de leurs ancêtres, fournisseurs des rois de France, des maîtres tisseurs réalisent les pièces de soie dans lesquelles sont taillées les cravates. Pour satisfaire les exigences de Lanvin, il leur a fallu construire des métiers spéciaux. Il en sort une soie dont le tissage a atteint depuis longtemps la perfection. La regarder à la loupe est d'ailleurs intéressant. Selon le dessin, on peut y voir mêlés des fils d'or ou d'argent.

Mais aussi perfectionnés soient-ils, ces métiers ne travaillent que lentement. Et qui songerait que pour confectionner trois cravates, il faut près d'un mètre carré de soie ? Sans parler, bien sûr, de celle de la doublure.

Le coût d'un privilège

Chaque collection comportant une quinzaine de modèles, cela fait environ une cinquantaine de cravates différentes par an. Parmi elles a de fortes chances de se trouver, non pas celle qui plaît, mais celle que l'on aime. Et qu'à ce titre on n'aimerait voir au cou de personne d'autre.

Pour quelques centaines de francs, c'est chose possible. Il suffit pour cela de se rendre rue du Faubourg Saint-Honoré et d'y acquérir au rez-de-chaussée les cinq ou six uniques modèles qui s'y trouvent.

Cela peut sembler une opération onéreuse pour une cravate. Pas pour un privilège ; surtout celui-là.

Dans les ordres de la chevalerie, la « cravate » est un symbole de réussite. Mais au fond, chez Lanvin, est-ce tellement différent ? *G.L.*

E. Colley

Des ateliers où la notion du temps passé n'a jamais supplanté celle de qualité...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ[S]

O.P.E. DE TRINDEL SUR FORCLUM

Il est rappelé aux actionnaires de Forclum que la période d'échange de leurs actions, à raison d'une action Forclum portant jouissance du 1er janvier 1975 contre une action Trindel de même jouissance, reste ouverte jusqu'au 31 octobre 1975.

FORCLUM

Malgré une activité légèrement réduite du fait de la conjoncture économique, les comptes pour le premier semestre 1975 se soldent par un bénéfice net de 1,6 million de francs après provisions pour impôts.

Les commandes enregistrées par Forclum pendant les huit premiers mois de l'année, bien qu'inégalement réparties suivant les régions, sont supérieures globalement de 5 % à celles de la même période de 1974.

TRINDEL

La société vient d'arrêter la situation provisoire de ses activités du premier semestre 1975 se soldant par un bénéfice, lequel, après provisions d'imposition, est de 3,92 millions de francs.

Ce résultat comprend la plus-value à long terme nette de 2,32 millions de francs réalisée sur la cession d'un de ses immeubles devenu sans utilité à la suite du regroupement de ses services centraux dans un immeuble neuf et fonctionnel : 9-11, avenue Michelet à Saint-Ouen.

La quote-part restant à réaliser sur le montant des commandes en carnet représente au 31 août 1975 : 350 millions de francs, soit neuf mois d'activité.

C. T. BOWRING

PUBLICATION DES BÉNÉFICES POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1975

Les résultats provisoires consolidés du groupe pour la période de 6 mois s'achevant au 30 juin 1975 se sont élevés à £ 7.494.000, contre £ 3.825.000 pour la période de 6 mois se terminant au 30 juin 1974.

	6 mois écoulés 30-6-74 £ milliers	6 mois écoulés 30-6-75 £ milliers	12 m. écoul. 31-12-74 £ milliers
Chiffre d'affaires	234 611	322 275	486 480
Résultats consolidés du groupe	3 825	7 494	9.218
Frais financiers (bruts)	639	639	1 278
	3 186	6 855	7 940
Impôt	1 689	3 602	4 131
Bénéfices après impôt	1 497	3 253	3 809
Moins intérêt minoritaire	186	136	372
	1 311	3 117	3 437
Dividende versé aux actions de préférence	5	5	11
Bénéfice distribuable aux actions ordinaires	1 306	3 112	3 426

Les bénéfices de courtage d'assurances ont enregistré une hausse significative au cours de cette période. Bowmaker, filiale spécialisée dans le crédit à la consommation et l'ingénierie, a connu une forte reprise : ses bénéfices avant impôts se sont élevés à £ 1.928.000 (contre une perte de £. 998.000 au cours du premier semestre 1974).

Les activités de banque d'affaires, d'agent d'assurance et les activités commerciales ont permis de dégager de meilleurs résultats qu'au premier semestre 1974, alors que les sociétés immobilières ont continué à travailler à perte.

La compagnie maritime a enregistré une légère perte mais il est prévu que ses résultats de l'année seront en équilibre.

Les administrateurs estiment qu'à moins d'événements imprévisibles et en dépit de la conjoncture économique, les résultats du groupe pour le dernier semestre de cette année devraient être en progression sur ceux du deuxième semestre 1974.

Les administrateurs ont décidé qu'un dividende intérimaire de 0,175 pence par action sera payé le 8 décembre 1975 aux actionnaires inscrits sur les registres de la société le 7 novembre 1975. Si l'on ajoute le crédit d'impôt correspondant, ce dividende équivaudra à 1,10 pence par action (contre 1 pence par action en 1974) soit une augmentation de 10 % par rapport à 1974.

TOTAL Compagnie Française de Raffinage

La C.F.R. publie les éléments relatifs à son activité au cours du premier semestre 1975 et à ses résultats au 30 juin 1975.

Au cours du premier semestre 1975, les quantités de pétrole brut traitées par la C.F.R., tant dans ses propres raffineries que dans celles où elle disposait de capacités autrement que par voie d'échange, se sont élevées à 13 703 000 tonnes, en régression de 20,3 % sur les quantités traitées pendant le premier semestre 1974, qui étaient de 17 204 000 tonnes. Les ventes de produits sont également en baisse sensible, s'établissant à 13 739 000 tonnes contre 16 millions 443 000 tonnes pour la période correspondante de 1974, soit une diminution de 16,4 %.

La réduction des débouchés et de l'activité est largement la conséquence de la récession économique ressentie depuis la fin de l'été 1974. De plus, pendant la période de référence, la C.F.R. avait fait un effort particulier pour approvisionner le marché français dans des circonstances difficiles.

Le chiffre d'affaires hors taxes et hors transactions compensées, est de 6 820 430 000 F pour le premier semestre 1975, contre 7 514 763 000 F pour le premier semestre 1974. Sa baisse, moindre que celle des tonnages vendus, est atténuée par l'évolution moyenne des prix de vente depuis le premier semestre 1974.

Le résultat brut avant amortissements, provisions et impôts, s'élève à 66 354 000 F au premier semestre 1975 contre 585 388 000 F pour la demi-année 1974.

Les amortissements s'élevant à 203 010 000 F et le solde net des dotations et reprises de provisions étant une dotation de 22 421 000 F, le résultat net de la compagnie au premier semestre 1975 est une perte de 159 077 000 F (l'effet de stock étant négatif de 270 000 000 F). Pour la demi-année 1974, le résultat était nul après une dotation de 406 millions 681 000 F de la provision pour fluctuation des cours.

Il convient de signaler qu'une somme de 81 600 000 F a été incorporée dans les résultats de la compagnie au premier semestre 1975, en supposant que le reversement de taxe parafiscale de la part de la Caisse nationale de l'énergie s'établira pour la C.F.R. au moins à ce niveau, qui représente les versements de taxe effectués par la compagnie.

Les mauvais résultats du premier semestre 1975 s'expliquent par une insuffisance générale des prix des produits dès le début du semestre, aggravée par la répercussion rapide dans ces prix des baisses de coût d'approvisionnement consécutives à la chute du dollar. Ces résultats traduisent une situation d'autant plus préoccupante qu'ils surviennent après un exercice caractérisé par un endettement excessif du fait, en particulier, de la longueur des délais imposés pour répercuter dans les prix des produits, la hausse des coûts d'approvisionnement.

Il faut noter qu'il n'y a lieu de procéder, au premier semestre 1975, à aucune reprise de provision pour fluctuation des cours. Celle-ci n'a pu, en effet, en raison de l'insuffisance des résultats, être dotée à la fin de l'année 1974, que pour un montant de 813 362 000 F très inférieur au niveau de dotation autorisé (2 milliards de francs environ), découlant du calcul légal du plafond de la provision à fin 1975, qui correspondait lui-même au niveau des besoins réels de financement des stocks.

Pour le deuxième semestre 1975, la récente évolution en hausse du dollar n'a de nouveau été traduite dans les prix que très tardivement et trop faiblement. Cette évolution et la hausse des prix du pétrole brut récemment décidés par l'O.P.E.P. font qu'il est probable que l'effet de stock sera pratiquement nul pour l'ensemble de l'année, si bien que toutes les insuffisances de prix se traduiront par des pertes d'exploitation. Il est donc indispensable que soit autorisée une hausse substantielle des prix dans les délais les plus bref s.

JACQUES BOREL INTERNATIONA[L]

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE

des actions **SOFITEL**

contre des actions

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

et des obligations convertibles **SOFITEL**

contre des obligations 10,90 %

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Clôture le 20 octobre 1975

Visa COB n° 75-121 du 10-9-1975

Avis Chambre Syndicale des Agents [...] n° 75-637 et 75-638 du 27-8-1[...]

CÉRALIMENT - LU BRUN

PROCHAINE FUSION

CERALIMENT, qui détient 51 % de LU BRUN & ASSOCIES, a acquis les actions détenues (34 %) par la Société Finandal, dont le président est M. André Forgeot. Sous les réserves d'usage, Céraliment et Lu Brun pourront ainsi fusionner d'ici à la fin de l'année.

Le nouvel ensemble réalisera en 1975 un chiffre d'affaires consolidé de 750 millions réparti en 3 divisions d'activités : biscotterie 51 %, biscuiterie 44 %, panification fraîche emballée 5 %.

Rappelons que les principales marques du Groupe sont : LU. BRUN, REM, TROIS CHATONS en Biscuiterie, HEUDEBERT, PRIOR, MAGDELEINE, REINETTE, PELLETIER en Biscotterie et SAINT-HONORE en panification fraîche emballée.

BIS

Le chiffre d'affaires, ho[...] premier semestre 1975 [...] 228 150 533 F contre 2[...] pour le premier semest[...] qui représente une baisse [...]

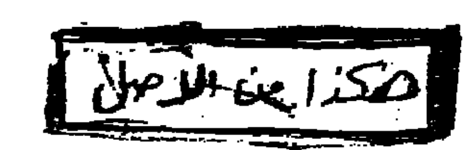
Pour la même période, [...] avant impôts et provision [...] ticipation et investissem[...] à 16 743 794 F, alors qu[...] 19 532 872 F pour le prem[...] 1974, soit une baisse de [...]

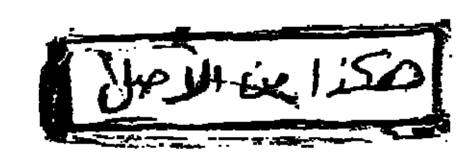
Le résultat net après [...] provisions pour partic[...] investissements au 30 [...] s'élève à 6 721 766 F alors [...] après provision pour la [...] l'impôt exceptionnel de [...] 6 330 102 F pour le premi[...] 1974, soit une augme[...] 6,19 %.

Sur le plan national [...] tional, malgré la conjon[...] avons maintenu l'activ[...] cent vingt-quatre agen[...] tuant notre réseau en [...] des dix-sept agences à l'é[...]

Notre période de point[...] nelle de l'été conduira [...] tats du deuxième sem[...] rieurs à ceux du premi[...] 1975 et probablement [...] second semestre 1974.

Le résultat net au 3[...] 1975 se présentera donc [...] ration sur celui du 31 dé[...] De ce fait, le dividend[...] au moins égal à celui [...] précédent.





S O C I É

LES MARCHÉS FINANCIERS

[EU]RO-OBLIGATIONS

[R]affermissement

(Agefi). — Pour la pre[mière fois] en sept semaines, les [cours n'ont] pas fléchi sur le marché [des euro-]obligations, et dans de [nombreux] cas ils ont régulièrement [progressé jou]r après jour durant la [semaine é]coulée, confirmant ainsi [que quelqu]e chose a changé sur les [marchés d]e valeurs à revenu fixe. [Ce retourneme]nt de tendance résulte [de la conju]gaison de divers facteurs, [notamment la s]tabilisation des taux d'in[térêt aux] Etats-Unis, en corrélation [avec des si]gnes croissants d'un des[serrement] du crédit.

[Cependan]t, il n'est pas certain que [le raffer]missement constaté cette [semaine pe]rmette de préjuger de son [évolution] future, car les opinions [sont très v]ariées parmi les banquiers [et les] professionnels du marché [des euro-o]bligations. Le plus grand [nombre pe]nsent que les taux d'intérêt [à court te]rme devraient encore flé[chir avant] de se stabiliser en raison [de l'orient]ation probable de la poli[tique de la] « Fed ». Cependant, d'au[tres expri]ment aussi des doutes sur [les perspec]tives de l'économie améri[caine, e]t la reprise ne serait pas [aussi con]vaincante que l'affirment [les milieu]x officiels et les statis[tiques].

[On c]onsidère que la trésorerie [américaine] va devoir emprunter en[tre 1]5 milliard à 1,8 milliard [de dollars] sur le marché financier [pour fin]ancer le déficit budgétaire [et que la] faiblesse de la demande [des i]ndustriels et commerciaux [compensera]it cette boulimie officielle [qui agit] dans le sens de la baisse [des taux d]'intérêt.

[D'autre] part, la Kredietbank S.A. [Luxem]bourg prédit, dans sa der[nière revu]e trimestrielle sur le mar[ché des] euro-obligations, que les [emprunts libel]lés en dollars subiront des [pressions] à la baisse, notamment à [cause des] faibles écarts entre les [taux de] rendement des dépôts en [eurodollar]s à six mois — environ [7] 1/4 % — maintenant et [les obligat]ions ou « notes » en dol[lars à ci]nq ans, qui donnent un [rendement] de 9 1/4 %, cette prime [étant visi]blement insuffisante pour [compenser] le risque d'un investisse[ment à] cinq ans. Les cours de tels [titres dev]raient donc être appelés [à fléchir] sur le marché secondaire, [ce qui] rehausserait d'autant le [rendement].

[La Kredi]etbank constate dans cette [même revu]e trimestrielle que, durant [le troisièm]e trimestre de cette an[née, les] nouvelles émissions euro[-obligataire]s ont été considérablement [moins volu]mineuses puisqu'elles ont [atteint] 1 957 millions de dollars [contre ...]31 millions de dollars au [deuxième] trimestre, 1 158 millions de [dollars au] premier trimestre et 245 [millions] de dollars seulement au [troisième] trimestre de l'an dernier.

LONDRES

Les industrielles s'orientent à la baisse lundi, à l'ouverture, mais surtout en raison du manque d'affaires. Les pétroles sont irréguliers. Hausse des mines d'or. Progrès des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 142 50 contre 142 25

VALEURS	CLOTURE 10/10	COURS 13/10
War Loan 3 ½ %	25 1/8	25 3/16
Beechams	389 ...	385 1/2
British Petroleum	572 ...	572 1/2
Shell	358 ...	357 1/2
Vickers	130 ...	128 ...
Imperial Chemical	282 ...	286 ...
Courtaulds	133 ...	131 ...
De Beers	300 ...	299 1/2
*Western Holdings	26 3/4	27 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	162 ...	162 ...
*West Driefontein	36 1/2	36 5/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 .. %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	9 oct.	10 oct.
Valeurs françaises	129	129,2
Valeurs étrangères	122,7	122
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	73,5	74

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/10	13/10
1 dollar (en yens)	302 97	303 ..

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	3 oct.	10 oct.
Indice général	88	90,9
Assurances	120,1	122,6
Banq. et sociétés financ.	75,4	77,5
Sociétés foncières	83,2	83,3
Sociétés investiss. portef.	91,6	92,2
Agriculture	73,4	86,1
Aliment., brasseries, distil.	87,9	90,6
Auto., cycles et leurs équi.	74,6	78,2
Bâtim., matér. constr. T.P.	98,8	100,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	78,1	81,3
Carrières salines, char. en.	86,2	91
Constr. mécan. et navales	84,7	88,2
Hôtels, casinos, thermal	106,2	110,5
Imprimeries, pap., cartons	82	81,8
Magas., compt. d'exportat.	67	68,6
Matériel électrique	94,8	97,8
Métall. const. des pr. métal.	94,5	95,8
Mines métalliques	99,7	98,2
Pétroles et carburants	82,9	81,4
Prod. chimiq. et ét.-mét.	111,5	113,5
Services publics et transp.	88,9	89,3
Textiles	70,8	73,2
Divers	93,9	99,2
Valeurs étrangères	88,7	90,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	110,1	110,2
Rentes perpétuelles	74,2	75,2
Rentes amort., fonds gar.	139,2	139,4
Sect. indust. publ. à r. fixe	95,1	95,2
Sect. ind. publ. à rev. ind.	160,1	162,9
Secteur libre	98,9	98,7
INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	192,9	193,1
Val. franç. à rev. variable	616,8	629,9
Valeurs étrangères	885,6	887,4

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FERODO. — Bénéfice net du premier semestre : 15,81 millions de francs. Ce résultat est voisin de celui obtenu le 30 juin 1974. Le chiffre d'affaires hors taxes pour cette période atteint 626 millions de francs (+ 8,7 %).

AKZO. — En raison des pertes qu'elle a subies, la société ne sera vraisemblablement pas en mesure de payer un dividende pour 1975.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Résultat net consolidé pour le premier semestre : 64,9 millions de francs contre 37,1 millions.

ORIGNY-DESVROISE. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin : 9,93 millions de francs contre 6,55 millions pour 1973-1974. Dividende global inchangé de 15 F mais rémunérant un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

ROUTIERE COLAS. — Bénéfice net du premier semestre (résultats des agences outre-mer et étrangères exclus) : 14,67 millions de francs contre 5,58 millions.

LEROY-SOMER. — Résultat net au 30 juin : 10,43 millions de francs contre 9,24 millions. Chiffre d'affaires hors taxes des neuf premiers mois : 439,78 millions de francs. Ce chiffre est à peu près identique à celui de la période correspondante de 1974.

MAISONS PHENIX. — Bénéfice net au 30 juin : 13,45 millions de francs contre 5,50 millions. Au 30 septembre, le chiffre d'affaires hors taxes atteint 405,3 millions de francs contre 240,7 millions.

I.B.M. — Bénéfice net des neuf premiers mois : 1 401,2 millions de dollars (9,41 dollars par action) contre 1 391,1 millions de dollars et 9,45 dollars.

FORGES DE CHATILLON-COMMENTRY. — Le résultat au 30 juin, avant amortissements et provisions, atteint 5,78 millions de francs contre 74,93 millions.

GRACE AND Co. — Distribution le 10 décembre d'un dividende trimestriel de 42,5 cents (+ 40 %).

[BOU]RSE DE PARIS — 10 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	394 ..	395 ..	Séquanaise Banq.	210 ..	210 50	Un. Imm. France	110 ..	110 ..
Préservatrice S.A.	320 50	320 ..	SLIMINCO	143 90	143 ..			
Prévoyance	1100 ..	1100 ..	Sté Cent. Banque	71 ..	70 ..	Acier Investiss.	102 50	103 ..
[illegible]								

...

Créd. gén. indust.								
(M) Crédit Mod.	d 66 ..	68 ..	Rente foncière	836 ..	825 ..	Ch. F. P. Orléans	78 50	78 ..
Financière Sofal.	187 80	182 50	SINVIM	172 70	172 70	(Li) Dév. R. Nord.	125 ..	o125 ..
Finextel	116 ..	115 80	Voitures à Paris	245 ..	245 ..	Electro-Financ.	300 ..	295 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	.. ..	82 50	Cogifi	108 60	108 50	Fin. Bretagne	42 75	42 ..
France-Bail	.. ..	204 90	Foncina	.. ..	105 80	Fin. Haussmann	47 50	46 ..
Hydro-Energie	38 ..	36 50	Gr. Fin. Constr.	106 20	106 10	Gaz et Eaux	d280 ..	289 ..
Immobanque	150 ..	150 ..	Immolado	100 ..	d107 ..	La Mure	69 80	70 ..
Immofice	115 ..	116 ..	Immoinvest	.. ..	78 ..	Lebon et Cie	125 ..	128 50
Interball	134 50	133 ..	Cie Lyon. Imm.	85 10	84 70	(Ny) Lordex	.. ..	106 ..
Locafinancière	131 10	132 ..	UFIMEG	81 ..	80 30	Cie Marocaine	25 ..	26 80
Lyon-Alemand	184 50	184 80	U.G.I.M.O.	108 ..	101 50	O.V.A.L.M.	45 ..	46 ..
Soc. Mars. Crédit	271 ..	271 ..	Union Habit.	132 ..	134 ..	OPB-Paribas	93 ..	92 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	83 20	80 ..	FIPP	39 50	39 ..	Noranda	.. ..	144 10
Applic. Mécan.	133 80	129 50	(Ly) Gerland	218 ..	218 ..	Vieille Montagne	431 ..	423 10
Arbel	155 10	152 60	Gévelot	.. ..	350 ..			
Ateliers G.S.P.	42 ..	48 ..	Grande-Paroisse	91 ..	90 10	Am. Petrofina	.. ..	135 ..
Av. Dass.-Breguet	178 ..	180 ..	Huiles G. et dér.	138 ..	136 ..	British Petroleum	50 30	51 70
Barnard-Moteurs	o 58 70	o 58 70	Labaz	o313 ..	313 ..	Gulf Oil Canada	.. ..	123 ..
B. S. L.	291 ..	300 ..	Lorilleux-Lefranc	205 ..	206 ..	Petrofina Canada	.. ..	c 87 ..
Cie des Compt.	160 ..	161 ..	Novacel	116 10	112 ..	Shell Tr. (port.)	32 20	32 30
C. M. P.	288 ..	290 ..	Parcor	407 ..	407 ..			
Cope All. Europe	183 ..	183 ..	Quartz et Silice	67 ..	68 ..	Akzo	55 ..	55 ..
De Dietrich	417 ..	415 ..	Reti	205 ..	206 ..	Dart Industries	116 ..	116 ..
			Ripolin-Georget	62 70	65 20	Foseco	14 ..	14 20

VALEURS	Cours	Dernier
Sécurité Mobilière	185 42	177 01
Mondiale Invest.	173 39	165 53
Oblisem	131 51	125 55
Optima	132 98	126 95
Planinter	261 60	249 74
Sicavimmo	166 87	159 30
S. I. Est	333 85	318 71
Sogicaco	113 22	108 09
Soginter	367 40	350 74
Univaler	154 37	147 37
Valorem	146 33	139 69

*Cours précédent

[... e]n de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [complète] dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [dans les] cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	[..] % 1973	531 80	535 ..	534 50	534 ..
	[..]E. 3 %	1258 ..	1256 ..	1262 ..	1260 ..
	[Bq]ue Occ.	299 ..	304 ..	300 ..	300 ..
	[Air] Liquide	347 ..	350 ..	346 ..	345 50
	[..] Part. Ind.	68 ..	68 ..	68 ..	68 40
	[..] Superm.	296 ..	296 ..	296 ..	300 ..
690	Cie Gle Eaux	705 ..	714 ..	714 ..	718 ..
95	Electro-Méc.	94 10	94 ..	94 ..	92 20
395	Eng. Matra	436 ..	435 20	435 50	435 ..
228	E. J. Lefebvre	228 ..	224 ..	224 50	220 ..
60	Esso S.A.F.	56 90	57 ..	58 50	57 ..
198	Eurafrance	208 50	212 ..	211 ..	209 ..
380	Europe N° 1	350 ..	336 ..	336 ..	334 ..
156	Olida-Caby	158 90	160 ..	170 ..	178 ..
83	Opfi-Paribas	84 50	86 ..	86 ..	85 10
112	Paris-France	108 10	109 ..	109 ..	107 10
155	Patern. S.A.	143 50	141 ..	140 50	139 50
230	Talcs-Luz.	263 50	256 ..	255 80	256 ..
385	T.R.T.	413 ..	419 90	420 ..	419 90
810	Tél. Electr.	837 ..	839 ..	838 ..	839 ..
128	— (obl.)	129 50	132 ..	132 ..	130 ..
730	Tél. Ericss.	735 ..	750 ..	750 ..	750 ..
78	Terres Roug.	72 50	73 50	73 50	72 10
205	Thomson-Br.	224 ..	225 ..	225 ..	225 ..
285	Gen. Electric	214 20	213 ..	213 ..	218 ..
225	Gen. Motors	244 ..	241 40	239 50	240 ..
19	Goldfields	18 20	18 35	18 35	18 ..
41	★ Harm. Co.	35 90	35 50	35 80	35 50
220	Hoechst Akt.	218 ..	217 50	217 50	214 50
28	Imp. Chem.	26 45	26 20	26 55	26 ..
112	Imperial Oil	106 ..	104 ..	106 ..	102 ..
130	Chase Manh.	122 20	112 ..	114 60	113 ..
405	C.F.Fr.-Can.	410 ..	403 ..	403 ..	409 90
17	De Beers (S.)	17 30	17 20	17 30	17 10
530	Deuts. Bank	548 ..	554 ..	554 ..	550 ..
167	Dome Mines	169 ..	169 ..	169 ..	169 ..
549	DuPont Nem.	519 ..	513 ..	512 ..	518 ..
415	East. Kodak	440 ..	432 ..	430 ..	438 ..
37	East Rand	31 50	31 75	32 ..	32 ..
210	Ericsson	197 50	198 ..	199 50	200 ..
405	Exxon Corp.	412 50	412 50	408 20	408 50
164	Ford Motor	172 10	170 50	170 50	167 10
158	Free State	131 50	129 90	130 80	131 ..
33	Shell Tr (S.)	32 50	32 70	32 65	32 30
450	Siemens A.G.	460 50	460 50	460 50	468 90
40	Sony	41 ..	41 50	41 50	41 80
16	Tanganyika	13 60	14 10	14 10	14 15
175	Unilever	164 20	164 ..	164 ..	160 ..
25	Union Corp.	23 25	23 75	23 75	23 30
140	U. Min. 1/10	132 60	131 ..	133 ..	133 ..
215	West Drief.	208 80	210 ..	210 30	213 50
89	West Deep.	88 10	87 50	87 70	* 87 90
194	West Hold.	166 10	164 40	165 ..	165 ..
2 30	Zambia Cop.	2 40	2 35	2 40	2 35

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 455	4 426	4 42
Canada ($ can. 1)	4 340	4 306	4 26
Allemagne (100 DM)	171 175	171 475	170 50
Belgique (100 fr.)	11 345	11 245	10 90
Danemark (100 krd.)	73 420	73 620	72 75
Espagne (100 pes.)	7 497	7 472	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 120	9 088	9 25
Italie (1 000 lires)	6 589	6 625	5 97
Norvège (100 kr.)	79 800	80 120	79 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 125	166 525	165 25
Portugal (100 esc.)	16 610	16 690	12 75
Suède (100 krs.)	100 920	100 920	100 ..
Suisse (100 fr.)	165 475	165 400	164 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/10
Or fin (kilo en barre)	21000 ..	21000 ..
Or fin (kilo en lingot)	21095 ..	21055 ..
Pièce française (20 fr.)	240 10	248 90
Pièce française (10 fr.)	178 ..	188 50
Pièce suisse (20 fr.)	209 40	213 ..
Union latine (20 fr.)	197 50	199 40
Souverain	199 ..	200 20
Pièce de 20 dollars	1019 ..	1020 ..
Pièce de 10 dollars	585 ..	586 ..
Pièce de 5 dollars	320 20	... ..
Pièce de 50 pesos	834 50	830 ..
Pièce de 10 florins	191 20	192 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Ancien juge d'instruction du crime de Bruay-en-Artois

M. Henri Pascal va être inculpé de violation du secret professionnel

M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, a reçu, vendredi 10 octobre, une convocation de M. Georges Le Saout, président de la chambre d'accusation de Rennes, qui portait la mention : « *M. Henri Pascal, magistrat ; inculpation : violation du secret professionnel.* »

« *Sans avoir été entendu — je le serai pour la première fois le 22 octobre prochain à 14 h. 30, — j'ai été inculpé* », a déclaré M. Pascal.

Cette affaire remonte au 24 septembre 1974. Me Pierre Leroy, le notaire de Bruay-en-Artois, avait déposé une plainte auprès du procureur de la République de Béthune, à l'encontre de M. Pascal, pour un article paru dans *Paris-Match*, daté du 28 septembre 1974, sous la signature du juge.

Me Leroy, qui, ainsi que son épouse, a bénéficié d'un non-lieu pour le meurtre de la jeune Brigitte Dewevre, reproche au juge d'instruction d'avoir, dans l'article incriminé, publié, sous le titre : « Le juge Henri Pascal ne désarme pas, il lance un nouveau... *J'accuse* », fait état de pièces du dossier.

La violation du secret professionnel, prévue à l'article 378 du code pénal, est punie d'un emprisonnement de un à six mois et d'une amende de 500 à 3 000 F.

M. Henri Pascal, qui a l'intention de prendre plusieurs défenseurs, a précisé, à propos de la plainte du notaire :

« *Je m'estimais assez fort pour me défendre seul, mais un inculpé, en France, n'a pas le droit de connaître son dossier, il ne peut en avoir communication que par son avocat.* » « *Un inculpé,* a poursuivi le juge, *n'est pas tenu au secret pour son affaire. Que l'on ne compte pas sur moi pour faire le secret dans mon affaire !* »

La compétence de la cour de Rennes provient d'un arrêt de la Cour de cassation, qui, saisie en application de l'article 679 du code de procédure pénale, avait dû désigner une juridiction pour instruire la plainte dirigée contre un magistrat « *susceptible d'être inculpé d'un délit commis hors l'exercice de ses fonction* » (*le Monde* daté 15-16 décembre 1974).

AU TERME D'UNE ÉPREUVE DE HUIT MOIS

Les syndicalistes s'estiment satisfaits des conditions dans lesquelles le travail a pu reprendre chez Grandin

« *Les Grandin ont gagné !* » Une grande banderole bleue accrochée aux grilles des usines de la rue Marceau à Montreuil accueillait le personnel de la Société française de radio-télévision Grandin, venu aux nouvelles ce lundi matin. Vers 8 heures les ouvrières se sont rassemblées dans la cour de l'entreprise — certaines d'entre elles portaient la longue robe rouge qu'elles arboraient depuis huit mois dans toutes les manifestations de rue — et on applaudi M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., venu les féliciter pour le succès de leur action.

Pendant le meeting, les cadres et les agents de maîtrise de la S.F.R.T. se réunissaient autour de M. Desbois, président du directoire constitué au sein de la Société Artelec, qui reprend les usines S.F.R.T. Grandin. Vers 10 heures les délégués C.G.T. de l'entreprise ont donné une conférence de presse pour répondre notamment « *au xattaques anticommunistes de M. d'Ornano* », formulées dimanche. «*Le s tentative de récupération politique n'ont pas facilité les choses* », avait déclaré le ministre qui a souligné le rôle joué par les pouvoirs publics depuis la faillite de Grandin. Si le gouvernement, a-t-il ajouté, « *avait comme le demandait le parti communiste, réinjecté de l'argent dans l'affaire Grandin au moment de sa faillite, cela aurait correspondu à mettre de l'argent dans un puits sans fond* ».

» *Nous trouvons*, ont déclaré les délégués, *que M. d'Ornano a la défaite amère. Qu'il le veuille ou non les Grandin ont gagné grâce au courage du personnel. Vouloir dénaturer ce succès par une diversion anticommuniste relève d'une basse manœuvre. Tous les succès revendicatifs obtenus dans les entreprises qui allaient fermer sont dus à la lutte des salariés. Si la nôtre a duré huit mois, à qui la faute ? C'est à M. d'Ornano précisément qu'il faut le demander.* »

Les dirigeants cégétistes s'estiment satisfaits des conditions de relance de l'usine. Ce succès, selon eux, aura un retentissement au-delà de l'entreprise, en particulier dans le secteur de l'électronique. Selon eux, la lutte chez Grandin a fait reculer l'austérité et le chômage à Montreuil, localité particulièrement touchée par la restructuration du trust Thomson. « *Seule la lutte,* ont-ils ajouté, *a permis le maintien de cent cinquante-six emplois et la solidarité active, autant morale que politique et financière, entre les travailleurs, la population et les organisations syndicales et politiques.* »

Les délégués ont souligné que le conflit a été suivi avec une grande attention par l'ensemble du patronat qui « *cautionnait la liquidation de la S.F.R.T. par les pouvoirs publics* », qui pensaient classer l'affaire Grandin « *et surtout par les travailleurs, futurs chômeurs en puissance* ». Ils ont rappelé les différentes formes de l'action menée pour sauver l'usine : l'occupation des bureaux de Mme Françoise Giroud, l'occupation de la préfecture de Bobigny et des studios de TF1 et d'Europe 1 ; la participation des ouvrières à la journée d'action du 10 juillet, et à de nombreuses autres manifestations : « *C'est une guerre d'usure que nous avions entreprise*, ont-ils conclu, *et nous l'avons menée jusqu'au bout.* »

J. B.

En rejoignant les amis de M. Fabre

M. CATESSON SE PROPOSE DE « PONDÉRER LA GAUCHE »

Les 16 et 17 novembre 1974, M. Robert Fabre accueillait, dans un colloque, des radicaux valoisiens (MM. Catesson et Hovnanian), un centriste (M. Pelletier, sénateur de l'Aisne) et des gaullistes d'opposition (MM. Léo Hamon et Charbonnel, anciens ministres) d'accord pour constituer avec le Mouvement des radicaux de gauche la troisième famille de l'union de la gauche.

Il aura fallu onze mois de négociations pour que ce projet aboutisse et, à l'arrivée, il se trouve vidé de l'essentiel de sa substance. En effet, samedi 11 octobre, seuls MM. Catesson et Hovnanian avaient répondu présents au rendez-vous final et ont annoncé lors d'une convention des radicaux de gauche leur adhésion à la formation que préside M. Robert Fabre.

Au cours de son intervention, le député de l'Aveyron a affirmé que son mouvement « *se porte bien* » et qu'il « *n'existe pas de dissensions en son sein* ».

M. Claude Catesson, conseiller municipal de Lille, qui animait jusqu'à présent au sein du parti radical valoisien la tendance Combat radical socialiste, a ajouté : « *Nous nous joignons à vous pour vous aider à pondérer la gauche en lui donnant à la fois du poids et de la mesure, mais nous nous refusons à jeter l'anathème sur ceux de nos amis restés place de Valois et dont beaucoup nous rejoindrons un jour...* »

En Égypte

LE PRÉSIDENT SADATE CONFIRME DEUX CONDAMNATIONS A MORT POUR COMPLOT

Le président Sadate a confirmé, dimanche 12 octobre, les peines de mort prononcées contre MM. Saleh Abdullah Sarrija et Karem Ezzat Alanadoly, deux des principaux responsables de la tentative de coup d'État d'avril 1974, organisée au collège militaire technique du Caire. M. Talat Al Ansary, qui avait également été condamné à mort par la Cour suprême de sécurité de l'État, a vu sa peine commuée en détention à perpétuité. — (A.F.P.)

En Éthiopie

DES MILLIERS DE PERSONNES SONT MENACÉES PAR LA FAMINE

Addis-Abeba (A.F.P.). — Plus de vingt et un mille personnes sont menacées par la famine dans quatre districts de la région administrative de Harrar, dans le sud-est du pays, a-t-on appris, samedi 11 octobre, de source officielle, dans la capitale éthiopienne.

L'administrateur local, qui a déjà lancé plusieurs appels pour l'acheminement de secours d'urgence, a déclaré que des milliers de paysans ont quitté leurs villages en quête de nourriture.

Ces quatre districts, déjà éprouvés les années précédentes, n'ont pas reçu de pluie cet été et la récolte escomptée à la mi-septembre n'a pas eu lieu.

Par ailleurs, les opérations militaires qui se sont déroulées la semaine dernière dans le nord du pays (Erythrée, Tigré et Wollo) se sont soldées, selon des chiffres officiels, par une centaine de morts du côté des rebelles.

Enfin, le général Teferi Bante, président du Conseil militaire provisoire, a évoqué, le 12 octobre, dans une interview à l'agence yougoslave Tanyoug, une proposition éthiopienne de former une « confédération » avec le Soudan, la Somalie et le Kenya. Cette proposition, a-t-il dit, « s'inspire de l'existence de facteurs culturels, ethniques et économiques communs ».

Nominations d'ambassadeurs

Aux termes d'un décret publié par le *Journal officiel* du 14 octobre, M. Rémy Teissier du Cros est nommé ambassadeur en Corée du Sud, et M. Jean-Marie Mérillon devient ambassadeur en Grèce.

M. TEISSIER DU CROS A SÉOUL

[Né le 5 décembre 1920, M. Teissier du Cros est licencié en droit, diplômé de l'École nationale des langues orientales et breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer. Intégré en 1959 dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères (Orient), il a été premier secrétaire à Lomé (1960-1962), a travaillé à l'administration centrale (1962-1966), a été envoyé en poste à Lagos en 1966 et a rejoint le Quai d'Orsay en 1968.]

M. MÉRILLON A ATHÈNES

[Né le 12 février 1926, M. Mérillon est diplômé de l'École des sciences politiques et ancien élève de l'ENA (promotion 1951). Nommé en 1953 à l'administration centrale (Europe), chef adjoint du cabinet du secrétaire d'État à la présidence du conseil (juillet 1954-janvier 1955), de nouveau rattaché à l'administration centrale jusqu'en 1956, il est ensuite chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères. Premier secrétaire à Rome (1957-1963), sous-directeur des affaires africaines et malgaches (1963-1968), ambassadeur à Amman (1968-1973), il est nommé ambassadeur au Viet-nam du Sud en juin 1973. M. Mérillon demeurera à son poste pendant la bataille de Saigon, en mai 1975.]

● *Le groupe de réfugiés latino-américains* qui avait pris des otages le 10 octobre au siège du commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Buenos-Aires (*le Monde* daté 12-13 octobre) est arrivé samedi 11 octobre au soir à Alger.

Selon le « Washington Post »

L'Iran achèterait d'importantes qu[...] d'uranium à l'Afrique du Sud

Selon le *Washington Post*, l'Iran négocierait avec l'Afrique du Sud l'achat étalé dans le temps de 35 000 à 50 000 tonnes d'uranium naturel au prix de 10 dollars la livre d'oxyde.

Téhéran a prévu de construire, d'ici à l'an 2000, une vingtaine de centrales nucléaires qui requéreront environ 100 000 tonnes d'uranium naturel. Huit centrales devraient être livrées par les Etats-Unis, cinq par la France, et au moins deux par l'Allemagne
L'uranium naturel né
la fabrication du c
serait acheté en
l'Afrique du Sud et
à un autre pays
Quant aux services
sement, l'Iran s'est t
Eurodef, dont le capit
10 % dans ses mair
L'Iran est, selon le
Post, aussi intéressé
d'enrichissement qu'e
construire l'Afrique d
Monde du 24-4-1975).
pirant d'études faites
magne de l'Ouest, au
cléaire de Karlsruhe,
que Sud-Africaine étu
cédé nouveau d'enri
et va, dans les deux
venir, essayer et mett
des modules opération
paration isotopique.
dernier, elle a lancé
à la coopération int
en prévision de la c
d'une usine d'enr
d'une capacité de ci
d'unités de travail, qu
environ 1,4 milliard
1974. Pour l'instant, au
naire étranger, sauf
s'est officiellement r

En Équateur

LE PROCÈS INTENTÉ A DES OFFICIERS COMPLOTEURS EST ANNULÉ

Quito (A.F.P., Reuter). — Sur ordre du président Guillermo Rodriguez Lara, le procès en cour martiale intenté à vingt-sept officiers accusés d'avoir fomenté la tentative du coup d'État du 31 août dernier a été annulé. Le conseil de guerre, qui siégeait depuis une semaine sans pouvoir sortir des querelles de procédures, s'est dessaisi de l'affaire.

Huit officiers ayant participé au putsch manqué et deux généraux qui assuraient la défense des accusés ont été expulsés le dimanche 13 octobre vers Panama. Les autres officiers compromis dans ce mouvement de rébellion ont été remis en liberté, mais rayés des cadres de l'armée.

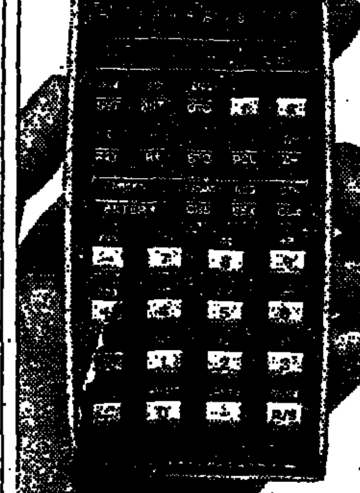
Parmi les exilés figurent les généraux Alejandro Salis et Juan Araujo, dirigeants de la rébellion, les colonels Jorge Cevallos, Arnulfo Efendy Maldonado, Carlos Guerrero et Luis Rodrigo Araque. Les deux avocats touchés par cette mesure d'expulsion sont les généraux en retraite Victor Aulestia et Galo Latorre. Cinq civils et cinq militaires, parmi lesquels le général Julio Gonzalez Orellana, se sont réfugiés dans des ambassades à Quito. Le chef de la rébellion, le général Raul Gonzales Alvear, se trouve au Chili.

LA BAISSE DU [...] S'ACCENTUE : 4,38

Amorcée depuis le dé
d'octobre, la baisse du
poursuivie et même ac
matin sur les marché
internationaux, en liai
fléchissement continu d
térêt à court terme aux
La devise américaine,
nue au voisinage de ses
début septembre, a v
4,3825 F à Paris (cont
vendredi), s'échangeant
contre 2,58 DM à Fra
2,6550 francs suisses cont
suisses à Zurich.
La livre sterling s'est
fermée : 2,06 dollar
2,04 dollars.

● *A Lyon*, le consei
d'enseignement et de
(U.E.R.) de philosoph
versité Jean-Moulin
a démissionné collectiv
dredi 10 octobre 1975.
solidarité avec son
M. François Dagog
U.E.R. est en désacc
président de l'universit
Roland, à propos d'u
de répartition des loc
philosophes s'estiment
M. Dagognet, il s'agit a
ter l'opinion sur ce q
« *les empiètements su*
de l'U.E.R. et l'autorita
sant de la présidenc
façon générale, les phi
sentent mal à l'aise :
l'université Jean-Mouli
sulte de la partition, e
l'ancienne université L
a donné naissance à
de Lyon III.









Le numéro du « Monde » daté 12-13 octobre 1975 a été tiré à 508 040 exemplaires.

A B C . E F G H

